



**HAL**  
open science

## Le Nord-Cameroun à travers ses mots

Christian Seignobos, Henry Tourneux

► **To cite this version:**

Christian Seignobos, Henry Tourneux. Le Nord-Cameroun à travers ses mots : Dictionnaire de termes anciens et modernes. Karthala, pp.334, 2002, Dictionnaires et Langues, Henry Tourneux. halshs-00458682

**HAL Id: halshs-00458682**

**<https://shs.hal.science/halshs-00458682>**

Submitted on 19 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Christian Signobos et Henry Tourneux**

**LE NORD-CAMEROUN A TRAVERS SES MOTS**

**Dictionnaire  
de termes anciens et modernes  
relatifs à la région**

**KARTHALA**

Christian Seignobos et Henry Tourneux

# LE NORD-CAMEROUN A TRAVERS SES MOTS

**Dictionnaire  
de termes anciens et modernes  
relatifs à la région**

*Province de l'Extrême-Nord*

KARTHALA

## Introduction<sup>1</sup>

Il existe toute une série de travaux récents (de 1991 à 1998) que leurs auteurs ont accompagnés d'un court lexique (de douze à cinquante entrées) explicitant des termes d'usage local. Le besoin se fait donc sentir de donner aux lecteurs un outil, aussi limité soit-il, qui l'aide à se repérer dans la jungle des mots peu communs dont sont farcis les ouvrages relatifs à la région. Il nous a semblé utile de poursuivre dans cette voie, en élaborant un glossaire plus complet, couvrant divers champs d'intérêt. Après avoir pensé, un moment, l'inclure dans l'*Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun* (Seignobos & Iyébi-Mandjek éds, 2000), nous avons finalement préféré lui donner une existence autonome, sous la forme d'un dictionnaire.

Le lecteur trouvera ici une large sélection des principaux termes locaux<sup>2</sup>, et de quelques autres dont l'usage dépasse la région, qui sont entrés dans le français parlé et / ou écrit du Nord-Cameroun. Il nous a semblé utile aussi, d'inclure parmi les entrées quelques mots cités de langues locales.

Beaucoup des termes que nous avons recensés sont des emprunts au *fulfulde*, qui sert de langue véhiculaire au sud de la latitude de Mora. Certains ont été intégrés dans le français administratif courant, comme « lamido », « laouane », « djaouro », etc. D'autres ont acquis droit de cité en géographie ou en pédologie, comme « mayo », « yaéré », « karal », « hardé », entre autres. D'autres, enfin, sont entrés dans le français de tous les jours, comme « sekko », « saré », « mouskouari », etc. De façon

- 
1. Merci à Daniel Barreteau et à Assia Tourneux pour leur relecture attentive du manuscrit.
  2. Les données relatives aux instruments de musique ont été fournies par Nathalie Fernando et Fabrice Marandola, ethnomusicologues.

générale, toutes les citations de mots peuls que nous faisons sont tirées de D. Noye (1989) ou Tourneux & Yaya (1998, 1999).

Quant à la langue arabe, qui est véhiculaire depuis le nord de Mora jusqu'au lac Tchad, elle fournit aussi quelques vocables, qu'on ne retrouve pas forcément dans le lexique franco-tchadien.

Nous avons également retenu dans le présent dictionnaire certains mots que l'on peut rencontrer dans les archives coloniales, même si aujourd'hui ils sont sortis de l'usage. Les administrateurs ont, en effet, par le biais de leurs affectations successives, diffusé un vocabulaire colonial né dans l'Ouest africain, dans tout ce qui fut le Soudan français. C'est le cas de mots comme « adobe », « loutan », « tata », « fonio » etc., qui peuvent poser problème aux chercheurs qui abordent les textes de cette époque.

Nous y avons ajouté des termes, attestés dans des auteurs anciens ou contemporains, spécialistes de la région ou simples voyageurs. Ils nous permettent, par comparaison, de voir l'évolution générale qui s'est produite à l'Extrême-Nord du Cameroun. Dans ce domaine, nous faisons état des principales variantes orthographiques, sans prétendre à une quelconque exhaustivité.

Les services de l'Agriculture tropicale, relayés par les sociétés de développement para-étatiques et par les consultants de toute origine, ont également enrichi le vocabulaire technique utilisé dans la région, et l'ont fixé dans une importante littérature, faite de rapports et de synthèses divers.

Certains mots français, enfin, ont pris un sens particulier dans la province de l'Extrême-Nord, et parfois dans l'aire géographique plus vaste où elle s'inscrit. C'est le cas de termes comme « pousse », « kilo », « chantier ». Beaucoup de ces mots, d'un usage oral fréquent, se retrouvent peu à l'écrit, sinon dans des rédactions scolaires.

Nous donnons aussi quelques ethnonymes, couramment employés, qui peuvent ne pas être compris du non-spécialiste de la région.

Sous la rubrique « Personnages », nous avons regroupé six noms d'Européens qui ont marqué la région, au point que leurs noms ont été assimilés phonétiquement aux langues locales. On peut encore les entendre dans la bouche de vieux informateurs.

## Présentation des entrées

Chaque mot figurant en entrée est suivi d'indications grammaticales (n., v., adj., m., f., pl.), sauf pour les noms propres et certains mots en italiques, qui sont des citations peules, généralement. Le cas échéant, on donne l'étymologie, introduite par la marque (<). La définition est indiquée par (•). Viennent ensuite un commentaire (☞), et parfois une citation d'auteur (entre guillemets). Les variantes sont données après le signe (~). Les synonymes sont introduits par (*syn.*), et les renvois de toute nature par (*cf.*).

Tous les noms de langues, quand ils ne sont pas francisés (comme « anglais », « arabe », « portugais ») sont écrits en italiques (*fulfulde*, *giziga*, *hausa*, *kanuri* etc.) On peut donc distinguer ainsi les adjectifs, utilisés aussi comme noms, que l'on écrit, respectivement : peul, guiziga, haoussa, kanouri, etc.

Les mots cités de langues étrangères dans le corps d'un article, sont notés entre crochets carrés (exemple : *fulfulde* [jawro], anglais [tea poy]).

Les interventions dans les citations sont indiquées par ... pour les suppressions, et [ ] pour les ajouts ou modifications.

Les mots en langues étrangères cités en entrées, se distinguent des autres par le fait qu'ils figurent en caractères gras italiques (exemple : ***mannnda***).

De nombreux noms scientifiques (n. scient.), notamment botaniques, sont donnés en entrées, suivis immédiatement d'un ou de plusieurs renvois. Il est bien évident que ces termes n'ont cours que dans les publications scientifiques. Ils ne sont cités ici que pour faciliter les recherches de ceux qui les connaissent.

Les remarques portées sur la variabilité ou l'invariabilité des termes retenus sont indicatives ; on pourra toujours trouver des contre-exemples dans un sens ou dans l'autre. Notre propre tendance est à laisser invariants les mots en langues étrangères, ethnonymes compris, sauf quand ils sont intégrés nettement dans le lexique du français, comme « peul ». Il doit donc être entendu que ce dictionnaire reflète les usages variés et contradictoires de nombreux auteurs. Le fait que nous ayons développé un article sous une variante graphique plutôt que sous une autre ne signifie pas que nous préconisons particulièrement cette graphie au détriment d'une autre.

## Notes sur les transcriptions phonétiques

Dans les transcriptions entre crochets, le signe [ʕ] note la consonne pharyngale sonore de l'arabe. Une lettre avec un point souscrit dans un mot

arabe note une consonne emphatique et le macron au-dessus d'une voyelle marque la longueur (ex. [murābiṭ]). Les mots *hausa* et *fulfulde* sont donnés en graphie standard.

Pour ce qui est de la notation des consonnes latérales fricatives, on se reportera à l'article « **click** ».

## Ordre alphabétique adopté

**a, b (+ ɓ), c, d (+ ɗ), e (+ ə), f, g, h, i, j, k, l, m, n (+ ŋ), o, p, q, r, s (+ š), t, u, v, w, x, y (+ y), z.**

Comme on le voit, les signes spéciaux sont interclassés avec les lettres de l'alphabet latin qui leur ressemblent.

## Liste des principales abréviations

adj.	<i>adjectif</i>
bot.	<i>botanique</i>
cf.	<i>se reporter à</i>
c.p.	<i>communication personnelle</i>
ex.	<i>exemple</i>
f.	<i>féminin</i>
<i>ibid.</i>	<i>même référence</i>
i.e.	<i>c'est-à-dire</i>
invar.	<i>invariable</i>
litt.	<i>littéralement</i>
m.	<i>masculin</i>
n.	<i>nom ou locution nominale</i>
n.p.	<i>nom propre</i>
p.	<i>page</i>
pl.	<i>pluriel</i>
pl.	<i>planche(s)</i>
pp.	<i>pages</i>
qqn	<i>quelqu'un</i>
scient.	<i>scientifique</i>
s.d.	<i>sans date</i>
sing.	<i>singulier</i>
s.l.	<i>sans lieu d'édition</i>
ss.	<i>et (pages) suivantes</i>
syn.	<i>synonyme</i>

v. *verbe*



## **Dictionnaire**

## A

**abeille**, n. f. : *cf.* **mélipone**

**Abelmoschus esculentus**, n. scient. : *cf.* **gombo, légumes indigènes**

**abotj**, n. m. : *cf.* **ambadj**

**abreuvoir**, n. m. : *cf.* **séane**

**Acacia albida**, n. scient., devenu n. commun

• *Acacia albida* Del. (Mimosaceae).

📖 Les noms botaniques d'*Acacia albida* ou de *Faidherbia* sont passés depuis peu dans le français nord-camerounais, en grande partie par le biais des organismes de développement. Projets et ONG ont fait la promotion de cet arbre à haute qualité de restitution, qui permet de supprimer la jachère sous son couvert.

*syn.* : *Faidherbia albida* ; *cf.* **tchaski**

**Acacia arabica**, n. scient. : *cf.* **gonakié**

**Acacia ataxacantha**, n. scient. : *cf.* **blinder, bois sacré**

**Acacia nilotica**, n. scient. : *cf.* **garad, gonakié**

**Acacia senegal**, n. scient. : *cf.* **gommier verék**

**Acacia seyal**, n. scient. : *cf.* **talha**

**acajou du Sénégal**, n. m. : *cf.* **caïlcédrat**

**Acanthospermum hispidum**, n. scient. : *cf.* **cram-cram**

**action communautaire**, n. f. : *cf.* **groupement**

**adaka** : *cf.* **fusil de traite**

**Adamaoua**, n. géographique et administratif : *cf.* **Adamawa**

**Adamawa**, n.p.

< *fulfulde* [Aadamaawa] < [Aadama], nom de personne, d'origine arabe.

- (1) province historique de l'empire peul de Sokkoto ; (2) nom d'un groupe de langues de la famille Niger-Congo.

📖 Cette vaste province de l'empire peul de Sokkoto, pratiquement incluse dans le nord du Cameroun, tire son nom de son organisateur, Modibo Adama Hasana [moodibbo Aadama Hasana]. Nommé émir du Sud [aamiiru fommbina] par le shéhou de Sokkoto, Modibo Adama administrait une poussière d'Etats qui allaient des yaérés au nord, avec les principautés de Petté [Pette] et de Bogo [Bogo], jusqu'aux forêts tropicales, au sud, avec celles de Banyo [Bamnyo] et de Tibati [Tibaati]. Yola [Yoola], la capitale, située sur les rives de la Bénoué, fut fondée en 1829.

L'usage tend à s'installer, parmi les scientifiques, de réserver la graphie « Adamawa » à cette province historique, et de réserver la graphie francisée « Adamaoua » pour l'Adamaoua géographique – appelé « plateau de l'Adamaoua » – et pour la circonscription administrative actuelle de la « Province de l'Adamaoua ».

Les linguistes désignent sous le nom de « groupe Adamawa » un ensemble de langues de la famille Niger-Congo, réparties entre le Nigeria, le Cameroun et le Tchad. Les langues dites « fali », le *tupuri* et le *mundan* appartiennent à ce groupe. (Voir Boyd 1989.)

**Adansonia digitata**, n. scient. : *cf.* baobab, pain de singe

**Adenium obesum**, n. scient. : *cf.* baobab des chacals, pied d'éléphant

**adjagamari**, n. m. : *cf.* berbéré

**adjami**, n. m. : *cf.* ajami

**adobe**, n. f.

< portugais [adobe].

- brique de terre sèche.

📖 On précise parfois : « adobe faite au gabarit ». Ce mot est attesté dans les écrits anciens, plus rarement dans ceux d'aujourd'hui (Brunetière 1982, p. 197).

*syn.* : *brique d'adobe, parpaing d'adobe*

**Aeschynomene elaphroxylon**, n. scient. : *cf.* ambadj, kirta

**afadə**, n. de langue

- langue des Kotoko d'Afadé, de la famille tchadique.

📖 La plus ancienne graphie répertoriée est « Affadéh ».

*cf.* kotoko

**affranchi, ie**, n. et adj. : cf. **dimadjo**

**agoda**, n. f. invar.

< *fulfulde* [agooda], qui vient du *hausa* [gwádàa], « mesurer ». Cette étymologie semble reposer sur la 4<sup>e</sup> personne de l'aoriste (« subjonctif ») : [à gwádàa], « que l'on mesure ». (C. Gouffé, c.p.)

• récipient en aluminium ou en fer blanc que l'on utilise comme unité de mesure pour la farine, le sucre et les grains (mil, riz, arachide, niébé, pois de terre).

« En période de disette, ou de soudure difficile entre deux récoltes, les Kirdis vendaient leurs enfants aux Peuhls pour quelques agodas de mil ... » (Georgy 1992, p. 124.)

📖 On remplit « l'agoda » de façon à ce qu'il soit impossible d'y ajouter un grain de plus.

On utilise, traditionnellement, deux sortes « d'agoda ». L'une est un peu en dessous du kg (environ 925 g) et l'autre, un peu au-dessus (environ 1 085 g). En fait, avec l'agoda, on ne pèse pas le mil, on en mesure le volume, le poids variant en fonction de la densité et de l'humidité des grains.

« En gros, les achats faits directement au producteur sont mesurés à l'aide de la grande agoda ; les reventes ultérieures, s'il y en a, s'effectuent avec la petite agoda. Si le prix de l'agoda reste le même, la différence de volume fait naître un léger bénéfice... » (Couty 1965, p. 65.)

« Dans le cas où la détaillante revend son mil avec la grande *agoda*, elle joue sur la manière de remplir celle-là ; son habileté est digne d'éloges, mais les acheteurs savent parfaitement que le gain de la marchande est constitué par 'ce qu'elle retient avec ses doigts'. Quoi qu'il en soit, la tasse est très fréquemment revendue au prix où elle a été achetée... » (*Ibid.*, pp. 68-69.)

Depuis une quinzaine d'années, on trouve aussi « l'agoda Paul Biya », qui est la plus grosse (5 kg). Son appellation procède d'un jeu de mots, car [biya], en *giziga* et en *mofu* est proche phonétiquement de la forme contextuelle [biy] du mot [bay] qui veut dire « chef » (Barreteau 1988, vol. 2, p. 85). Son introduction sur les marchés, vers 1983, coïncida avec l'avènement du président Paul Biya.

*syn.* : *tasse*

**agrément**, n. m.

• autorisation officielle requise pour pouvoir acheter et commercialiser certains produits.

📖 La pratique de l'« agrément » eut cours tout au long des mandats du président Ahmadou Ahidjo. On ne pouvait acheter librement certaines denrées, en particulier celles qui étaient produites par les sociétés para-étatiques. Il

fallait recevoir de la Présidence un « agrément » pour un tonnage précis de sucre, de riz, de cartons d'huile, etc. Cette procédure permettait l'enrichissement de la clientèle présidentielle, qui décrochait de façon préférentielle les « agréments » en question, car il n'était pas indispensable d'être soi-même commerçant pour en obtenir. Le bénéficiaire pouvait alors céder son « agrément », moyennant une commission. Députés et préfets, dûment munis d'« agréments », s'associèrent donc avec des « alhadji ». Le système facilitait les ententes et permettait la pratique de la spéculation.

Les SOCOOPED furent, à partir de 1973, habilitées à délivrer des « agréments » ; mais, comme les préfets présidaient les conseils d'administration de ces sociétés, ils avaient toujours une forte influence sur l'attribution de ces autorisations.

Les abus de l'« agrément » entraînèrent son abrogation lorsque Bello Bouba Maïgari devint premier ministre, en 1984.

**ajagamaari** : cf. berbéré

**ajami**, n. m.

~ **adjami**

< arabe [ʿajamī], « non arabe » (Wehr 1979, p. 694).

• *fulfulde* (ou autre langue non arabe) écrit(e) en caractères arabes.

📖 Il n'existe pas, à proprement parler, de livre en « ajami » dans le Nord-Cameroun (exception faite de certains livres de la Bible, traduits en *fulfulde* et transcrits en ajami par des missionnaires norvégiens de Ngaoundéré), mais les lettrés peuvent écrire ainsi des lettres et transcrire de courtes traditions historiques.

**akou**, adj. invar. : cf. zébu « mbororo akou »

**alaji** : cf. alhadji

**alcali**, n. m. : cf. alkali

**alcool indigène**, n. m. : cf. arki

**Alestes**, n. scient. : cf. salanga

**algaïta**, n. f.

~ **raïta** (variante rare)

< *fulfulde* [alɣayta], de l'arabe [al ɣayṭa].

• hautbois rudimentaire, présent dans tous les ensembles de musique musulmans.

📖 Instrument à anche double, exigeant un souffle puissant. Les joueurs d'algaïta gonflent leurs joues de façon spectaculaire.

« Le crépuscule descendit brusquement, les ménagères s'activèrent autour de leurs foyers et une raïta égrena, au hasard, quelques notes. » (Georgy 1992, p. 160.)

**algue bleue** : *cf.* **dihé**

**alhadji**, n. m. invar.

~ **alhaji**

< *fulfulde* [alaji], emprunté à l'arabe [al ḥajj].

• (1) musulman qui a effectué un pèlerinage à La Mecque ; (2) grand commerçant musulman.

📖 Le pèlerinage à La Mecque faisait l'objet d'un suivi de la part des autorités administratives coloniales, qui fichaient chaque pèlerin. Celui-ci devait, en 1955, remplir un questionnaire d'une page.

Avec les années de l'Indépendance, le terme « d'alhadji » a pris un sens particulier. Grands commerçants très liés au monde politique, les « alhadji » sont devenus une composante socio-économique essentielle du Nord-Cameroun. Ils se recrutèrent au début chez les Kanouri et les Haoussa, puis, à partir des années 1970, chez les Peuls et assimilés. On les accuse, à juste titre, de spéculer en provoquant artificiellement des pénuries de produits de première nécessité, comme le mil, le riz, le sucre, la farine. Au cours des années 1980, où ils jonglaient avec l'argent facile, ils se sont généralement montrés incapables d'investir dans le secteur industriel. Depuis la montée des courants revivalistes musulmans, leur train de vie est régulièrement dénoncé au cours des prêches dans les mosquées. Aussi, depuis 1989, certains essaient-ils de se dédouaner en bâtissant des mosquées dans les quartiers de Maroua ou dans les villages périphériques.

*cf.* **motor-boy**

**alibet**, n. m.

< acronyme de « aliments du bétail », nom de marque.

• tourteaux de coton complémentés.

📖 La SODECOTON fournit aux éleveurs, depuis 1982, des tourteaux de coton avec un complément minéral, (en *fulfulde* [abaakuru aliḃe]), pour l'alimentation du bétail, en particulier pour l'embouche citadine et péri-citadine.

**alifa**, n. m. invar.

~ **halifa**

< arabe [xalīfa], « calife, lieutenant » (Jullien de Pommerol 1999, p. 1284).

📖 Titre ancien, plus répandu au Tchad, où on parle de « l'alifa de Mao ». L'alifa est le premier dignitaire des principautés kotoko du Mandagué (Nord). Sa charge est héréditaire. Il administre une partie de la cité, et même du pays. Avec le sultan [me], il participe à un véritable pouvoir bicéphale, et il assure les intérim.

Lors de la période de mise en tutelle des cités kotoko par le Borno, l'alifa, élevé au Borno, était le représentant du [shehu] du Borno.

Il existe aussi des « alifa ba », chefs du fleuve ou des passeurs.

**alkali**, n. m. invar.

~ **alcali, al cali, al kali**

< arabe [al qādī], « juge » (Wehr 1979, p. 904).

• juge traditionnel.

📖 Les « alkali » jugent en première instance et siègent chaque jour, devant le vestibule du « lamido », en « audiences foraines », ou dans un petit bâtiment qui jouxte le palais du « lamido ».

L'appellation du chef-lieu de canton de Balaza Alkali, à l'est de Maroua, est liée à l'abondance de ses lettrés, qui fournissaient les principaux « alkali » de Maroua.

On peut trouver chez les auteurs (en général des administrateurs) traitant de l'islam au Nord-Cameroun, le terme de « ouléma », dans le même sens (non utilisé par les intéressés).

A l'époque de l'administration allemande, les tribunaux coutumiers étaient des « Alkaligericht », terme qui se traduit littéralement par « tribunal d'alkali ».

« Dans chaque sultanat se trouve un 'Alkaligericht' dont les membres sont nommés par le sultan, avec agrément du Résident et ne peuvent être révoqués qu'avec son approbation. » (Lemoigne 1918, p. 116.)

**alkékenge sauvage**, n. m.

< arabe [kākinj, kākanj], « Physalis » (Wehr 1979, p. 945), < persan [kākunaj] (Webster's *Third New International Dictionary*, 1981, vol 1, p. 54).

• *Physalis angulata* L. (Solanaceae) (Malzy 1954<sup>2</sup>).

**Allemand**, n. m.

• renvoie à l'époque de la conquête allemande du début du siècle.

📖 « L'époque des Allemands » a marqué les esprits ; c'est en effet la conquête allemande qui a fondé l'époque coloniale. Cependant, le séjour des Allemands, appelés [jaaman] par la tradition orale peule, depuis la bataille d'Ibba Sanie devant Maroua le 20 janvier 1902, jusqu'à la capitulation de Garoua en 1915, n'a guère laissé de traces visibles : aucune route, aucun

édifice, tout juste un cimetière à Maroua, dans le quartier de Dougoï, face à l'actuel « stationnement ».

A Garoua, on ne recense guère plus de vestiges : quelques cases près de l'hôpital, dont celle qu'on appelle « Ambulance allemande » qui, durant le siège de Garoua par les Alliés en 1915, servit d'infirmierie. Elle devint en 1936 la case des Eaux et Forêts et abrite aujourd'hui les services provinciaux de l'Environnement.

Pourtant, tout ce qui est jugé ancien dans la Province de l'Extrême-Nord est attribué à cette « époque des Allemands » : à Maroua, la résidence du gouverneur sur le mont de Modjogomoré, l'édifice de l'Artisanat, à l'entrée du grand marché – qui date en réalité de 1938, époque de l'administrateur P. Cournaire –, jusqu'aux essais de sections de route goudronnée par la CFDT à Kaélé dans les années 1950. A ce propos, on a pu entendre que « le goudron des Allemands était plus solide que l'actuel »...

*cf.* **montagne des Allemands**

**allume-feu**, n. m.

- briquet à friction.

« ... Les montagnards de Gémjék obtiennent du feu par giration d'une tige [de mil] sur une semelle de bois [de jujubier sauvage]... Les particules arrachées par le frottement, en ignition, tombent sur une coque sèche d'arachide. » (Mouchet 1957, p. 10.)

**amande de terre**, n. f.

- autre nom du souchet comestible.

📖 Chez un auteur ancien, comme Barth (1860-61), l'expression « amande de terre », sans autre précision, ou « amande de terre douce » désigne l'arachide. « L'amande de terre amère » est alors le pois de terre. (Barth 1869-61, t. 2, p. 138.)

*cf.* **souchet**

**amarante du Soudan**, n. f.

- « épinard indigène », *Amaranthus caudatus* L. (Amaranthaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 149)

**Amaranthus**, n. scient. : *cf.* **légumes indigènes**

**ambadj**, n. m.

~ **abotj** (Chevalier 1907, p. 414), **ambach**, **ambatch**

< arabe [ambaj], nom d'un arbuste aquatique (Roth-Laly 1969-1972, p. 35).

- *Aeschynomene elaphroxylon* (Guill. & Perr.) Taubert (Fabaceae).



📖 C'est une Papilionacée qui prospère dans le lac Tchad, près des rives, sur les fonds vaseux ne dépassant pas deux mètres de profondeur. J. Tilho (1910-1911) écrit, qu'en 1908 :

« Le lac n'est qu'un immense marécage où subsistent, çà et là, de petits bassins d'eaux libres, encerclés par des forêts d'ambadjs. »

Son bois, d'une densité deux fois moindre que celle du liège, sert à construire des radeaux ou des flotteurs individuels moins coûteux que les pirogues, pour traverser les ouadis ou le Chari.

« Son bois est si poreux, si léger qu'il flotterait sur des nuages. » (Gide 1981, p. 223.)

« C'est vraiment un spectacle inouï que ces femmes se dévêtant dans l'eau, faisant un paquet de leur pagne et des paniers qu'elles portent ; elles mettent le tout sur la tête et montent à califourchon sur l'ambadj et s'en vont en nageant. » (Allégret 1987, p. 184 ; noté dans la région de Bol.)

Ce bois est aussi employé comme flotteur pour les sennes et filets dérivants, en concurrence avec des semelles de plastique usagées. (Blache et Miton 1962 ; Couty 1981.)

Cet arbuste aurait été semé intentionnellement dans les mares chez les Kotoko et au Baguirmi.

**ambrevade**, n. m. (?)

< malgache [amberivàtry] (Rajaonarimanana 1995, p. 58).

• pois d'Angole (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 176).

*cf.* café

**Amorphophallus aphyllus**, n. scient. : *cf.* tubercule de famine

**Ampelocissus africanus**, n. scient. : *cf.* vigne sauvage

**amraï, am'raï**, n. m. : *cf.* hamraye

**andrine**, n. f.

~ **ladrine**

• préparation insecticide liquide.

< « Aldrine », nom de marque.

📖 L'« Aldrine », nom de la matière active utilisée naguère, quand on a commencé à appliquer des traitements phytosanitaires au coton, est de nos jours interdite. Cependant, le nom, adapté phonétiquement, est resté. Le mélange préparé par le moniteur SODECOTON, en fonction des seuils de présence des principaux ravageurs, composé de pyréthriinoïdes (contre les chenilles), d'aleurodicides (contre les Aleurodes, insectes hémiptères), ainsi

que d'organophosphorés (contre les autres piqueurs-suceurs), est toujours appelé « andrine » par les paysans.

**anguille**, n. f.

- protoptère, *Protopterus annectens* (Ow. 1839) (Protopteridae).

📖 Appellation impropre du protoptère, employée en français local.

*cf.* **silure**

**animisme**, n. m.

< latin [anima], « âme ».

- religion traditionnelle, fondée sur la croyance dans les esprits.

📖 On débattait volontiers, à l'époque, sur la nature réelle de l'animisme (terme aujourd'hui récusé par les anthropologues, à cause de ses implications évolutionnistes). En témoignent ces réflexions de J.-P. Benoist après une visite chez les Mofou de Douroum :

« L'animisme n'est pas, ne peut pas être conquérant, car il est un état d'esprit et non une doctrine, une perception et non une croyance, peut-être une spiritualisation des forces immédiates, mais pas une religion. Cette incapacité de diffuser, cette absence de tout prosélytisme expliquent deux autres caractères de l'animisme : sa plasticité et sa vivacité. » (Benoist 1957, p. 136.)

**animiste**, n. et adj.

- adepte d'une religion traditionnelle.

📖 Le terme se veut moins dépréciatif que « kirdi », et plus moderne que « fétichiste ». Cependant, il a vieilli lui aussi, et n'a pratiquement plus cours.

*cf.* **animisme**, **fétichiste**, **kirdi**

**Annona senegalensis**, n. scient. : *cf.* **papaye de brousse**

**anthro**, n. m.

< français « anthropophage ».

- sorcier « mangeur d'âmes ».

*cf.* **anthropophagie**

**anthropophagie**, n. f.

- sorcellerie.

📖 Le terme ne réfère pas à l'anthropophagie véritable, bien que chaque peuple prétende que ses propres sorciers se contentent de « manger » les âmes, alors que ceux de chez les voisins mangent réellement les gens.

« Le sorcier est d'abord celui qui 'mange' autrui. Il ne mange pas réellement le corps de sa victime, font remarquer les Mofou, et ce serait là, selon eux, un trait culturel, et même ethnique, permettant de différencier

un sorcier ... ‘des montagnes’ des sorciers de plaine, Giziga ou Peuls, qui *eux, mangent vraiment la personne*. Le ‘sorcier des montagnes’ mange *seulement l’âme des gens*. » (Vincent 1991, p. 592.)

**anti-crise**, n. m.

- limonade légèrement sucrée.

📖 C’est une boisson sucrée artisanale, à base de citron, coûtant de 25 à 50 F. CFA, en fonction du volume. Elle est apparue au moment de la crise économique de la fin des années 1980. Ne pouvant plus acheter les « sucreries » industrielles des Brasseries du Cameroun, une partie de la population des villes du Nord s’est rabattue sur « l’anti-crise », qui fournit de petits revenus aux femmes qui le préparent, et ne grève pas trop le budget de ceux qui le consomment.

**oussa**, n. et adj. variables en nombre (Psichari 1946, pp. 260-262)

cf. **haoussa**

**apprivoisé, ée**, adj.

- amené à des sentiments amicaux vis-à-vis du colonisateur.

« Mousgoum, Massa, Toupouri, ils ont été, avant les montagnards, ‘apprivoisés’ ; on répète à l’envi qu’ils sont paisibles, bons garçons, rieurs et que s’ils ont la tête dure, et parfois chaude, cela n’empêche pas les bons sentiments. » (Lembezat 1961, p. 93.)

**apprivoisement**, n. m.

- lente et patiente séduction des populations païennes par le colonisateur, grâce à des moyens pacifiques.

« L’administration française après la guerre 1914-1918 se trouva placée devant un délicat problème de politique indigène qui a été résumé dans une formule à succès, ‘l’apprivoisement’ des populations kirdi. » (Fourneau 1938, pp. 164-165.)

**apprivoiser**, v.

- rendre « apprivoisé ».

cf. *supra*

**approche genre**, n. f.

- façon d’aborder les problèmes en fonction de l’inégalité sociale des sexes.

📖 La notion d’approche genre, inspirée par les « gender studies » anglo-saxonnes, met l’accent sur l’inégalité structurelle des relations entre hommes et femmes dans la société. C’est une approche volontariste qui prône l’égalité des sexes.

Au Nord-Cameroun, cette démarche a été inaugurée par des ONG hollandaise et anglo-saxonne en 1996. Elle cherche à prendre la relève des volets de « promotion féminine » – santé, alphabétisation, épargne, foyers améliorés – des projets antérieurs, jugés trop restrictifs.

**arachide bambara**, n. f. : *cf.* **voandzou**

**arachide Kampala**, n. f.

- nouvelle variété d'arachide.

📖 Les variétés traditionnelles d'arachides à port rampant ont rapidement disparu dans les années 1940, cédant la place aux variétés à port érigé, imposées par l'administration coloniale. Depuis cette date, une seule variété, la « Soudan 28-206 » a dominé le marché dans le Nord-Cameroun. A partir de 1992, elle est concurrencée par la variété dite « Kampala » ou encore « délavée », à cause de la couleur pâle et veinée de sa grosse graine.

La culture de l'arachide a été une culture de rente, concurrente de celle du cotonnier, jusque vers 1975, où l'encadrement des marchés d'arachide a été abandonné. Le gros de la production s'est dès lors reporté dans le sud du pays.

En 1990, dans l'Extrême-Nord, 35 % seulement de l'arachide étaient produits en culture pure, et, dans bien des secteurs, elle est redevenue l'apanage des femmes.

**arbre à encens**, n. m.

- *Daniellia oliveri* (Rolf) Hutch. et Dalz. (Caesalpiniaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 157).

**arbre à melons**, n. m.

- papayer, *Carica papaya* L. (Caricaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 155).

**arbre de La Mecque**, n. m. : *cf.* **cotonnier arbrisseau**

**ardo**, n. m.

< *fulfulde* [ardo], « guide, chef de fraction peule à l'époque nomade ».

- titre de chef musulman.

📖 « Ardo » est un titre plus employé dans les régions de la Bénoué, alors que « laouane » y est quasiment inconnu. Au XIX<sup>e</sup> siècle, « ardo » était le titre de tous les chefs des principautés peules de la Bénoué, hormis Yola, Tchéboa et Agorma. Actuellement, un « arnado » (chef païen en *fulfulde*) est appelé « ardo » dès lors qu'il s'islamise (exemple du pays mambay).

Au Cameroun, la fonction de « ardo » recouvre plusieurs contenus. Son autorité est, pourrait-on dire, fonctionnelle chez les éleveurs peuls descendus

dans les pâturages de l'Ouest. Elle est déliquescence dans la Bénoué et dans l'Adamaoua. Chez les Peuls du Diamaré, le titre de « ardo » est honorifique, ou appartient au passé.

« La notion de “ardo” ne recouvre celle de territorialité que dans certaines régions, notamment sur les hauts plateaux de l'Ouest, où se désigne par “ardorat” un espace territorial relevant d'un ardo. Mais ailleurs, l'ardo n'a pas de pouvoir lié à un territoire. » (Letenneur *et al.* 1995, p. 43.)

**argamasse**, n. f.

~ **toit d'argamasse**

< portugais [argamassa], « mortier ». (Cf. Mauny 1952, p. 19.)

• toit de maison plat, en terrasse.

📖 La vogue des toitures d'argamasse fut tardive à Maroua (vers 1920), et d'assez courte durée. Ces constructions, appelées [takkaande] en *fulfulde*, inspirées de celles du Borno, se retrouvaient surtout dans les sarés des notables. La toiture, légèrement bombée, était réalisée par des maçons haoussa ou kanouri.

Le terme n'a été employé que par les voyageurs du passé, comme le lieutenant colonel de Burthe d'Annelet (1939).

**argent de la table**, n. m.

• somme qu'il faut payer au chef traditionnel avant d'introduire une plainte.

📖 En 1996, cette somme, appelée [sunku teebal] en *fulfulde*, allait de 2 000 à 2 500 F.

**argiles noires**, n. f. pl. : cf. **karal**

**arki**, n. m.

~ **argué**, **argui**

< arabe tchadien [argi], « alcool de mil, de dattes » (Jullien de Pommerol 1999, p. 183), de l'arabe [ʿaraq], « liqueur forte tirée du raisin ».

• alcool distillé localement.

📖 C'est « l'alcool indigène », issu le plus souvent de la distillation de bière de mil éventée ou de résidus de boule de mil.

L'alambic est généralement constitué d'un tuyau tiré d'un cadre de vélo, qui traverse une poterie remplie d'eau, faisant office de condensateur, branché sur une poterie fermée dans laquelle on porte à ébullition le liquide à distiller. À ce réservoir central, on peut aboucher trois ou quatre tuyaux. Cette technique a été diffusée par les anciens combattants.

L'abus de cet alcool frelaté est régulièrement dénoncé et sa vente épisodiquement suspendue par les gendarmes, qui en sont souvent, en fin de mois, les premiers consommateurs.

« L'arki, alcool distillé sur place, fait de plus en plus de dégâts. Il remplace la bière (en bouteille) qui, du fait de la crise, est devenue trop chère pour les revenus de nombreux paysans. » (Devèze et Madanle, 1993, p. 31.)

**arnabé**, n. pl. : *cf.* **arnado**

**arnado**, n. m., pl. **arnados** ou (rare) **arnabé**

< *fulfulde* [arnaado], pl. [arnaabe].

- chef païen.

**arôme Maggi indigène**, n. m.

- boulettes aromatiques faites avec des graines d'oseille de Guinée.

📖 Les africanistes français désignent généralement ce condiment sous le nom bambara de « sumbala ». (C. Gouffé, c.p.) L'appellation humoristique « arôme Maggi indigène » peut être employée localement ; l'arôme Maggi proprement dit est lui-même bien connu, et on en trouve couramment dans les petites épiceries ou sur les « tabliers ».

« Les graines [d'*Hibiscus sabdariffa* L. (Malvaceae)] vont servir comme condiments, une sorte d'arôme Maggi. Elles sont bouillies, gardées dans des poteries fermées jusqu'à l'apparition des moisissures, puis séchées et écrasées. La farine obtenue est mélangée à de l'eau pour obtenir une pâte assez épaisse, remise dans une poterie fermée jusqu'à fermentation. La pâte est transformée en petites boulettes et séchée. Le produit final peut se conserver pendant une année et être vendu sur les marchés. » (Ndikawa 1994, p. 46.)

*cf. syn.* : **dawa-dawa** ; *cf.* **folléré**

**arquebuse**, n. f. : *cf.* **fusil de traite**

**arracher**, v.

- prendre de force (une terre, un bien).

« Le lamido arracha le champ du coupable. »

« À la SEMRY, la parcelle de l'endetté est arrachée pour être attribuée à un autre riziculteur. »

**arrière-effet**, n. m.

- en agriculture, effet résiduel des intrants, par exemple, qui s'exprime sur les cultures de l'année suivante, et s'oppose aux effets directs, perceptibles dans l'année en cours.

📖 Les anglophones emploient l'expression « carry-over ».

On parle de l'arrière-effet des engrais, dû au phosphate, et de l'arrière-effet des herbicides (expression moins courante). L'arrière-effet peut être béné-

fique ou maléfique. L'expression a une connotation spécifique : il est rare de parler de l'arrière-effet d'une culture (légumineuse par exemple) ; en revanche, on parle de l'arrière-effet d'une technique culturale.

Le Nord-Cameroun a été, entre 1975 et 1981, le théâtre d'un affrontement entre les représentants de l'IRCT et ceux de l'IRAT, au sujet de l'arrière-effet de la culture cotonnière. L'IRCT soutenait que la culture du coton et ses intrants entraînaient un arrière-effet bénéfique sur la culture de sorgho suivante, ce que contestait l'IRAT.

« Le coton étant pratiquement la seule culture fumée, cette pratique permet aux vivriers de profiter d'un minimum de fumure minérale, quoique insuffisant, par l'arrière-effet de l'engrais coton. » (Békolo et Gaudard 1995.)

**asperge sauvage**, n. f.

• *Asparagus africanus* Lam. et *A. Pauli-Guilelmii* Solms-Laub. (Liliaceae) (cf. Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 448).

**assiette**, n. f.

• récipient émaillé, muni d'un couvercle.

📖 Les femmes musulmanes font un usage somptuaire de ces récipients, souvent ornés d'un décor vivement coloré, et les capitalisent. Elles les empilent dans leur chambre, comme un élément de décoration, certes, mais aussi comme une marque de standing. Ces objets sont, le plus souvent, importés du Nigeria, actuellement.

C'est souvent dans une « assiette » que l'on sert la sauce accompagnant la « boule ».

**association villageoise**, n. f. : cf. **groupement**

**aubergine indigène**, n. f.

• *Solanum incanum* L., et *Solanum aethiopicum* (Solanaceae), (plantes cultivées).

📖 Cette appellation française unique désigne, en fait, deux plantes, (1) *Solanum incanum* appelé précédemment *Solanum melongena*, en *fulfulde* [yaaloore], pl. [yaalooje] ; (2) *Solanum aethiopicum*, [huytaare], pl. [kuytaaje].

De la forme d'une tomate, jaune orangé ou verte, elle se consomme crue. La composition de cette Solanée est très voisine de celle de l'aubergine européenne (Pelé & Le Berre 1966).

cf. **légumes indigènes**

**augure du poulet**, n. m.

• divination à l'aide d'un poulet qu'on sacrifie.

📖 B. Lembezat (1961, p. 24) parle de cérémonies diverses, chez les montagnards,

« dont la plus fréquente est ce qu'on appelle 'l'augure du poulet', le volatile sacrifié donnant, dans ses derniers soubresauts, une réponse, le plus souvent sommaire (oui ou non, bon ou mauvais) à une question posée. »

Dans certains groupes, comme chez les Guidar, on ne tue pas forcément le poulet, mais on l'étrangle avec une cordelette, et l'on observe la direction qu'indiquent ses pattes et ses ailes, quand il s'effondre à demi mort. L'officiant lui libère alors le cou, lui souffle dans le bec et lui masse le cœur, avant de le relâcher. Un peu éberlué, l'animal repart en titubant rejoindre ses congénères.

**auvent de repos**, n. m. : *cf.* **danki**

**azadirachte**, n. m.

- nom savant du neem, *Azadirachta indica* A.Juss. (Meliaceae).

« Quelques grands axes bitumés drainent, à l'ombre des frondaisons des azadirachtes, un flux ininterrompu de motocyclettes, que la crise a transformées en taxis clandestins... » (Tourneux & Iyébi-Mandjek 1994, p. 5.)

*cf.* **neem**

## B

**baariki** : *cf.* **bariki**

**babou**, n. m. invar.

< *tupuri* [bábú] (Ruelland 1988, p. 30).

- sorgho repiqué sur des sols argilo-sableux, à l'amorce des dépressions inondables.

📖 Les plants sont mis en terre à l'aide d'un bâton fourchu.

Le babou est considéré comme un sorgho propre aux Toupouri. En fait, c'est un sorgho qui s'est maintenu dans le pays toupouri, mais qui était répandu dans la région de la Bénoué, y compris chez les Peuls, durant le XIX<sup>e</sup> siècle. On l'appelle [mbabuuri] en *fulfulde*.

« L'originalité de la culture du Babou est que ce sorgho, une fois repiqué, ne reçoit guère que la fin des pluies, et mûrit en pleine saison sèche. Après un cycle court de 45 jours environ en pépinière, il reste environ 140 jours en champ, ce qui fait un sorgho de près de 200 jours, soit près de deux fois plus que le cycle du gara [sorgho rouge]. » (Guillard 1965, p. 257.)



**bagne de Mokolo**, n. m.

- maison d'arrêt de Mokolo.

📖 La prison de Mokolo était régie par le chef de la Subdivision. Elle doit son appellation de « bagne » au fait que les autorités coloniales y envoyaient des condamnés à de longues peines d'emprisonnement, qu'elles souhaitaient éloigner. On y internait notamment des ressortissants du Sud, à qui on pensait ôter toute chance d'évasion en les transférant dans ce pays réputé hostile. On a noirci à souhait la réputation de ce « bagne », qui comptait, en 1949, une cinquantaine de détenus.

**bahr**, n. m.

< arabe [baħr], « mer ; fleuve » (Wehr 1979, p. 54).

- fleuve ; employé parfois même pour « mayo ».

« À peine le chef des commerçants est-il arrivé au milieu du bahr, que le kotoko qui le pousse [sur son flotteur] s'arrête de nager... » (Ferrandi 1928, p. 29).

*cf.* mayo

**bailleur**, n. m.

- (1) propriétaire immobilier ; (2) au pluriel : bailleurs de fonds internationaux ; (3) homme riche qui entretient une étudiante.

📖 Ce mot est employé systématiquement au lieu de « propriétaire » dès qu'il s'agit des relations entre locataire et propriétaire de logement immobilier. Il a été introduit du sud du Cameroun en 1985/87. Désigne aussi maintenant, quand il est au pluriel, les institutions internationales qui interviennent comme bailleurs de fonds.

**baïnawa**, n. et adj. invar. : *cf.* guidar

**baïtal**, n. m., sans pl.

< *fulfulde* [baytal], emprunté à l'arabe [bayt] « maison ; boîte » (Wehr 1979, p. 102) ; abrègement malencontreux de l'expression [bayt al mā], littéralement « boîte des fonds ».

- « trésor public du lamidat » (Beauvilain 1989, p. 402.) ; « trésor de la chefferie coutumière » (Noye 1989, p. 39).

📖 Sous l'administration allemande, le baïtal servait à payer la police et les juges indigènes, les gardiens de prison, mais aussi les imams et l'entretien des mosquées. Il était alimenté par trois sources, d'après le capitaine Lemoigne :

« Dans chaque sultanat existait une caisse locale nommée officiellement Bait el mal. Dans cette caisse étaient versés :

1. le quart de l'impôt perçu l'année précédente dans les sultanats ;

2. les amendes infligées soit par le sultan usant de son droit de police, soit par l'Alkaligericht ou tribunal du sultanat ;
3. la moitié des droits de plainte perçus sur tous les plaideurs.» (Lemoigne 1918, p. 118.)

**balafon**, n. m.

< malinké [bala fɔ], « frapper le *bala* » ; [bala] signifiant « xylophone » (Bailleul 1996, p. 20). (Cf. Mauny 1952, p. 20 ; Arveiller 1963, p. 74.)

- xylophone.

📖 Le xylophone est un instrument à percussion, composé d'une à plusieurs lames en bois, percutées avec des baguettes dont l'embout peut être ou non recouvert d'un matériau amortissant (latex, cuir tressé...).

Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, seuls les Mofou-Goudour pratiquent cet instrument. Il s'agit d'un xylophone sur cadre comportant huit lames et un nombre égal de résonateurs enalebasse et corne de bovidé. Le musicien joue avec une baguette dans la main gauche et deux dans la main droite. Ce petit xylophone [janja] appartient à la chefferie de Goudour et ne peut être joué que dans des circonstances bien particulières. Il aurait été volé à Dieu et serait, comme les clans de la chefferie, originaire du Baguirmi, via Doulo.

Les zones à balafon les plus proches sont le pays sara (Tchad), et le pays dourou, où existe un xylophone sur fosse, utilisé tant pour repousser les singes que pour divertir. De grands balafons sont recensés dans les chefferies mboum voisines, comme celle de Mana.

**balak** : cf. *danki*

**Balanites**, n. scient., devenu n. commun

- *Balanites aegyptiaca* (L.) Del. (Zygophyllaceae).

📖 Le nom de *Balanites* supplante progressivement celui de « savonnier » que l'on donnait naguère à cet arbre épineux, dont l'écorce, contenant de la saponine, servait à fabriquer un « savon indigène ». L'emploi du mot « savonnier » pour « *Balanites* » est plus fréquent en Afrique de l'Ouest. Dans le bassin du lac Tchad, l'arbre joue un rôle alimentaire, mais ses cendres sont rarement transformées en savon.

La forme de ses fruits lui a parfois valu le nom de « dattier du Sahel ». Dans cet arbre à tout faire, tout sert : les jeunes feuilles (utilisées comme brèdes), les fruits et leurs amandes (consommés) ; le bois, qui est recherché pour être travaillé ou transformé en charbon. Les Arabes Shuwa consomment en abondance l'amande amère du fruit. Son apport nourricier est tel que, chez eux, il existe un maillet spécial, appelé [midgāga], pour casser les noyaux de *Balanites*. Ces amandes (appelées [puʔaadī] en *fulfulde*) sont sur tous les marchés. C'est le produit le moins cher mis à la vente, ce qui explique que le

terme de [puyʼaadi] soit aussi utilisé pour désigner des gens sans importance, des « pauvres types ».

Au Tchad, on croque cette amande de préférence en même temps que des dattes sèches.

*syn.* : *dattier du désert, dattier du Sahel, hedjelidj, savonnier*

*cf.* **bois sacré, brèdes**

**baldamou**, n. et adj. invar.

~ **baldabou, baldamu**

📖 Les Baldamou ont subi une double distorsion de leur nom [mbazla], qui signifiait très probablement « les gens » avant de devenir un toponyme. La prénasalisation faible de l'initiale est tombée, et la latérale fricative sonore [zl], inconnue des Kanouri aussi bien que des Peuls, est devenue [ld]. Les Kanouri ont ajouté leur suffixe [-bu], « les gens de », et l'on a eu ainsi [balda-bu], « les gens de Balda ». Les Peuls, ou d'autres, ignorant la valeur du suffixe [-bu], l'ont dissimilé en [-mu].

Les Baldamou sont un groupe relictuel apparenté aux Guiziga. Venus de l'Est et du Sud, ils s'installèrent sur la montagne de Balda, « la montagne des gens », qui fut un lieu de passage pour de nombreux groupes actuellement disséminés dans les monts Mandara. Après avoir servi de relais aux Kanouri, ils cédèrent la place aux Peuls au siècle dernier.

**baleinière**, n. f.

< français « baleinière » « 1. embarcation longue et légère employée autrefois pour la pêche à la baleine. 2. Canot de forme identique dont sont équipés les bateaux de gros tonnage ». (*Le Nouveau Petit Robert* 1993, p. 187.)

• **barque métallique, démontable, utilisée au début de la période coloniale.**

📖 Une note d'A. Gide, (éd. 1981, p. 7), en fait la description :

« La baleinière est une barque de 9 à 12 mètres de long, composée de plaques de tôle reliées entre elles par des boulons. Le milieu de la baleinière est le plus souvent protégé par une toiture de nattes, qui se recourbe en cintre et forme tunnel ; c'est le shimbeck, sous lequel durant la nuit, le lit de camp est dressé ; à côté du lit, un étroit pliant, où poser ses vêtements, peut tout juste trouver place. »

Les baleinières naviguaient sur le Chari et le Logone, et on en croisait sur le lac il y a peu de temps encore.

En même temps que la baleinière, c'est tout le vocabulaire des transports fluviaux tropicaux qui a disparu dès avant la dernière guerre, ceux-ci ayant cédé la place aux transports routiers.

*cf.* **capita, laptot, shimbeck**

**bammbaado** : *cf.* **griot**

**banana**, n. et adj., variables ou non

< *masa* [banana], « l'ami ».

• *masa*. Voir de Garine 1964 et 1981 ; Dumas-Champion 1983.

📖 L'administration coloniale appliqua cette appellation à tous les groupes riverains du Logone, depuis les Mousgoum jusqu'aux Kabalay en passant par les Kim, les Gabri, les Moussey et les Massa.

L'administrateur J. Mouchet, après ses premières enquêtes chez ces derniers, fit campagne pour changer le vocable de « Banana » en « Massa ». Il s'en explique dans un rapport du 22 octobre 1936 :

« Dès mon arrivée à Yagoua, en décembre 1934, je me suis rendu compte que le terme 'banana' communément employé jusqu'alors par tous les Européens, n'est pas le nom de la race des indigènes de cette région. C'est un mot qui, dans leur langue, signifie 'mon camarade', le nom de la race étant 'Massa' (mot que j'écris ici avec deux s pour éviter la sonorisation en 'Maza' conforme à la phonétique française, de la sifflante sourde intervocalique, prière donc de ne pas faire sentir les deux s, ma graphie personnelle est 'Masa'). Depuis près de deux ans, je me suis abstenu de faire figurer le terme 'banana' dans les documents officiels, et je puis dire que, grâce au concours de mes chefs immédiats, localement il a disparu. Mais il doit encore disparaître des clichés de l'officiel, à la rubrique des taux d'impôt. Les intéressés eux-mêmes, qui avaient fini par prendre l'habitude de répondre à ce sobriquet pittoresque, que nous leur imposions depuis 20 ans, l'abandonnent à leur tour sur mes avis répétés. »

J. Vossart (1971, p. 148), confirme J. Mouchet :

« Ce terme de Bana, radical trilitère 'ban', à dérivé nominal concret Ban-a-na a d'abord été employé pour désigner la race et la langue des gens du tiers sud-est de la subdivision de Yagoua (Nord-Cameroun) ainsi que ceux de Fianga et surtout, de Bongor. Mais, depuis 1935, environ, cette expression a été remplacée par celle de Masa ... Le terme 'banana' signifie tout simplement ... 'camarade' ou 'compagnon' dans la langue des intéressés et c'est à tort qu'il sert à désigner de proches voisins comme les Mulu-i, les Kim, les Musay, les Kuwan, etc. qui parlent des langues absolument différentes. »

À la même époque, en revanche, M. Catherinet (1954, pp. 40-43) parle encore de « Banana Hoho », « Banana Fianga ». « Banana » fera long feu et sera encore attesté longtemps dans la littérature scientifique (Gaide 1956, Blache et Miton 1962, etc.)

Actuellement, les Peuls continuent d'appeler « Banana » les Massa et Moussey, en particulier ceux qui viennent se louer comme manœuvres. Pour les différencier, ils dénomment les Massa « Banana Yagoua », et les Moussey, « Banana Hoho ». Cette dernière appellation vient d'une onomatopée répétée inlassablement lors des initiations moussey. Leurs voisins les appellent « Moussey Hoho » ou simplement « Hoho », ce qu'ils n'aiment pas.

Le qualificatif de « banana » est sensiblement péjoratif ; il connote l'idée de populations arriérées qui, il y a peu de temps encore, vivaient nues. À N'Djaména, « se promener banana » signifie « marcher nu ».

cf. **chapeau massa, mousgoum, mouton « poulfouli »**

**banane kondo**, n. f.

< appelée [kondoŋ] en *fulfulde*, du *hausa* [kwándán] (Bargery 1934, p. 680 ; Dalziel 1948, p. 468), « banane naine ». L'étymon ultime est à rechercher dans les langues kwa ; voir par exemple l'*akan* [kwadu] (Akrofi C.A., Blothey G.L. & Takyi B.K., 1996, *An English-Akan-Ewe-Ga Dictionary*, Accra, Waterville Publ. House, p. 20), l'*ewe* [àkòḗḗú] (Rongier J. 1995, *Dictionnaire français-éwé*, Paris, ACCT-Karthala, p. 36).

• petite banane ressemblant à la « figue-pomme » des Antilles.

📖 Cette petite banane est cultivée dans les jardins au bord des « mayos ». Ce sont les Peuls qui, depuis la lisière forestière, l'ont diffusée ici au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

**bananga**, n. f.

< *musey* [banaŋa].

• houe à billonnage à large palette, des Moussey. (Seignobos 1984, p. 547.)

**bananier sauvage**, n. m.

• *Musa ensete* J.F. Gmel. (Musaceae).

📖 Ce nom, passé en français local, désigne effectivement une plante sauvage apparentée au bananier. On l'appelle [rwenghe] en *kapsiki*. Depuis le pays hidé jusque chez les Bana, en passant par le plateau kapsiki, le bananier sauvage prospère dans les zones ripicoles et les bas-fonds ; il est parfois préservé par l'homme sur les champs. La base du pied était un aliment de soudure essentiel qui revêtait un intérêt tout particulier lors de famines.

syn. : **bananier à graines, bananier nain**

**banco**, n. m.

~ **banko**

< mandingue [banko], « terre argileuse » (Delafosse 1929, p. 646). Voir aussi Vydrine 1999, p. 91 [bànkó] « terre, sol ».

• bousillage de terre pétrie avec les pieds.

📖 Sert à construire les murs traditionnels. Dans les textes, il est généralement improprement assimilé au « pisé », alors que « torchis » serait un terme plus adéquat. M. Allégret (1987, p. 217), le décrit ainsi :

« Mélange d'eau, argile, paille hachée et excréments d'animaux, formant une sorte de torchis ; lissé à la main, il acquiert parfois le poli et la patine du bronze. »

*cf.* **poto-poto**

**banda**, n. m. (toujours au singulier)

< *hausa* [bàndáá], « fumage du poisson et de la viande » (Newman & Newman 1977, p. 10). Ce mot est un emprunt même en *hausa* ; il vient très probablement de l'ethnonyme « Banda », qui désigne un groupe humain de l'actuelle République Centrafricaine, qui connaît effectivement la technique du fumage (M. Diki-Kidiri, c.p.). Le poisson fumé « banda » a été popularisé dans la région du sud du lac Tchad par les commerçants haoussa au début du siècle. Il se trouve, par ailleurs, que de forts contingents de « Banda » ou assimilés qui avaient rejoint les troupes de Râbeh pendant son séjour au Dar-el-Kouti, l'avaient suivi jusqu'à Dikwa. Au début du siècle (1911), Fort-Lamy comptait près de 10% de « Banda », en bonne partie ramenés de Dikwa par les Français après la défaite de Râbeh à Kousseri. (Works 1976, p. 29 *ss.*)

• poisson fumé.

📖 L'actuel four à trou ou à muret avec grille aurait diffusé peu à peu à partir du pays haoussa vers le lac Tchad et le système Chari-Logone. La production de « banda » s'étale sur toute l'année, avec un maximum toutefois pendant la période précédant les pluies. Elle est destinée à une clientèle plus riche que celle qui consomme le poisson séché. Une grande partie du poisson fumé est exportée au Nigeria.

**banko**, n. m. : *cf.* **banco**

**baobab**, n. m.

< arabe [ba hubūb], « père de graines » (voir Jullien de Pommerol 1999, p. 522, [habb / hubūb], « graine ») Selon Bloch & Wartburg (1989, p. 57), le mot a d'abord désigné le fruit de cet arbre. Mauny (1952, p. 21) propose une étymologie qu'il considère lui-même comme douteuse : « de l'arabe d'Égypte *lobaab*, pulpe, farine, miel ? »

• (1) *Adansonia digitata* L. (Bombacaceae) ; (2) arbre remarquable par sa taille.

📖 Dans l'extrême nord du Cameroun, son aire est circonscrite à la pointe nord des monts Mandara septentrionaux, ainsi qu'à la partie centrale de la région. Il est absent de la plaine du Logone, de même qu'au Tchad méridional.

Son utilisation est pourtant importante. Les feuilles séchées dès la fin de la saison des pluies donnent une sauce très commune, particulièrement affec-

tionnée des Kanouri. Chez les populations non musulmanes, les fibres tirées de la base des troncs étaient recherchées jusque vers les années 1970.

Dans les régions où *Adansonia digitata* est absent, on appelle « baobab » tout arbre remarquable par sa taille, comme *Ceiba pentandra* (L.) Gaertn. (Bombacaceae) dans le sud du Tchad, et *Ficus platyphylla* Del. (Moraceae) en pays toupouri et moussey (Nord-Cameroun).

*syn. anciens : koka, kouka, kokawha ; cf. brèdes*

**baobab des chacals**, n. m.

- *Adenium obesum* (Forsk.) Roem. et Schult. (Apocynaceae).

📖 Cette dénomination a cours en Afrique de l'Ouest, et est peu connue dans la région, où on lui préfère celle de « pied d'éléphant ». La même plante est appelée littéralement « arbres de l'hyène » en arabe tchadien (Jullien de Pommerol 1999, p. 293).

*cf. pied d'éléphant*

**baratton à millas**, n. m.

- bâton ou grande spatule pour « tourner la boule ».

📖 (Mouchet 1966.)

*cf. tourner la boule*

**bariki**, n. m.

< [baariki], mot peut emprunté à l'anglais « barrack », “caserne”, via le *hausa* [báaríkì] (Newman & Newman 1977, p. 11).

- (1) quartier administratif d'une ville ; (2) « campement ».

📖 Dans le *kanuri* contemporain, [baríki] signifie « caserne ; zone gouvernementale résidentielle » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 14). Le mot est employé dans le même sens à Maroua. On entend assez souvent : « L'affaire a été portée au [bariki] de Mokolo, de Maroua... », pour signifier : « On a porté l'affaire à la sous-préfecture. »

On appelle aussi « bariki » les gîtes étapes administratifs, les fameux « campements de brousse » des fonctionnaires en tournées.

*cf. campement, laouane*

**barrage de Lagdo**, n. m.

- barrage hydroélectrique.

📖 Retenue d'eau artificielle, construite sur la Bénoué en 1973, à une quarantaine de km en amont de Garoua. Mis en eau en 1982, le barrage de Lagdo, pour une puissance installée de 72 MW, fournit en électricité la région, et notamment les principales localités de la province de l'Extrême-Nord. De nombreux pêcheurs de cette province, voyant diminuer de façon

considérable les stocks piscicoles du Logone et du Chari, sont allés s'installer à proximité du lac de retenue.

**baselle**, n. f.

• *Basella alba* L. (Rubaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 153).

*syn.* : *épinard indien*

**basinguer**, n. m. : *cf.* **bazinguer**

*basko, baskooje* : *cf.* légumes indigènes

**battoir à mil**, n. m. : *cf.* fléau

**bazinguer**, n. m.

~ **basinguer**

< origine inconnue.

• (1) soldat mercenaire, esclave ou non, originellement au service d'un commerçant ; (2) soldat des troupes de Râbeh.

« Les bazinguers proviennent des Schilluk, des Dinkas et d'autres tribus païennes du Haut Nil et des régions voisines.

Capturés enfants et même adultes ils deviennent après une courte période d'instruction, des soldats entraînés et servent jusqu'à ce que leurs cheveux deviennent blancs et qu'ils ne puissent plus porter les armes. Ils se convertissent toujours à l'Islam et s'ils le peuvent apprennent l'arabe. » (von Oppenheim 2001, p. 35.)

« [Les 'bazinguers'] comprenaient non seulement des esclaves raziés, souvent enfants, mais aussi des volontaires, attirés par le prestige et les avantages du métier. Les 'bazinguers' formaient l'élément principal des forces armées des traitants khartoumiens, mais le gouvernement les employait aussi, à titre de troupes irrégulières. » (Zeltner 1988, p. 29.)

« Tout autour de la ville, Rabah avait réparti ses basinguers et les avait divisés en quatre secteurs. » (Amegboh & Clairval 1976, p. 19.)

**bec de canard**, n. m.

• région située au sud de Yagoua, dans le pays moussey, dont la représentation cartographique évoque un bec de canard.

📖 L'expression « bec de canard » dut apparaître après la convention franco-allemande du 4 février 1894, signée à Berlin, qui établissait les zones d'influence respectives des deux pays dans le bassin du lac Tchad. Les limites en étaient, au sud, le 10<sup>ème</sup> parallèle, à l'est, le Chari à partir de sa rencontre avec ce même parallèle, jusqu'au lac Tchad. L'ensemble de ce Nord-Cameroun allemand offrait l'allure d'une tête de canard se profilant



ouest-est. Le « bec de canard » était tchadien ; il s'inscrivait entre Chari et Logone, et couvrait 12 000 km<sup>2</sup>. Il fut cédé à la France après « l'affaire d'Agadir », à la suite des accords du 4 novembre 1911, en échange des 275 000 km<sup>2</sup> du Congo français, ce qui déclencha les invectives de certains députés, reprises par la presse française, accusant le gouvernement de se laisser déposséder des riches terres du Congo contre un malheureux « bec de canard » au Tchad (voir l'article de S. Hérelle, 1938).

Mais, la région qui est, de nos jours, communément appelée « bec de canard » est le rentrant de la province de l'Extrême-Nord du Cameroun dans la République du Tchad. Elle est comprise entre le Logone et la frontière qui suit *grosso modo* le 10<sup>ème</sup> parallèle. Elle couvre les cantons de Bougoudoum, Bangana, Gobo et Guissey, au sud de Yagoua.

Cette erreur est reproduite dans la littérature après 1965, et elle est avalisée par des scientifiques comme A. Hallaire et H. Barral (1967, p. 38), qui parlent des « Mousseys du “bec de canard” ».

Certains parlent encore de « bec de canard » pour désigner l'interfluve Chari-Logone au sud de la confluence, autrement dit, pour la région du Madiagho.

« On reconnut aussi le ‘bec de canard’, c'est-à-dire le sommet de l'angle de terre où viennent confluer Chari et Logone... » (Ferrandi 1928, p. 83.)

**beignet**, n. m. : *cf. makala*

**ben ailé**, n. m.

• *Moringa oleifera* Lam. (Moringaceae) (*cf. Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 173*).

**benta maré**, n. m. (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 157) : *cf. kinkéliba*

**benteere** : *cf. initiation de circoncision*

**berbéré**, n. m.

< arabe tchadien [berbere], « sorgho de saison sèche ». P. Jullien de Pommerol (1999, p. 268) fait venir ce mot de l'arabe [\*br] « froment ».

• sorgho repiqué au début de la saison sèche, au Tchad.

📖 C'est l'équivalent des [muskuwaari] peuls du Nord-Cameroun. Chez les Arabes Shuwa, au sud du lac Tchad, on n'emploie pas le terme de « berbéré », mais celui de [masakwa], comme au Borno, d'où sont originaires ces cultivars. Au Tchad (Chari-Baguirmi), les « berbérés » ont également pour origine la région de Balge, au Borno (Nigeria). On y retrouve une partie des [muskuwaari] : *ajagama* [ajagamaari], *safra* [safraari], *burgu* [burguuri].

Quant aux berbérés du Fitri, du Guéra et du Salamat, ils proviennent sans doute d'autres foyers de diffusion. Le berbéré se retrouve en effet jusqu'au Soudan.

Pour certains auteurs (Gillet 1962), le mot « berbéré » désigne primitivement un sol, et secondairement les sorghos qui y sont cultivés. Pourtant, on parle également de « terre à berbéré » (Vossart 1971).

cf. **mousskouari**

**besleri**, n. de langue

- langue des Hina, de la famille tchadique.

📖 La langue des Hina est parfois appelée abusivement « daba-hina ».

syn. : **mina**

**bête à mille pieds**, n. f.

- mille-pattes, iule (Myriapoda, Diplopoda, Iulidae).

« ... Nous tuâmes une bête à mille pieds et deux scorpions sous nos nattes. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 135.)

**bic**, n. m.

< nom de marque « Bic ».

- instrument pour écrire.

📖 « Bic » est un terme générique qui désigne aussi bien les stylos que les crayons. C'est le cadeau réclamé aux touristes par les enfants : « Donne-moi le bic ! ». Le mot se retrouve dans plusieurs expressions, comme : « Il connaît le bic » pour « Il sait écrire », « l'argent du bic », pour le petit pourboire que réclame éventuellement le fonctionnaire durement touché par les réductions de salaire.

**biche**, n. f.

- nom, en français local, de la gazelle (*Gazella rufifrons* Gray, 1846, Gazellinae)

**biche-cochon**, n. f.

- céphalophe couronné, céphalophe de Grimm, *Cephalophus (Sylvicapra) grimmia* (Linné, 1758) (Cephalophinae).

**biddiomah**, **biddomah**, n et adj. : cf. **boudouma**

**bief**, n. m.

< français “ bief ”, « portion d'un cours d'eau entre deux chutes, ou entre deux écluses ».

- retenue d'eau temporaire.

📖 Ce mot a subi, dans les monts Mandara, un glissement de sens important. Les responsables de projets de développement, ne pouvant employer le terme de « barrage » que se réservaient les services administratifs qui en avaient le monopole, durent en trouver un autre pour désigner ce type de retenue d'eau. Le « bief » n'est pas un barrage proprement dit, mais un ouvrage, ou une série d'ouvrages, élevés dans certains points des talwegs, afin de limiter l'érosion et de retenir temporairement l'eau, augmentant ainsi l'infiltration et améliorant l'alimentation des puits en aval. Ces petits ouvrages empruntent plusieurs techniques : pierres et terre, pierres calées, gabions. L'idée de « biefs » a été mise au point dans les années 1970 par deux pionniers (D. Clément et C. Charniaux) qui travaillaient dans la mouvance des missions catholiques, puis dans le cadre du CDD (Comité diocésain de développement, fondé en 1975). Les autres organismes de développement et les ONG tentèrent de s'approprier cette idée (sans avoir toujours le niveau technologique requis). Ce fut la course aux « biefs » des années 1980. L'idée séduisait les « bailleurs », grâce au slogan : « garder l'eau dans les montagnes », à une démarche modèle, à la « conscientisation » des communautés rurales, à une organisation communautaire permettant un investissement humain propice à un développement durable... Il fallait mettre un peu d'ordre dans tout ce foisonnement. Ce qui fut fait avec la création, en 1988, du GOIB (Groupe des organismes intervenants pour les biefs).

**bière de mil**, n. f. : *cf.* **bilbil**

**bikordi**, n. m.

< *fulfulde* [biikordī], pl. de [wiikordu], du verbe [wiikaago], « agiter devant soi à droite à gauche ».

- couperet à désherber.

📖 Le « bikordi » est un couperet à deux tranchants, légèrement recourbé, qui sert à désherber les vertisols avant que l'on y mette le feu pour préparer la culture des sorghos repiqués.

**bil**, n. m. : *cf.* **bilbil**

**bilbil**, n. m.

~ **bilibili**, **bili-bili**, **bil**

< *sar* [bílbil], « bière de mil » (Palayer 1992, p. 142). On peut sans doute rapporter ce mot à la racine sémitique BLBL, qui comporte une idée de « mélanger » ; voir l'amharique [būlbulla] « miel délayé dans l'eau », arabe maghrébin [balbūla] « orge brisée, mouillée, cuite à la vapeur ». (Cohen D.

et collab., 1994, *Dictionnaire des racines sémitiques*, fascicule 2, p. 65, s.l., Peeters.)

• bière de mil.

📖 Ce nom, originaire du pays sara, très répandu au sud du Tchad, a gagné le Nord-Cameroun. Sa forme réduite « bil » est apparue récemment.

Les cabarets sont appelés « sarés à bilbil ». La femme brasse la bière ou, comme l'on dit souvent « prépare le vin » avec des sorghos, en particulier des sorghos rouges [njigaari], qui donnent les meilleurs moûts.

Aucune autre appellation de bière ne s'est vulgarisée, pas même les mots peuls de [mbal] (emprunté au *giziga*) ou [giya] (emprunté au *hausa* [gíyàa] « toute boisson alcoolisée » – Newman & Newman 1977, p. 44 –).

Toutefois, on peut entendre le mot [valawa] pour désigner la bière brassée avec des écorces de caïlcédrat, et qui est responsable de l'écorçage et de la mort de ces arbres dans la région de Maroua. Le « fourdou », quant à lui, est une sorte de bouillie alcoolisée, consommée chaude durant la saison des pluies.

cf. **cochette, fourdou, mérisse, pipi**

**bilkiijo** : cf. **foulfouldé**

**bilkiire** : cf. **foulfouldé**

**billama**, n. m. : cf. **blama**

**bi-Marva**, n. et adj. invar.

📖 On parle de Guiziga Bi-Marva, ou Guiziga-Nord. Dans cette expression, le mot « bi », à valeur apparente de préfixe, a conduit bien des auteurs à des interprétations erronées. En effet, tantôt il est donné comme la transcription simplifiée du *fulfulde* [bii], « fils de », tantôt pour le *giziga* [bwi], « chef (de) ». Ainsi, quand on parle dans certaine littérature spécialisée (Mohamadou Eldridge, C. Seignobos, J.-F. Vincent) de « Bi-Marva », il s'agit, en fait de [Bwi Marva], c'est-à-dire, soit du premier chef guiziga de Maroua, soit des Guiziga dépendant du chef de Maroua.

**binga**, n. m.

• nom, en français local, de tous les *Hydrocynus* (poissons, Characidae).

cf. **brochet**

**blama**, n. m.

~ **billama** (Barth 1860-1861), **boulama**

< *kanuri* [bólama], « chef de village » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 16).

• chef de village, chez les Kanouri et dans leur zone d'influence.

📖 Cette appellation a cours également chez les Mandara. C'est l'équivalent du *fulfulde* [jawro].

**Blanc**, n. m.

- Européen blanc, Américain blanc.

📖 Le féminin de « Blanc » est « femme blanche ».

On a tenté d'éliminer ce terme de l'usage, en le remplaçant de façon volontariste par « Européen » ou « expatrié » ; mais il a la vie dure. « Blanc » est restrictif et s'applique en priorité aux Français et aux Américains blancs, puis, par extension, aux autres Européens.

*syn.* : *Nassara*

*cf.* **Syrien**

**blé d'hiver**, n. m. : *cf.* **mousskouari**

**blindage**, n. m.

- protection magique très puissante. *Cf.* **blinder**

**blinder**, v.

- conférer une protection magique très puissante, par des procédés occultes.

📖 Il existe une infinité de formules pour « blinder » quelqu'un, contre le poison, le poignard, la flèche, la balle... Un grand nombre font appel aux guis rares de certaines essences arborées, comme *Entada africana* Guill. et Perr. (Mimosaceae), qui est par ailleurs, un arbre porte-chance, *Acacia ataxacantha* DC. (Mimosaceae) et *Euphorbia unispina* N.E.Br. (Euphorbiaceae), ces deux dernières essences composant jadis des lignes défensives autour des villages.

L'effet du « blindage » peut être annihilé par des plantes ou des charmes. Une sauce contenant *Momordica charantia* L. (Cucurbitaceae) fera perdre à quelqu'un ses protections magiques.

« Pendant les premiers jours, le père blinde son enfant afin qu'il puisse prendre le lait maternel sans risque. » (Haman Dawai 1995.)

« Les Ansar (Mahdistes) étaient blindés, les balles des fusils ne pouvaient les atteindre. »

**bloc**, n. m.

- subdivision de rizière. *Cf.* **casier**

**boa**, n. m.

- nom du python, en français local, *Python sebae* (Gmelin, 1788) et *P. regius* (Shaw, 1802) (Boidae).

« Plus intéressant est le boa, par le volume de viande qu'il fournit, et par les combats honorables qu'il permet, au moins quand il est réveillé. Car on le surprend généralement endormi, après un repas copieux, et l'on peut en faire ce qu'on veut ; 'il ne comprend rien' tant qu'on n'a pas touché le foie. Alors commence la bataille. » (Lembezat 1952, p. 73.)

**bœuf**, n. m.

- bovin (vache, taureau).

📖 En français standard courant, on appelle « bœuf » le taureau castré. Au Nord-Cameroun, le terme a gardé son sens zoologique technique, et il désigne le genre *Bos*. On parle des « bœufs des Foulbé » (zébus mâles et femelles), du « bœuf kapsiki », du « bœuf du maray », etc.

« Dans le Nord-Cameroun, on dit couramment un troupeau de bœufs pour un rassemblement de zébus où il n'y a parfois qu'un seul mâle. » (Guillard 1965, p. 218.)

cf. **taurin**, **zébu peul**, etc.

**bœuf de case**, n. m.

- taurillon claustré.

📖 Le « bœuf » en question est en fait un taurillon non castré que l'on enferme de six mois à plusieurs années, dans une case surcreusée, percée d'une étroite ouverture où est ménagée une mangeoire. Il s'agit d'un élevage particulier des montagnards Mafa, Mofou, Guemzek, Zoulgo... À l'origine, l'animal emmuré était un taurin, mais il a été progressivement remplacé par des zébus achetés auprès des Peuls. De nos jours, le marché de Gazawa est le grand pourvoyeur de bétail pour les montagnards.

Les taureaux sont abattus lors du « maray », grande fête du « massif », qui a lieu tous les deux, trois ou quatre ans (voir von Graffenried 1984). Il se déroule l'année du sorgho chez les Mafa et les Hidé. L'abattage du taureau et le partage de la viande expriment le renouvellement des alliances et confirment la hiérarchie politico-religieuse des « massifs ». Le « maray » constitue aussi un repère dans le temps.

La graisse, les os et le cartilage de l'animal sacrifié, après avoir été broyés, étaient conditionnés en boulettes pour l'année suivante, qu'on appelait [lum vatas], « année du condiment gras », chez les Mafa.

syn. : *bœuf emmuré*, *bœuf du maray*, *taureau du maray*

**bœuf porteur**, n. m.

- zébu utilisé comme animal de bât.

📖 Les Arabes Shuwa l'utilisent pour se déplacer entre le village et le campement de saison sèche. Le zébu mâle est chargé de l'ossature du lit et des nattes que l'on fixe sur ses flancs. On y ajoute barattes, poteries, pagnes

et autres ustensiles. Les femmes et les enfants en bas âge prennent place au sommet de cet équipage.

Les Peuls qui transhument dans les yaérés en font la même utilisation, tout comme, au sud du lac Tchad, les [ɓiɓɓe Woyla] venus du Niger.

**bois de jet**, n. m.

- massue de bois, destinée à être lancée.

📖 B. Lembezat (1961, p. 93) signale l'existence de cette arme chez les Mousgoum, Massa et Toupouri. En fait, elle existe chez presque toutes les ethnies de la région. Chez les Guiziga, elle a la forme d'un marteau. C'est l'arme des jeunes gens, et celle des chasses collectives avec chiens.

**bois sacré**, n. m.

- bosquet où se déroulent les sacrifices à la terre.

📖 On aurait préservé en ces lieux la végétation naturelle d'origine, lors du défrichage primordial. Cependant, la végétation qu'on y trouve, quand elle n'est pas recouverte par un buissonnement d'*Acacia ataxacantha* DC. (Mimosaceae) (chez les Guiziga), y est souvent très secondarisée pour ne pas dire anthropisée : *Balanites aegyptiaca* (L.) Del. (Zygophyllaceae), *Celtis integrifolia* Lam. (Ulmaceae), *Ficus spp.* (Moraceae), chez les Toupouri, Wina et Massa.

L'endroit sert d'autel pour sacrifier à la terre ; c'est là qu'officie le chef de terre et qu'il est parfois inhumé. Le bois sacré constitue souvent une étape au cours du rituel de nomination des chefs.

**boisson**, n. m.

- boisson alcoolisée, de toute nature.

📖 N'a jamais le sens de « breuvage ».

**bokolo**, n. et adj. invar. : cf. zébu « bokolo »

**bombardier**, n. m.

- tout insecte coléoptère dont le contact avec l'épiderme provoque une brûlure ; désigne en particulier la cantharide (Cantharidae).

📖 Cet insecte n'a rien à voir avec celui que les entomologistes appellent couramment « bombardier », qui appartient au genre *Brachynus* (Carabidae).

**Bombax costatum**, n. scient. : cf. brèdes, kapokier

**bon-pour**, n. m. ; pl. **bons-pour**

~ **bon**

- prêt, crédit, d'un montant peu élevé.

📖 L'expression, courante dans le Nord-Cameroun, peut parfois recouvrir des transactions de type traditionnel. On dit aussi, plus simplement, un « bon ».

**bonnet phrygien**, n. m.

• bonnet peul, conique et long, dont la pointe retombe sur le côté, appelé [ɲaraare] en *fulfulde*. Litt. « (bonnet) des ɲara ». (Voir Noye 1989, p. 268.)

📖 Ce bonnet a été peu à peu délaissé par les Peuls, alors que les « païens » se l'approprièrent.

« A partir du gabak, ils taillent des chemises, des shorts ou une espèce de bonnet phrygien, très répandu dans le monde africain (manière de bonnet de nuit à longue pointe repliée sur le sommet du crâne). Peut-être protège-t-il du soleil et des esprits ? En réalité, il sert surtout de portefeuille au fond duquel on entasse les billets, la peau du crâne étant le meilleur antivol. » (Benoist 1957, p. 91.)

Ce sont les montagnards des monts Mandara centraux et méridionaux (Kapsiki, Daba, Fali), mais aussi les Guidar et les Moundan qui l'ont gardé le plus longtemps, jusque dans les années 1970. En 1999, seuls quelques vieux le portent encore. Il revient toutefois comme marque de revendication identitaire chez certains intellectuels à Maroua et en pays moundan.

**boomerang**, n. m.

< transcription anglaise d'un mot d'une langue aborigène d'Australie, « arme de jet en bois, qui revient au point d'où on l'a lancée, si elle manque sa cible ».

• couteau de jet métallique.

« Leurs lances l'effleuraient, et les boomerangs tournaient au-dessus de sa tête comme de dangereux oiseaux d'acier. » (Kaufmann 1968, p. 95.)

*cf.* couteau de jet

**Borassus aethiopum**, n. scient. : *cf.* palmier rônier

**bord (au -)**, locution adverbiale

• au bord de l'eau (fleuve, lac, marigot).

**Borno, Bornou**, n. m. : *cf.* kanouri

**bornouan, ouane**, adj. ou n.

~ **bornouen, ouenne** (Denham, Clapperton & Oudney 1826, de Lanoye 1858), **bornuan, uane** (Hagenbucher-Sacripanti 1977.)

📖 Certains auteurs (voir par exemple Beauvilain 1983, Njeuma 1989), sans aucune raison, n'accordent pas cet adjectif en nombre au masculin, écrivant



donc : « les Bornouan ». C'est pourtant un mot parfaitement intégré au lexique français.

« [Les femmes] des Bornouens semblent mieux douées que leurs maris ; leurs formes sont moins rudes et leurs traits plus délicats ; quelques-unes même pourraient passer pour jolies, n'importe en quel lieu ; à les voir filant du coton sur le seuil de leurs cases, ou en tisser en plein air une étoffe de six pouces de largeur, dont deux ou trois lés forment tout leur vêtement ; à contempler leur abondante chevelure tombant tout autour de leur nuque en mille petites tresses *tire-bouchonnées*, on se prend involontairement à penser aux classiques filles du Nil, tant de fois représentées sur les monuments de l'antique Égypte. » (De Lanoye 1858, p. 176.)

*cf.* **kanouri**

**bororo**, n. et adj., variables ou non, ~ **bororo** : *cf.* **mbororo**, **mouton**  
« **bororo** »

**bosquet sacré**, n. m. : *cf.* **bois sacré**

**boubou**, n. m.

< *wolof* [mbubb], « boubou, vêtement ample de toile » (Fal *et alii* 1990, p. 140).

• tunique d'homme.

📖 Le terme, relativement imprécis, désigne toutes sortes de tuniques, plus ou moins longues, portées par les hommes.

**Boubou**, n. propre

< mandingue [búbu], « Patas apprivoisé » en langage enfantin (Vydrine 1999, p. 202).

• nom propre donné à un singe apprivoisé.

« Je fis meilleur ménage avec un petit singe pleureur, que j'appelai 'boubou', suivant l'usage du pays... » (Abou-Digu'en [1929], p. 80.)

**boudouma**, adj. ou n., variables ou non.

~ **biddiomah** (J. Verne 1863), **biddomah** (Denham, Clapperton & Oudney 1826, de Lanoye 1858), **buduma**

< *kanuri-kanambu* [budu-ma] ; habituellement, on met ce nom en relation avec [búdu], donné par S. Kœlle (1854) pour « herbe », et par Le Rouvreur (1962, p. 220) pour « hautes herbes » ; les Boudouma seraient ainsi « les gens des hautes herbes ». Seidensticker (1997, p. 8) donne pour [budu] le sens de « herbe séchée » (dried grass), qui serait à l'origine du nom des Buduma. Pour nous, le lien entre les Buduma et le foin n'apparaît pas tout à

fait convaincant. Pourquoi parler d'herbe sèche dans un contexte d'îles flottantes ?

📖 Peuple de langue tchadique, habitant les îles du lac Tchad, célèbre pour ses pirogues en papyrus. De leur vrai nom, ils s'appellent [yedəna], qui a été francisé sous la forme « yedina » ou « yedena ». Voir Tilho 1910-1911 ; Bouquet 1990.

« [Les voyageurs] pouvaient compter les îles nombreuses du lac, habitées par les Biddiomahs, pirates sanguinaires très redoutés, et dont le voisinage est aussi craint que celui des Touareg du Sahara. » (Verne 1863, ch. XXXII.)

Pirogues Boudouma (lac Tchad). « Les indigènes, liant des joncs en faisceaux, forment une sorte de cigare, long de 6 à 10 mètres et large de 0 m. 50 à 1 mètre, dont ils tiennent la pointe relevée à l'aide d'un piquet. Par l'adjonction de nouveaux faisceaux plus petits, ils donnent à ce cigare, à la pointe recourbée, une section semi-circulaire : c'est là le corps de la pirogue, avec sa quille. » (Lacoin 1903, cité par Bruel 1918, p. 239.)

*syn.* : *yedina*

**bougnophilie**, n. f. : *cf.* **bouniophilie**

**boukarou**, n. m.

~ **boucarou**, **boukkarou**

< *fulfulde* [bukkaru], du *hausa* [búkkàa], « hutte temporaire en paille » (Newman & Newman 1977, p. 15).

• case circulaire en dur, à toit de chaume.

📖 Chez les Peuls, le mot désigne une hutte végétale des campements de transhumance ou de chasse. J. Lestringant (1964, p. 312) parle de ces « boukkarous ... huttes à arceaux de branchages où l'on pénètre à quatre pattes ».

Le terme a d'abord été utilisé en français pour désigner la case d'habitation ronde, en terre, à toit de paille. Par la suite, on n'en a plus retenu que le trait « case ronde ».

La fortune de ce mot dans le vocabulaire franco-camerounais est surprenante. Il désigne de nos jours une case circulaire améliorée, à toit de chaume, ou parfois de tôle, à l'usage des « campements » administratifs, des hôtels, voire de particuliers. On a ainsi « les boukarous de la Porte-Mayo, l'école des Boukarous » etc.

**boulahay**, ~ **boulahaï**, n. et adj. invar. : *cf.* **méfélé**

**boulama**, n. m. : *cf.* **blama**

**boule**, n. f.

- farine de céréales ou de manioc cuite à l'eau.

📖 Mils et sorghos sont normalement cuits en « boules ». La cuisinière verse la farine en pluie dans de l'eau bouillante, et la tourne avec une longue spatule de bois, jusqu'à l'obtention d'une pâte plus ou moins ferme.

Le nom de « boule » vient de la forme hémisphérique que prend cette pâte, lorsqu'on la moule dans unealebasse huilée, et qu'on la sert aux convives, retournée sur un plat. La « boule » est l'élément central du repas ; elle est accompagnée d'une sauce, dans laquelle on trempe des petits morceaux de « boule », préalablement malaxés entre les doigts.

« Chacun trempe dans unealebasse centrale le morceau de boule qu'il tient entre ses doigts, le laisse un peu s'imprégner, le retire et, d'un geste élégant du poignet, brise le filament gluant de la sauce trop épaisse sans en répandre au sol. » (Benoist 1957, p. 139.)

La « boule » peut encore se faire avec de la farine de maïs, de riz, d'éleusine, parfois même en mélange avec de la fécule de manioc. Certaines plantes de disette, comme les sycones de *Ficus* et les bulbes de nénuphar peuvent aussi être apprêtés de cette manière.

Lorsque, en français local, on parle de « la nourriture », on désigne généralement la « boule » sans son accompagnement.

cf. **sauce** ; *syn.* : *couscous, gâteau de mil, millas, pâte de mil*

**bouleau d'Afrique**, n. m.

- *Anogeissus leiocarpus* (DC) Guill. et Perr. (Combretaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 158).

**boundouk**, n. m. : cf. **fusil de traite**

**bouniophilie**, n. f.

~ **bougnophilie**

< dérivé du *wolof* [bu nyuul], « qui est noir » + -phile « ami » (du grec [philos]). Le problème est de savoir avec quel nom sous-entendu cet adjectif [nyuul] est accordé. On peut dire, en *wolof* : [xale bu nyuul], « un enfant noir » ; mais aussi [tânk bu nyuul], « un pied noir », etc.

- **négrophilie**.

📖 Terme du français colonial, entièrement sorti de l'usage. À l'époque, il était nettement réprobateur.

« Il arrivait (au général Largeau) de donner raison au noir contre le blanc, et cela le faisait accuser de 'bouniophilie', ce qui est aux yeux de beaucoup de partisans déterminés de la 'manière forte', le plus grave travers que puisse avoir un colonial. » (Ferrandi 1928, p. 194.)

À la même époque, on traitait de « bounioulisés » les Européens qui vivaient avec des Africaines et avaient adopté certaines mœurs locales.

**bourgou**, n. m.

< *fulfulde* [burgu]. (Cf. Mauny 1952, p. 25.)

• *Echinochloa stagnina* (Retz.) P. Beauv. (Poaceae).

📖 Herbe semi-aquatique, à tige sucrée, abondante autour des mares résiduelles des zones inondables. Les Peuls, dans les « yaérés », introduisent une différenciation subtile, et parlent de [burgu] ou de [burguwol] lorsque *Echinochloa* est sec, et de [gammbarawol] lorsqu'il est encore vert autour des mares en eau. C'est une herbe particulièrement recherchée par le bétail.

syn. : *roseau à miel du Niger* (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 447)

**bourgouri**, n. m. : cf. **berbéré, mil amer**

**bourgoutière**, n. f.

< dérivé de « bourgou ».

• pâturage de bourgou.

📖 Tout pâturage de décrue comprenant *Echinochloa stagnina* (Retz.) P. Beauv. et *Vossia cuspidata* (Roxb.) Griff. (Poaceae) est appelé « bourgoutière ». Le terme a d'abord été employé dans les écrits des vétérinaires. Au départ, il concernait le delta vif du Niger au Mali, et le delta du Sénégal (« bourgoutière » de Keur-Macène). Il apparut tardivement au Tchad et au Nord-Cameroun, en particulier au sujet des « yaérés ».

cf. **bourgou**

**bourma**, n. f.

< arabe tchadien [burma], pl. [burām], « jarre » (Jullien de Pommerol 1999, p. 284).

• poterie en terre cuite.

📖 C'est un terme aussi imprécis que celui de « canari », pour désigner une poterie. L'usage que l'on en fait dans la littérature tendrait à faire de la « bourma », une grosse jarre et du « canari », un récipient plus petit. En fait, ces termes sont souvent employés indistinctement l'un pour l'autre.

Pour E. Conte et F. Hagenbucher-Sacripanti (1977, p. 304), les « bourmas » sont des « poteries sphériques destinées à contenir l'eau » ; remplies de terre et renversées, trois d'entre elles peuvent composer un foyer.

Pour d'autres auteurs, les « bourmas » sont des jarres-greniers, réserves de céréales, que l'on peut empiler les unes sur les autres.

Pour A. Le Rouvreur (1962, p. 173), « La bourma, c'est une marmite de terre cuite que l'on posera sur le foyer. »

« La bourma de l'ancêtre » chez les Mouktélé (Juillerat 1971, p. 86.) est une « cruche à bière » sacrificielle : « Une à deux fois par an, cette bourma est ... l'objet de libations effectuées par le fils du mort. » (*Ibid.*)

Pour J. Vossart (1971, p. 206), « Les bourmas sont des jarres pour le transport de l'eau et pour son stockage. »

*cf.* **canari**

**bourtol**, n. m.

< *fulfulde* [burtol], pl. [burti], « piste à bétail ».

- piste à bétail ; piste de transhumance.

📖 Généralement encadré de haies vives, le « bourtol » sert à canaliser le bétail entre les agglomérations et les champs. « Bourtol » peut aussi être synonyme de « draille », piste de transhumance.

Le quartier « Bourta » de Domayo, à Maroua, est situé à l'emplacement du départ de l'ancien grand « bourtol » qui partait vers le Sud.

Le terme de « mourhal » ou « moukhal », courant au Tchad pour signifier « couloir de transhumance, piste de nomadisation », n'est pas connu au Cameroun, même dans les aires d'éleveurs arabes shuwa, qui eux, parlent de [turbo].

**bouwal**, n. et adj. invar. : *cf.* **gadala**

**boy**, n. m.

< anglais « garçon ». (Voir Mauny 1952, p. 25.)

- domestique ou employé subalterne.

📖 La période coloniale fit grand usage de ce type de salarié.

Voici les salaires qui étaient versés à Maroua, en 1958, aux différentes catégories de « boys » :

cuisinier : 3 500 F par mois

boy-cuisinier : 3 000 F par mois

boy-washman ou lavadère : 2 500 F par mois

boy-marmiton, ou marmiton : 2 200 F par mois.

Les transporteurs avaient leur « boy-cale », préposé à la cale, qu'il devait prestement glisser sous la roue du camion dont les freins étaient souvent défaillants.

*cf.* aussi **boy-coton**, **motor-boy**

**boy-arachide**, n. m.

- sorte de moniteur agricole employé par la Société africaine de Prévoyance (SAP), qui distribuait les semences d'arachide et contrôlait les surfaces ensemençées dans les villages soumis à la culture arachidière.

📖 Voici ce que l'on peut lire dans une lettre de J. Mazarguil, chef de Subdivision de Kaélé, au chef de Région du Diamaré (5 juillet 1954) :

« Le personnel africain a ... été décevant à plus d'un titre ... Je ne parle évidemment pas de la horde des 'boys-coton' et des 'boys-arachide' »

dont le rôle est cependant capital puisque ce sont eux qui pénètrent vraiment le pays, restent en contact avec les cultivateurs et sont en définitive les agents de base de l'encadrement agricole. Mal payés et partant mal recrutés, leur rendement est détestable. Ils multiplient les exactions, les absences au travail, les faux renseignements. La CDFT et la SAP les licencient fréquemment, mais il n'a pas été possible jusqu'à présent, sauf rare exception, de trouver du personnel satisfaisant. »

**boy-cale**, n. m. : *cf.* **boy**

**boy-coton**, n. m.

• agent mandaté auprès des paysans par une société cotonnière.

📖 Les entreprises cotonnières au Tchad et au Cameroun eurent leurs « boy-coton », qui deviendront plus tard les « moniteurs » de la COTONTCHAD ou de la SODECOTON. Ils veillaient au respect de la délimitation de la sole cotonnière, de l'établissement des « cordes », et enfin, à ce que l'itinéraire cultural et les consignes de la CFDT (Cameroun) soient suivies. L'expression « boy-coton » apparaît sous la plume de B. Lembezat (1961), J. Cabot (1965, p. 23), de J. Lestringant (1962), etc.

« ... Le 'boy-coton' [a] tendance à fixer l'emplacement des 'cordes' en fonction de données agronomiques, voire géométriques ..., sans souci des décisions du chef de terre, ou des appropriations familiales admises. » (Lembezat 1961, pp. 78-79.)

**boy-cuisinier**, n. m. : *cf.* **boy**

**boy-marmiton**, n. m. : *cf.* **boy**

**boy-washman**, n. m. : *cf.* **boy**

**brasero mûrisseur de mil**, n. m.

📖 Lembezat 1961, p. 89.

*cf.* **mûrissoir**

**brèdes**, n. f. pl.

• feuilles fraîches ou sèches, qui entrent dans la préparation des sauces.

📖 Le nom créole de « légumes-feuilles », tombé en désuétude, revient dans la littérature ces dernières années pour désigner ce que les spécialistes préfèrent appeler des brèdes. Les brèdes font partie des légumes traditionnels, ou légumes indigènes.

Les principales brèdes employées en cuisine sont les jeunes feuilles de baobab, de *Balanites aegyptiaca* (L.) Del. (Zygophyllaceae), de *Celtis integrifolia* Lam. (Ulmaceae), de *Moringa oleifera* Lam. (Moringaceae), de *Vernonia*

*amygdalina* Del. (Compositae), de *Momordica charantia* L. (Cucurbitaceae), mais aussi les feuilles de *Tribulus terrestris* L. (Zygophyllaceae), *Cleome gynandra* L. (Capparidaceae), *Corchorus spp.* (Tiliaceae). Même les fleurs de *Bombax costatum* Pellegr. et Vuillet (Bombacaceae) entrent dans cette catégorie.

*syn.* : légumes-feuilles, feuilles légumières

*cf.* légumes indigènes, sauce

**brique d'adobe**, n. f. : *cf.* adobe

**brochet**, n. m.

• nom en français local de *Hepsetus odoe* (Bl. 1794) (poisson, Hepsetidae) et, plus couramment, de tous les *Hydrocynus* (Characidae).

*cf.* binga

**brosse à dents**, n. f..

• bâtonnet, souvent en bois de *Salvadora persica* L. (Salvadoraceae), avec lequel on se brosse les dents.

📖 Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 319.

**buduma**, n. et adj. variables ou non. : *cf.* boudouma

**bukkaaru** : *cf.* boukarou

**bunnugaaru** : *cf.* fusil de traite

**bureau**, n. m.

• (1) sous-préfecture ; (2) bureau.

**burgu** : *cf.* berbéré ; bourgou, bourgoutière

**burguuri** : *cf.* berbéré, mil amer

**burtol** : *cf.* bourtol

**busaw** : *cf.* griot

**butte sao**, n. f.

• tell, ou butte anthropique, attribué aux Sao.

📖 Tout tertre anthropisé rencontré au nord de la latitude de Waza est baptisé « butte sao ». Cela va de tells impressionnants, comme dans la région de Makari, à de simples amas de tessons, vestiges d'une butte plus

importante, détruite par l'érosion. De ces sites sont exhumés les célèbres figurines sao, ainsi qu'une infinité d'autres objets de terre cuite : poids de filets, fusaïoles, labrets, bolas, jouets, etc.

**buwal**, n. de langue

- langue des Gadala, de la famille tchadique.

**bwiŷ Marva** : cf. **bi-Marva**

## C

**caca** [se prononce 'tchatcha'] : cf. **cauri**

**café**, n. m.

- (1) café ; (2) pois d'Angole (*syn.* : **ambrevade**).

📖 À la fin des années 1930, on présentait le pois d'Angole (*Cajanus cajan* (L.) Millsp. (Fabaceae) comme une plante de couverture, et les services de l'Agriculture qui se mettaient alors en place, cherchaient déjà à le diffuser. Dans le rapport annuel sur la région agricole du Nord-Cameroun (1946), A. Vaillant parle de cette légumineuse : « Elle peut être ensemencée sur les terres laissées en jachère, après labour et hersage au début de la saison des pluies. Elle recouvre rapidement le sol et constitue un fourrage de famine en pleine saison sèche. » Le pois d'Angole fait partie du fonds de commerce des organismes de développement ; il était encore en promotion en 1999. Les cultivateurs (plutôt ceux de la Bénoué) l'adoptent parfois pour le semer en limites de champs. Ils torrèfient ses graines pour en faire un ersatz de café, ce qui explique que « café » désigne, au Nord-Cameroun, le pois d'Angole.

**café indigène**, n. m. : cf. **kinkéliba**

**café nègre**, n. m. : cf. **kinkéliba**

**caïlcédrat**, n. m.

~ **caïlcédra**, **caïlcédrat**, **cailcedrat**

< *wolof* [xay] « *Khaya senegalensis* » (Fal *et alii* 1990, p. 252) + français « cédrat ».

- *Khaya senegalensis* (Desr.) A.Juss. (Meliaceae).

📖 Le mot a d'abord été orthographié « cail-cédrat ». On tire des graines de cet arbre une huile cosmétique et surtout médicinale. Ses écorces, très



toxiques, outre leur usage médicinal, servent à donner de l'amertume à la bière.

« L'arbre le plus remarquable [à Maroua] a été le caïlcédrat, majestueux acajou du Sénégal. Mais, du fait de l'incurie des services de conservation de la nature face à l'écorçage dont ils sont victimes, les caïlcédrats sont en train de mourir de leurs blessures. On voit un peu partout ces géants foudroyés attendant la hache qui les transformera en vulgaire bois à brûler. » (Tourneux & Iyébi-Mandjek 1994, p. 7.)

En fait, ces arbres de Maroua auraient dû être remplacés depuis longtemps, car ils étaient condamnés par leur vieillissement. L'actuel Délégué du Gouvernement a pris les choses en main et replanté des essences différentes (comme des flamboyants et des neems).

*syn.* : **acajou du Sénégal**

*cf.* **huile vestimentaire**

**cailloux (consulter, faire, interroger les -)** : *cf.* **interroger les cailloux**

**caïman**, n. m.

- nom du crocodile, en français local, (*Crocodilus niloticus*).

**Cajanus indicus**, n. scient. : *cf.* **café**

**calebasse de bois**, n. f.

< espagnol [calabaza] (*Le Nouveau Petit Robert* 1993, p. 288).

- bol en bois, de taille variable, parfois muni de pieds.

📖 La « calebasse de bois » est une jatte en bois de forme hémisphérique, taillée dans la masse d'un tronc de *Sclerocarya birrea* (A.Rich.) Hochst. (Anacardiaceae), le plus souvent. On l'appelle [le'al] en *fulfulde*, et [kwatama] en *mofu-Gudur* (Barreteau 1988, vol. 2, p. 153). Elle est souvent décorée de ciselures, munie d'anses, et parfois de pieds. Elle pouvait être suspendue aux chevrons des cases. « Boule » et « sauce » étaient servies dans la même « calebasse ». Ces récipients de bois ont été peu à peu remplacés par des « assiettes » en métal émaillé.

*cf.* **assiette**

**calebassier**, n. m.

< français « calebasse ».

- Cucurbitacée qui fournit des contenants (terme générique).

📖 L'arbre appelé « calebassier » en d'autres régions (*Crescentia cujete* L. (Bignoniaceae) n'est pas connu au Nord-Cameroun, si ce n'est exceptionnellement dans un jardin ou l'autre. On appelle donc « calebassiers » toutes

les plantes de la famille des Cucurbitacées qui produisent des fruits utilisables comme contenants.

*Lagenaria vulgaris* donnerait les plus grandes Calebasses, celles qui servent de flotteurs pour les pêcheurs à lignes dormantes à hameçons multiples.

Il existe des régions spécialisées dans la production de ces grands récipients, comme celle de Gombé au Nigeria. Les grandes Calebasses, vidées et préparées, mais non décorées, étaient empilées, chargées et maintenues par des tiges de mil sur les flancs d'ânes. De telles caravanes visitaient les campements d'éleveurs dans les « yaérés » et jusque dans le sud du Tchad.

**Calotropis**, n. scient.

• *Calotropis procera* (Ait.) Ait.f. (Asclepiadaceae), pommier de Sodome.

📖 Le *Calotropis* a intrigué et séduit nombre de voyageurs dont A. Gide, qui en fait la description : « un végétal bizarre, plante devenant arbuste, ... [de] couleur gris vert... » (éd. 1981, p. 221).

Les administrateurs parlent de « champs d'euphorbes » quand ils voient, sur les rives du lac Tchad, de vastes étendues recouvertes de *Calotropis*. Cet arbuste appartient, en fait, à la famille des Asclépiadacées. On l'appelle plaisamment « roustonnier », au vu de ses fruits verts, qui ont la taille d'un très gros citron, suggérant un scrotum.

cf. **roustonnier**

**camaki** [se prononce 'tchamaki'] : cf. **notable**

**campagne**, n. f.

< « campagne agricole ».

• période des cultures.

📖 Ce terme appartient au jargon des agronomes et des organismes de développement agricole. Il ne désigne jamais une zone rurale.

**campement**, n. m.

• (1) établissement provisoire, dressé à l'occasion d'une activité saisonnière (pêche, chasse, transhumance) ; (2) « concession » réservée aux hôtes de passage ; (3) établissement touristique, de catégorie inférieure à l'hôtel.

📖 Le réseau de « campements » (au sens 2) appelés [baariki] en *fulfulde*, permettait aux « commandants » et aux fonctionnaires de trouver un hébergement commode lors de leurs tournées, même en dehors des chefs-lieux de cantons et des lamidats. Les « campements » étaient échelonnés à des étapes de 20 km à pied. Ainsi, en 1947-1948, dans la subdivision de Mora, il y avait 46 « campements » (communication de J. Lestringant, 1993). Le responsable de l'entretien du « campement » était le [jawro baariki].

Un « campement » est généralement composé d'un module de base de deux cases rondes d'assez grand volume, affrontées et reliées entre elles par un auvent [danki] fermé. Pour les grands « campements », ces modules de base sont multipliés. Les constructeurs locaux mettaient parfois dans la décoration une note régionale. Le « campement » était entretenu par des corvées, aussi son état permettait-il de juger de la poigne du chef sur ses gens.

*cf.* **bariki**

**canard-aiguille**, n. m.

- pilet, canard pilet, *Anas (Dafila) acuta* Linné (Anatidae).

📖 « Chez le mâle, la queue, à plumes médianes effilées, est très longue et peut atteindre, en plumage de noces, 200 mm. » (Malbrant 1952, p. 280.)

« Les canards-aiguilles, au corps filiforme, barbotent, font des plongeurs de temps à autre le cul la pointe en l'air, des glissades qui laissent des sillons, et nagent sous l'eau. » (de Burthe d'Annelet 1939, p. 1337.)

**canard armé**, n. m.

- oie de Gambie, *Plectropterus gambensis* Linné (Anatidae).

« Blessée, l'Oie de Gambie cherche parfois à se défendre à l'aide de l'éperon dont son aile est armée, quand le chasseur veut s'emparer d'elle. » (Malbrant 1952, p. 275.)

**canard casqué**, n. m.

- oie caronculée, *Sarkidiornis melanota* (Pennant) (Anatidae).

📖 Le mâle de cet oiseau est doté d'une grosse protubérance (caroncule) à la base du bec, qui lui vaut son qualificatif de « casqué ».

**canard de Maragnan**, n. m. : *cf.* **wili-wili**

**canard siffleur**, n. m. : *cf.* **wili-wili**

**canari**, n. m.

< créole antillais [kannari], venant de [canálli], d'une langue amérindienne (Breton 1665, p. 56). (Voir Mauny 1952, p. 27.)

- poterie en terre cuite.

📖 Le terme s'est propagé à partir de l'Ouest, par le vocabulaire colonial, et aussi par les textes de lecture qui figurent dans le manuel de *Mamadou et Bineta*, bien connu en Afrique francophone.

*cf.* **bourma**, **cruche**

**canne à sucre**, n. f.

- (1) canne à sucre ; (2) sorgho à tige sucrée.

📖 Sous ce nom, on peut aussi bien trouver la véritable canne à sucre, vendue par tronçons au marché, qu'un sorgho saccharifère, qui n'est cultivé que pour sa tige.

*cf. mil à tige sucrée*

**capita**, n. m.

< portugais [capitão], « capitaine », via le *lingala* [kapita], « chef d'équipe ».

- (1) chef des piroguiers ; (2) sous-chef d'unité villageoise.

📖 Dans le sens (2), « capita » est un terme administratif qui a été employé pour désigner des chefs mineurs. Dans les premières monographies de villages des années 1930, que l'on trouve dans les archives des sous-préfectures, on voit figurer la rubrique « sous-chefs ou capitans » après celle des « renseignements sur le chef de village ».

**capitaine**, n. m.

- nom, en français local, de la perche du Nil, *Lates niloticus* (poisson, Centropomidae).

📖 Le capitaine est réputé comme le meilleur poisson des fleuves et lacs de la région.

« ... Devant les cases qui nous ont été préparées sont alignés des plats de beignets, des œufs, des poulets, des moutons et de cet excellent poisson qui porte je ne sais pourquoi le nom de 'capitaine', et qui est le roi des poissons des rivières tropicales. » (Ferrandi 1928, p. 69.)

« ... le 'capitaine' (*lates niloticus*), ou perche du Nil, que les indigènes appellent 'sergent' et même 'caporal', quand il est petit. » (de Burthe d'Annelet 1939, p. 1335.)

Dix ans plus tard, J.-P. Lebeuf (1945, p. 147), croyait pouvoir donner une explication à ces métaphores militaires :

« ... perches du Nil, dites vulgairement 'capitaines' à cause des trois barres qu'elles portent sur le dos. »

Cependant, d'après nos observations et les indications de tous les ichtyologistes consultés, le corps du capitaine est uniformément argenté.

**capitation**, n. f. : *cf. impôt de capitation*

**captif de case**, n. m.

- domestique d'origine serve.

📖 Le « captif de case » appartient à la catégorie des « rimaïbé ».

« Ces serviteurs que l'on appelle des captifs de case sont en fait libérés de la servitude que j'appellerai animale ; elle est devenue volontaire de leur part et familiale de la part du maître qui les a mariés, les nourrit et les comble de cadeau ; ils travaillent pour lui, et peuvent acquérir des biens

personnel ; leurs enfants restent attachés à la même maison et ne peuvent pas plus être vendus que les parents ; c'est un servage domestique. » (Abou-Digu'en [1929], p. 151.)

*cf.* **dimadjo, matchoudo, serviteur**

**Carnac**, n. de lieu, ~ **Carnak** : *cf.* **Karnak**

**carpe**, n. f.

• nom, en français local, de tous les poissons Cichlidae, *Tilapia*, *Oreochromis*, *Sarotherodon* etc.

**carré**, n. m.

• unité de superficie correspondant à un quart d'hectare.

📖 Le « carré » est l'équivalent de la « corde ».

« Selon certains villageois, le cheval travaille plus vite [que d'autres animaux de trait] ; en une seule journée, il peut labourer trois carrés. » (Bernard 1996.)

*cf.* **corde**

**case-autel**, n. f.

• petit édifice réservé au culte des ancêtres, chez les Hina et les Daba « indépendants ».

« Les Hina ont recours à de petites cases-autels qui, suivant les desservants, hommes ou femmes, sont en 'séko' ou en terre. Ces constructions isolées par des tapades, constituent une véritable concession miniaturisée avec une case-vestibule et parfois une sorte de cuisine pour les repas et la bière de fête. » (Seignobos 1982, p. 112.)

**case-entrée**, n. f. : *cf.* **djaoulérou**

**case-grenier**, n. f.

• case dans laquelle sont regroupés les greniers.

📖 Pièce présente dans les architectures de montagne des Mofou, Mafa, Guemzek, chez qui les greniers sont intérieurs ; appelée aussi « case-magasin » ou « salle des greniers » (Boulet 1975, p. 32).

« La case-entrée [mafa], où l'homme passe la nuit, donne sur la chambre de la première femme, avec son silo, suivie de la case-magasin de l'homme, et enfin, de la cuisine. » (Seignobos 1982, p. 38.)

**case-magasin**, n. f. : *cf.* **case-grenier**

**case-obus**, n. f.

• case ancienne des Mousgoum riverains du Logone. Voir *L'Habitat au Cameroun* (1952) et Seignobos (1977).

📖 La « case-obus » des Mousgoum, dont les derniers spécimens ont disparu de la rive camerounaise en 1986-1987, était construite entièrement en argile. Encore s'agissait-il d'unités réduites à la seule cuisine, et limitées à une par concession, dont la construction avait été encouragée par l'administration, au début des années 1980, afin d'attirer les touristes. Les dernières vraies grandes cases mousgoum s'étaient effondrées six à sept ans auparavant.

Au début du siècle, tous les villages mousgoum des deux berges du Logone, de Gamsay au nord, jusqu'à un peu en amont de Katoa, au sud, étaient uniquement composés de « cases-obus ». Les Mousgoum de l'intérieur des terres (Guirvidig, Maga, Kaykay...) n'en avaient pas.

G. Bruel (1905), confondant Massa et Mousgoum (comme le font d'ailleurs les Kotoko), reprend un auteur militaire (le lieutenant Kieffer), qui explique bien la métaphore de l'obus :

« Les Massas, qui habitent au nord des Oualias et que l'on appelle aussi Mousgous, ont des cases tout en terre. Voici la description qu'en fait le lieutenant Kieffer : « Gamsi et le village qui lui fait face apparaissent chacun comme un groupe d'immenses obus posés debout sur leur culot. Des ornements en relief et dispersés en hélice, figurant ainsi de nombreuses ailettes, permettent la comparaison sans aucune exagération.

« Les cases sont entièrement en argile. Les plus hautes peuvent atteindre 8 mètres, les plus basses 3 à 4 mètres. Disposées par groupes circulaires dont chacun indique une famille, elles communiquent entre elles par des voûtes fermées, les deux cases extrêmes seules communiquant avec l'extérieur.

« On y loge tout : famille, chevaux, moutons, bestiaux, basse-cour. Comme ouverture, une sorte de hublot horizontal placé tout au sommet (c'est le logement de fusée de l'obus). Cette ouverture peut se boucher à l'aide d'une grosse sphère de chanvre, manoeuvrée par deux cordes, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur.

« Il y a un art chez les Massa. Dans leurs cases d'une très grande sonorité, on rencontre sur les parois des dessins de couleur blanche, noire ou ocre : chevaux, chiens, cabris. Jusqu'à hauteur d'homme des dessins en relief figurent de véritables lambris. Ces dessins sont peu compliqués. Ils se composent d'un assemblage de lignes droites ou brisées tracées en creux sur l'argile encore pâteuse et ressemblant fort aux dessins que l'on trouve sur les objets dus à l'industrie arabe en Algérie. » » (Bruel 1905, pp. 84-85.)

L'enseigne de vaisseau Delevoye (1906, p. 83), a comparé cette case à « la fameuse tiare de Saïtapharnès ».

A. Gide, qui répète l'erreur de G. Bruel, attribuant cette architecture aux Massa, en a fait la description la plus belle :

« Nul ornement, nulle surcharge. Sa pure ligne courbe, qui ne s'interrompt point de la base au faite, est comme mathématiquement ou fatalement obtenue ; on y suppose intuitivement la résistance exacte de la matière ... À l'extérieur, quantité de cannelures régulières, où le pied puisse trouver appui, donnent accent et vie à ces formes géométriques ; elles permettent d'atteindre le sommet de la case, souvent haut de sept à huit mètres ... À l'intérieur ... les murs sont lisses, lustrés, vernissés ... Dans un demi-jour de tombe étrusque, la famille vit là, durant les plus chaudes heures du jour ; la nuit, le bétail vient la rejoindre : bœufs, chèvres et poules ; chaque bête a son coin réservé, et tout reste à sa place, tout est propre, exact, ordonné. » (éd. 1981, pp. 274 - 277.)

À l'époque actuelle, plusieurs reconstitutions de cases-obus ont été réalisées ; à Pouss en 1984, par la SEMRY ; à Mourla en 1989, pour les besoins d'un film (« De feuilles et de terre », La Sept-Arte-ACCT-UNESCO) ; à Pouss, en 1994-1995 par l'USAID. Le plus bel ensemble a été construit à Mourla en 1996-1997, par l'ONG « Patrimoine sans frontières ».

**case-vestibule**, n. f. : *cf.* **djaoulérou**

**casier**, n. m.

- espace quadrillé.

📖 (1) Il peut s'agir de « casiers de colonisation » ou de « périmètres de colonisation », ouverts pour « encadrer » des montagnards descendus en plaine dans la foulée de l'Indépendance, comme à Mokyo et Aïssa Hardé ; ce furent des échecs (Boutrais 1971) .

Guillard & Wertheimer (1964) en donnent la définition suivante :

« Zone peu habitée et peu exploitée où l'on installe des montagnards et leurs cultures selon un plan préétabli ».

(2) Cela peut également renvoyer à des « casiers rizicoles ». Les premiers à être installés furent ceux du SEMRY (1954). Le « casier » correspond à un niveau de structuration d'un périmètre rizicole de la SEMRY. Le « périmètre » est divisé en « casiers », le « casier » en « blocs », le « bloc » en « quartiers hydrauliques » et le « quartier hydraulique » en « piquets ».

**casiki** [se prononce 'tchaski'] : *cf.* **Acacia albida**

**casque bleu**, n. m. : *cf.* **Fidei Donum**

**casse-goudron**, n. m. pl.

- chaussures de femmes à talons pointus.

**Cassia obtusifolia**, n. scient. : *cf.* **légumes indigènes**

**Cassia occidentalis**, n. scient. : cf. **kinkéliba**

**Cassia siamea**, n. scient. : cf. **neem**

**caste**, n. f.

- clan spécialisé (dans la forge, par exemple).

« En fait, je ne crois pas que l'on puisse parler de caste de forgeron dans le nord Cameroun sans donner au mot caste un sens inhabituel, car les forgerons appartiennent à des groupes humains, parfois endogames, mais qui sont en réalité des clans spécialisés... » (Frélich 1968, p. 80.)

cf. **clan**

**cauri**, n. m.

~ **caurie**, **kuri**

< *hindi* [kauṛī]. (Cf. Mauny 1952 p. 29.)

- *Cypraea moneta* ou *Cypraea caurica* (Cypraeidae), dit « coquillage monnaie » ou « coquillage de Manille » par allusion à sa provenance.

📖 Il existait en fait deux sortes de cauris, celui des Maldives (800 cauris = 1 kg) et celui de Zanzibar, plus gros (500 cauris = 1 kg). Les cauris étaient des monnaies malaisément transportables (20 000 constituaient un maximum par porteur). H. Barth (1965 III, p. 163) en avait déjà fait la remarque. Au problème du poids s'ajoutait celui du comptage. À Yola, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un esclave valait 100 000 cauris (Monteil C. 1895, p. 252). Les marchandises de valeur ne pouvaient être payées en cauris. C'était plutôt un système d'évaluation permettant d'opérer des trocs entre produits de même prix. Le cauri était également pénalisé par le fait qu'il n'avait pas de multiples (Shimada 1992, p. 404).

Les cauris, [jeke] ou [ceede] en *fulfulde*, n'avaient toujours pas cours à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Baguirmi ni au Wadday. Ils furent introduits tardivement dans le Nord-Cameroun, en provenance du Sokkoto. Ils étaient comptabilisés en *ratal* (soit 8 x 4 cauris). Ils ne présentaient qu'un intérêt relatif par rapport aux monnaies de « gabak », bandes de coton mesurées à la coudée, qui donnaient toute satisfaction. Le mot peul [ceede] désigne de nos jours l'argent.

Les rapports entre les cauris et l'argent furent complexes, mais, quoi qu'il en soit, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la monnaie de cauris avait presque perdu sa capacité de circulation, en raison d'une inflation constante. Au début des années 1930, les commerçants de Maroua partaient vendre des bandes de cotonnade au Borno, où ils achetaient des cauris qu'ils allaient écouler chez les païens au sud de Maroua et jusqu'au Tchad. Ces cauris étaient alors vendus comme objets de décoration, au même titre que les perles. Certains groupes, comme les Guidar et les Moundan, en firent grand usage jusqu'à la



fin des années 1960. Les danseurs guidar de Lam, par exemple, étaient couverts de cauris montés sur des lanières de cuir passées autour de la tête, descendant du front et se croisant au niveau du nez vers les oreilles, en baudriers et en ceintures...

Les cauris, de nos jours, servent à un jeu de hasard, appelé [caca] en *fulfulde* (d'un mot *hausa* [cáacà] – Newman & Newman 1977, p. 18 – qui désigne tout jeu d'argent), nécessitant l'usage de quatre coquillages, et les femmes, avec cinq ou sept, se livrent à une sorte de divination élémentaire, appelée [laarndugo].

*cf. gabak*

**ceede** [se prononce 'tchéédé'] : *cf. cauri*

**Ceiba pentandra**, n. scient. : *cf. baobab, dawa-dawa, kapokier*

**Celtis integrifolia**, n. scient. : *cf. bois sacré, brèdes, légumes indigènes*

**Cenchrus**, n. scient. : *cf. cram-cram*

**Centre-massifs**, n. m.

• plateau intérieur, en arrière du bourrelet externe des monts Mandara, qui domine la plaine du Diamaré.

📖 On parle du « plateau du Centre-massifs », de la « route du Centre massifs », ou encore de la « route Centre-massifs ». Cette route, qui traverse le plateau en question, fut ouverte par l'administrateur J. Lestringant, de février à mai 1948. Elle fut créée « pour les liaisons à caractère politique ». Elle va du « col de Méri » à Mora, désenclavant les massifs guemzek, zoulgo, minéo et mouktélé. C'est aujourd'hui une route touristique, surtout dans sa partie Oudjila-piémont.

L'administrateur Loyzance, qui précéda J. Lestringant, fit tracer et empierrer à la main, dans les premiers mois de 1946, la « route des bords massifs », dite « route permanente ». Abandonnée en 1978-1979 lors de l'ouverture de la route goudronnée Maroua-Mora, il n'en subsiste que quelques tronçons.

**Ceratotherca sesamoides**, n. scient. : *cf. légumes indigènes*

**cercle**, n. m.

• (1) ancêtre de la circonscription administrative ; (2) club de détente pour les coloniaux.

📖 Le terme (sens 1) fut employé par les administrateurs militaires pour cerner une réalité administrative de commandement territorial encore flou.

Après la chute de Râbah, en 1900, les Français administrent le Borno et le pays kotoko en attendant l'arrivée des Anglais et des Allemands (1902). « Comme nous espérons que tout le territoire situé à l'est du bras de Makari nous reviendrait, un cercle fut créé à Goulfeï, Schaoué, Makari, Oulki, Afadé. » (Lemoigne 1918, p. 58.)

Au Tchad, on délimita ainsi des « cercles », comme celui du Moyen-Logone, de Melfi, de Moïto... Le « cercle » précéda la circonscription.

Au Cameroun, le « cercle » a été plutôt le lieu de détente pour les coloniaux (sens 2) ; il était situé en plein centre des villes de Garoua et de Maroua (à Maroua, il se trouvait à l'actuel emplacement du Palais de Justice). Là se déroulaient des fêtes appelées « dégagements ». Ils devaient, par la suite, être déplacés du centre de la ville pour des emplacements plus discrets. L'appellation de « cercle » cède actuellement le pas à celle de « club ».

**cercle de caution solidaire**, n. m.

- groupe de « planteurs » de la SODECOTON, qui se cooptent pour gérer ensemble les achats d'intrants.

**cerise**, n. f.

- fruit de *Ximenia americana* L. (Olacaceae).

📖 Le terme s'entend parfois pour désigner les fruits ronds, orange-rouge, à noyau, de *Ximenia americana*. Quelques missions des monts Mandara en font des confitures.

**chadouf**, n. m.

< arabe égyptien [šādūf] ; connu en arabe tchadien (Jullien de Pommerol 1999, p. 294).

- puits à balancier.

« On arrose à l'aide de la puisette à balancier qui n'est rien d'autre que le chadouf du fellah égyptien ; l'eau coule le long de petits fossés jusqu'à atteindre les « planches » en creux de chacune un mètre carré environ de surface ; cette technique suppose en principe la collaboration de deux personnes : un adulte qui actionne le chadouf, un enfant qui ouvre et ferme l'accès de l'eau aux planches. » (Le Rouvreur 1962, p. 96.)

Cette description se rapportant au Tchad peut parfaitement s'appliquer à la province de l'Extrême-Nord du Cameroun.

A. Gide a parlé de l'utilisation du chadouf sur les bords du Logone :

« Rien de plus primitif et de plus ingénieux que cette élémentaire machine d'une élégance virgilienne... » (éd. 1981, p. 263).

Toutefois, il l'appelle « noria ». L'erreur se retrouve également dans certains rapports d'administrateurs.

Le chadouf, [kiikorwal] en *fulfulde*, serait apparu au début du siècle seulement à Maroua (quartiers de Domayo et de Ziling). Certains citent le Bornouan Mal Madi, qui l'aurait vulgarisé sous Lamido Koyranga, vers 1908. Le bois qui tient le balancier est appelé [wamnde] « âne », et le balancier, [puccu] « cheval ». On se contentait auparavant d'une exhaure manuelle plus directe. Depuis les années 1980, le chadouf est concurrencé par les motopompes commercialisées au Nigeria.

**champ de case**, n. m.

- champ situé à proximité de l'habitation.

📖 Le champ de case bénéficie généralement d'une fumure et d'un entretien supérieurs à ceux que reçoivent les champs proprement dits.

**champ de pente**, n. m.

- champ établi sur les pentes d'un « massif ».

« Les champs de pente sont aménagés en terrasses extrêmement bien construites, absolument comparables à celles des pays méditerranéens. » (Frœlich 1968, p. 141.)

**chantier**, n. m.

- petit restaurant populaire.

📖 Le « chantier » est une gargote où l'on consomme principalement des brochettes et du poisson grillé, accompagnés de bananes plantains ou de pommes de terre frites. Ce genre d'établissement a été ouvert à la fin des années 1970 par des femmes bamiléké et bassa venues du sud du pays. Depuis 1990, elles sont fortement concurrencées par des Tchadiennes.

« À l'extrémité ouest du boulevard du Renouveau [à Maroua] et dans les environs, sont regroupés de nombreux petits établissements, installés à même les bords de la chaussée, où l'on vend bœuf, mouton et poulet grillés, carpes tilapies et perches du Nil, bâtons de manioc et plantains du Sud, mets de graines de courge cuits à l'étouffée dans leurs emballages de feuilles... » (Tourneux & Iyébi-Mandjek 1994, p. 7.)

*cf.* circuit

**chanvre de Guinée**, n. m. : *cf.* dah

**chapeau massa**, n. m.

- chapeau conique à larges bords.

📖 Il est aujourd'hui porté surtout par les Massa, mais il est d'origine peule [mbuuloore]. Lembezat (1952) le désigne de l'antique nom de « pétase » ; voir, par exemple, p. 70.

**charganié**, n. m.

~ **serganié**

< arabe tchadien [šarganiye], « sekko » (Jullien de Pommerol 1999, p. 313). Cet auteur met le mot en relation avec la racine [\*šrq] « est, soleil levant » (Wehr 1979, p. 546). A. Roth-Laly (1969-1972, p. 249) cite les formes [šarganīya, šerganiyé, šerkānīya, širganīye], avec comme glose, entre autres : « matting used for sun-shelters ». Le rapport avec le soleil semble donc bien établi.

Le dictionnaire sango met sur une tout autre piste (Bouquiaux 1978, p. 295). Dans cette langue, on trouve les deux variantes suivantes : [sanagani, saragalé] qui désignent à la fois la graminée, la clôture faite avec cette graminée, et la concession délimitée par la clôture. Ces deux appellations sont données pour venir du français, respectivement « Sénégal » et « Sénégalais ». Ce sont des islamisés (« Sénégalais ») qui auraient introduit la technique du sekko en Centrafrique. Si cette étymologie était la bonne, on retrouverait le mot ailleurs en Afrique – plus à l’Ouest –, ce qui n’est pas le cas ; en outre, les islamisés, en Centrafrique, pour des raisons historiques, sont plutôt les conquérants rahbistes venus du Soudan, et parlant arabe.

- panneau de vannerie en tiges de Graminées.

« (Maroua) contient beaucoup de cases rondes en paille, groupées par dix ou douze dans des enclos faits de serganiés, occupées chacune par une famille... » (Abou-Digu'en [1929], p. 57.)

*cf.* **sekko**

**charlatan**, n. m. : *cf.* **marabout**, **maraboutisme**

**charognard (grand -)**, n. m.

< français « charogne ».

- nom en français local du Gyps de Rüppel, *Gyps ruepellii* (Brehm) (Accipitridae).

📖 Vautour de grande taille, que l’on peut trouver en brousse, affairé sur une charogne.

**charognard (petit -)**, n. m.

< français « charogne ».

- nom en français local du Percnoptère brun, *Neophron monachus* (Temminck) (Accipitridae).

📖 Petit vautour qui fréquente les abattoirs et les tas d’ordures.

« À quelque distance, un vol de vautours charognards inscrit dans l’azur une sinistre spirale, au-dessus de l’abattoir. » (Tourneux & Iyébi-Mandjek 1994, p. 6.)

**charrue-taxi**, n. f.

- attelage complet de labour, en location.

📖 Le paysan qui fait « charrue-taxi » effectue des labours à façon pour un tiers. Il se loue avec son attelage pour labourer des parcelles à la demande. L'unité de tâche est la demi-corde, soit un quart d'hectare.

**château**, n. m.

- habitation du prince, bâtie sur un pointement escarpé, chez les Mofou-Nord, ou Mofou-Diamaré.

« ... Seul le château est doté d'un accès détourné car seul le prince doit susciter le respect auprès du reste des montagnards. » (Vincent 1991, p. 25.)

**chat-tigre**, n. m.

- désigne probablement la genette, *Genetta genetta* (Linné, 1758) (Viverrinae) (Vossart 1953, p. 42).

**chef**, n. m.

- détenteur de l'autorité politique traditionnelle.

📖 Dans le Nord-Cameroun, le statut des chefs a largement fluctué. La volonté d'en faire des rouages administratifs à part entière, voire de similitudinaires, se heurte à l'essence même de leur pouvoir, tel qu'ils l'ont hérité du passé. L'administration, depuis l'époque coloniale, oscille entre leur confier plus de pouvoir, ou leur en retirer. On essaya, à certaines époques, de les salarier ; mais, la faiblesse de leur rétribution fit que l'on parla de « chefs marmite », et qu'on dut leur permettre de lever à nouveau les « taxes traditionnelles », comme la « zakkat ». Lors des périodes où l'on revint sur ces « impôts traditionnels », on assista parfois à des « grèves de chefs », auxquelles succédèrent des époques laxistes, pendant lesquelles l'administration fermait les yeux sur les « ristournes des impôts » et sur les différentes formes de « zakkat ».

L'arrêté n° 244 du 4 février 1933 fixe ainsi le statut des « chefs indigènes » : chefs supérieurs, chefs de groupement ou de canton, et chefs de village.

L'administration coloniale tient compte des systèmes successoraux traditionnels et entérine le plus souvent les nominations. En ce qui concerne le « lamido », chef supérieur, l'homologation se faisait par décision du Haut Commissaire de la République française au Cameroun, sur proposition du chef de circonscription. Les chefs étaient notés annuellement et pouvaient être destitués par les mêmes instances qui les avaient nommés. Collecteurs d'impôts, présidents des tribunaux coutumiers et agents de recensement, ce sont les auxiliaires indispensables de l'administration.

Le décret n° 77/245 du 15 juillet 1977, portant sur l'organisation des chefferies traditionnelles, remplace l'arrêté de 1933, sans toutefois apporter de grandes modifications. Il cherche à homogénéiser l'organisation des chefferies traditionnelles sur tout le territoire national. Le texte distingue alors les chefferies des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés. Est du 1<sup>er</sup> degré, toute chefferie dont le territoire de compétence couvre celui d'au moins deux chefferies de 2<sup>ème</sup> degré. Les limites territoriales n'excèdent pas, en principe, celles d'un département. Les chefs du 1<sup>er</sup> degré sont nommés par la Présidence de la République, ceux du 2<sup>ème</sup> degré par le ministre de l'administration territoriale, et ceux du 3<sup>ème</sup> degré, par le préfet.

Depuis 1966, les chefs coutumiers ne sont plus, en principe, autorisés à lever des impôts autres que ceux qu'ils reversent à l'Etat. Les chefs reçoivent une allocation fixe établie sur la base de l'importance numérique de leur population.

Toutefois, certaines taxes locales, ou l'impôt dit « religieux » comme la « zakkat », ont largement perduré. Le maintien de la « zakkat » dans certains « lamidats » pose encore de sérieux problèmes dans les années 1990.

*cf. ardo, arnado, zakkat*

**chef de canton**, n. m.

• détenteur de l'autorité politique traditionnelle et administrative à l'échelle du canton.

📖 Rouages essentiels de l'administration, les chefs de canton ont été mis en place pendant la période coloniale. Le Cornec (1963, pp. 94-95), citant l'administrateur Delavignette, définit le chef de canton comme « un féodal obligé à des tâches de fonctionnaire », en précisant :

« Nous tolérons un double jeu : en théorie, le chef de canton exécute des ordres administratifs ; en pratique, il revient au système féodal pour les exécuter. De l'impôt il fait un tribut, de la prestation une corvée et de la culture une réquisition. »

Cet « auxiliaire supérieur » n'en est pas moins nommé, noté, et révoqué le cas échéant, comme un fonctionnaire.

Les chefs traditionnels du niveau de « laouanes » durent se couler dans le moule de chef de canton. « Lamidats » et sultanats devinrent alors des supercantons, regroupant sous les ordres des « lamidos » et des sultans, l'équivalent de plusieurs cantons. Ailleurs, chez les non-musulmans, on suscita des chefs de cantons qui, excepté en pays massa et toupouri, alignèrent leurs comportements sur les sultans peuls, et embrassèrent l'islam (cas des chefs de Hina, Mada, Lara, Midjivin, etc.).

Le chef de canton est le représentant de l'administration auprès des populations. Il lève les impôts, supervisait il y a peu encore les cultures de

rente et organisait les corvées pour la réfection des routes ou autres. Il exerce également un pouvoir de justice du premier degré.

J. Guillard (1965, p. 145) décrit ainsi les chefs de canton toupouri :

« N'hésitant pas à prélever des taxes personnelles, à détourner à son profit des recettes dues aux paysans, à exiger des épices lors des règlements de palabres, afin d'augmenter la rémunération versée par le gouvernement au titre de 'chef de canton', ce dernier peut disposer d'importants revenus quoique sa trésorerie soit en général toujours très réduite. En effet, il dépense beaucoup pour sa suite et son faste... »

Après avoir subi un encadrement serré, les féodaux, dans les années 1970, connurent des heures plus fastes. L'imposition de la démocratie, en 1991, a paradoxalement conduit à un renforcement de leur pouvoir. Condamnés au légalisme, la grande majorité des chefs de canton ont fait allégeance au parti au pouvoir (RDPC). Pour les en remercier, celui-ci leur laisse plus de liberté dans la gestion de leurs « lamidats ».

Quoi qu'il en soit, on ne peut les contourner, car leur pouvoir repose sur une légitimité double, issue de la tradition et de la charge administrative qui en fait les représentants de la sous-préfecture. Cette ambiguïté semble néanmoins parfaitement acceptée des populations.

*cf.* **lamido**, **majesté**

**chef de massif**, n. m.

• équivalent du « chef de terre » dans les montagnes.

📖 Il cumule parfois les fonctions de « chef de pluie ».

*cf.* **chef de terre**, **chef de pluie**

**chef de pluie**, n. m.

• personnage doté de pouvoirs religieux, qui disposerait, par le truchement de « pierres de pluie », du pouvoir de faire pleuvoir ou de bloquer la pluie. (Voir Jungrraithmayr, Barreteau & Seibert *éds.*, 1997.)

📖 Le pouvoir de provoquer ou d'arrêter la pluie est une prérogative des « chefs de massif » chez les Mofou-Nord, appelés aussi Mofou-Diamaré (J.-F. Vincent). Ailleurs, dans les monts Mandara, c'est la propriété rituelle de certains clans, issus généralement de Goudour, qui sont considérés, dans ce domaine, comme des relais de Goudour. En effet, pour une grande partie des monts Mandara et de ses piémonts, le grand centre qui commande à la pluie est Goudour.

En dehors des Mofou, toujours sur les monts Mandara,

« beaucoup de ces officiants n'étaient pas chefs de massifs et intervenaient d'ailleurs souvent pour plusieurs massifs à la fois (ce qui n'aurait pas été conciliable avec un pouvoir politique, d'autant que des représailles contre un intervenant inefficace n'auraient pas été concevables contre un prince de

massif), comme à Ouldémé, à Moukoulé (où ils étaient deux, de clans provenant du reste du pays matakam). En revanche, en pays daba par exemple, les chefs de Tima, Massabaye et Popologozom, de même que ceux de Lam, cumulaient les deux fonctions. » (Communication de J. Lestringant, 1993.)

« Le Faiseur de Pluie [chez les Podokwo] officie à la demande du chef et de la population, quand les pluies tardent à venir, mais pas avant toutefois qu'il ait plu une fois ou deux. » (Lembezat 1952, p. 51.)

« Muni de ses pierres à pluie ..., le faiseur de pluie [guiziga] se rend dans le village qui a demandé son intervention. Il sacrifie un poulet dont il verse le sang sur ses pierres (des quartz) et attend pendant quelques heures la venue de la pluie. Si cette première opération n'a pas été couronnée de succès, il sacrifiera un mouton à poil roux, puis en dernier ressort une souris...

Un rituel de même genre sera mis en œuvre pour obtenir, si c'est nécessaire, la cessation de la pluie au moment du repiquage du mil de saison sèche. Il ne sera plus alors question d'exhiber les pierres à pluie, mais de les enterrer... » (Pontié 1973, p. 188.)

*syn.* : *faiseur de pluie, maître de la pluie* ; *cf.* *chef de terre*

#### **chef de race, n. m.**

- terme de l'administration coloniale, utilisé pour désigner les représentants auprès d'un commandement musulman, de groupes minoritaires, souvent restés païens, et dispersés entre plusieurs quartiers.

*cf.* **djaouro**

#### **chef de terre, n. m.**

- officiant chargé d'effectuer les rites de la terre.

📖 Le nom de « chef de terre », prête à confusion, « car il n'est en réalité propriétaire que de sa fonction » (Cabot 1965, p. 24). C'est un officiant, chargé des rituels de la terre, destinés à assurer l'harmonie entre celle-ci et la communauté. Il est là pour « refroidir » la terre, l'apaiser et attirer ses faveurs. Ce prêtre des cultures doit symboliquement « ouvrir » les semailles et les récoltes.

Certains auteurs le présentent comme un « cadastre vivant ». En fait, s'il est effectivement sollicité pour concéder de la terre à des nouveaux venus, il intervient rarement dans le règlement des conflits de limites.

Le « chef de terre » est souvent l'aîné des clans « autochtones », autrement dit, les plus anciennement établis, qui ont hérité des premiers accords passés avec les « génies » du lieu. Les rapports entre ce « maître de la terre », comme l'appellent les anthropologues, et le détenteur du pouvoir sur les hommes, issu, lui, des clans conquérants, et aujourd'hui nommé par l'administration, sont très variables.



Le pouvoir sur les rituels impose que la charge soit héréditaire, plus impérativement que pour les tenants du pouvoir politique.

*cf.* **chef de massif, passiri**

**cheikh**, n. m.

~ **cheik** (Barth 1860-1861), **cheikhou**, **cheikhu**, **scheik** (de Lanoye 1858), **shaykhu** (Zeltner 1997), **shéhou**, **shehu**

< arabe [šayx], « personnage vénérable ; ancien » (Wehr 1979, p. 580).

• titre donné à un saint personnage musulman, vivant ou mort.

« La prise de Marva par les Foulbé se situe avant la révolution entreprise par le shaykhu ‘Uthman dan Fodio au Sokoto, donc avant 1804. » (Zeltner 1997, p. 19.)

**cheval du Logone**, n. m. : *cf.* **cheval kirdi**

**cheval kirdi**, n. m.

• poney.

📖 Appelé également « poney kirdi », « poney du Logone », « cheval lakka » etc., cet animal est très exactement un poney. Cet équidé, encore élevé dans les plaines du Moyen-Logone chez les Moussesey et les Marba, était auparavant répandu chez les Mousgoum, Guiziga, Daba Matafal, Hina, etc.

« Les païens du Diamaré, les Mousgous ont des poneys connus sous le nom de chevaux lakkas. » (Lemoigne 1918, p. 200.)

Donné comme en voie de disparition au milieu des années 1980, dix ans plus tard, il fait partie de tous les paysages du bassin cotonnier. Moins coûteux qu’un attelage de bovins, plus fort qu’un âne, cet équidé fait merveille comme animal de trait.

Un métis stabilisé de poney du Logone et de cheval barbe, appelé « kadara », était élevé chez les Zoumaya, Moundan, Nyam-Nyam, etc. (Cabot 1965, p. 128 ; Vossart 1971, p. 147 ; Lanne 1979, p. 66 ; Seignobos 1987.)

*syn.* : **cheval du Logone**, **cheval lakka**, **poney kirdi**, **poney du Logone**, **poney moussey**

**chicote**, n. f.

~ **chicotte**

< portugais [chicote], « fouet ».

• fouet sans manche.

📖 La chicote en peau d’hippopotame, emblème du pouvoir, comme l’étaient les faisceaux des licteurs, a de longs états de service entre les mains des « goumiers » des chefs sous la colonisation.

Par extension, on appelle « chicote » le fouet en fibre des initiés massa, moussey et toupouri.

« À l'école coranique élémentaire, la menace de la chicotte plane en permanence sur la tête des élèves. » (Tourneux & Iyébi-Mandjek 1994, p. 203.)

**chicoter**, v.

~ **chicotter**

- administrer la chicote à (qqn), fouetter.

**chiendent**, n. m.

- souchet.

📖 Cette appellation du souchet (*Cyperus esculentus* L. (Cyperaceae), apparaît dans les rapports des administrateurs militaires. Elle est encore employée par des moniteurs d'agriculture. Les pousses du souchet évoquent, en effet, le chiendent, mauvaise herbe des pays tempérés.

*cf.* **souchet**

**chiffre de chance**, n. m.

- nombre attribué à une famille d'après le sexe du premier-né.

📖 Généralement, le « chiffre de chance » d'une famille est conféré à la naissance de leur premier enfant. Ce sera 2 pour une fille, et 3 pour un garçon. Les Mafa le matérialisent en collant deux ou trois tétons d'argile sur le muret de leur aire de battage. Les « chiffres de chance » sont différents des « chiffres rituels ».

**chiffre rituel**, n. m.

- nombre attribué dans un clan, fournissant des indications pour l'exécution des rites religieux.

📖 Les clans de certains groupes ethniques s'attribuent des nombres rituels. Le clan qui a pour « chiffre rituel » le 4, doit effectuer quatre fois les libations lors des enterrements, et disposer les objets par 4 dans la tombe, par exemple.

**choa**, n. et adj. généralement invar.

~ **choua**, pl. **chouas** ou **chouâs** (de Lanoye 1858), **chouwa**, **chowa**

*cf.* **shuwa**, **zébu arabe**

**Chrysanthellum americanum**, n. scient. : *cf.* **guité-guertogal**

**cicatrice**, n. f.

- marque d'identification ethnique, laissée à la suite de scarification.

📖 Dans la région, on n'emploie pratiquement pas « cicatrice » dans le sens de « marque laissée par une plaie après guérison ». Voir Mohammadou Eldridge (1982, pp. 84-85), parlant de l'origine mythique des scarifications ethniques chez les Mandara.

**ciment indigène**, n. m. : *cf.* **poto-poto**

**circuit**, n. m.

- petit restaurant, de standing supérieur au « chantier ».

« [La] restauration populaire [des 'chantiers'] l'emporte largement sur les 'circuits' plus huppés, qui sont désormais hors de portée de bien des bourses. » (Tourneux & Iyébi-Mandjek 1994, p. 43.)

**citronnelle**, n. f.

< français « citron ».

- *Cymbopogon citratus* Stapf (Poaceae).

**citrouille indigène**, n. f.

- *Cucurbita maxima* Duch. ex Lam. (Cucurbitaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 162) ; appelée par les auteurs contemporains « courge ».

**clan**, n. m.

- fraction ou lignage.

📖 Dans le Nord-Cameroun, l'emploi du mot « clan » suit rarement les définitions des dictionnaires d'anthropologie. Il est synonyme de « fraction » ou de « lignage ». Il reflète l'imprécision des termes des langues locales, comme, par exemple, les mots peuls [asngol] et [lenyol], qui signifient aussi bien « race » et « clan », que « famille ».

J. Vossart (1953) utilise le mot « clan » pour « groupe ethnique ».

« La politique 'Wandala' consistant surtout à tenter de profiter le plus possible des luttes continuelles que se livraient entre eux les différents 'clans' voisins des Podokwa, Mora, Vamé, Ouldémé, Hurza, Muyenké, etc. » (Vossart 1953, p. 46.)

L'appellation des clans a toujours posé problème aux administrateurs coloniaux, et ensuite, aux chercheurs. Pour certains groupes comme, par exemple, les Mofou, le clan peut être désigné indifféremment par son appellation propre, son « nom de louange », le titre du notable qui le représente, et parfois, le rituel que sert ce dernier.

*cf.* **caste**, **kachimbet**, **phratrie**

**clando**, n. m.

< abréviation argotique de « clandestin », passée en *fulfulde* sous la forme [kilanndo].

- (1) conducteur de moto-taxi ; (2) moto utilisée comme taxi non déclaré.

📖 Le « clando » désigne une moto-taxi non déclarée, et /ou son chauffeur, dit aussi « moto-taximan ». Généralement non assurée et souvent non immatriculée et non dédouanée, c'est la moto « clando » qui assure le plus gros des transports urbains à Maroua. La flotte de « clandos » est constituée de motocyclettes de petite cylindrée, généralement des Suzuki 90 ou 100 cm<sup>3</sup>, appartenant la plupart du temps à des fonctionnaires. Le propriétaire de « clando » loue son engin à un jeune homme pour la somme de 1 500 francs par jour (2 000 si la moto est neuve) ; l'entretien et le carburant sont à la charge de celui qui prend la moto en location. La course sera facturée 100 francs au client. C'est souvent la femme du propriétaire de la moto (ou des motos) qui assure la gestion quotidienne de l'affaire. On a vu certain haut fonctionnaire disposer d'un parc dépassant les quatre-vingts motos de ce type. (*cf.* Tourneux & Iyébi-Mandjek 1994, pp. 39-40.)

**Clariidae**, n. scient. : *cf.* **silure**

**Cleome gynandra**, n. scient. : *cf.* **brèdes, légumes indigènes**

**clerk**, n. m.

< anglais [clerk], « employé de bureau ».

- secrétaire, employé de bureau

« [A Kaélé] en 1951, le CCN [Comptoir commercial du Nord] commerce en tous genres, de MM. F. Pineau et Trollet, employait un clerk et treize ouvriers. » (Archives de la sous-préfecture de Kaélé, 1951.)

**click**, n. m.

< anglais [click], « claquement (de langue) ».

- consonne latérale fricative, spécifique des langues tchadiques, dans cette partie de l'Afrique (acception rare).

📖 Ce mot est employé en un sens technique par les linguistes pour désigner certaines consonnes très particulières que l'on trouve dans des langues d'Afrique du Sud, comme le *zulu*, le hottentot et le bochimane.

Dans les textes relatifs au Nord-Cameroun, il désigne des consonnes latérales fricatives, sourde [ɕ] et sonore [ɖ], transcrites orthographiquement par [sl] et [zl]. Dans les toponymes et les anthroponymes, on peut trouver, selon les auteurs, une transcription en *tl*, *lt* (exemples : tliksé, Maltam), ou *dl*, *ld* (exemple : Balda).

« Mon interlocuteur ne parlait qu'un langage 'à click' qu'il fallait transposer en foulfouldé et de là en français. » (Georgy 1992, p. 124.)

**cloche jumelée**, n. f.

- cloche métallique double à battant externe.

📖 La « cloche jumelée » est formée de deux cloches métalliques, légèrement aplaties, à battant externe, reliées entre elles par un arc de fer servant de poignée. On la porte tournée vers le haut, en la frappant avec une tige de fer. On en trouvait dans tous les lamidats peuls, de Banyo à Maroua. Elle est encore reproduite, dessinée en relief, dans les cases-vestibules des chefs (Bénoué et Adamaoua). Les Peuls l'ont empruntée auprès des chefferies mboum et des populations de la Bénoué. Les plus grandes, de 80 à 85 cm de haut, sont observables dans les chefferies mboum de Mana et de Nganha.

À Maroua même, lorsque le « lamido » se déplaçait, il était précédé par le son de ces cloches. *syn.* : **double cloche**, **double gong**

**clos familial**, n. m. : *cf.* **concession**

**cochette**, n. f.

< arabe tchadien [kōšāt], qui l'aurait lui-même emprunté à une langue du Wadday (Jullien de Pommerol 1999, p. 732).

- bière de riz.

📖 On trouve au Tchad un plus grand choix de bières indigènes, parmi lesquelles la « cochette », qui est une bière de riz. Le produit et l'appellation ont cours au Cameroun dans la zone rizicole, à Yagoua, et aussi à Gobo.

**cochon de terre**, n. m.

- oryctérope, *Orycteropus afer* (Pallas, 1766) (Orycteropodidae).

📖 (Barth 1860-1861, t. 3, p. 74).

*cf.* **kangourou**

**Coleus**, n. scient. : *cf.* **fabirama**

**colon**, n. m.

- représentant de l'administration coloniale.

📖 La confusion s'est installée dans l'usage du terme de « coloniaux » ; on lui fait désigner indifféremment les Européens vivants dans les colonies, et les colonialistes, partisans et agents du système colonial ; une confusion analogue touche l'usage du mot « colon », à qui l'on fait désigner aussi bien les agents de l'administration coloniale que les planteurs ou autres exploitants.

Au Nord-Cameroun, quand on parle du « colon blanc », ou des « colons », on fait référence à l'administration coloniale. En effet, il n'y a pas eu dans cette région de « colon » proprement dit, venu s'installer avec sa famille

pour exploiter la terre et créer des plantations. C'est seulement dans l'après-guerre que les commerçants d'origine étrangère se multiplièrent à Maroua.

**Combretum micranthum**, n. scient. : cf. **kinkéliba**

**comité de vigilance**, n. m.

- milice chargée de la lutte contre le banditisme.

📖 La recrudescence des « coupeurs de route » a suscité, dans les années 1990, la mise sur pied de milices placées généralement sous le commandement du chef des chasseurs [sárkín bàkàa], un notable du lamido. Ces comités sont composés presque exclusivement de chasseurs professionnels, en activité ou non. Ils ont repris tous les attributs et tous les rites des chasseurs traditionnels, sur le modèle des organisations kanouri dans l'Extrême-Nord, et haoussa dans la Bénoué. Ils possèdent des fusils de traite [adaka], et pratiquent des rituels de protection magique (blindage), en particulier lors des grandes fêtes des chasseurs.

Leurs effectifs varient, selon les lamidats, de vingt à soixante hommes. Ils servent également de gardes au lamido et, lors des fêtes, assurent le service d'ordre. Ils portent souvent des uniformes. Dispersés dans les villages du lamidat, ils assurent chacun la surveillance d'une zone déterminée. Après les coups de mains de « coupeurs », ils servent d'éclaireurs à la police ; ils peuvent alors opérer dans des lieux fort éloignés de leur canton de rattachement. Bien qu'ils soient enregistrés à la gendarmerie du chef-lieu de district ou à la sous-préfecture, ils revendiquent une reconnaissance encore plus officielle. Ils passent fréquemment la frontière du Nigeria suivant des accords d'entraide (sourga) passés avec des milices rattachées à des chefs traditionnels nigériens.

Ce retour en force inattendu des chasseurs traditionnels profite du vide laissé par le recul de l'Etat dans le Nord-Cameroun.

**commandant**, n. m.

- (1) chef de district ou de subdivision ; (2) sous-préfet.

📖 À l'époque de l'administration militaire, ce titre a été appliqué aux chefs de districts ou de subdivisions. La sous-administration chronique de ces régions faisait que, faute d'avoir de vrais commandants, on en attribuait le titre au « commandant » de Mokolo, au « Blanc » de Guider, etc.

« Quoique théoriquement l'impôt de capitation ... et la contribution à la Société de Prévoyance soient deux choses totalement isolées, le paysan toupouri, qui les verse entre les mains d'un seul collecteur, ne fait aucune différence ; il s'agit pour lui de taxes à payer au 'commandant' (chef de subdivision). » (Guillard 1965, p. 416.)

Aujourd'hui, le titre de « commandant » s'applique aux sous-préfets, dans le français local.

**commandement**, n. m.

- (1) pouvoir politique ; (2) unité territoriale placée sous une autorité politique quelconque.

📖 Les rapports administratifs coloniaux ont usé et abusé de ce terme. Dans la *Monographie du village de Fadéré*, conservée aux archives de Maroua, on peut lire ceci :

« En avril 1937, la population de Fadéré émigre en masse dans les commandements voisins ... Wabi exercera le commandement à titre, en quelque sorte, temporaire... »

**compensation matrimoniale**, n. m. : *cf.* **dot**

**concession**, n. f.

- (1) enclos familial ; (2) ensemble de personnes vivant dans le même enclos.

📖 La « concession » est un terrain, généralement clos, regroupant l'ensemble des maisons correspondant à une famille. Ce vocable a d'abord été employé en zone forestière, où il désignait le terrain, accordé par le chef ou une autorité administrative, pour construire une habitation.

Dans la région qui nous occupe, les auteurs ont parfois remplacé ce mot par « clos familial », « enclos », « ferme couronne », « ferme familiale », « habitation », « saré » etc. (*cf.* **ferme**, **saré**).

Les démographes donnent au mot une valeur métonymique.

« La concession se compose de l'ensemble des personnes qui reconnaissent l'autorité d'un même chef de famille et qui vivent dans une unité d'habitat collectif, le plus souvent entouré d'un enclos. » (1964.)

La « concession » ou « l'enclos » désignent parfois seulement une unité de résidence, et non une unité familiale (Arditi 1969), et parfois une unité définie par la parenté (de Garine 1964).

**condiment indigène**, n. m. : *cf.* **dawa-dawa**

**conducteur de travaux agricoles**, n. m. : *cf.* **gutta-percha**

**confrérie**, n. f. : *cf.* **secte**

**conscientisation**, n. f.

- fait de rendre conscient.

📖 Processus par lequel le ministère de la Condition féminine, les ONG et autres organismes internationaux, tentent de faire prendre conscience de leurs propres intérêts, aux femmes et aux paysans en général, qui jusque là n'en avaient pas la moindre idée.

**conseil de fada**, n. m. : *cf.* **fada**

**consulter les cailloux**, locution verbale : *cf.* **interroger les cailloux**

**corbeau**, n. m.

• corbeau pie, *Corvus albus* Müller (Corvidae).

📖 Cet oiseau est particulièrement redouté. Chez les Moussey et les Massa, on dit que s'il se posait sur un animal domestique, celui-ci ne devrait plus rentrer dans la « concession ».

*syn. rare* : **corneille** (Lavergne 1944)

**Corchorus**, n. scient. : *cf.* **brèdes, légumes indigènes**

**corde**, n. f.

• (1) cordeau destiné à mesurer le champ de coton ; (2) unité de superficie, d'une valeur variable au cours des époques ; actuellement, équivaut plutôt à un demi-ha.

📖 La « corde » ([boggol] en *fulfulde*) est d'abord le cordeau que l'on distribuait au « planteur » de coton au début de la campagne, avant la période des semis, pour mesurer la surface qu'il devrait cultiver. Rappelons que la culture du coton a commencé par être une culture imposée.

Bientôt la « corde » en est venue à désigner la superficie ainsi délimitée. Dans le même sens, on parle aussi de « piquet ». La « corde », de nos jours, est toujours une parcelle carrée, mais sa forme et ses dimensions ont varié dans l'espace et le temps. En 1950, la « corde » faisait 60 x 60 m, soit 36 ares, au Mayo-Kebbi (Tchad) et 70 x 70 m, soit près d'un demi-hectare, dans le Moyen-Chari.

En 1954, dans la subdivision de Yagoua (Cameroun), la « corde » adoptée pour le coton mesurait 71 x 71 m, soit environ un demi-hectare ; celle où l'on cultivait l'arachide faisait 100 x 60 m, soit 6 000 m<sup>2</sup>, avant d'être ramenée, en 1954, à 60 x 60 m. Avec la corde, on « piquetait » les « carrés » individuels. Pour faire un angle droit, on se servait de la corde pour dessiner un triangle rectangle ; le tout était effectué par le « boy-coton », et supervisé par un agent de la CFDT (*cf.* Capelle, 1955).

Actuellement, on se réfère moins à la « corde » qu'à la « demi-corde », ou au « quart » (d'hectare), et cette unité de superficie n'est plus réservée au coton. Elle est couramment utilisée même pour les cultures vivrières, d'une



part, parce que les soles cotonnières sont reprises pour y faire des sorghos, du petit mil et des arachides, et, d'autre part, parce que les paysans ont la « corde » dans l'œil, l'évaluant avec suffisamment de précision, jusque dans ses sous-multiples (1/2 et 1/4), l'erreur ne dépassant pas les 10 % (cf. Boutrais 1987, pp. 102-108).

*syn.* : **carré**

**corde sauvage**, n. m.

- lien végétal, tiré de l'écorce de certains arbres.

📖 Dans le Mayo-Kani et le Mayo-Danay, on appelle « cordes sauvages » les liens sommairement tressés avec de l'écorce de *Piliostigma reticulatum* (DC.) Hochst. (Caesalpinaceae), qu'on utilise pour attacher les fagots ou les paquets de panicules de sorgho.

**cordon dunaire**, n. m.

- méga-système dunaire relié à la cote 320 m, daté aux environs de 6000 BP, qui va de Limani à Yagoua, en passant par Balda.

📖 Il se retrouve au Tchad et se prolonge au Nigeria, de Limani à Diffa via Maiduguri, puis au Niger. Au Nigeria, il porte le nom de « Bama Ridge », et au Niger, celui de « cordon de Tal ».

Son expression topographique est faible, mais comme il constitue le seul accident dans cette vaste plaine sédimentaire, il est remarquable. Ce cordon s'interrompt aux percées des mayo et ne dépasse que rarement 3 km de largeur. On l'a longtemps fait correspondre à un ancien rivage du lac Tchad. Actuellement, on pense en faire la limite d'un système palustre autant que lacustre (avec les lacs et mares plus ou moins en connexion). Sur ses bordures, les sables des plages auraient été repris par les vents pour édifier ce grand cordon, qui n'aurait rien de littoral.

Une dernière hypothèse serait qu'un accident tectonique en profondeur aurait provoqué la saillie d'une arête, qui aurait, au cours des temps, retenu des sables d'origine éolienne.

*syn.* : **cordon littoral ancien, cordon périlacustre, grand cordon dunaire**

**corète**, n. f. : cf. **légumes indigènes**

**corneille**, n. f. : cf. **corbeau**

**corvées**, n. f. pl. : cf. **indigénat**

**coton collant**, n. m.

- fibre de coton souillée de miellats.

📖 Les miellats produits par les insectes piqueurs-suceurs, *Aphis gossypii* Glover (Hemiptera, Aphididae) et *Bemisia tabaci* (Gennadius) (Hemiptera, Aleurodidae), qui persistent tardivement sur le bouquet terminal du cotonnier, rendent les fibres collantes quand ils tombent sur les capsules ouvertes.

Ce coton est déprécié en filature.

**cotonnier arbrisseau**, n. m.

• *Gossypium hirsutum* L. et *G. barbadense* L. (Malvaceae).

📖 Ces anciens cotonniers de la période pré-coloniale sont encore présents en dehors du « bassin cotonnier », là où ils ne furent pas éradiqués, en particulier dans les monts Mandara centraux, chez les Njègn et les Goudé. Ce sont essentiellement des *Gossypium hirsutum* et des *G. barbadense*. Dans le Diamaré, on retrouve à l'intérieur des « sarés » *G. arboreum* L., appelé maintenant « arbre de La Mecque ». (Voir Seignobos & Schwendiman 1991.)  
*syn.* : **cotonnier pluri-annuel**, **cotonnier pérenne**

**cotonnier géant**, n. m. : *cf.* kapokier

**cotonnier pérenne**, n. m. : *cf.* **cotonnier arbrisseau**

**cotonnier pluri-annuel**, n. m. : *cf.* **cotonnier arbrisseau**

**cotonnier rouge**, n. m.

• cotonnier atteint de la maladie du « cotonnier rouge ».

📖 Signalée pour la première fois en 1990 dans la région de Touboro, la « maladie du cotonnier rouge » (MCR) s'est répandue rapidement dans la province du Nord, touchant peu l'Extrême-Nord. En 1991 et 1994, les pertes en rendement liées à la MCR furent sensibles, allant de 20 % à 60 % sur les parcelles contaminées.

La « maladie du cotonnier rouge » est un désordre physiologique de la plante, qui se manifeste en fin de cycle par le rougissement de ses feuilles, et un blocage de son fonctionnement, si bien que les dernières capsules de coton n'arrivent pas à maturité. Le rôle des insectes piqueurs-suceurs, surtout des Aleurodes (*Bemisia tabaci* (Gennadius) (Hemiptera, Aleurodidae) et des pucerons (*Aphis gossypii* Glover (Hemiptera, Aphididae), serait essentiel dans la transmission de cette affection. Ils agiraient, soit par toxémie salivaire, soit comme vecteurs d'une maladie virale. Le phénomène touche surtout la région de Touboro, et son incidence est très variable selon les années.

**cotonou**, n. f.

< nom de Cotonou, capitale du Bénin.

- paire de chaussures d'occasion.

📖 Ces chaussures d'occasion, importées d'Europe, viennent du grand marché de redistribution de Cotonou. Les vendeurs à la sauvette ont commencé à les vendre dans les grandes villes du sud du Cameroun. On en trouve maintenant sur le marché de Maroua.

On distingue les « cotonous simples », ou chaussures basses, et les « cotonous couvre-pied », ou chaussures montantes. (Voir Fouda 1995, p. 44.)

**couli**, n. m. : cf. **kouli**

**coupeur**, n. m.

< français local « coupeur de route ».

- bandit de grand chemin.

📖 Le mot est généralement employé au pluriel, mais il arrive qu'on parle d'un coupeur en particulier, quand on a réussi à le capturer ou à l'abattre.

« Ils ont rencontré les coupeurs sur la route du marché de Mbaïboum. »

Le phénomène des coupeurs de route n'est pas nouveau dans la région ; la lecture des archives des sous-préfectures nous le confirme, et les autorités administratives doivent régulièrement le combattre.

Le sud du lamidat de Mindif a longtemps eu mauvaise réputation en ce domaine. Aujourd'hui, ce sont les zones frontalières qui sont le plus touchées. La situation devenant préoccupante, les autorités ont dû procéder à des opérations répressives de grande envergure (1998), créant notamment des « brigades anti-gangs ».

cf. **comité de vigilance**

**courge**, n. f.

- *Cucurbita maxima* Duch. ex Lam. (Cucurbitaceae).

syn. : **citrouille indigène**

**court, courte**, adj.

- de petite taille.

📖 « Cet homme est court. » (Mouchet 1966, p. 182.)

**courtisation**, n. f.

< français « courtoiser ».

- « ensemble des comportements amoureux prémaritaux » (Juillerat 1971, p. 153).

📖 Néologisme forgé par B. Juillerat (1971).

« Le langage est évidemment la forme la plus courante et la plus apparente de la courtoisie. » (*Ibid.* p. 161.)

**couscous**, n. m.

< arabe [kuskus] (Wehr 1979, p. 969), « semoule de blé dur » ; le mot est attesté en *hausa* (Bargery 1934, p. 658). Voir Arveiller 1963, pp. 203-204.

• « boule ».

« Les paysans apprécient le couscous de maïs, mais sa mouture demeure difficile. » (Ndikawa 1994.)

*cf.* **boule**

**cousie**, n. m.

< arabe [kūzi], « hutte en paille » (Jullien de Pommerol 1999, p. 747). Bovill (1966<sup>1</sup>, p. XIII) donne à tort un étymon *kanuri* à ce mot.


• case en paille (Denham, Clapperton & Oudney 1826).

« ... le cousie, qui est une case tout en paille » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 295.)

**coussinet de portage**, n. m. : *cf.* **tekkere**

**couteau de jet**, n. m.

• arme de jet en fer.

 Le couteau de jet est une arme métallique à pointes multiples destinée au lancer.

« [Les couteaux de jet des “Massa”] se lancent à plat de façon à planer tout en tournant. Leur trajectoire est courbe et inclinée vers la gauche du tireur. Leur portée maxima est d’environ 100 mètres. » (Bruehl 1905, p. 85.)

Le couteau de jet se rencontre principalement dans les parties centrale et méridionale du Tchad, le Nord-Cameroun s’inscrivant plutôt dans l’aire de l’arc. Dans le canton de Gobo, les couteaux de jet sont de même type que ceux des Moussey et Marba voisins. Avant la diffusion de l’arc, les couteaux de jet étaient l’arme des paléo-Mousgoum, paléo-Guiziga et Mofou. Ils présentaient des découpes voisines de ceux que l’on trouve encore au Moyen-Chari (Tchad). Ces objets renvoyant à une période ancienne, sont passés du statut d’armes à celui de *regalia*, et c’est à ce titre que les Guiziga Djebbé, les Markaba et les Mourgour les conservent encore sous leurs greniers.

*syn. rares* : **boomerang**, **javelot**

**coxage**, n. f.

< coxer < anglais [cox], « barrer (une embarcation) ».

D'après les auteurs de *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (Equipe IFA 1988, p. 85), le terme a cours au Mali, pour désigner le rabattage de clients potentiels vers un commerçant ou un prestataire de services. Une idée de racket s'y est greffée rapidement.

- pratique d'achat à vil prix de la production de « planteurs » ayant besoin de liquidités.

📖 Le terme a donc subi une dérive sémantique très importante au Nord-Cameroun.

« Pressés de percevoir leur argent, les planteurs ont été plus que jamais l'objet de coxage par des intermédiaires qui achètent et paient cash leur produit à vil prix, afin de le revendre à la SODECOTON plus tard à bon prix. Ce phénomène nouveau s'est beaucoup développé dans les régions de Maroua. » (Gaudard 1996.)

### **crabier**, n. m.

- devin opérant la divination par le crabe.

📖 Ce mode de divination est répandu chez les montagnards kapsiki, mafa, woula, bana, djimi...

Dans une vasque contenant du sable et de l'eau, on crée une spirale divinatoire avec des bâtonnets de tiges de mil plantés tout autour et des morceaux de calebasse dentelés. On introduit le crabe dans ce dispositif, puis on couvre l'ensemble d'une cloche de vannerie. Le devin interprète ensuite les figures aléatoires créées par les déplacements du crabe entre les tigettes.

Le sorcier au crabe de Rhumsiki (*nde zlexa*, « l'homme au crabe ») s'est fait une spécialité des populations expatriées qui visitent ce haut lieu du tourisme.

### **cram-cram**, n. m.

< *wolof* [xaaxaam], « *Cenchrus biflorus* » (Fal *et alii* 1990, p. 255). Voir Mauny 1952, p. 33.

- nom de plusieurs petites Graminées aux graines collantes.

📖 On appelle « cram-cram » principalement *Cenchrus biflorus* Roxb. (ex *C. catharticus* Del.) (Poaceae), mais aussi *Cenchrus ciliaris* L. et *C. echinatus* L. Tous trois sont récoltés au Tchad. Le *Cenchrus biflorus* l'est aussi dans le Nord-Cameroun, au sud du lac Tchad, comme aliment de « soudure ».

« Graminée à graines munies de crochets, très envahissante. Elle est pâturée, en herbe, par les chevaux, bœufs, moutons, chèvres. Les terres où croît le 'cram-cram' sont de bonne qualité pour la culture du petit mil et de l'arachide » (Malzy 1955, p. 283.)

« Cette insupportable petite graminée, le 'cram-cram' [dont la] graine, pilée dans des mortiers de bois et débarrassée de son enveloppe hérissée

de minuscules harpons, fournit une sorte de semoule de la qualité la plus fine : le 'krebs'. » (Allégret 1987.)

Th. Monod (1932) considérait cette Graminée aux épillets garnis de piquants acérés comme un bon indicateur de la limite nord du domaine sahélien ; actuellement elle a diffusé vers le sud. On la trouve aux abords des places de marché et sur leurs emplacements dans l'interfluve Chari-Logone et le nord du Diamaré, apportée là par les sacs des caravanes d'ânes.

D'autres rudérales ont suivi le même processus de diffusion. Plus récemment, *Acanthospermum hispidum* [tuppe dogol], « *Tribulus terrestris* du général de Gaulle », est apparu vers 1940-1945. Il s'est répandu partout le long des chemins, près des villages, diffusé, depuis le Borno, par les ânes et les « boubous » des hommes.

*cf.* **pagouri**

**criquet**, n. m.

- insecte orthoptère sauteur.

📖 Au Nord-Cameroun, le terme de « criquet » ne désigne pas seulement les Acridoidea, ou véritables criquets, mais tous les insectes orthoptères sauteurs, comme les Grylloidea et les Tettigonioidea.

Les populations du Nord-Cameroun sont restées très marquées par les invasions acridiennes (*Schistocerca gregaria*, *Locusta migratoria*) des années 1930-1936. On parle encore de la « famine des criquets » qui sévit alors.

**croix de Malte**, n. f.

- *Tribulus terrestris* L. (Tribulaceae) (*cf.* Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 323).

*cf.* **Tribulus terrestris**

**cruche**, n. f.

- récipient en terre, sans anse, destiné à contenir la bière de mil ou l'eau à boire.

*cf.* **canari**

**cukkuri** [se prononce 'tchoukkouri'] : *cf.* **sel de potasse**

**cultiver**, v.

- (1) être cultivateur ; (2) cultiver (telle ou telle plante) ; (3) travailler (la terre) à la houe, houer.

📖 Dans le sens (1), le verbe est intransitif.

*cf.* **labourer**

**culture améliorée**, n. f.

• culture traditionnelle que l'on fait bénéficier de techniques nouvelles légères.

📖 L'expression appartient au jargon de la SODECOTON. Elle désigne une culture vivrière (sorgho, arachide, niébé) à laquelle on applique des « thèmes agronomiques » tels que le traitement des semences, le semis en lignes, la densité optimale, et, plus récemment, les herbicides.

**culture de case**, n. f.

• culture faite dans les « champs de case », situés à proximité immédiate de l'habitation.

**culture de décrue**, n. f. : *cf.* **hivernage**

**culture de rente**, n. f.

• culture destinée à la commercialisation à grande échelle.

📖 Les cultures de rente par excellence furent pour le Nord-Cameroun l'arachide et le coton. Elles ont toujours posé un problème de concurrence avec le vivrier.

*cf.* **traite**

*syn.* : **culture industrielle**, **culture de traite**

**culture de traite**, n. f. : *cf.* **culture de rente**

**culture d'hivernage**, n. f. : *cf.* **hivernage**

**culture industrielle**, n. f. : *cf.* **culture de rente**

**cure de lait**, n. f.

• période où les jeunes gens se gavent de lait en brousse.

📖 Tous les auteurs qui ont abordé les groupes massa, wina et toupouri, ont parlé des « cures de lait » et de « l'enclos des gourna » où se réunissent les jeunes gens avec leurs vaches, à l'écart des villages, pendant la saison sèche.

*cf.* **gourna**

**cuvok**, n. de langue [se prononce 'tchouvok']

• langue des Tchouvok, de la famille tchadique.

**cynophagie**, n. f.

• consommation de viande de chien.

📖 La cynophagie est (ou était) très répandue au Nord-Cameroun parmi les ethnies locales. Les Massa, toutefois, ne la pratiquent pas. Chez les Mousse, elle est réservée à certains clans. Chez les Toupouri, elle est réservée

aux hommes. Les précautions rituelles qui entourent cette consommation indiquent qu'elle ne peut être interprétée en termes purement nutritionnels. De nos jours, ce sont surtout les ethnies des monts Mandara qui sont connues pour pratiquer la cynophagie. Il existe un célèbre marché aux chiens à Mayo Plata, entre Ouldémé, Plasla et Vamé. On y débite des dizaines de chiens, que l'on fait griller sur place ; des dizaines d'autres sont vendus sur pieds (Thys et Nyssens 1992).

« Les chiens ... sont des animaux familiers, parfois promus à l'honneur d'un sacrifice, à l'appui d'un traité d'alliance ; parfois aussi consommés purement et simplement, la 'cynophagie' étant répandue chez plusieurs des groupes de la montagne ... » (Lembezat 1961, p. 24.)

Mada et Ouldémé vont se procurer de jeunes chiens auprès des populations du Logone, et les ramènent à pied, par groupes de six ou neuf, attachés par deux ou trois au bout de bâtons qui les maintiennent à distance respectueuse de leurs convoyeurs. Il n'existe pas, à proprement parler, d'embouche canine dans la région, à la différence de ce qui se passe dans la Cross River (Nigeria).

**Cyperus esculentus**, n. scient. : *cf. gâteau de souchet, souchet*

**Cyperus papyrus**, n. scient. : *cf. kirta*



## D

**Da**, n. de peuple : *cf.* **Mida**

**daba 1**, n. f., variable ou non

< mandingue [daba], « houe » (Delafosse 1929, p. 499).

- houe, en français local.

📖 Les populations de la province donnent un sens restrictif au terme « daba », qui désigne pour eux toute houe manufacturée importée, comme la bêche à œilleton, par exemple. En revanche, dans la littérature, ce mot est devenu un terme générique pour désigner la houe commune, garnie d'un fer à douille ou à soie.

« ... L'agriculture utilise des daba, dont celles des Mundang, exposées au Musée, sont de véritables objets d'art. » (Meslé 1956, p. 25.)

Les fers de houes varient en grosseur et en importance. Les plus réduits (décrits comme tels par les premiers voyageurs et administrateurs) sont ceux des Mousgoum (lame de quelques centimètres) et, à l'opposé, les plus grands sont les fers en forme de chistera, de plus de 40 cm, des Hidé.

*cf.* **bananga**

**daba 2**, n. et adj. invar. : *cf.* **case-autel**, **daba 3**, **mousgoy**

**daba 3**, n. de langue

- langue des Daba, de la famille tchadique.

*cf.* **daba 2**

**daba-hina**, n. de langue

📖 Nom prêtant à confusion, à éviter.

*cf.* **besteri**

**daddawa** : *cf.* **nééré**, **dawa-dawa**

**dah**, n. m.

< mandingue [da], « chanvre de Guinée » (Delafosse 1929, p. 386).

- *Hibiscus cannabinus* L. (Malvaceae), ou chanvre de Guinée.

📖 En *fulfulde* [gabayhi-wuro], du *kanuri* [\*ngàbáy] > [ngawái] (Cyffer & Hutchison 1990, p. 135).

L'appellation « dah », tout comme celle de « chanvre de Guinée », n'est utilisée que dans les rapports d'agriculture.

On le cultivait surtout pour sa fibre, comparable à celle du jute. Elle servait encore au début du siècle à faire des cordelettes résistantes pour les filets de pêche et de chasse et des cordes à bétail. Actuellement, le « dah » est semé le long des sentiers et autour des champs. Les jeunes feuilles sont consommées en « sauce ».

*cf.* légumes indigènes

**dakaol**, n. m. : *cf.* **dakawol**

**dakawol**, n. m.

~ **dakaol**

< *fulfulde* [dakkawol].

• clôture en tiges de mil.

📖 Généralement tapissée de bouse de vache pour empêcher le bétail de la dégrader. Le mot est parfois employé par des administrateurs qui connaissaient la langue peule, comme, par exemple, A. Baudelaire (1939). Ces clôtures sont plus éphémères que les « sekko ».

Les notables à charge non héréditaire, généralement d'origine servile comme le [laamdô cudde], litt. « chef des cottes de mailles », le « tchiroma », etc., sont appelés à Maroua [leggal dakkawol], « piquet de clôture en tiges de mil », pour souligner la précarité de leur situation.

*cf.* **sekko**

**dala**

< *fulfulde* [dala] ; mot d'origine anglaise (« dollar »), passé par le *hausa* [dálàa] (Newman & Newman 1977, p. 24).

• pièce de cinq francs.

📖 C'est la plus petite pièce de monnaie existante. Les Arabes, eux, comptent en [riyāl] ou en [sile]. Lorsqu'on dit que telle chose vaut dix *dala*, cela signifie, en fait, cinquante francs CFA.

*syn. en langue peule* : [sunku], [siisi]

**Dalbergia sissoo**, n. scient. : *cf.* **foray**, Sahel vert

**danédji**, n. et adj. invar.

< *fulfulde* [(na'i) daneeji], « (vaches) blanches ».

*cf.* zébu « mbororo akou »

**danki**, n. m. invar.

~ **danké** (Chevalier 1907, p. 407)

< *fulfulde* [danki], « auvent ».

• auvent situé généralement devant la porte d'entrée de l'enclos familial.

📖 Ce « hangar » sert avant tout d’abri. Mais on dépose dessus diverses productions, comme le « mil », les niébés et les fanes d’arachides, que l’on met là à sécher à l’abri des animaux domestiques.

Ce terme peut avoir été vulgarisé en français à l’époque des « campements administratifs », en même temps que celui de « boukarou ».

La plupart des auteurs traduisent « danki » par « auvent de repos » ou « séchoir », parfois par « table pour étendre le mil » (Couty 1971, p. 36) ou « table à fumer le poisson » (Monod 1928, p. 272).

« On avait fait un grand ‘danki’ – un abri en tiges de mil et en paille – pour la Mission. » (Plumey 1990, p. 425.)

Chez les groupes massa, mousgoum, guiziga, mofou et mafa, le synonyme est [balak], qui fit une apparition fugace dans quelques rapports de tournée.

syn. : *hangar*

**dartrier**, n. m.

< français « dartre »

- *Cassia alata* L. (Caesalpinaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 156).

**dattier du désert, dattier du Sahel**, n. m. : cf. **Balanites**

**dawa-dawa**, n. m. invar.

< *hausa* [dàudáwáa], « moutarde de néré » (Newman & Newman 1977, p. 26).

- condiment appelé parfois « moutarde de néré », « condiment indigène » ou « arôme Maggi indigène ».

📖 On le fait avec des graines de néré, *Parkia biglobosa* (Jacq.) Benth. (Mimosaceae), que l’on met à fermenter, puis à sécher. On les écrase alors et l’on fait des boulettes avec la pâte ainsi obtenue. C’est sous cette forme que le « dawa-dawa » est commercialisé. Le même procédé est appliqué aux fruits de *Lannea microcarpa* Engl. et K. Krause (Anacardiaceae), aux graines de *Ceiba pentandra* (L.) Gaertn. (Bombacaceae) (dans la région de Poli), et surtout aux graines d’oseille de Guinée. Ce dernier type de condiment est appelé [mbuujaare] en *fulfulde*.

cf. **arôme Maggi indigène**

**déchets**, n. pl.

- excréments.

📖 On parle couramment de « déchets de bière de mil » pour désigner le marc. Il faut comprendre cette expression littéralement : les résidus de fabrication de bière de mil sont considérés comme « les excréments de la

bière ». C'est là un calque sur les langues locales, entre autres le *fulfulde*, où [bu'e], « excréments », s'applique à toutes sortes de résidus inutilisables.

**décisionné, ée**, adj.

< français « décision ».

- avalisé par l'autorité politique après avoir été élu.

« Un jawro est dit “décisionné” lorsque, élu par les gens de son quartier, il voit son élection confirmée par le laamiido et la mairie, et reçoit une attestation écrite de sa nomination. » (Santerre 1973, p. 164.)

📖 Il en est de même pour le « laouane », qui doit recevoir son arrêté de nomination de la sous-préfecture.

**dégagement**, n. m.

- fête entre amis, organisée par la colonie européenne.

« Cela fait partie d'un langage auquel on s'initie peu à peu et qui scelle votre appartenance au pays. Il faut appeler un employé de bureau un 'clerk', une réunion d'amis un 'dégagement', un tonneau un 'gongon'. Avec cela on a fait la moitié du chemin qui mène au vieux-colonial-qui-a-de-l'expérience. » (Benoist 1957, p. 32.)

cf. **cercle**

**déguerpir**, v. transitif direct

< français « déguerpir », v. intransitif.

- déplacer de force la population d'un village ou d'un quartier.

📖 Lorsque fut créé le lac de Maga, les villages immergés furent « déguerpis » pour former les « villages-satellites » de Maga.

« Déguerpir » est attesté chez J. Cabot (1965, p. 238), J. Brunet-Jailly (1981, p. 23). Y. Plumey (1990, p. 344) parle de « déguerpisseurs ».

**déguerpissement**, n. m.

- déplacement forcé de toute la population d'un village ou d'un quartier.

📖 Le quartier de Domayo-Bongor à Maroua, a subi, en 1972, un « déguerpissement ». Certains quartiers, généralement spontanés, furent rasés pour être découpés en lots, attribués à des hauts fonctionnaires et à de grands commerçants de la ville. Dans des cas semblables, la municipalité ou le « lamido » se contentent généralement d'assigner un nouveau site aux « déguerpis ».

**delatou**, n. m.

< *kanuri* [dalatú], titre princier ; « titre traditionnel donné à un prince de la dynastie Maghumi ; actuellement, accordé à n'importe qui, à la discrétion du Shehu » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 30).

- défini par Denham, Clapperton & Oudney (1826, t. 2, p. 129) comme le « premier ministre du sultan ».

« Le delatou, portant le bâton, emblème de sa dignité, accompagne le convoi. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 159.)

**délavée**, n. f. : *cf.* **arachide Kampala**

**deleb**, n. m. : *cf.* **palmier deb**

**dent d'éléphant**, n. f.

- défense d'éléphant.

**dent de Mindif**, n. f.

- relief de la forme d'une molaire renversée, situé à Mindif.

📖 La dent de Mindif (parfois orthographié Mendif, Mendify, Mindiff, Mindifi) est un pain de sucre qui culmine à 729 m, avec un commandement de 260 m au-dessus du glacis sableux, et qui s'appuie sur un inselberg syénitique.

Plantée au milieu de la plaine du Diamaré, au sud de Maroua, la dent de Mindif se voit de très loin. Le premier voyageur occidental à l'avoir vue est le major Denham, en 1823. Il en donne même un croquis (voir Denham, Clapperton & Oudney 1826), et la compare à une aiguille des Alpes. Le 8 juin 1851, H. Barth découvrait à son tour la dent de Mindif au bout de son télescope. C'est de sa description et des renseignements qu'il donne à ce propos que Jules Verne tirera son propre récit, imaginaire cette fois, dans *Cinq semaines en ballon*.

« ... Au loin se dressaient les deux cônes aigus du mont Mendif... Fergusson ... eut le temps de constater ... l'origine volcanique de la montagne, dont les cratères éteints ne sont plus que de profonds abîmes. De grandes agglomérations de fientes d'oiseaux donnaient aux flancs du Mendif l'apparence de roches calcaires, et il y avait là de quoi fumer les terres de tout le Royaume-Uni. » (Verne 1863, ch. XXIX.)

Elle a aussi servi de toile de fond pour plusieurs films – *The Roots of Heaven* de John Huston, d'après le roman de Romain Gary *Les Racines du ciel* (1956), et *Chocolat* de Claire Denis (1988).

La dénomination de « dent de Mindif » faisait partie d'un ensemble d'appellations imagées, attribuées à certains reliefs remarquables, qui ont eu cours dans la période coloniale jusqu'aux années 1970 parmi les Européens qui ont séjourné dans la région. On parlait ainsi de la « lanterne de Méri », de la « chandelle de Loulou » (Lembezat 1950, pl. 1) – autre pain de sucre pointant sur le massif-île de Loulou –, de la « grand-mère de Moutouroua »,

du « camembert de Pitoa » – butte-témoin située en avant du Tinguelin –, des « mamelles de Waza », du « désert de Torok », etc.

*syn.* : *pic de Mindif*

#### **descente des montagnards**, n. f.

- processus visant à établir les montagnards dans les plaines.

📖 Ce fut un leitmotiv de l'administration coloniale des années 1950, repris et amplifié par l'administration nationale dans la décennie suivante. On fit d'abord « descendre » les habitants des petits massifs-îles au nord de Maroua, comme Tchéré, Dougour, Mékéri, Mokyo, et certains groupes des massifs de bordure (Zidim, Loulou, Mofou, Diméo) (*cf.* Boutrais 1973). Des descentes violentes se firent au début des années 1960. Les forces de l'ordre brûlèrent certaines habitations de chefs et quelques quartiers récalcitrants.

La justification de cette procédure par le souhait d'un meilleur encadrement politique, scolaire et sanitaire fut renforcée, dans les premières décennies de l'Indépendance, par une volonté « civilisatrice » ou d'intégration nationale (en fait, plutôt régionale). On contraignait simultanément les gens à se vêtir, en bastonnant les femmes nues sur les marchés, en coupant les cache-sexe de cuir (à Gadala, Méri, Mora). L'administration, entièrement musulmane, forçait les chefs païens à s'islamiser. Après 1973, la production cotonnière se déplaçant vers la Bénoué, au Sud, il fallut trouver de nouveaux contingents de « planteurs ». Le gros des recrutements s'opéra sur les piémonts, où les communautés montagnardes étaient bloquées dans leur progression vers les plaines, tenues par les groupes musulmans.

Dans les années 1980, la poursuite du processus fut légitimée par l'idéologie du développement. Les monts Mandara devenaient de simples réservoirs de migrants potentiels. L'objectif était de « décharger » les zones censément trop peuplées, et de rééquilibrer les régions à l'intérieur du Nord-Cameroun. On mit en place une descente encadrée jusque dans le nord-est Bénoué (projet NEB), puis le sud-est Bénoué (encadrement SODECOTON). On entraîna les montagnards (Mafa en particulier) au sud du Mayo-Kebbi, à la suite de passages répétés d'agents sensibilisateurs.

On aura finalement résolu le problème montagnard par le vide, en sacrifiant l'espace spécifique que constituaient les « massifs ». Les agrosystèmes montagnards, souvent décrits comme climaciques, sont le fruit d'une longue évolution qui, naturellement, se poursuit. Mais on bannit « cette agriculture marginale de survie », et on se désintéresse de la région la plus peuplée du Nord-Cameroun. Il n'est même pas prévu de maintenir dans les montagnes « une population résiduelle d'entretien ». On lui laisse une simple tâche de reboisement (comment et avec quoi?), car le développement ne peut passer que par des spéculations importantes appuyées sur une seule technique, celle de la culture attelée, impraticable sur les terrasses. « C'est faire fi

d'immenses investissements humains et du droit des montagnards à choisir eux-mêmes leur destin » écrivait J. Boutrais (1983). (On se reportera aussi à Gubry P. 1991.) L'installation d'une ONG (CARE) à Mokolo, qui a pratiqué une sorte de monopole du développement des monts Mandara (1975-95), n'y a rien changé. Faute d'imagination, elle s'est contentée de puiser dans les recettes tristement inadaptées du Développement.

**désert de Torok**, n. m.

- petite zone « désertique », à l'est de Kaélé.

📖 Située sur la frontière du Tchad, cette zone vide, bien égouttée, dépourvue de mouches, est une des grandes réserves de pâturage de saison des pluies pour les éleveurs peuls du Diamaré.

« Peuplée de Foulbé également, la vallée adjacente du Mayo Torok, appartient au lamidat de Guidiguis, isolée de ce centre par le 'Désert de Torok'. La densité y est seulement de 35 habitants au kilomètre carré. » (Diziain, *in* Cabot & Diziain 1955, pp. 64-65.)

La revue *Recherches et études camerounaises* (1962-1963, p. 5) mentionne aussi « à l'est de Kaélé, (une) petite région sans eau surnommée le *désert de Torok* ».

**deuilleur, deuilleuse**, n. m./f.

< français « deuil ».

- personne participant à une cérémonie funéraire. (Gauthier 1969, p. 161.)

**dévierger**, v.

- déflorer.

« Nulle jeune fille peule, nubile et vierge, ne pouvait échapper aux Guiziga, car de gré ou de force, ils s'octroyaient le privilège de les dévierger. » (Mohammadou Eldridge 1976, p. 81.)

**devise**, n. f. : *cf.* **nom de louange**

**dia**, n. f. : *cf.* **diya**

**diable**, n. m.

- (1) divinité malfaisante résidant en brousse ou dans l'eau ; (2) djinn, créature divine invisible, distincte des anges, pour les musulmans.

📖 Chez les musulmans et les islamisés, il y a chevauchement entre les deux sens, le tout étant appelé « guinadji ».

*cf.* **guinadji**

**Diamaré**, n. de lieu, m.

📖 Ce nom désigne à l'origine le pays occupé par les Peuls Ngara et Târa, au nord du pays yillaga (lamidats de Mindif, Bindir...), c'est-à-dire au nord du « mayo » Boula. Ce seraient des Peuls Ngara-Mawndin qui l'auraient appelé ainsi en souvenir du [jama'aare], pays qu'ils occupèrent au Borno dans la région de Dilara (lac Tchad).

Une autre province peule, fondée entre le Borno et les États haoussa par les Peuls Ngara issus de Dilara, porte également le nom de [jama'aare] (Mohammadou Eldridge 1976, pp. 316-317).

Les lettrés peuls de la région de Maroua et Petté préfèrent donner à « Diamaré » une étymologie arabe. Ce nom viendrait de l'arabe [jamā'a], « groupe, communauté », et ferait référence ici à la communauté des croyants, i.e. des Peuls. [Jama'aare] fut francisé d'abord en « Djamaré », et commença à apparaître dans les écrits administratifs après 1945 (M. Guerpillon, Rapport de tournée dans le laouanat de Yoldéo. Juillet 1950). Sa graphie actuelle fut officialisée en 1950, lors de la création de la « région du Diamaré », avec comme chef-lieu Maroua. Cette circonscription recouvrit trois subdivisions : Maroua, Kaélé, Yagoua.

Avec la création, en 1960, du « département du Diamaré », les limites du « Diamaré » sont ramenées à Maroua, Bogo, Mindif et Kaélé. En 1984, la création du « département du Kaélé » devait l'amputer encore.

La délimitation géographique des plaines du Diamaré a toujours posé problème aux auteurs. Ceux-ci font référence tantôt aux plaines situées au nord-est de Maroua, tantôt à celles qui vont des monts Mandara aux rives du Logone, au sud du « cordon dunaire ». On leur attribue une extension maximale dans *L'inventaire des ressources du Nord-Cameroun*, où les « plaines du Diamaré » enserrent les monts Mandara, du Walodjé (nord de Mora) jusqu'au « bec de canard ». L'appellation « plaines du Diamaré » demeure donc très flottante ; elle recouvrirait les plaines à peuplement peul au sens large, de Petté à Guidiguis, et, de façon plus restrictive, celles qui sont situées au nord du « mayo » Boula.

Mohammadou Eldridge (1988, p. 31) écrit :

« Djamaré, *lato sensu*, du Mangave, au Mayo Kébi... »

**Digitaria exilis**, n. scient. : cf. fonio

**dihé**, n. m.

< *kanambu* (cf. Jullien de Pommerol 1999, p. 387).

• spiruline, ou algue bleue du Kanem, *Oscillatoria platensis* (Cyanophyceae).

📖 Cette algue est récoltée dans les mares temporaires au nord du lac Tchad. Elle se présente sur les marchés sous la forme de galettes quadrangulaires de couleur vert foncé (1 cm d'épaisseur et moins de 10 cm de côté), aux bords



très arrondis. Le « dihé » se trouve au Nord-Cameroun sur les marchés de Blangwa, Makari et Kousseri, plutôt en fragments ; il n'entre pas dans les préparations culinaires, mais plutôt dans la pharmacopée (pour soigner la rhino-pharyngite) et la magie (charmes de protection).

L'algue bleue est mentionnée par les administrateurs du Kanem dès les années 1920 et fait l'objet d'une communication scientifique par P. Dangeard en 1940. Avec l'article de M.-Y. Brandilly – « Depuis des lustres, une tribu primitive du lac Tchad exploite la nourriture de l'an 2000 » (*Sciences et Avenir* 152, 1959, pp. 516-519) –, le ton est donné. En 1953, une équipe de chercheurs belges parle d'exploiter à grande échelle et de stocker cette ressource capable de régler le problème de la faim dans le monde.

Il a fallu des études plus fines de nutritionnistes comme F. Delpeuch et son équipe (ORSTOM) pour ramener le phénomène algue bleue à sa juste mesure (voir Delpeuch F. *et alii*, 1976, Consommation alimentaire et apport nutritionnel des algues bleues (*Oscillatoria platensis*) chez quelques populations du Kanem - Tchad, *Annales de la nutrition et de l'alimentation* 29, n° 6, pp. 497-516). La spiruline ne possède pas les qualités nutritionnelles qu'on lui attribuait ; cependant, elle a l'avantage de permettre une plus grande variété dans l'alimentation, et surtout d'être disponible sur les marchés à des époques ou d'autres condiments peuvent manquer.

Cela n'empêche pas que l'on redécouvre tous les dix ans l'algue bleue du Kanem, et que l'on échafaude à son sujet de nouveaux projets.

**diimaajo** : cf. **dimadjo**

**dimadjo**, n. m. ; pl. **dimadjos** ou **rimaïbé(s)**

< *fulfulde* [diimaajo], « affranchi », pl. [riimaaybe]. Ce mot peut provient très probablement de l'arabe [ḏimmī] « non-musulman libre vivant en pays musulman » (Wehr 1979, p. 360). (Aliou Mohamadou, c.p. 1998.)

• ancien esclave, affranchi.

📖 Les administrateurs parlent souvent des « dimadjos » et les classent comme tels dans les tableaux de recensement des populations. Une grande partie des populations de Maroua, Meskine, Gazawa, Zongoya, etc., est d'origine affranchie.

cf. **captif de case**, **matchoudo**, **serviteur**

**dîme**, n. f. : cf. **zakât**

**Dioscorea**, n. scient. : cf. **pomme de terre aérienne**, **tubercule de famine**

**diya**, n. m. ou généralement f.

~ **dia**, **diye**

< arabe tchadien [dīya], [diye] « prix du sang, compensation pour homicide » (Roth-Laly 1969-1972, p. 177 ; Jullien de Pommerol 1999, p. 393).

• prix du sang, chez les Arabes.

📖 Si un homme tue, accidentellement ou non, le représentant d'un autre lignage, sa fraction, aidée d'alliés, réunira le (ou la) « diya » pour le verser à la famille de la victime. Cette convention empêche les conflits d'éclater et de tourner à la vendetta.

On comprend l'inquiétude des différentes fractions arabes de Makari, lorsque, après les périodes de sécheresse, arrivent dans la région des groupes comme les Oûda et les [bîbîe Woyla], qui ne sont pas liés à eux par des accords de « diya ».

« ... Les gens d'Abari II ... paient la diye (prix du sang), ainsi que l'impôt administratif avec l'ensemble des Salamat de l'arrondissement, par le lawan desquels ils sont commandés. » (Hagenbucher-Sacripanti 1977, p. 226.)

**djafoun**, n. et adj. invar. : cf. zébu « mbororo djafoun »

**djaoro**, n. m. (Boutinot 1999) : cf. djaouro

**djaoulérou**, n. m.

~ **djaolérou**, **djawlérou**, etc.

< du *fulfulde* [jawleeru] ; ce mot peut venir du *hausa* [záurèe], « pièce par laquelle on pénètre dans une concession » (Newman & Newman 1977, p. 140), via le *kanuri* [zawúle] (Cyffer & Hutchison 1990, p. 196).

• case-vestibule, ou case-entrée de l'habitation peule.

📖 Cette pièce, encore appelée « poterne », passe pour l'élément le plus représentatif de l'architecture peule. Elle fut pourtant, jusque vers les années 1930, réservée aux seuls princes et notables.

Un « lamido » ou un « laouane » se devaient de disposer d'une succession de ces antichambres, plus ou moins décorées. Le « saré » d'un riche particulier put ensuite posséder un « djaoulérou » servant d'école coranique, d'entrepôt, et aussi de dortoir pour ses serviteurs. À l'intérieur, un second « djaoulérou » était divisé en écurie et en « salle de mouture » ; il commandait généralement l'entrée du gynécée. On parle du « djaoulérou des femmes », dans la concession, à l'entrée du gynécée.

syn. : *case-vestibule*, *case-entrée*, *poterne* ; cf. **djaourat**

**djaourat**, n. m.

< dérivé de « djaouro », sur le modèle de « sultanat ».

• territoire sur lequel s'exerce l'autorité d'un « djaouro ».

📖 Le terme apparaît dans quelques rapports, comme celui de l'administrateur B. de Gelis (1952, p. 21) :

« Le cas de ce djaourat (Zalambi) est particulier en ce sens qu'Oumarou, son chef, a été régulièrement nommé en 1945. »

*cf.* **djaouro**

**djaouro**, n. m. ; pl. **djaouros**, (rare : **djaouro'en**)

~ **djaoro**, **djawro**

< *fulfulde* [jawro], pl. [jawro'en] etc., « chef de village ». Le mot peul [jawro], vient étymologiquement de [jawmu wuro], « maître de village ».

• chef de village.

📖 En 1951, B. de Gelis, dans son rapport de tournée dans le canton de Dargala, parle des « djaouros » en ces termes :

« Seuls les Djaouro'en ont une existence coutumière et ils sont tous à égalité de pouvoir et de droits ... mais, en réalité, leur situation familiale et le fait qu'ils sont à la tête de villages historiquement prépondérants leur assurent une situation privilégiée. »

Certains « djaouros » ont sous leurs ordres des « djaouros fatoudé », ou « djaouros de quartier » [jawro fattude], ou des équivalents de « chefs de races » qui représentent un groupe ethnique particulier.

Il y a peu d'exemples de « djaouros » musulmans subordonnés à un chef païen. De nombreux chefs païens, en revanche, sont soumis aux chefs peuls dans le cadre des « lamidats ».

**djerma**, n. m. : *cf.* **notable**

**djidéré**, n. m.

< *fulfulde* [jiddere].

• accumulation anthropique de terre et de déchets qui signale les anciens sites de village.

📖 L'équivalent chez les Guiziga est le [kitikil], qui s'élevait à l'entrée de la concession des chefs ; de même chez les Zoumaya.

Un grand nombre de toponymes peuls sont construits à partir de ce terme ; on trouve ainsi sur les cartes : Djidel, Djidéré Saoudjo, Djidéo, etc.

[Jiddere] est aussi un nom apotropaïque, ou nom « trompe-la-mort », donné à la naissance à une fillette peule dont la mère a précédemment mis au monde des enfants qui sont morts en bas âge ; cet usage pourrait avoir été emprunté aux Guiziga voisins.

**djigari**, n. m.

~ **djiggari**, **n'djigari** (Cabot & Diziain 1955, p. 66)

< *fulfulde* [njigaari].

• sorgho rouge de saison des pluies.

📖 « Mils rouges » ou « sorghos rouges », les djigaris sont des sorghos *Durra* ou *Durra caudatum* hâtifs ou semi-hâtifs. Une connotation de « nourriture de païen » leur est attachée. Leur farine est réputée donner des « boules » trop compactes et cassantes. Les djigaris sont, en revanche, recherchés pour le brassage de la bière. Cf. **mil**, **mil rouge**

**djimi**, n. et adj., variables ou non, ~ **jimi** : cf. *jimjimən*

📖 Voir Brunetière 1982.

**docteur**, n. m.

• (1) médecin, vétérinaire ; (2) infirmier, infirmier vétérinaire.

📖 Les infirmiers se sont vu attribuer très tôt le titre de « docteur », que ce soient les infirmiers des hôpitaux ou ceux des dispensaires. Il en a été de même pour les infirmiers vétérinaires. En *fulfulde*, on distingue donc [doptor yimbe], « docteur des gens », de [doptor dabbaaji], « docteur du bétail ».

**dogari**, n. m., variable ou non

< *hausa* [dòogàrì], « membre de la garde personnelle du sultan » (Newman & Newman 1977, p. 27).

• serviteur du lamido, envoyé dans les villages.

📖 Terme employé surtout dans la Bénoué.

Les dogari ont une grande importance dans le lamidat de Rey.

**doigter**, v. : cf. **indexer**

**dolique**, n. m.

< grec [dolikhos], « long ».

• nom ancien du « niébé ».

📖 On disait peut-être plus couramment « haricot dolique ».

Chez les Toupouri, « ... le dolique est cultivé pour ses graines et plus particulièrement pour ses fanes dont se nourrissent les chevaux. » (Diziain 1954, p. 76.)

cf. **niébé**

**dolo**, n. m.

< mandingue [dolo], « bière de mil » (Delafosse 1929, p. 363). Voir Mauny 1952, p. 34.

• boisson sucrée non alcoolisée, à base de riz.

📖 Alors qu'en Afrique de l'Ouest, ce mot désigne un boisson alcoolisée, produite par fermentation d'une décoction de petit mil, de sorgho, ou même de maïs, au Nord-Cameroun, il désigne de nos jours une boisson sans alcool, préparée par les femmes musulmanes ou protestantes.

On trouve cependant ce mot utilisé par E. Psichari pour désigner la bière de mil chez les Moundan :

« Le maître fait apporter par les femmes une grande amphore emplie de dolo capiteux et inoffensif qui est fait avec le mil fermenté. » (Psichari 1946, p. 83).

**Dongolawi**, n.p.

~ **Dongolaw**, **Dongelaw(i)**

< [Dunqulah], localité de la vallée du Nil, au nord du Soudan, + suffixe adjectival arabe [-āwi].

• qualifie une race de chevaux, originaire de la vallée du Nil.

📖 Voici ce qu'écrit le capitaine Lemoigne :

« Les chevaux des Choas et des Foulbés appartiennent à la race Dongelawi, fortement altérée par des croisements avec des chevaux de race arabe. Les types les plus purs sont au Diamaré où l'on trouve de grands et beaux chevaux.

[Leurs] caractères généraux [sont] haute taille : 1,45 à 1,50 m, robe foncée ... tête sèche, dolicocephale, chanfrein brusqué. Les défauts les plus communs sont : membres trop longs et trop grêles, aplombs défectueux, poitrine ogivale sans ampleur. Ces défauts peuvent provenir d'un élevage mal compris : chevaux montés trop jeunes, nourriture défectueuse, et la race pourrait être fortement améliorée. » (Lemoigne 1918, p. 99.)

**dôr**, n. m.

~ **dor**

< arabe [dōr], « campement d'éleveurs nomades » (Jullien de Pommerol 1999, p. 395).

« Le terme 'dor' désigne ... *stricto sensu*, un campement de quelques abris disposés en cercle autour d'une zeriba (clôture d'épineux) à l'intérieur de laquelle le troupeau est rassemblé pour la nuit. » (Conte et Hagenbucher-Sacripanti 1977, p. 316.

cf. **férik**

**Doré**, toponyme : cf. **toupouri**

**Dorylus**, n. scient. : cf. **pierres de pluie**

**dosse de rônier**, n. f.

• chevron tiré du stipe d'un palmier rônier.

📖 Le stipe de rônier, fendu dans le sens de la longueur, fournit un bois d'œuvre très apprécié en construction. Le « bois » de rônier mâle, en effet, résiste aux termites et est pratiquement imputrescible.

**dot**, n. f.

- compensation matrimoniale versée à la famille de la mariée.

📖 Ce terme a, dans le Nord-Cameroun, le même sens qu'ailleurs en Afrique. Ses modalités ont varié dans le temps et selon les groupes. Chez les montagnards septentrionaux, la dot se mesure essentiellement en prestations de services du gendre auprès de sa belle-famille. Le jeune homme, chez les Mafa, travaille avec ses amis ou sur les champs du père de sa future épouse, ainsi que pour la réfection des cases. Si la future belle-mère, ou la fiancée, fait de la bière, il vient toujours avec ses amis acheter toute la production. L'investissement en travail est tel que le beau-père n'est en droit de réclamer que du petit bétail et parfois de façon symbolique.

Chez les populations des monts Mandara centraux, Djimi, Goudé, Bana, les dots sont réglées en mil. Chez les riverains du Logone, Mousgoum et Massa, ainsi que chez les Toupouri et les Moundan, le montant de la dot se calcule en têtes de bovins, dix à quinze et plus. Chez les Mousseï, un ou plusieurs poneys entraînent aussi dans la composition de la dot.

Aujourd'hui, on préfère régler tout ou partie de la dot en argent, le remboursement éventuel s'en trouvant facilité.

syn. employés par les anthropologues : *prix de la fiancée, compensation matrimoniale*

**double cloche**, n. f. : cf. **cloche jumelée**

**double gong**, n. m. (Meslé 1956, p. 24.) : cf. **cloche jumelée**

**douche**, n. f.

- lieu souvent clôturé de « sekko », qui sert à la fois de cabinet de toilette et de W.-C.

**dougour**, n. et adj., variables ou non ; francisation imparfaite de *dugwor*

cf. *dugwor*

**doum**, n. m. : cf. **palmier doum**

**doumeraie**, n. f.

< dérivé de « doum », sur le modèle de « palmeraie ».

- parc de palmiers doums.

📖 Le terme de « doumeraie » apparaît plutôt dans des textes relatifs au Tchad, pour désigner les peuplements de doums autour des ouadis du Kanem.

**doumier**, n. m.

< dérivé de « doum ».

- palmier doum.

📖 Néologisme inutile, parfois utilisé par des étudiants ou des stagiaires, et quelques rares auteurs (Champion 1977, p. 248).

**drapeau**, n. m.

- (1) drapeau ; (2) enseigne qui signale dans la rue une concession où les femmes ont brassé de la bière de mil.

📖 Le « drapeau » est constitué d'un bâton fendu, pinçant un carton ou un papier plié, enfoncé dans une bouteille ou dans le sol. En 1989-1990, on a vu apparaître des « drapeaux » plus élaborés découpés dans du contre-plaqué, peints ou portant des inscriptions, toujours fichés dans une bouteille ou plantés en terre.

**droit de pâturage**, n. m. : *cf.* **impôt sur l'herbe**

**dur**, n. m.

- matériau de construction plus durable que la terre crue.

📖 La construction « en dur », réputée définitive, s'oppose à la construction en terre, qui nécessite un entretien régulier.

L'expression est arrivée avec les parpaings creux, à partir de 1950-1951.

Les constructions « en dur » sont réservées, au départ, au cercle étroit de l'administration, des organisations para-administratives (CFDT, SEMNORD) et des sociétés missionnaires. Elles touchent néanmoins les « djaoulérous » et les maisons d'habitation des « lamidos », ainsi que les grandes mosquées.

À mi-chemin de la construction en terre et de la construction « en dur », se situe le « semi-dur », où l'on se contente de crépir au ciment les murs de briques de terre crue. La maison en « semi-dur » est couverte de tôles.

**dugwor**, n. de langue

- langue des [Dugwor] (appelés de façon approximative « Dougour »), de la famille tchadique.

## E

**écaille**, n. f.

- petit sac plastique très léger.

*syn.* : **leeda**

**Echinochloa stagnina**, n. scient.

*cf.* **bourgou, bourgoutière**

**école coranique**, n. f. : *cf.* **malloum**

**école des parents**, n. f.

- école privée, créée par un groupe de parents d'élèves.

📖 Dans certaines zones rurales dépourvues d'écoles publiques, les parents s'organisent pour créer leurs propres écoles, employant des maîtres généralement sans qualification professionnelle, qu'ils rémunèrent eux-mêmes.

**écureuil**, n. m.

- écureuil fouisseur, *Xerus erythropus* (E. Geoffroy, 1803) (Sciuridae).

📖 L'écureuil fouisseur, ou écureuil terrestre, est appelé [jiire] en *fulfulde*, [áyaŋ] en *mofu-Gudur* (Barreteau 1988, vol. 2, p. 79). Dans les contes de la région, il est l'animal le plus rusé, assumant le rôle du décepteur (voir Kosack 1997<sup>1</sup> et Sorin-Barreteau 2001).

*syn. rare* : **faux écureuil** (Lavergne 1944)

*cf.* **rat palmiste**

**éland de Derby**, n. m. : *cf.* **zèbre**

**éleusine**, n. f. : *cf.* **fonio**

**élevage de case**, n. m.

- élevage, surtout de petit bétail, à l'intérieur de la « concession ».

📖 Les montagnards pratiquent un élevage de case, impliquant l'enfermement des animaux dans de petites étables durant toute la saison des cultures (de mai à novembre). À la saison sèche, les animaux sortent dans la journée, sous la surveillance d'un jeune berger, et rentrent le soir. (Juillerat 1971, p. 26.)

**enclos**, n. m. : *cf.* **concession**

**épervier**, n. m.

- nom en français local du milan noir, *Milvus migrans* (Boddaert) (Accipitridae).

**épi de mil**, n. m.

- panicule de sorgho.

**épinard indien**, n. m.



- *Basella alba* L. (Rubaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 153).  
syn. : **baselle**

**épine du Christ**, n. f. : cf. **jujubier**

**éponge végétale**, n. f.

- fibre tirée de *Luffa cylindrica* (L.) M.J. Roem. (Cucurbitaceae).

📖 On appelle « éponge végétale » le tampon fibreux contenu dans le fruit de *Luffa cylindrica*, Cucurbitacée que l'on fait pousser sur les clôtures des « concessions ». Ce sont les Peuls qui ont diffusé cette plante. On l'utilise comme un gant de crin pour la toilette. Ses jeunes feuilles ont été autrefois consommées.

syn. : **courge torchon, sosso**

**esclave de la famine**, n. m. ou f.

- enfant échangé contre du sorgho par temps de disette.

📖 On trouve à Mokolo, à Gazawa ou même à Maroua, de nombreuses familles descendant « d'esclaves de la famine ». Lors des disettes cycliques qui touchaient les monts Mandara, les montagnards étaient amenés à livrer leurs enfants en échange du mil que leur apportaient sur les piémonts des traitants peuls, ou plutôt des affranchis. La pratique était ancrée dans les mœurs au point qu'elle perdura pendant la période coloniale, jusque dans les années 1940. On parlait alors pudiquement « d'orphelins montagnards » recueillis par les familles peules. L'administration fermait les yeux, faute de pouvoir proposer d'autres solutions, en particulier lors des années d'invasions acridiennes, entre 1930 et 1933. Pratiquement tous les chefs de Gawar, Zamay et Gazawa furent destitués « pour fait de traite » dans les années 1930.

**euphorbe**, n. f.

- nom impropre pour *Calotropis procera*.

cf. **Calotropis**

**euphorbe candélabre**, n. f.

- nom vulgaire d'*Euphorbia kamerunica* Pax et d'*E. desmondi* Keay et Milne-Redh. (Euphorbiaceae).

📖 *Euphorbia kamerunica* présente des bractées plus claires et plus charnues ; on la plante à titre de protection magique, contre les voleurs, par exemple. Les deux espèces peuvent se rencontrer côte à côte au sein de la même haie (en pays kapsiki, bana et goudé).

« L'ensemble, le saré, est clôturé d'une palissade doublée de secco ou d'une haie d'euphorbes-candélabres. » (Benoist 1957, p. 90.)

L'association des euphorbes et de l'habitat n'intéressait que les zones de montagne et allait des Kapsiki au nord à la région de Poli au sud, en passant par le pays fali.

**Euphorbia**, n. scient. : *cf. blinder, euphorbe candélabre*

**évolué**, n. m.

~ **évoluant** (variante trouvée parfois dans les archives)

• Africain scolarisé, habillé à l'européenne, et fréquentant les Missions chrétiennes.

📖 Ce mot a été très employé jusqu'à la deuxième Guerre mondiale. Les « évolués » constituèrent une pépinière de petits cadres pour l'administration coloniale et les maisons de commerce. Ils avaient souvent leur propre quartier construit « en dur » par l'administration. À Maroua, le quartier qui jouxtait l'actuel emplacement du campement de la Porte-Mayo, fut rasé pour faire place au « camp des Evolués », qui fut renommé « cité des Fonctionnaires » en 1951 (voir Plan de Maroua, Direction des Travaux publics du Cameroun, 1952). Cette cité, à son tour, fut détruite à la fin des années 1970 pour être remplacée par le « camp SIC », qui se peuplera de gens du Sud.

**exoder**, v.

• émigrer

« Nombre de Kirdis ont exodé vers la plaine poussés par la famine. »  
(Vallin 1932, cité par Beauvilain 1989, p. 240.)

## F

*faada* : *cf. fada*

**fabirama**, n. m.

< mandingue [fa-birama], « pomme de terre du Soudan » (Delafosse 1929, p. 579).

• « pomme de terre indigène », *Solenostemon rotundifolius* (Poir.) Mort. (Lamiaceae), (ex *Coleus dysentericus* et *C. rotundifolius*).

📖 Le « fabirama » est une Labiée à tubercules alimentaires, qui présente une grande analogie avec la pomme de terre. Il fut cultivé dans les premiers jardins des administrateurs coloniaux.

On rencontre ce terme fréquemment dans les rapports militaires, y compris sur les cartes où les ressources locales sont inventoriées. La mention

« fabiramas » est notée sur le moyen Logone, chez les Marba, et, dans les monts Mandara, chez les Goudé.

La mention de « fabiramas » disparaît brusquement, après 1930-1933.

Actuellement, au Cameroun, on parle de « pomme de terre indigène », tandis que les Anglais, au Nigeria, parlent de « Hausa potato ».

*syn.* : *pomme de terre de Madagascar* (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 165)

*cf.* **plectrante**

**fada**, n. f., variable ou non

< *fulfulde* [faada], « cour et conseil du lamido », du *hausa* [fáadà], « conseil d'un chef » (Newman & Newman 1977, p. 33).

• cour et conseil du « lamido ».

📖 Le mot « fada » apparaît dans les rapports administratifs à la rubrique politique. Les titulatures des « fada » sont parfois très détaillées, avec le nom de leurs représentants.

*syn.* : *conseil de fada*

« [Le lamido de Maroua] pensait également à tel ou tel de ses ministres dont l'influence grandissait au sein du Conseil de Fada, le comité de cinq membres dont la sagesse peuhle dotait chaque chef de lamidat. » (Georgy 1992, p. 121.)

*cf.* **notables**

**Faidherbia albida**, n. bot. m. : *cf.* **Acacia albida**

**faiseur de pluie**, n. m. : *cf.* **chef de pluie**

**Fakalao**, n.p.

• esprit maléfique, qui s'attaquait aux femmes des montagnes.

📖 Cet esprit a d'abord été connu des Guiziga Bwiy-Marva. Il s'en prenait aux populations montagnardes lors de leur descente en plaine, avec un paroxysme entre 1969 et 1976. On parla même « d'épidémies de Fakalao », à l'ouest de Maroua.

L'esprit touchait principalement les femmes des montagnards mofou et mafa descendus en plaine, quand elles passaient sur les marchés. Le fait, pour une femme, de tomber en transes et d'aller enlacer un tronc de *Faidherbia albida* (Del.) A.Chev. (Mimosaceae), permettait d'identifier le responsable de la possession. Des femmes qui avaient déjà été victimes de Fakalao prenaient en charge la possédée, et la soignaient par des chants et par une musique de flutiaux. Le mari de la victime la revêtait de pagnes de couleurs vives. On lui construisait un petit autel avec des ingrédients venus de la plaine, sable des « mayos », arachide, papier de journal...

La possession dite [shetene], du nom arabe de « Satan », qui sévissait plus au nord, sur les piémonts et les plaines tenues par les Mandara, était le pendant de celle attribuée à Fakalao.

**faki**, n. m.

~ **faqih, faqui, faquih, fighi** (Denham, Clapperton & Oudney 1826, de Lanoye 1858)

< arabe [faqīh], « expert en sciences religieuses et juridiques » (Wehr 1979, p. 847).

• personne experte dans le Coran.

📖 Ce mot est employé plus fréquemment au Tchad. Le « faki » peut ou non diriger une école coranique.

« L'état-major du général bornouen comprenait un autre personnage indispensable à tout grand dignitaire de ces régions : un fighi, ou docteur fabricant de charmes. » (De Lanoye 1858, p. 203.)

*fallâta* : cf. foubé

**faqih, faqui, faquih**, n. m. : cf. **faki**

**farana**, n. m.

< *masa* [farana], « communauté de base ».

📖 Chez les Massa, le « farana » est le groupe de « concessions » qui organise un gardiennage collectif du bétail et qui, au-delà, constitue un « groupe de voisinage ». (Cf. de Garine 1964.)

« Farana » connaît aujourd'hui une extension sémantique, le terme étant utilisé par les missions catholiques pour « communauté religieuse de base ». De son côté, la SEMRY utilise le « farana » comme cadre pour déterminer ses « groupements paysans ».

**faux baobab**, n. m. : cf. **pied d'éléphant**

**faux ébénier**, n. m.

• *Diospyros mespiliformis* Hochst. ex A.DC. (Ebenaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 444).

**faux-écureuil**, n. m. : cf. **écureuil**

**faux jujubier**, n. m.

• *Ziziphus spina-christi* (L.) Desf. (Rhamnaceae).

📖 C'est pourtant ce « faux » jujubier des botanistes (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 317) qui est le vrai, au Nord Cameroun.

*syn.* : *épine du Christ, jujubier*

**faux kinkéliba**, n. m. : *cf.* **kinkéliba**

**faux mil**, n. m.

- mil de mauvaise qualité.

📖 Employé généralement à l'oral pour désigner le « mauvais mil » (comme on dit en français local « faux type » pour « mauvais bougre »). Toutefois, l'expression a pu être relevée dans un rapport des services de l'Agriculture (Mokolo 1991).

On appelle « faux mil » les grains recueillis après le premier battage du mil du chef de famille, que la femme bat et vanne une deuxième fois. Les grains sont souvent ceux du bas de la panicule où se concentrent œufs et larves de parasites, protégés par les feuilles paniculaires.

La femme stocke ce mil dans un compartiment spécial de son grenier. Le « faux mil » sera le premier à être consommé, avant que la femme n'entame ses propres réserves, puis celles du chef de famille.

*syn.* : *mil sale*

**fédéral**, n. m.

< « État fédéral du Nigeria ».

- carburant de contrebande, provenant du Nigeria.

📖 Le « fédéral », d'abord vendu en fraude, puis de manière voyante à partir de 1991-1992, est toujours illégal. Le terme a fait son apparition au début des années 1980.

C'est le marché de Banki qui ravitaille non seulement la plus grande partie de la province de l'Extrême-Nord, mais aussi le Tchad. Des convois de cyclistes, parfois plusieurs dizaines, chargés chacun de trois jerrycans d'essence, en matière plastique, alimentent des centres de redistribution, dont le plus important est Maroua.

*syn.* : *zoua-zoua*

**félan, ane**, n. et adj.

- peul, peule (de Lanoye 1858).

« ... une députation de quelques villes félanes étant venue à Mora pour régler des différends de frontières, [le sultan de Mora] n'imagina rien de mieux que de faire couper le cou à tout le personnel dont elle se composait : vingt-sept ambassadeurs, ni plus ni moins. » (De Lanoye 1858, p. 208.)

*cf.* **peul**

**félani**, n. de langue

- langue peule (de Lanoye 1858, p. 195).

*cf.* **fulfulde**

**fellata** n. et adj. (reçoit parfois un -s au pl.)

~ **felata, felatah** (de Lanoye 1858, p. 203)

- peul, peule.

« Au Nord, ce sont les Fellatas de Binndéré-Foulbé et de Kalfou qui razzient le pays.

Toutes ces razzias fellatas sont annuelles et les indigènes du Moyen-Logone les assimilent à un fléau périodique auquel il faut s'attendre comme à la sécheresse, aux sauterelles, à la variole, etc. » (Bruel 1905, p. 107. »

*cf.* **foulbé, peul**

**femme (grande -)**, n. f.

- première épouse, dans un ménage polygyne.

**femme indigène**, n. f.

- Africaine.

📖 Un rapport anonyme de 1927, intitulé pompeusement « Étude ethnographique », parle en ces termes de la femme peule :

« La femme de race n'est guère accessible ; confinée dans sa case, elle n'en sort pas, et manifeste à la vue des Européens une crainte dont la sincérité reste douteuse. Il paraîtrait que, lors de la venue des premiers Européens, les maris, prévoyants, racontèrent à leurs femmes que les Blancs étaient affligés d'organes génitaux d'une telle dimension que leur amour entraînerait nécessairement la mort de celle qui se livrerait à eux. Depuis, les statistiques médicales montrent que les femmes indigènes ont fait de nombreuses expériences sans en mourir et il est peu vraisemblable que leur crainte repose sur ces anciens racontars.

Quant aux femmes de moindre rang, on les voit sans difficultés. Elles s'occupent des soins du ménage, mais seulement dans la mesure où elles y sont forcées par la pauvreté. Si elles viennent à connaître des jours prospères, en se faisant richement entretenir par un Européen, par exemple, elles se laissent aller à une fainéantise incroyable. »

**fentes de retrait**, n. f. pl. : *cf.* **karal**

**férik**, n. m.

< arabe tchadien [farīg], « campement d'éleveurs nomades » (Jullien de Pommerol 1999, p. 436).

- campement d'éleveurs nomades.

📖 Le terme, très utilisé au Tchad, est pratiquement inconnu dans le Nord-Cameroun. Les Arabes Shuwa emploient le synonyme « dôr ».

**ferme**, n. f.

- « concession » d'agriculteur.

« Le mot 'ferme' recouvre un contenu technique et ne peut être employé qu'avec prudence pour certaines populations aux traditions agricoles bien établies. » (Seignobos 1982, p. 13.)

*cf.* **concession**

**fête de la récolte**, n. f. : *cf.* **fête du mil**

**fête du kake**, n. f.

< *tupuri* [few kak], « mois du poulet » (Ruelland 1988, p. 81).

- fête des récoltes, chez les Toupouri.

📖 La fête du « kake », ou fête du poulet, a lieu en octobre. C'est la fête des récoltes, point culminant de la vie religieuse et conviviale des Toupouri. Le « kake » est régulièrement dénoncé dans les rapports semestriels de la SODECOTON, comme responsable des lenteurs de la récolte du coton dans les régions de Kar-hay et de Guidiguis.

**fête du mil**, n. f.

- fête organisée par les non-Peuls en fin de saison des pluies (septembre-octobre), marquant la fin d'un cycle de cultures et le début de la nouvelle année.

« ... La fête principale ou même parfois la seule et unique de l'année traditionnelle sera la fête de la récolte, centre, sommet et résumé du cycle annuel. » (Jaouen 1995, p. 48.)

*syn.* : **fête de la récolte**

**fétiche**, n. m.

< portugais [feitiço], « sortilège ». (*Cf.* Mauny 1952, p. 36.)

- objet doté d'un pouvoir magique.

📖 L'emploi de ce mot, généralisé pendant la période coloniale, tend à se raréfier. On parle toutefois encore de « fétiche de case » chez les Toupouri, pour désigner le poteau en bois de *Terminalia macroptera* Guill. et Perr. (Combretaceae), [jak-jing], fiché à l'entrée de leur concession, qui protège la maisonnée et veille sur la bonne conduite des femmes.

**féticheur agricole**, n. m.

- prêtre chargé des cultes relatifs à la terre.

📖 (Mouchet 1957, p. 5, à propos des Guemzek.)

**fétichiste**, n. et adj.

- adepte d'une religion traditionnelle.

📖 Employé dans la littérature ancienne en alternance avec « kirdi », dont il est l'exact synonyme. (Voir Ferrandi 1928, p. 73.)

« Il faut que le fétichiste cesse d'être traité en sauvage, d'être malmené. Il faut que là où les deux éléments (i.e. musulmans et non-musulmans) existent, les Kirdi sentent qu'on les traite sur un pied de stricte égalité. » (Bruehl 1935, p. 268.)

*cf.* **animiste, kirdi**

**fetra**, n. m.

< arabe [futra], sur la racine [\*ftr], « cadeau donné à la fin du jeûne de ramadan » (Jullien de Pommerol 1999, p. 467.)

- cadeau donné (normalement aux pauvres) le dernier jour du ramadan.

📖 Voici ce qu'on peut lire dans les Archives :

« ... pour la fin du Ramadan, comme fetra, chaque arabe apportait [au sultan du Mandara] un bœuf ou une vache, chaque chef de village un bœuf ou des moutons. »

**feuille légumière**, n. f. : *cf.* **brèdes**

**Ficus**, n. scient. : *cf.* **bois sacré**

**Ficus des rochers**, n. m.

- *Ficus populifolia* Vahl (Moraceae).

📖 Ce *Ficus*, appelé [meebés] en *mofu* (voir Barreteau 1988, vol. 2, p. 163, qui donne une identification botanique différente), pousse entre les rochers. Ses sycones bouillies et pilées servaient à confectionner une « boule » lors de périodes de disette. Ses jeunes feuilles et son liber étaient employés dans les sauces. Ses feuilles restent fraîches longtemps, aussi servent-elles d'emballage. Elles sont aussi auréolées, comme les *Piliostigma*, d'une connotation de pureté. Pour cette raison, elles interviennent dans de nombreux rituels.

**Ficus platyphylla**, n. scient., *syn. gobberah* (Denham, Clapperton & Oudney 1826) : *cf.* **baobab, gutta, gutta-percha**

**Fidei Donum**, n. m.

< locution latine signifiant « le don de la foi ».

- prêtre catholique étranger, mis à disposition de l'Église locale.

📖 Surnommés parfois « casques bleus », les Fidei Donum sont des ecclésiastiques mis à disposition de l'Église du Cameroun (ou d'autres pays) par leurs diocèses, pour servir un temps dans les paroisses locales.



**fighi**, n. m. : *cf.* **faki**

*finger millet* : *cf.* **fonio**

**flamboyant**, n. m.

- *Delonix regia* (Boj. ex Hook.) Raf. (Caesalpiniaceae) (*cf.* Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 177).

**fléau**, n. m.

- maillet à long manche, avec lequel on bat les céréales.

« ... Le battage ... s'effectue, après un séchage [du « mil »] au soleil, sur des rochers plats, à l'aide d'un fléau primitif, massue ou maillet plus que fléau puisqu'il s'agit d'un instrument de bois, en T, sans élément mobile par rapport au manche. » (Lembezat 1962, p. 22.)

*syn.* : *battoir à mil*

**folléré**, n. m.

~ **foléré**

< *fulfulde* [follere], « *Hibiscus sabdariffa* L. (Malvaceae) ».

📖 Le « folléré », ou oseille de Guinée, donne des feuilles acidulées très utilisées dans la cuisine locale. La « sauce de folléré » est l'une des rares à être immédiatement appréciée par les expatriés ; peut-être est-ce la raison pour laquelle son nom est si connu d'eux.

Le calice des fleurs rouges sert à faire le « karkadé », une décoction consommée surtout par les citadins et les expatriés.

Les graines [maciyaare] de cet *Hibiscus* ont revêtu une grande importance dans le passé. Conditionnées en boulettes, elles servaient de condiment huileux.

L'oseille de Guinée, non appréciée par les criquets, fut cultivée sur de vastes surfaces, lors des invasions acridiennes répétées des années 1930, en remplacement des sorghos. Elle fut même appelée, pour cette raison, « mil noir ».

*syn.* : *oseille de Guinée, roselle* (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 167)

*cf.* **karkadé, légumes indigènes**

**foncier**, adj. ou n. m. : *cf.* **sécurité foncière**

**fonio**, n. m.

< *wolof* [foño], « *Digitaria exilis* » (Fal *et alii* 1990, p. 303), d'une langue mandé, *cf.* *bambara* [fini] (Bailleul 1996, p. 118).

- (1) éleusine, *Eleusine coracana* (L.) Gaertn. (Poaceae); (2) mil pénicillaire, *Pennisetum glaucum* (L.) R. Br. (Poaceae), ex *P. typhoides*.

📖 Appellation fautive très fréquente dans les écrits des administrateurs (voir, par exemple, Lembezat 1952, p. 59, qui donne ce nom comme synonyme de ‘tchargari’), mais aussi, jusqu’en 1977-1978, chez un grand nombre de chercheurs, qui entérinèrent, sans les vérifier, les appellations françaises locales de certaines cultures.

On trouve encore le mot « fonio » dans un texte de 1993, qui ne brille pas par sa précision, et où l’on n’arrive pas à savoir quel type de céréale il peut désigner (Breton & Maurette 1993, p. 30).

Le « fonio » proprement dit (*Digitaria exilis* (Kippist) Stapf (Poaceae), n’est cultivé ni au Cameroun, ni au Tchad ; son aire orientale d’expansion s’arrête au plateau Bauchi et au nord de la basse Bénoué, au Nigeria.

Des administrateurs coloniaux ayant servi dans l’Afrique de l’Ouest (au Soudan français) et ayant connu là le fonio, désignèrent ainsi au Tchad et au Cameroun des formes approchantes. En raison de sa faible taille et de la petitesse de ses graines, *Eleusine coracana* hérita du nom de « fonio ». Or, l’éleusine, partie de foyers orientaux, trouve sa limite occidentale dans les monts Mandara, au sud du Borno et en pays noupé, où elle porte le nom de « finger millet », jusqu’au contact avec le fonio.

Au Tchad, l’appellation commune pour l’éleusine est « fonio », malgré les efforts de certains auteurs, qui ont tenté de rétablir la bonne appellation. Par exemple, on peut lire dans une *Étude pédologique du bassin alluvionnaire du Logone-Chari* (ORSTOM 1954, p. 100) :

« *Eleusine coracana*, appelée très souvent à tort ‘fonio’ par l’Européen ou l’indigène, est une céréale des zones inondées ... *Digitaria exilis* (vrai fonio) n’est pas connu en culture dans toute la région. Quelques espèces de *Digitaria* sont parfois récoltées en brousse. »

Au Cameroun, les choses se compliquent encore du fait que même le mil pénicillaire peut être appelé « fonio » dans certains rapports administratifs jusqu’en 1950. On entend encore couramment, en 1993, des enseignants ou des agents de l’Agriculture dire qu’en pays mafa s’opère une « rotation mil / fonio », alors qu’il s’agit d’une rotation sorgho / mil pénicillaire. Plus étonnant, le terme « fonio » continue d’apparaître dans des études scientifiques récentes, comme celle de K. Ekebil & J. Guijt (1991).

cf. **mil**

**fonio sauvage**, n. m. : cf. **pagouri**

**foray**

< de « (Eaux et) Forêts ».

- dans les langues locales, (1) *Dalbergia sissoo* Roxb. (Fabaceae) ; (2) n'importe quel arbre importé, diffusé par les services des Eaux et Forêts.

📖 Dans les monts Mandara et leurs environs, *Dalbergia sissoo* est l'une des essences le plus développées en bosquets de régie par les services des Eaux et Forêts. Dans la plaine, le mot *foray* sert à désigner n'importe quel arbre d'importation, généralement grêle et considéré comme dénué d'utilité. Ce mot est, en effet, toujours employé négativement.

**forêt**, n. f.

- zone plantée en neems, dans la ville de Maroua.

📖 À Maroua, les élèves vont apprendre leurs leçons « dans la forêt ».

**forgeron**, n. m.

- (1) forgeron métallurgiste, spécialiste du travail du fer ; (2) forgeron fondeur, spécialiste de la réduction du minerai de fer ; (3) fossoyeur.

📖 Dans les monts Mandara centraux, à partir des « massifs » de Goudour, Massakal, Wazang, jusqu'en pays mafa, kapsiki, djimi, bana, les forgerons sont « castés ». Ils ne peuvent épouser des femmes issues de groupes non forgerons ; ils doivent aussi manger et boire à part. En plus de leur travail du fer, ils sont fossoyeurs. Certains ont abandonné la forge, mais sont toujours astreints à enterrer les membres de certains clans, si bien que « forgeron » en français local tend à signifier « fossoyeur ». On peut même entendre dire : « Leur forge, c'est d'enterrer les morts. »

Voir Moñino 1991.

*syn.* rare dans la région : *haddad*

**forgeronne**, n. f.

- femme du forgeron.

📖 La potière est souvent la femme du forgeron, chez les peuples de la montagne.

« Les nombreuses poteries usuelles ou sacrificielles [des Mafa] sont fabriquées par les femmes des forgerons. » (Kosack 1997.)

Elle assume aussi le rôle de sage-femme :

« Alertée dès les premières douleurs [de la parturiente], la 'forgeronne' enduit d'abord le ventre de la femme près d'accoucher d'huile de cail-cédrot et la frotte avec [une] plante purificatrice ... » (Podlewski 1966<sup>1</sup>, p. 32.)

**foufouldé**, n. m.

- appellation fautive de la langue peule.

*cf.* **foulfouldé**

**fouine**, n. f.

• nom rare de la mangouste.

📖 Employé par J. Fourneau (1938).

**foulbé**, n. et adj., variables ou non

~ **foulbe**, **fulbé**, **fulbe**

< *fulfulde* [fulbe], « les Peuls », pl. de [pullo], « un Peul ».

• peul, peule.

📖 « Foulbé » est une francisation assez malencontreuse du pluriel [fulbe], « les Peuls ». Ce terme est employé aussi bien au singulier qu'au pluriel ; dans ce cas, de nombreux auteurs lui adjoignent un -s : « Je suis Foulbé, ils sont Foulbés ». Bien que réservé exclusivement aux personnes, dans la langue d'origine, le mot « foulbé », utilisé comme adjectif, peut qualifier n'importe quelle réalité relative aux Peuls : « les zébus foulbé(s), l'architecture foulbé(e) ». « Foulbé » peut même désigner la langue peule : « Il parle foulbé ». Tous ces usages seraient à proscrire, dans la mesure où la langue française dispose du mot « peul », variable en genre et en nombre.

Lorsqu'un Peul proprement dit décline ses origines, il précise généralement son clan [asngol], voire son lignage [suudu]. Quand un individu, se disant Peul, est dans l'incapacité de donner ces indications, c'est qu'il s'agit d'un affranchi ou d'un islamisé.

Les auteurs qui ont abordé les Peuls de la région par le nord-est, les appellent souvent « Felata(s) » ou « Fellata(s) », du nom que leur donnent les Arabes, [fallāta].

Les auteurs spécialisés ont tendance à réserver le nom de « Foulbé » aux Peuls sédentarisés, par opposition aux « Bororo », ou Peuls nomades.

« ... les Fulbé [Foulbé] ou Peuls sédentarisés du nord Cameroun ... »  
(Leiris 1996, p. 1283, in *Afrique noire : la création plastique* [1967].)

cf. **félan**, **fellata**, **foulbéisé**, **Foullanne**, **peul**, **plata 1**

**foulbéisation**, n. f.

~ **foulbéisation**, **foulbisation**, **fulbisation** (Meslé 1956)

< dérivé de « foulbé » ; cf. *supra*.

• processus d'assimilation culturelle et religieuse aux Peuls. Voir Schultz 1984.

📖 La « foulbéisation » peut être lente et consentie par des individus d'origine « païenne », vivant en contact avec les Peuls. Les Guiziga disent : « Il est entré Peul ». La « foulbéisation » a pu être brutale et forcée, comme sous la présidence d'Ahidjo. En 1975, sous la pression du préfet, les Guiziga de Midjivin, par exemple, durent, pour trois cents d'entre eux, s'islamiser avec leur chef.

**foulbéisé, ée**, adj.

~ **foulbéisé, foulbisé**

< dérivé de « foulbé » ; *cf. supra*.

- assimilé culturellement et religieusement aux Peuls.

📖 On emploie parfois cet adjectif pour qualifier des individus ou des groupes non peuls qui adoptent tout ou partie des valeurs et des usages de la société peule, dont la langue.

L'assimilation à la société peule est vue différemment selon que l'on est du côté des Peuls ou des non-Peuls. Pour les premiers, un « islamisé » – autre nom à peu près synonyme dans le Nord-Cameroun de « foulbéisé » – restera toujours marqué par son origine « païenne ». Pour un islamisé, il ne fait aucun doute qu'il est devenu Peul. L'assimilation inclut presque systématiquement l'abandon de la langue maternelle au profit exclusif du *fulfulde*, et obligatoirement l'adoption de l'islam.

De celui qui s'islamise, on dit en français qu'il est « devenu Foulbé » ; en peul, l'expression consacrée est : [o naasti Fulbe], « il est entré chez les Peuls ».

**foulbéiser**, v.

~ **foulbéiser, foulbiser, fulbiser**

< dérivé de « foulbé » ; *cf. supra*.

- assimiler culturellement et religieusement aux Peuls.

📖 Souvent employé à la forme réfléchie : « se foulbéiser ».

« Une partie de ces animistes [soudanais et paléonigritiques] sous des influences diverses 's'islamisèrent' et se 'foulbisèrent'. » (Meslé 1956, p. 23.)

**foufouldé**, n. m.

~ **foufouldé** (fautif), **fulfuldé**

< *fulfulde* [fulfulde], « langue peule ».

- (le) peul, (la) langue peule.

📖 Le Père D. Noye a écrit un *Cours de foufouldé* (1974) et un *Dictionnaire foufouldé-français* (1989). Nous préférons écrire généralement « *fulfulde* ».

*syn. rare* : **félani** (de Lanoye 1858) ; abusivement : **foulbé**

*cf. fulfulde*

**Foullanne**, n. de peuple

- Peul (Verne 1863, ch. XXIX).

**four à mil**, n. m. : *cf. mûrissoir*

*four corner*

< anglais

📖 Dans le sud du Cameroun, on appelle « four corner », en pidgin, la maison quadrangulaire, par opposition à la case ronde. Quelques administrateurs du Nord parlent de l'apparition de « four corner » dans leur région, aux côtés des cases traditionnelles.

**fourdou**, n. m.

< *fulfulde* [furdu], « bière de mil de couleur blanchâtre ».

- bière de mil très épaisse.

📖 Dans ce mot, on reconnaît la racine peule [fur-], « grisâtre ». En effet, cette boisson a une couleur blanchâtre, qui la fait appeler parfois « vin blanc ».

Le « fourdou » est une bière de mil, proche d'une bouillie alcoolisée, tellement elle est épaisse, que l'on consomme généralement chaude, à l'occasion de certaines fêtes, ou lors de travaux collectifs, pendant la saison des pluies. Le « fourdou » est une forme ancienne de bière de mil, antérieure aux bières actuelles, dites « bilbils ». On peut cependant encore trouver les deux chez une même population.

La plupart des ethnies du Nord-Cameroun connaissent le « fourdou », sous des appellations variées : [mbazla] chez les Mofou-Goudour, [mbazla babara] « bière blanche » chez les Guiziga, [mazla] chez les Mousgoum, [mandaynguum] chez les Toupouri, etc.

cf. **bilbil**

**fourmi blanche**, n. f.

- nom inexact pour « termite ». (Cf. Mauny 1952, p. 37.)

**fourmi-cadavre**, n. f.

- grande fourmi « jaune », du genre *Paltothyreus* (Formicidae), qui dégage une odeur fétide lorsqu'on la touche ou qu'on l'écrase. (Cf. Mauny 1952, p. 37.)

**fourmilière**, n. f.

📖 Utilisé à tort par quelques auteurs comme synonyme de « termitière ». Les mêmes peuvent appeler les termites « fourmis blanches ».

**fourmi-magnan**, n. f.

< mandingue [maa-ŋ-ya], « fourmi voyageuse » (Delafosse 1929, p. 478).

- fourmi processionnaire, très agressive, qui se déplace en colonnes (*Anomma nigricans* (Formicidae)). (Cf. Mauny 1952, p. 47, sous « manian ».)

**foyer**, n. m. : cf. **plaque foyère**

**foyer amélioré**, n. m.

- foyer portatif, en tôle, destiné à réaliser des économies de combustible.

📖 Il est formé d'un plateau circulaire, percé de trous de fixation, que surmonte une sorte de gros entonnoir en tôle, percé d'une seule ouverture latérale sur sa base cylindrique. Il en existe plusieurs tailles, allant du foyer simple à celui pour famille nombreuse, en passant par celui des brasseuses de bière et des vendeurs de viande grillée.

Ce type de foyer, a été fabriqué et répandu par des artisans de Maroua, à l'instigation de l'AFVP et de l'association Bois de Feu (1988-1993). On en produit toujours.

Ces foyers, que l'on a appelés en *fulfulde* [kaatindé njamndi], « foyer en fer », au cours d'une campagne publicitaire, permettraient d'économiser de 25 à 30 % de combustible.

**fréquenter**, v. intransitif

- aller à l'école.

« Maintenant, [le sultan de Mora] a compris que l'école aboutissait aux grands postes, il ne veut plus que nous, les Kirdis, nous fréquentions. » (Elève de Mora, 1984, cité par Motaze Akam, *in* Beauvilain 1989, p. 406.)

**Frolinat**, n. m.

< acronyme de « Front de libération nationale » (mouvement de rébellion au Tchad).

- barrière située à l'entrée nord-ouest de Maroua.

*cf.* **stationnement**

**fromager**, n. m. : *cf.* **kapokier**

**fromfrom**, n. m.

< *kanuri* [fômôm] « long wooden trumpet » (Cyffer 1994, p. 199).

- trompe en bois (instrument de musique, Denham, Clapperton & Oudney 1826).

« ... tous les courtisans [du sultan de Logone-Birni] se prosternèrent et se couvrirent la tête de sable pendant que huit *fromfroms* et autant de cors sonnaient une fanfare aigre et discordante. » (De Lanoye 1858, p. 241.)

*fulbe* : *cf.* **foulbé**

**fulbisation**, n. f. : *cf.* **foulbéisation**

**fulbiser**, v. : *cf.* **foulbéiser**

**fulfulde**, n. de langue

- langue des Peuls, de la famille Niger-Congo, branche Atlantique. Voir Noye 1971, 1974, 1976, 1989 ; Eguchi 1974, 1978, 1980, 1982, 1984 ; Mohamadou Aliou 1994 ; Mohammadou Eldridge 1997 ; Parietti 1997 ; Tourneux & Yaya 1998, 1999.

📖 On distingue trois grandes variétés de *fulfulde* au Nord-Cameroun : le foulfouldé dit « de l'Est » (Maroua) ; le *fulfulde* « de l'Ouest » (Garoua) ; le *fulfulde* « de la montagne » (Ngaoundéré) ; à quoi il faut ajouter le parler des Mbororo, qui nomadisent essentiellement dans les plaines de la Bénoué.

Qui parle peul ? Les Peuls, bien sûr, mais aussi l'élite non peule, proche du pouvoir traditionnel ou moderne, en voie d'intégration linguistique, religieuse et culturelle ; la masse des non-Peuls qui côtoient quotidiennement le monde peul et utilisent le *fulfulde* dans pratiquement toutes les situations de communication ; les non-Peuls qui rencontrent épisodiquement sur les marchés les Peuls et autres locuteurs de *fulfulde* ; cette catégorie pratique un *fulfulde* rudimentaire appelé [bilkiire]. Étymologiquement, ce serait le parler du [bilkiijo], mot qui signifie « enfant » dans la langue des Mbororo. Dans le peul de Maroua, le [bilkiijo] est « un esclave d'origine étrangère qui, même après plusieurs années de présence, ne parlait qu'un *fulfulde* presque incompréhensible » (Noye 1989, p. 42).

La langue peule joue un rôle véhiculaire depuis la latitude de Mora jusqu'à l'Adamaoua (voir Barreteau & Dieu 2000). Dans une ville comme Maroua (Tourneux & Iyébi-Mandjek 1994), il y a plus de non-natifs que de natifs à parler *fulfulde*. Une telle situation est propice à une évolution rapide de la langue, dans le sens d'une simplification, d'un appauvrissement, diront certains.

Cf. **foulfouldé**

**fulfuldé**, n. m. : cf. **foulfouldé**

**furdu** : cf. **fourdou**

**fusil de traite**, n. m.

- fusil de fabrication artisanale.

📖 On l'appelle [bunndugaaru], nom *fulfulde* tiré de l'arabe [bunduq], ou [gurlum], dans la région du Diamaré. Dans la Bénoué, c'est l'appellation [adaka], du *hausa* [âdákàa] (Newman & Newman 1977, p. 1) qui a cours.

Les armées peules de l'Adamawa ne disposèrent jamais de cette arme, qui fut introduite dans le Nord par les soldats de Râbeh. Les premiers [gurlum] arrivèrent à Maroua en 1905. De nos jours, ils proviennent plutôt du Nigeria. Le canon est généralement fait d'une barre de direction de voiture ; les



munitions de cette arme sont confectionnées à partir du plomb récupéré dans les batteries ; les billes des roulements à billes font aussi l'affaire. Ce sont les braconniers qui utilisent ces dangereuses pétoires, parfois appelées aussi « arquebuses » dans les écrits anciens.

*syn. : arquebuse*

## G

**gabak**, n. m. (ou parfois f.)

~ **gaback**, **gabaga**, **gabague**, **gabaque**, **gobga** (Denham, Clapperton & Oudney 1826), **gobbok** (*ibid.*)

< *kanuri* [\*gàbàgá] > [gawaá], « étroite bande de coton tissé » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 57).

📖 Le gabak, étroite bande de coton tissé de 7 cm de largeur, fabriquée par les hommes sur des métiers horizontaux à pédales, est stocké sous forme de rouleau, mesuré à la coudée.

« ... les gobboks, qui sont des bandes de toile de coton longues de trois pieds et larges de trois pouces, servent de monnaie courante ... »  
(Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, pp. 298-299.)

« La gabak, enroulée sur elle-même, se présente sous forme de rouleaux. »  
(Hallaire 1991, p. 197.)

Ces bandes de gabak ont valeur de placement. Cousues bord à bord, elles servent à la confection de gandouras teintées, brodées ou non, et c'est encore une possibilité de thésauriser.

La coudée de gabak servait d'étalon monétaire, non seulement sur les marchés, mais aussi au tribunal. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'unité de base aurait été, au Borno de deux coudées, et de quatre chez les Haoussa. À Maroua, la coudée simple semblait prévaloir. La coudée allait du coude à l'extrémité des doigts (main bien tendue). Celui qui trichait sur la coudée était susceptible de connaître la prison du lamido.

« En 1965 encore, dans les montagnes de Guider, les bandes de gabak étaient une ressource, parce qu'on les vendait aux Peuls. Dans le Popologozom, une boule de fer valait six coudées de gabak. » (Communication de J. Lestringant, 1993.)

Le terme de « gabak » l'a emporté sur celui de [leppol], synonyme peul que l'on trouve occasionnellement dans certains rapports administratifs.

*cf. cauri, leppol*

**gabayhi** : *cf. dah*

**gadala**, n. et adj. invar.

📖 Population résidant entre les Gavar et les Méfélé. Les Peuls les appellent Gadala, alors qu'eux-mêmes se disent Bouwal.

*cf. buwal*

**Gada-mayo**, n. invar.

< *fulfulde* [gada maayo], « de l'autre côté du fleuve ».

📖 Terme peu amène par lequel on appelle à Maroua les gens originaires du sud du pays. Au siècle précédent, ce nom visait les ressortissants des « lamidats » peuls au sud de la Bénoué jusqu'à Tibati. Il désigne aujourd'hui seulement les Sudistes non musulmans, sans pour autant que le terme fasse référence au fleuve Sanaga, comme le prétendent certains.

*cf. Grafi*

**gafouly**, n. m.

~ **ghafouly** (Malte-Brun 1856)

< *kanuri* [ngáfəli] (Koelle 1854, p. 371), > [ngawúli], « sorgho » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 135).

• sorgho

« La pâte de gafouly, et du poisson, était tout ce que nous trouvions à manger dans les villes voisines du Chary. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 284.)

📖 Dans la même page, Denham, Clapperton & Oudney expliquent, à tort, que le gafouly est une « espèce de haricots ». Dès 1854, Koelle signalait son erreur (Koelle, 1854, p. 371).

**galabdé**, n. et adj. : *cf. glavda*

**galdiima** : *cf. gladima*

**galion**, n. m.

~ **gallion**

• engin motorisé de terrassement.

📖 Ce terme recouvre tous les engins de Travaux publics : pelle mécanique, rouleau compresseur, bulldozer, scraper etc.

« Vu la panne du second Gallion, seules quelques mauvaises pistes ont pu être réparées. » (Archives de la sous-préfecture de Kaélé, 1973.)

Entre 1955 et 1960, la CFDT entreprit des campagnes de réhabilitation des terres « hardé », qui se révélèrent un échec. Plusieurs « hardé » furent alors

défoncés à la sous-soleuse. Ils portent encore aujourd'hui le nom de « hardé Galion ».

**gamergou**, n. et adj., variables ou non

📖 Ethnie du sud du Borno. Les Gamergou du Cameroun sont représentés principalement dans le canton de Kolofata. Une partie des Kanouri vivant auprès des Peuls du Diamaré, et qui n'appartiennent pas aux grandes fractions kanouri (Koyam, Magoumi, Karde, Kaama, etc.) seraient d'origine gamergou.

« Les Gamergou, presque éteints maintenant, occupaient autrefois une vaste région près de la rivière Yedseram. Ils furent refoulés dans les collines du Sud par les Bornou (Ce sont eux que les Wandala appellent Moulgouwa). » (Vossart 1953, citant partiellement Urvoy 1949, p. 46.)

*cf. malgwa*

**gambarawol** : *cf. bourgou*

**ganye** : *cf. neem*

**garad**, n. m.

• nom arabe de l'*Acacia nilotica* (L.) Willd. ex Del. subsp. *adstringens* (Schum. et Thonn.) Roberty (Mimosaceae).

📖 Employé par les anciens voyageurs. (Voir Abou-Digu'en [1929], p. 40.)

« Dans tout le pays, des indigènes savent parfaitement tanner les peaux de bœuf et de mouton au moyen de natron et [de] l'écorce du garad très riche en tanin. » (Lemoigne 1918, p. 104.)

[En fait, on utilise plutôt les gousses que les écorces.]

**gaskia**, n. m.

< *hausa* [gàskíyáa], « vérité » (Newman & Newman 1977, p. 43).

• prix réel, « vrai prix » (français local).

« ... ce qu'on appelle couramment le 'gaskia' dans la région : il s'agit du prix minimal de vente proposé par le vendeur. Ce prix a l'avantage d'être plus constant et représentatif de la valeur relative accordée aux animaux que le prix qui peut être obtenu des acheteurs. » (Thys 1988, p. 4.)

**gâteau de mil**, n. m. : *cf. boule*

**gâteau de souchet**, n. m.

• pâtisserie à base de souchet.

📖 Pour faire le « gâteau de souchet », appelé [mataway] en *mofu*-Nord et [máapəra] en *mofu-Gudur* (Barreteau 1988, vol. 2, p. 182), on torréfie légè-

rement les petits tubercules de *Cyperus esculentus* (voir « souchet »), puis on les écrase. La farine ainsi obtenue est alors mélangée à de la pâte d'arachide et à du miel.

**gavage**, n. m.

- ingurgitation forcée d'eau.

📖 Le « gavage » ou « gavage d'eau » est une pratique répandue dans tout le Nord-Cameroun. Elle consiste à contraindre un jeune enfant à absorber régulièrement et fréquemment (quatre à huit fois dans la journée) une grande quantité d'eau chaude. Pour ce faire, la mère, assise, maintient l'enfant assis sur ses pieds, dos contre ses jambes, la tête bloquée par les genoux. Elle remplit d'eau le creux de sa main et l'applique sur la bouche de l'enfant à plusieurs reprises. On peut ajouter dans l'eau chaude du natron ou une décoction de sorgho rouge. Certaines femmes s'efforcent de remplir de liquide les fosses nasales et la trachée de l'enfant, d'autres lui bouchent le nez.

Cette pratique de puériculture traditionnelle peut véhiculer des agents infectieux et perturber l'allaitement maternel. Elle n'est sans doute pas étrangère, non plus, à certaines affections broncho-pulmonaires par « fausses routes ». Le gavage, bien que dénoncé par les agents de santé, revêt un caractère socialement obligatoire et n'est donc pas près de disparaître. (Cf. Buffin 1994.)

On peut noter que les Moussey pratiquent également le « gavage d'eau » sur leurs poulains (cf. Seignobos éd., 1987).

**gavar**, n. et adj. invar. : cf. **kortchi**

**gavar**, n. de langue

- langue des Gavar (appelés improprement « Kortchi »), de la famille tchadique.

cf. **kortchi**

**gawar**, n. et adj. invar. : cf. **kortchi**

**gawla** : cf. **gourna**

**gazelle** : cf. **biche**

**gəlvaxdaxa**, n. de langue

- langue des Glavda ou Guélebda, de la famille tchadique.

cf. **glavda**

**gemjek**, n. et adj. invar. : *cf.* **guemzek**

**gemjek**, n. de langue

~ **gemzek**

- parler des Guemzek, dialecte apparenté au *zəlgwa* (famille tchadique).

**genêt épineux**, n. m.

- *Parkinsonia aculeata* L. (Caesalpiniaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 158).

**genre** : *cf.* **approche genre**

**ghafouly**, n. m. : *cf.* **gafouly**

**ghaladima**, n. m. : *cf.* **gladima**

**ghaseb**, n. m., ~ **ghoussoub** : *cf.* **gossob**

**ghrazia**, n. f.

< arabe algérien [g̃āzya] « attaque ».

- razzia (de Lanoye 1858, p. 200).

« [Al-Kanemi] consentit à la ghrazia et envoya Bou-Khaloum et ses Arabes du côté du sud, sous la conduite de Barca-Gana, son premier kachela, auquel il confia ses instructions et deux mille hommes. » (de Lanoye 1858, p. 200)

**gibier**, n. m.

- animal sauvage, objet de chasse, (français local).

📖 Exemple d'utilisation : « Il a tué deux gibiers à la chasse. »

**gidar** : *cf.* **guida r**

**giliganja** : *cf.* **sauces des femmes**

**ginnawol**, pl. **ginnaaji** : *cf.* **guinadji**

**gisiga**, **gissiga**, n. et adj. invar. : *cf.* **guiziga**

**giya** : *cf.* **bilbil**

**giziga**, n. de langue

- nom qui regroupe deux langues tchadiques différentes. Voir ci-dessous.

*cf.* **guiziga**

**giziga-Nord**, n. de langue

- langue des Guiziga de Maroua, Dogba, Tchéré, de la famille tchadique.

**giziga-Sud**, n. de langue

- langue des Guiziga de Moutouroua, Midjivin, Loulou, de la famille tchadique.

**glacé**, n. m.

- urée perlée.

📖 Elle contient 46 % d'azote. On l'emploie comme engrais.

**gladima**, n. m.

~ **ghaladima** (Barth 1860-1861)

< *fulfulde* [galdiima], du *kanuri* [galadíma], « titre donné au responsable immédiatement inférieur au *shehu*, chargé traditionnellement de l'Ouest et installé à Nguru » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 55).

📖 Le terme, utilisé dans la titulature peule, tire son origine de la titulature kanouri.

*cf.* **notable**

**glavda**, n. et adj. invar.

~ **galabdé**, **guélebda**

📖 Les Glavda parlent [gəlvaxdaxa]. Leur peuplement est au Nigeria. Ils passent la frontière du Cameroun vers Assigassia, dans l'arrondissement de Koza, et peuplent la région de Kérawa-Assigassia.

On cite leur nom pour la première fois dans des rapports administratifs datant de 1928 (« Kirdis Guélebda » ou « Kirdis Galabdé »).

**glu du gui**, n. f. : *cf.* **gui**

**gobberah**, n. m.

< *kanuri* [\*ngábérá] > [ngáwúrá], « *Ficus platyphylla* » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 135).

• nom employé par Denham, Clapperton & Oudney (1826) pour désigner le *Ficus platyphylla* Del. (Moraceae).

« ... arbre immense qui ressemble au figuier, mais ne produit pas un fruit si délicieux » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 1, p. 329.)

**gobbok**, n. m., ~ **gobga** : *cf.* **gabak**

**godon**, n. m.

< nom collectif arabe [qūṭun], « coton » (Wehr 1979, p. 911).

📖 Le « godon », [godoore] en *fulfulde*, est une bande de coton de 65 cm de large environ ; elle est tissée, plutôt par des femmes, sur des métiers verticaux, à l'intérieur des cases. Ce tissu était affecté par les montagnards jusque vers les années 1970.

« Pour tout vêtement, un godon, simple pièce de coton écru, parfois agrémentée d'un filet bleu, qu'ils portent à la manière d'une toge romaine, passant sous l'aisselle droite et nouée sur l'épaule gauche. » (Boulet 1975, p. 26.)

**golla**, n. m.

< *masa* [golla], « institution du prêt de bétail ».

• prêt de bétail, chez les Massa.

📖 Les archives administratives de Bongor et de Yagoua regorgent de comptes rendus de jugements ayant pour objet des « contrats de golla » non respectés à la mort prématurée d'un chef de famille important.

**gommier verek**, n. m.

< *wolof* [wereg] « *Acacia senegal* » (Fal *et alii* 1990, p. 242).

• *Acacia senegal* (L.) Willd. (Mimosaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 169).

**gombo**, n. m.

< *umbundu* [ocingombo], et *ciluba* [cingombo], via le créole antillais [gonbo]. Nous pensons donc que le mot, d'origine bantoue, a été introduit en Afrique de l'Ouest par des Européens qui avaient découvert la plante dans les colonies antillaises, ou par des Antillais en poste en Afrique de l'Ouest.

• *Abelmoschus esculentus* (L.) Moench (Malvaceae), appelé précédemment *Hibiscus esculentus* L.

📖 Cette plante aux fruits mucilagineux, a changé de nom botanique depuis plusieurs années, passant de *Hibiscus esculentus* à *Abelmoschus esculentus*. Les scientifiques se sont peu empressés, au Nord-Cameroun, d'entériner le nouveau taxon de ce légume tropical, que l'on voit encore souvent identifié par son ancien nom latin.

Il existe deux variétés de gombo dans la province de l'Extrême-Nord.

Le gombo est consommé frais ou sec, dans les sauces.

Quand certains auteurs parlent de « gombos sauvages », il s'agit moins de gombos assauvagis que de plantes de cueillette, qui jouent dans les plats un rôle analogue à celui du gombo.

**gonakié**, n. m.

• *Acacia nilotica* (L.) (Mimosaceae), ex *Acacia arabica* (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 169).

**gongong**, n. m.

~ **gongon**

< *hausa* [gwán-gwán], « petite boîte en fer-blanc » (Abraham 1962, p. 352).

• fût métallique de deux cents litres.

📖 On récupère les « gongongs » pour fabriquer des fers de houes légers, des fers de sarcloirs, ou des battants de petites ouvertures. Evidé aux deux extrémités, il peut aussi servir à buser les fosses d'aisance ou les puits. Les vendeurs de viande grillée s'en servent pour faire leurs barbecues.

**goni**, n. m.

< *hausa* [gwàní], « expert » (Newman & Newman 1977, p. 47), qui a donné le titre de [Gwani], attribué à quelqu'un qui a mémorisé le Coran et qui y est passé maître (Abraham 1962, p. 352); cf. *kanuri* [gonyí] « 1. expert, spécialiste; 2. titre accordé à un savant maître coranique » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 62). De l'arabe [qnw] « acquérir » (Wehr 1979, p. 928).

• spécialiste de la récitation du Coran.

📖 Le titre de « goni » n'a pratiquement pas cours chez les Peuls de la région; il implique la capacité de réciter intégralement le Coran, chose qui n'est généralement pas recherchée par leurs marabouts (« malloums ») et docteurs en sciences coraniques (« modibos »), mais qui est prisée dans le monde kanouri. A.-M. Podlewski (1971, p. 103) donne la définition suivante du « goni » :

« C'est un homme dont la fonction est de connaître le Coran par cœur. Il semble être celui qui fait dominer la lettre sur l'esprit dans une société où l'écriture, souvent incertaine, est rare. Il se trouve généralement dans les centres assez importants et est souvent de race bornouane. »

Le titre de « goni » est parfois considéré comme au-dessus de celui de « modibo ». Les Peuls du Nord-Cameroun ont jadis appris le Coran dans les cités du Borno (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), et certains continuent d'y rechercher des enseignements, et les examens auprès des « gonis » du Borno sont toujours valorisés. Cf. **modibo**

**gorille**, n. m.

• nom, en français local, du babouin ou cynocéphale, *Papio (Papio) cynocephalus* (Linné, 1766) (Papiinae).

📖 On appelle aussi « gorilles » maintenant les gardes du corps du président de la République ou des chefs de partis importants. Nous avons même entendu dire en *fulfulde* par un « marabout » ignorant totalement le français que les anges [malaa'ika'en] étaient les « gorilles » [gori'en] de Dieu.

**goro**, n. f.



~ **goura**

< *fulfulde* [gooro], « noix de kola ».

Le mot vient, en fait, d'une langue mandé d'Afrique de l'Ouest.

- (1) noix de kola ; (2) petite gratification.

« On mâche la noix de goura ... ou on la prise pulvérisée et mêlée avec le trona. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 3, p. 49.)

*cf.* **matabiche**

**gossob**, n. m.

~ **ghaseb** (Malte-Brun 1856), **ghoussoub** (*ibid.*), **gossob** (*ibid.*), **gussub**

< arabe [qaṣab], « tiges de céréales » (Wehr 1979, p. 897).

- sorgho.

📖 Denham, Clapperton & Oudney (1826, t. 3, p. 408) donnent ce mot pour synonyme du *kanuri* « ergum, arkum ». D'après Cyffer & Hutchison (1990, p. 7), [argâm] signifie 'millet' en *kanuri* contemporain. Pour Koelle (1854, p. 263), « ârgem » signifie 'guinea-corn used for food'. D'après Akinniyi & Uvais (1983), le mot *kanuri* désigne le maïs.

« Le grain le plus en usage dans toutes les classes [chez les Kanuri], et usité aussi pour nourrir les animaux, est le gossob, espèce de millet ou houlque ; la récolte en est abondante et facile ; les pauvres le mangent cru ou grillé au soleil, et pendant plusieurs jours de suite ne prennent pas d'autre nourriture. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 283.)

« ... Nous avons uniquement vécu de gossob, que l'on faisait cuire durant le jour dans les pirogues ... » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 137.)

Bovill (1966<sup>1</sup>, p. XIII) traduit ainsi le mot *gussub*, *ghussub* : « a porridge made from grain (usually millet), or millet itself ».

*cf.* **mil**

**Gossypium**, n. scient. : *cf.* **cotonnier arbrisseau**

**goudali**, n. m.

< *fulfulde* [gudaali], « zébu 'foulbé' à courtes cornes », du *hausa* [gúdàalè], « bœuf court sur pattes, à courtes cornes » (Bargery 1934, p. 401 ; Abraham 1962, p. 336).

D'après D. Noye, (1989, p. 138), [wudale], pl. [gudali], signifie « vache qui a la queue coupée » ; il note aussi un mot [gudaale] ou [gudaali], signifiant « dans la matinée », que l'on emploie dans une expression concernant le retour à l'étable à 10 h. des vaches parties très tôt le matin, en août-septembre ; on enferme alors les animaux jusqu'à 15 h. pour les protéger des mouches.

Pour F. W. Taylor (1932), on appelle [wudaale] la vache qui est en queue du troupeau. Au pluriel, [gudaali] est le nom que les Mbororo donnent au bétail des Peuls sédentarisés.

- type de zébu peul à courtes cornes.

📖 L'administration vétérinaire a donné le nom de « goudali » à un type de zébu peul (et non mbororo) de l'Adamaoua.

Pendant la période coloniale, l'Administration laissait dans chaque « lawanat » du Diamaré un taureau reproducteur à petit cornage et à bosse très développée, reconnaissable également à sa robe à dominante blanche, mouchetée de rouge, que l'on disait de race « goudali ». Ces taureaux venaient du ranch de Wakwa, dans l'Adamaoua. Ils ne devaient pas partir en transhumance et on les renouvelait tous les quatre ans. Le zébu « goudali » se montra peu adapté aux longues périodes de saison sèche et aux grands parcours ; on abandonna sa vulgarisation après 1960.

*cf.* **zébu peul**

### **Goudami**, n.p.

- variété d'oignon recherchée.

📖 Le terme fait aussi référence à une technique de culture de l'oignon. Cette culture ne cesse de s'étendre, et elle domine les zones maraîchères situées à l'ouest de Maroua, ainsi que dans la plaine qui va de Koza à Kolofata.

Il existe une sous-variété, appelée « Kada-Goudami », qui se conserve moins bien.

**goudé**, n. et adj., variables ou non : *cf.* **gude**

### **goumier**, n. m.

< arabe [qawmī], « membre autochtone des troupes de cavalerie, en Afrique du Nord, recrutées par la France dans les tribus locales » ; arabe tchadien [gūmiye] (Jullien de Pommerol 1999, p. 516).

- (1) supplétif autochtone des troupes coloniales ; (2) représentant du chef de canton.

📖 M. Allégret note (1987, p. 185) :

« À l'origine, militaire faisant partie d'un goum, contingent de troupes supplétives recruté parmi les populations autochtones et du Maroc. Ici sans doute : miliciens indigènes. »

Dans les archives de Kaélé, on peut lire ceci, sous la plume du chef de la Subdivision :

« Les goumiers ont arrêté à Zouzou le nommé Guidam individu dangereux et surnommé, dans la région, le 'père des voleurs'. » (Barraqué N., 3-12-1943, procès-verbal de Justice.)

Selon J. Lestringant, (1993, c.p.) :

« Des recrutements de même type ont été faits localement par les officiers français, parmi les ethnies guerrières de la partie sub-saharienne du Tchad. Certains de ces supplétifs ont accompagné dans le Nord-Cameroun quelques-uns des officiers nommés chefs de subdivision. L'Administration pouvait compter sur eux parce qu'ils étaient étrangers, courageux, bons connaisseurs des populations de savanes. À Mora (1947-48), j'en disposais d'une dizaine ; je reçus assez vite, en sus, les premiers 'gardes camerounais', lesquels 'paniquaient' dans les massifs. »

Les chefs de canton s'entourèrent de quelques « gourniers », individus souvent étrangers à la chefferie, qui étaient très actifs au moment du « piquetage » du coton. Ils ne touchent pas de solde, mais perçoivent de la chefferie une indemnité. En fait, comme les notables, ils vivent de leur charge.

On parle des « gourniers du chef ».

**gounadji**, n. et adj. invar. : *cf.* **zébu peul**

**goura**, n. : *cf.* **goro**

**gourji**, n. m.

< *hausa* [gúrjáyáa] « *Bombax costatum* » (Akinniyi & Uvais 1983).

• nom du *Bombax costatum* Pellegr. et Vuillet (Bombacaceae), ou kapokier à fleurs rouges, chez Denham, Clapperton & Oudney (1826).

« Le gourji ... porte des fleurs d'un rouge foncé, dont la forme rappelle celle des tulipes. Les habitants s'en servent pour se teindre en rouge les lèvres et les dents, et pour assaisonner leurs aliments. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 343.)

*cf.* **kapokier**

**gourna**, n. m. invar.

~ **gourou** (de Garine 1964), **gourouna** (de Garine 1964)

< *masa* [guru-na], « cure de lait ».

• (1) cure de lait ; (2) jeune homme participant à une cure de lait.

📖 Le « gourna », ou cure de lait, est une institution massa qui s'est diffusée chez les Wina et les Toupouri. Les participants à cette cure sont également appelés « gourna ».

Pour I. de Garine, (1964, p. 202), le « gourou » chez les Massa

« permet aux individus de disposer du temps et des facilités nécessaires pour multiplier leurs contacts sociaux et rencontrer d'éventuels partenaires conjugaux, hors du cadre et des obligations de la vie courante, tout en affirmant leur prestige individuel ».

Ce même auteur distingue l'institution de la « cure de lait », qu'il appelle « gourou », du jeune homme qui y participe, qu'il appelle « gourouna ». de Garine 1964, pp. 189-190). On rapprochera le mot [guru-na] du [gawla] des Mofou-Diamaré et du [gúwla] des Mofou-Goudour (D. Barreteau, c.p. 2000).

Selon S. Ruelland (1988, p. 112), le « gourna » est pour les Toupouri

« une association ou club d'hommes, buveurs de lait, regroupés autour d'un troupeau de vaches laitières. Leur fonction est de chanter et de danser lors des cérémonies de levées de deuil. »

Les « gourna » boivent donc du lait, s'empiffrent, se font beaux, s'entraînent à la danse et à la lutte. Ils animent les grands moments du pays toupouri que sont les levées de deuil. Les chants des « gourna » dénoncent les maux de la société toupouri, et brocardent l'inconduite de certains.

Le « gourna » se présente comme un apprentissage de la vie sociale, doublé d'une remise en condition physique entre deux saisons des pluies, pendant lesquelles s'effectuent les travaux agricoles.

En dépit des Missions religieuses, qui se déclarèrent contre le « gourna » à cause de ses connotations païennes, et malgré l'école, dont le calendrier perturbe le déroulement des activités, l'institution subsiste toujours. S'il a presque disparu chez les Massa de la zone rizicole de la SEMRY (nord de Yagoua), il se maintient, en revanche, chez les Toupouri, là où on peut élever des bovins, y compris dans les colonies de la diaspora.

Chez les Toupouri, l'enclos des « gourna » se situe à l'écart du village, toujours près d'un point d'eau. Parallèlement au « gourna des vaches », ou [gurna day], il existe souvent pour les enfants un « gourna des chèvres », ou [gurna firi]. Le « gourna » toupouri est dirigé par un « chef du gourna », ou [waŋ gurna], assisté d'un adjoint, ou [guwo], reproduisant l'organisation politico-sociale du village. Le [waŋ gurna] est toujours issu du clan Bangré (originaire du pays massa), ou, à défaut, de clans apparentés, qui réalisent leurs sacrifices avec le gombo, tels les Mongouri ou les Guibiri. Aux responsables principaux, s'ajoutent un trésorier [waŋ furum-hoole], (litt. « chef des restes de boule de la veille »), des juges [alkali] et des sortes de gendarmes [soode]. Un chef des jeunes filles [waŋ may-re] s'occupe des relations entre les « gourna » et les filles.

**Grafi**, n. invar.

< anglais [Grassfields].

- « Bamiléké » et anglophone de l'Ouest.

**grande femme**, n. f. : *cf.* femme (grande -)

**grenier-bouteille**, n. m.

- grenier extérieur en terre, dont la forme rappelle celle d'une bouteille. Appelé « silo » par certains auteurs (de Burthe d'Annelet 1939).

📖 On le trouve chez les Mousgoum, les Massa, les Mousse, les Toupouri et les Guiziga.

**grenier-cyclope**, n. m.

- type de grenier rencontré chez les Mofou-Diamaré.

📖 Le grenier-cyclope est un grenier tubulaire en terre, à voûte arrondie, doté d'une seule ouverture circulaire dans la partie sommitale latérale. (Seignobos 1982, pp. 45 ss.)

**Grewia**, n. scient. : cf. **sauce**

**griot**, n. m.

< mot dit d'origine inconnue (certains le font venir du portugais [criado], « serviteur », ce qui est douteux d'un simple point de vue phonétique ; voir Bloch & Wartburg 1989, p. 306), attesté depuis le XVII<sup>e</sup> siècle (1637), sous la forme « guiriot » dans un récit de voyage au Sénégal fait par Alexis de Saint-Lo (Arveiller 1963, pp. 255-256) ; désigne un musicien-conteur professionnel, appelé [bammaado], en *fulfulde*.

En fait, le mot vient très probablement du mandingue ; on trouve en effet dans ce groupe linguistique des mots comme [gyèli], [dyèli], [gyèri] dans le sens de « griot » (Delafosse 1929, p. 492) – orthographié *jèli* en bambara contemporain.

- musicien-chanteur professionnel.

📖 Parmi les types de griots existant au Nord-Cameroun, on doit distinguer ceux qui sont liés au pouvoir de ceux qui sont indépendants. Tous sont cependant considérés comme des « quémandeurs professionnels » (Dalil 1988, pp. 8-9).

Les griots haoussa, dont l'orchestre comprend une trompe – appelée [busaw] en *fulfulde*, nom à mettre en rapport avec le *hausa* [mábúúsáa] (C. Gouffé, c.p.) et [mábùushíi] (Newman & Newman 1977, p. 83), « joueur de trompe », faite en corne de bélier, sont appréciés à Maroua depuis le début du siècle. Ils ont même leur quartier à Maroua : « Boussaoré ».

Les clairons de l'armée et de la milice furent appelés « griots des Blancs ».

On entend parfois le nom de « griot de mosquée » appliqué au muezzin.

cf. *mbo*

**gris-gris**, n. m.

< terme attesté depuis 1637 (Alexis de Saint-Lo), dans une relation de voyage au Sénégal, dans le sens « d'amulette » (Arveiller 1963, pp. 256-258). Viendrait du *balanta* (langue du groupe Atlantique du Niger-Congo)

[grigri]. Attesté dans le portugais de Guinée-Bissau, sous la forme [grigri] (Massa 1996, p. 53). Certains font venir le mot du français ; voici, par exemple ce qu'écrit Bakari Diallo dans une note relative au mot « grigri » :

« Porte-bonheur. Ce mot n'existe dans aucune des langues sénégalaises. Je le croirais invention française en considérant le mot ③guéri④ mal prononcé. » (Bakary Diallo, 1926, *Force-Bonté*, Paris, F. Rieder et Cie, p. 50. »

- amulette de protection.

📖 Le marabout confectionne toutes sortes d'amulettes, couramment appelées « gris-gris », [layaaru] en *fulfulde*, censées avoir un pouvoir médicinal ou magique. Certains gris-gris contiennent des fragments de Coran écrits sur de petits feuillets de papier pliés [layaaru d'ereworru], d'autres sont à base de poudres végétales [layaaru tiddeereeru], ou de débris d'origine animale (corne, ongle, poil, dent...)

**groupe d'initiative commune**, n. m. : *cf.* **groupement**

**groupement**, n. m.

- (1) ensemble de villages trop peu important pour constituer un canton ; (2) organisation communautaire de paysans (*cf.* **groupement paysan**).

📖 On appelait « groupement » ou « groupement de villages » un canton de dimension trop restreinte.

Depuis le début des années 1980, avec les projets de développement et l'action des ONG, le mot « groupement » exprime une autre notion, celle d'organisation de paysans qui devront prendre en main leur développement.

**groupement paysan**, n. m.

- association de paysans faite à la demande, par exemple, d'un organisme, d'une mission.

📖 Les « groupements paysans » sont présentés comme les interlocuteurs « incontournables » pour les nouveaux acteurs du développement dès les années 1980. Ils ont eu alors leurs chantres, J.-P. Prod'homme et G. Belloncle en particulier.

Les « groupements » ont toujours été suscités de l'extérieur et ne correspondent à aucune demande des sociétés villageoises. Ils sont le fruit d'une certaine idéologie du développement, qui repose sur une volonté supposée des sociétés villageoises du Nord-Cameroun, de réaliser des actions communautaires. Difficilement viables dans les sociétés musulmanes fortement hiérarchisées, les « groupements » peuvent se développer dans le cadre de missions religieuses, s'appuyant sur l'ensemble de la structure missionnaire.

La SODECOTON, imitée par la SEMRY, suscita, de son côté, ses « groupements ». Les GVP (Groupements villageois précoopératifs) furent

créés en 1980. Ils évoluèrent en 1986 en AVP (Association villageoise de producteurs). Ils avaient pour but de neutraliser la défiance des « planteurs » à l'encontre des agents SODECOTON lors des pesées, et devaient permettre d'alléger l'encadrement SODECOTON en supprimant des « moniteurs ».

Les « groupements » ou associations villageoises » sont organisés autour d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'une représentante des femmes (pour complaire aux « bailleurs »). Le président est élu par les membres, mais le chef de village demeure président d'honneur. Le président organise la pesée du coton suivant un calendrier établi par la SODECOTON. Le « groupement » perçoit les ristournes, ainsi qu'un pourcentage déterminé que chaque membre doit verser à la caisse lors du paiement du coton. Cet argent permet de mener des « actions communautaires » sous le contrôle de la SODECOTON.

En 1991, on poussa les AVP à évoluer en AVA (Associations villageoises autogérées), afin qu'elles ne se limitent pas à être un simple organe de transmission pour les mots d'ordre agronomiques et la gestion des intrants, mais qu'elles prennent des initiatives en matière de développement. Ces « groupements » (il existait 950 AVP en 1993) portent le poids de leur création par la SODECOTON. Ils ne se veulent rien d'autre qu'une organisation temporaire pour régler au mieux le plus gros poste de leurs revenus : le coton.

La pérennisation de ces organismes et l'attribution de nouvelles compétences sont malaisées, car tous les conflits du village se retrouvent au sein de ces « groupements ». Les fonctions de président et de trésorier génèrent des pouvoirs que le chef de village ne peut arbitrer. La SODECOTON est le seul garant de leur existence. C'est pourquoi, en 1994, une nouvelle formule est proposée, celle des GIC (Groupe d'initiative commune), plus souple et plus apte à évoluer, comportant peu de représentants, et disposant enfin d'un cadre juridique. La SODECOTON a ainsi ses GIC-PC (GIC de producteurs de coton). Cette évolution, présentée comme logique, des GVP aux GIC, n'en masque pas moins, sous l'abondance des sigles, la difficulté à trouver des interlocuteurs pour le « Développement ».

**grue-trompette**, n. f.

• grue couronnée, *Balearica pavonina* Linné (Gruidae).

*syn.* : *oiseau royal* (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 3, p. 241)

**gubudo** : *cf.* légumes indigènes

**gudaali** : *cf.* goudali

**gudé**, n. de langue

• langue des Goudé, de la famille tchadique.

**guélebda**, n. et adj. invar. : *cf.* **glavda**

**guemzek**, n. et adj. invar.

~ **gemjek**, **guemchek**, **guemschek**

📖 Nom de peuple et nom de dialecte. Voir von Graffenried 1984.

*cf.* **gemjek**

**gui**, n. m.

• plante épiphyte, généralement de la famille des Loranthacées.

📖 Les « guis » entrent dans la composition de « médicaments ». Leur latex, appelé parfois la « glu du gui », mélangé à celui de certains *Ficus*, sert pour capturer des oiseaux ou des criquets. On plante comme piège, généralement en plein champ, une branche d'arbre aux extrémités engluées.

**guidar**, n. et adj. invar.

~ **guider**, **guidder**

📖 Nom de peuple et nom de langue.

Les Guidar, autrefois appelés « Guid(d)er » par les Européens, du nom de la localité de Guider, sont également souvent dénommés « Baïnawa », ce qui signifie « mon ami » dans leur langue (*cf.* **banana**), qu'ils appellent eux-mêmes [kada] (Barreteau, *in* Dieu & Renaud 1983). Certains linguistes (Newman 1996) appellent cette langue [gidar].

Voir Lestringant 1964.

*cf.* **kada**

**guisiga**, n. et adj. invar., ~ **guissiga** (Léger 1935) : *cf.* **guiziga**

**guitare**, n. f.

• instrument de musique à cordes pincées, (harpe ou luth).

📖 Dans la région, on appelle improprement « guitare » tous les types d'instruments à cordes pincées. La guitare proprement dite a des cordes qui sont parallèles à la fois au manche et à la caisse de résonance. Le nom générique de ce type d'instrument, en organologie, est « luth ». Les cordes de la harpe, elles, sont obliques ou perpendiculaires à la caisse de résonance, le manche n'étant pas dans l'axe de celle-ci. La « guitare des Peuls » est donc un luth, et la « guitare des Toupouri », une harpe.

Dans les plaines du Nord-Cameroun, les harpes ont généralement six cordes alors qu'elles n'en comportent que cinq dans la montagne. Les ethnies qui manifestent le plus grand intérêt pour un tel instrument sont les groupes montagnards, pour les petites harpes, et les Toupouri, qui disposent avec les Mboum, des plus grands modèles. (*Cf.* Fernando 1999.)



**guité-guertogal**, n. m.

~ **guité-guertodé**

< *fulfulde* [gite-gertogal], ou [gite-gertoode], litt. « yeux de poule(s) », nom de plante.

• *Chrysanthellum americanum* (L.) Vatke (Asteraceae).

📖 Plante rudérale assez répandue. Ses vertus curatives pour l'hépatite sont bien connues. Certains expatriés consomment le « guité-guertogal » en tisane.

**guiziga**, n. et adj. généralement invar.

~ **gisiga, gissiga, giziga, guisiga, guissiga**

📖 Nom de peuple et nom de langue. (Voir Fourneau 1938, Pontié 1973, Jaouen 1995, van der Berg 1997.)

« Les habitants de Maroua furent d'abord les fétichistes Guiziga. » (Zeltner 1953, Manuscrit de la chronique de Maroua.)

**gurlum** : cf. **fusil de traite**

**guruna** : cf. **gourna**

**gussub**, n. m. : cf. **gossob**

**gutta**, n. m. ou f.

< malais [getta], « latex ».

• (1) latex du *Ficus platyphylla* Del. (Moraceae) ; (2) *Ficus platyphylla*.

cf. **gutta-percha**

**gutta-percha**, n. f.

< malais [getta], « latex », [percha], « arbre à latex », donc « latex d'arbre à latex ». Voir Arveiller 1963, pp. 241-242.

• latex du *Ficus platyphylla* Del. (Moraceae).

📖 Ce terme anglo-malais désigne le latex de Sapotacées des archipels malais. Il s'applique improprement dans le Nord-Cameroun au latex de *Ficus platyphylla*. Ce *Ficus*, [dundeehi] en *fulfulde*, donne une gomme qui fut commercialisée sous ce nom. Parfois, l'arbre lui-même était appelé « gutta ». (Cf. Beauvilain 1989, p. 281.)

Dans tous les rapports administratifs, à la rubrique « économie », il est signalé comme une ressource, et sa plantation est recommandée jusque vers les années 1930. Les administrateurs firent campagne auprès des chefs pour qu'ils en fassent bouturer, et les « conducteurs de travaux agricoles » devaient en enseigner les techniques de saignée. Dans un rapport de tournée

(ANY / APA 11841 / D, 1935), l'administrateur note qu'à Guirvidig, « les arbres gutta sont plantés dans le saré du chef et de ses fils et autour des campements ».

La récolte s'effectuait aux premières pluies, et le latex était mis en boule de 0,75 kg. Cette production était acheminée au port de Garoua, où elle était achetée par la Royal Niger Company.

« En 1947, la gutta-percha était encore, en petite quantité, l'un des produits d'exportation de la subdivision de Mora, avec la gomme arabique. » (Communication de J. Lestringant, 1993.)

De nos jours, il reste peu de chose de ces plantations. Cependant, le latex de ce *Ficus* a gardé ses usages traditionnels. Comme la vraie gutta-percha, il sert pour les soins dentaires. Il en est fait mention dans le rapport annuel de 1951 du Secteur agricole du Nord-Cameroun : « Gutta Percha (*Ficus platyphylla* Del. (Moraceae), usage familial ».

Le latex de cet arbre est encore utilisé comme glu pour attraper les oiseaux, et son écorce, exploitée pour le tanin qu'elle contient.

Dans le passé, *F. platyphylla* était un arbre nourricier, non seulement avec ses jeunes feuilles consommées en brèdes, mais aussi avec ses sycones. Il donne deux générations de fruits, dont l'une pendant la saison des pluies, d'un grand intérêt au moment de la « soudure ».

Arbre le plus majestueux de la région (cf. **baobab**), il symbolisait le pouvoir parmi de nombreuses ethnies originaires de l'Est ; aussi le trouve-t-on fréquemment à proximité des habitations des chefs.

**guinadji**, n. m. pl.

< *fulfulde* [ginnaaji], pl. de [ginnawol], « djinn, génie ».

• djinn, génie.

📖 En français local oral, on peut entendre le mot utilisé au singulier : « un guinadji ».

On attribue aux « guinadji » tous les faits inexplicables que l'on peut constater, comme les tourbillons de poussière qui se lèvent brusquement en brousse, formant une sorte d'entonnoir mobile, ou la folie humaine, de nombreuses affections pathologiques, ainsi que le comportement anormal des animaux. Ils garantissent aux « malloums » fabricants de « gris-gris » un fond de commerce inépuisable.

cf. **diable**

**gwendélé**, n. et adj., variables ou non : cf. *palasla*

**Gyps ruepellii**, n. scient. : cf. **charognard (grand -)**

## H

**haako** : *cf.* légumes indigènes, sauce

**haako-ndiyam** : *cf.* légumes indigènes

**habé**, n. et adj. (sing. **kado**), pl. **habé(s)**

< *fulfulde* [haabe], pl. de [kaado], « non-musulman ».

📖 Ce terme peul, moins péjoratif que celui de « kirdi », désigne un originaire de la région « n'ayant adopté ni la culture peule, ni la religion musulmane, en général cultivateur » (Lestringant 1964, p. 428). Dans la pratique, « habé(s) » est synonyme de « non musulman(s) », qui peut avantageusement lui être substitué. Voir Baumgardt 2000, pp. 66-68. *Cf.* **kirdi**

**habiiru** : *cf.* légumes indigènes

**habitation**, n. f.

- « concession »

« Selon la taille de la famille, l'habitation [mafa] peut compter de trois à quinze cases communicantes, auxquelles on ne peut accéder qu'en passant par la case d'entrée. » (Kosack 1997.)

*cf.* **concession**

**haddad**, n. m.

< arabe tchadien [haddād], « forgeron » (Jullien de Pommerol 1999, p. 528).

- forgeron.

« Il y avait le coin peu odorant des marchandes de beurre ; le coin des 'haddads' et des tanneurs, où l'on vend des instruments en fer, des sandales en cuir, des étriers en cuivre, des couteaux en fer à lame large et plate, des outres en peau de chèvre ou de mouton, des sacs divers, des sachets pour amulettes et des porte-monnaie. » (Abou-Digu'en [1929], p. 83, description du marché de Mora.)

*cf.* **forgeron**

**halifa**, n. m. invar. : *cf.* **alifa**

**hamraye**, n. m.

~ **amraï**, **am'raï**

< arabe tchadien [hamray] (nom d'unité), « Cobe de Buffon » (voir Jullien de Pommerol 1999, p. 548, sous [hamar 1]).

- Cobe de Buffon, *Kobus (Adenota) kob* (Erxleben, 1777) (Reduncinae).

**hangar**, n. m. : cf. **danki**

**haoussa**, n. et adj. invar.

~ **oussa** (Psichari 1946)

< *hausa* [háwsá].

📖 Dans le sud du Cameroun, les Peuls, et les autres musulmans du Nord, vêtus de manière traditionnelle, sont appelés du terme générique de « Haoussa ». En fait, il y a de véritables Haoussa dans l'Extrême-Nord, d'origines très diverses, venus du Nigeria. Beaucoup ont abandonné leur langue au profit du *fulfulde*.

cf. *hausa*

**hardé**, n. m. ; pl. **hardé(s)**

< *fulfulde* [harde], « terrain impropre à la culture » ; < *kanuri* [har-] « être sec » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 66), cf. Mohammadou Eldridge 1997, p. 279.

• sol halomorphe, caractérisé par des excès de sodium dans le complexe absorbant.

📖 Passé dans le français technique, ce mot peul [harde], dérivé d'une racine *kanuri*, désigne un sol halomorphe (solonetz solodisés, sols planosoliques et solonetziques) caractérisé par des excès de sodium. Voir Seïny Boukar *et alii* 1997. Gavaud (1971) le définit comme

« présentant une végétation arbustive contractée avec des plages nues et localement des touffes d'herbacées, antérieures ou postérieures à une accumulation de sable éolien, une érosion aréolaire, une surface dure et de couleur claire. » (Cité par Le Bourgeois 1993, p. 47.)

Les « hardé » sont impropres à la culture sans aménagement (diguettes ou sous-solage).

« Le second stade de dégradation [des sols] est désigné par le terme 'hardé' emprunté à la langue fulfuldé, qui définit communément toute terre peu propice à une mise en culture [...]. Le sol est caractérisé par un horizon superficiel sablo-argileux massif et compact, recouvert d'une épaisse pellicule de battance. Cet horizon, épais de 5 à 20 cm, recouvre un horizon sous-jacent argileux et vertique, présentant des nodules calcaires. » (Masse *et al.* 1993, p. 206.)

La pédogenèse des « hardé » est diverse, mais elle est souvent d'origine anthropique. De nombreux travaux géographiques, et bien sûr pédologiques, mentionnent les « hardé ». Ils sont même devenus objet d'étude : F.-X. Humbel (1965), R. Guis (1976), P. Brabant, M. Gavaud (1985), jusqu'au collectif *Terres hardé, caractérisation et réhabilitation dans le bassin du lac Tchad*, paru en 1993 (Cahiers scientifiques n° 11, Supplément de *Bois et*

*Forêts des Tropiques*, Mémoires et Travaux de l'IRA n° 6, IRA / ORSTOM / CIRAD).

Les populations peules distinguent plusieurs sortes de « hardé » : [harde *noolirde*], terre salée recherchée par le bétail ; [harde *dabbaaji*], terrain destiné au bétail qui stationne à proximité du village ; [harde *raneere*], terre provisoirement inculte ; [harde *waannde*], terrain « mort », etc. (Cf. Tourneux & Yaya 1998, pp. 175-176) On voit donc que ces cultivateurs n'ont pas la même opinion sur les « hardé » que les agronomes et les pédologues. Pour les premiers, une grande partie des « hardé » sont récupérables et représentent des sortes de réserves de terre. Ils en font d'ailleurs la démonstration, en revivifiant en quelques années des terrains jugés irrémédiablement incultes par les seconds.

**hardéisation**, n. f.

< dérivé de « hardé », du *fulfulde* [harde].

- processus pédologique donnant naissance au « hardé ».

📖 La « hardéisation » est le processus qui transforme des sols de différentes origines pédologiques (vertisols, sols rouges tropicaux, etc.) en sols dits « hardé », caractérisés par leur stérilité ou leur improductivité (Guis 1976).

Le processus de « hardéisation », d'abord d'origine anthropique, serait relayé par l'érosion hydrique. L'action de l'homme aurait pour effet, dans le cas des vertisols, de transformer leur structure prismatique grossière en structure polyédrique fine, puis en structure massive, avec baisse de teneur en matière organique et lessivage des argiles. Il y a alors apparition de phénomènes de battance, avec formation d'une pellicule superficielle étanche, qui ouvre la voie à l'érosion. Ceci se traduit aussi par l'accentuation des contraintes hydriques pour la végétation. Ces sols couvriraient actuellement dans le Nord-Cameroun près de 250 000 ha.

cf. **hardé**

**haricot**, n. m. : cf. **niébé**

**haricot kilométrique**, n. m.

- *Vigna unguiculata* C.G. *sesquipedalis* (Fabaceae).

📖 Appelé « yard long bean » par les Anglo-Saxons, *Vigna unguiculata* C.G. (culti-groupe) *sesquipedalis* fut introduit dans le Nord à la fin de la période coloniale. Ses gousses, très longues, sont consommées vertes.

syn. : **haricot kilomètre**

**haricot pistache**, n. m. : cf. **voandzou**

**haricot rampant**, n. m. : cf. **niébé**

**haricot textile**, n. m.

- *Vigna unguiculata* var. *textilis*

📖 Ce « haricot » est en fait un niébé, dont les longs pédoncules floraux fournissent des fibres qui servaient à confectionner des filets de pêche, des sacs et des parures pour les femmes. Il était cultivé parfois uniquement à des fins rituelles, comme chez les Kéra, où ses fibres étaient requises pour attacher les morts.

**hausa**, n. de langue

- langue des Haoussa, de la famille tchadique.

📖 Orthographe anglo-saxonne de [hawsa] ; en français : « haoussa ».

cf. **haoussa**

**Hausa potato** : cf. **fabirama**

**haut fourneau**, n. m.

- bas fourneau où s'opère la réduction du minerai de fer.

« ... Le haut fourneau comporte un bâti d'argile d'une hauteur totale d'environ 2 mètres, avec une cheminée verticale qui s'ouvre en bas par un gueulard d'où sortira le métal, tandis que la combustion est accélérée par un 'souffleur' juché sur le four, derrière un bouclier d'argile incurvé. » (Lembezat 1961, p. 26.)

**hedjelidj**, n. m.

< arabe tchadien [hajlīj], « *Balanites aegyptiaca* » (Jullien de Pommerol 1999, p. 539).

- *Balanites aegyptiaca* (L.) Del. (Zygophyllaceae).

📖 On trouve ce nom chez des auteurs anciens, comme J. Ferrandi (1928).

cf. **Balanites**

**heeleewo** : cf. **séane**

**Hepsetus odoe**, n. scient. : cf. **brochet**

**héron garde-bœuf**, n. m.

cf. **pique-bœuf**

**herbe à éléphants**, n. f.

- *Pennisetum purpureum* Schum. (Poaceae).

📖 Herbe très haute.

syn. : **sissongo**

**Heterotis niloticus**, n. scient. : *cf. kanga*

**Hibiscus cannabinus**, n. scient. : *cf. dah*, légumes indigènes, liane

**Hibiscus esculentus**, n. scient. : *cf. gombo*, légumes indigènes

**Hibiscus sabdariffa**, n. scient. : *cf. arôme Maggi indigène, folléré*, légumes indigènes

**hidé**, n. et adj. invar.

📖 Nom courant d'un peuple frontalier du Nigeria (village de Tourou), qui se dit lui-même [xdi] (Z. Frajzyngier, c.p.).

*cf. xdi*

**hilaire**, n. f. : *cf. iler*

**hillaga**, n. et adj. invar. : *cf. yillaga*

**hina**, n. et adj., variables ou non : *cf. besleri, case-autel*

**hivernage**, n. m.

< mot appartenant au français nautique, dérivé de « hiver », qui désigne le « temps de la mauvaise saison que les navires passent en relâche » (*Le Nouveau Petit Robert* 1993, p. 1094).

• saison des pluies.

📖 Ce mot, actuellement employé dans toute l'Afrique soudano-sahélienne francophone, désigne, à l'origine, le temps que les navires passent en relâche, pendant la saison des pluies, des glaces ou des ouragans. Il a été repris par les milieux militaires coloniaux à l'époque de Faidherbe, qui arrêtaient leur campagne pendant la saison des pluies.

On parle pour les cours d'eau de « débits à fortes pointes en hivernage », de « mares d'hivernage », c'est-à-dire de mares temporaires qui sont en eau seulement pendant la saison des pluies. Les « cultures d'hivernage » s'opposent aux cultures de décrue. On parle aussi de « riz d'hivernage », pour désigner le riz pluvial, de « pâturage d'hivernage », pour le pâturage que les troupeaux peuvent paître pendant la saison des pluies.

Ce terme commode a cependant, dans la langue commune, une relation sémantique forte avec le mot « hiver » ; ce qui a poussé un géographe comme J. Cabot, au cours d'un colloque à Montpellier, en 1971, à en préconiser l'abandon. En effet, soulignait-il, la saison des pluies n'est pas une période de froid, ni de morte saison ; bien au contraire, c'est la saison

active par excellence. L'hivernage fait référence, de par son étymologie, à un rythme de quatre saisons, et non de deux.

**hoho**, n. et adj. invar. : *cf.* **banana**

**Holarrhena floribunda**, n. scient. : *cf.* **kapokier**

**homme-chien**, n. m.

< d'après l'expression *wandala* [kre a slikse], « chien du sultan ».

• éclaireur envoyé à l'avant de l'armée mandara pour reconnaître les dispositifs de l'ennemi.

« De son côté, May Bladi avait dépêché des 'hommes-chiens' pour espionner l'armée du Bornou. » (Mohammadou Eldridge 1982, p. 51.)

**hooseere** : *cf.* **hosséré**

**hosséré**, n. m.

< *fulfulde* [hooseere], « montagne ».

📖 Mot très fréquent sur les cartes géographiques de la région. On trouve aussi la forme diminutive « kossel » [kooseyel] « colline », ou augmentative « kosséwa » [kooseewa] « grande montagne », dans de nombreux toponymes répertoriés.

**houe**, n. f. : *cf.* **daba 1**, **bananga**, **iler**

**hourza**, n. et adj. invar.

~ **ourza**

• petit groupe qui habite dans l'extrême nord-est des monts Mandara.

**huile vestimentaire**, n. f.

• huile utilisée pour oindre le corps.

📖 Chez les groupes Habé, montagnards en particulier, appelés parfois « les peuples nus », aucune femme n'aurait accepté de se rendre à une fête ou sur un marché sans s'être préalablement ointe d'huile. Certains ont vu également dans cette pratique une protection contre les moustiques et les parasites du corps.

« L'huile vestimentaire » par excellence était l'huile de caïlcédrat, ce qui explique l'importance passée de cet arbre. Plusieurs cultures oléagineuses, maintenant utilisées en cuisine, auraient, dans un premier temps, été introduites dans la région pour leur usage cosmétique. Ce serait le cas de l'arachide, du sésame, du ricin.



**hurza**, n. de langue

- langue des Hourza, de la famille tchadique.

**huytaare** : cf. aubergine indigène

**Hydrocynus**, n. scient. : cf. **binga**

**Hygrophila auriculata**, n. scient. : cf. **sel de potasse**

**Hyphaene thebaica**, n. scient. : cf. **palmier doum**

**hyphène**, n. m.

- palmier doum (Chevalier 1907, p. 412).

📖 E. Psichari (1946, p. 133) parle de « palmiers hyphènes ».

cf. **palmier doum**

**hypnoserie**, n. f.

< grec [hupnos], « sommeil » ; dérivé formé sur le modèle de « léproserie ».

- hôpital ou dispensaire spécialisé dans le traitement de la maladie du sommeil.

📖 À Logone-Birni (appelé aussi Logone-Carnak ou Logone-Karnak dans les vieux livres), il y eut jusqu'à la fin des années 1930 une « hypnoserie », encore en fonction lors du passage de Gide en 1926.

**Hyptis spicigera**, n. scient. : cf. **médicament**

## I

**iadiri**, n. m (Couty 1965.) : cf. **yadiri**

**iérima**, n. m. : cf. **yérima**

**iguane**, n. m.

- nom, en français local, du varan terrestre (*Varanus exanthematicus exanthematicus* Bosc. (Squamatae) ou du varan aquatique (*Varanus niloticus niloticus* L. (Squamatae).

📖 Se trouve déjà en ce sens chez Denham, Clapperton & Oudney (1826, t. 2, p. 134).

**iler**, n. m.

~ **hilaire**, n. f.

< *wolof* [illéer, əlléer], « instrument aratoire à long manche » (Fal *et alii* 1990, p. 90).

- sarcloir à long manche. Voir Seignobos, Marzouk & Sigaut 2000.

📖 « L'iler ... est formé d'un long manche de 2 mètres sur lequel est fixé, par une douille, un fer en croissant. » (Seignobos 1984, p. 538.)

« Plusieurs auteurs en ont attribué la paternité à Hilaire Maurel (né en 1808) alors qu'il est décrit dès 1685 par Lacourbe, par de nombreux auteurs du XVIII<sup>e</sup> et cité dès le début du XIX<sup>e</sup> sous son nom actuel... » (Mauny 1952, p. 43.)

*syn.* : *sarcleuse-iler*

**illaga**, n. et adj. invar. : *cf.* **yillaga**

**imamat**, n. m.

< français « imam ».

- pouvoir de l'imam de la grande mosquée de chaque « lamidat ».

**impôt de capitation**, n. m.

- impôt direct, payé par tête.

« L'impôt de capitation (créé en 1916) repose sur les hommes âgés de 14 à 60 ans, puis, à partir de 1945, sur ceux âgés de 16 à 50 ans, âge minimal porté à 18 ans en 1955. » (Beauvilain 1989, p. 463.)

📖 L'impôt de capitation était uniforme pour tous jusqu'en 1920, et ne touchait pas les femmes, sauf entre 1921 et 1955. Les handicapés n'y étaient pas soumis non plus.

En 1993, il variait entre 3 300 et 3 700 F. Son versement donnait lieu à la délivrance d'un reçu, appelé « ticket d'impôt ». Le fait de ne pas avoir sur soi le fameux ticket donnait à la police et à la gendarmerie le droit de vous rançonner à volonté. Le gouvernement de Paul Biya a mis fin à cet impôt en février 1996, suite aux réclamations des partis d'opposition.

**impôt libératoire**, n. m.

- impôt sur le revenu du planteur de coton.

📖 Mis à l'essai en 1997 et 1998 dans la province de l'Extrême-Nord, cet impôt porte sur le revenu tiré de la culture cotonnière, qui est la seule culture dûment répertoriée. Il remplace l'impôt forfaitaire.

Dans une certaine confusion, et sans que de véritables explications aient été données à la population, les chefs, et parfois les sous-préfets, ont décidé, de se fonder sur les carnets de bordereaux d'achat de la SODECOTON pour établir la liste des personnes imposables.

Dans certaines régions, on a exigé de payer en une fois l'impôt libérateur de 1997 et celui de 1998. L'année 1998 ayant été une année de disette dans le Mayo-Kani et dans le Mayo-Danay, on imagine les difficultés suscitées par cette mesure.

En 1999, l'impôt libérateur apparaissait comme discriminatoire, puisqu'il se traduisait par une surimposition de la filière coton, et qu'il ne s'appliquait ni aux céréaliculteurs, ni aux maraîchers. En 2000, on est revenu, de fait, dans les campagnes, à un impôt de capitation dont le montant s'élève à 3.150 F. par personne.

### **impôt sur l'herbe, n. m.**

< calque sur le *fulfulde* [garaama huđo], « taxe (sur) l'herbe » ; [garaama] est un emprunt au *hausa* [gàráamà] « droit de passage payé par le chef d'une caravane à tout chef qui l'exige » (Bargery 1934, p. 363).

• taxe que paient les éleveurs aux chefs traditionnels (sultans kotoko, chefs mousgoum), en particulier dans les yaérés et à leurs abords.

« ... dans la plaine du Logone et dans la vallée du Faro, [les éleveurs] sont soumis à une véritable taxe, 'l'impôt sur l'herbe', dont le produit revient aux chefs locaux. » (Fréchou 1966, p. 23.)

📖 En 1944, le sultan de Guirvidig prélevait 1 F. par bœuf pour tous les troupeaux résidant sur ses terres, et 0,50 F. par tête pour ceux qui ne faisaient qu'y transiter (*cf.* Fréchou, *ibid.*).

Cet impôt donnant lieu à des abus, l'administration a tenté en vain de le combattre dès la période coloniale. Elle tenta ensuite de le tarifer, sans plus de succès. En 1999, l'impôt sur l'herbe continue à se renforcer, du fait de la diminution de la surface des pâturages naturels et de la réduction des espaces accessibles librement au champoyage.

*syn.* : **droit de pâturage, taxe de pacage**

### **indépendant, ante, adj.**

• indépendant de la suzeraineté peule, (terme historique).

📖 Certaines populations étaient placées contre leur gré sous la suzeraineté de « lamidats » peuls voisins, et y étaient maintenues avec l'appui des forces de police de la subdivision, qui intervenaient en particulier pour le recouvrement des impôts. Ce système administratif, né de la facilité, calqué sur les pratiques de l'administration allemande, devait être réformé entre 1935 et 1940. On créa à cette époque des « groupements » ou des villages dits « indépendants », comme celui des « Daba indépendants ». Créé en 1940, ce « groupement » était entouré par les Fali des cantons de Mayo-Oulo et de Libé d'une part, par les Daba de Douroum et de Mousgoy de l'autre (Lestringant 1964). En 1958, on y comptait 8 048 habitants. Ces « groupements indépendants » fonctionnaient selon une sorte de régime

d'administration direct, avec le risque d'émiettement du pouvoir et d'engorgement de l'administration au niveau des subdivisions.

**indexer, v.**

- désigner comme chef, introniser.

📖 C'est un calque du *fulfulde* [sappaago], qui signifie (1) « montrer du doigt », (2) « présenter ses hommages à un chef nouvellement élu » (Noye 1989, p. 302).

En français local, pour « montrer du doigt (qqn) », on dit « doigter ».

**indigénat, n. m.**

< français « indigène ».

- régime administratif spécial, qui s'appliquait aux « indigènes » des colonies.

📖 Voici en quels termes J. Lestringant décrit l'indigénat :

« Tout homme devait, pour l'entretien des pistes et les fournitures pour les bâtiments administratifs, travailler gratuitement une quinzaine de jours par an. Par l'intermédiaire des chefs qui en étaient exemptés 'de fait', la population masculine se trouvait ainsi mobilisée ; mais, comme le précise l'alinéa 2 du paragraphe 'indigénat', les recrutements, laissés aux chefs, étaient discriminatoires...

La suppression des prestations doit dater d'avril 1946 ; on a considéré alors que l'impôt de capitation s'y substituait. À la vérité, les villages du Nord ont été semi-contraints – hors texte juridique – à la réfection des pistes jusqu'en 1959 (et pour certains, au-delà).

Par ailleurs, à Mora (1947-1948), en l'absence de crédits et à l'imitation des pratiques des chefs, j'ai continué à demander des prestations de perches, cordes, paille pour l'entretien des bâtiments du poste et pour la construction des logements des fonctionnaires du Sud. Je suis certain que ces pratiques étaient suivies par tous mes camarades.

'L'indigénat' au sens propre a relevé des textes français, et le mandat de la SDN ne l'a pas épargné au Cameroun. Les dispositions d'origine sont celles du Code de l'Indigénat (décret du 30-12-1887) confiant aux administrateurs coloniaux des pouvoirs disciplinaires (et non juridictionnels) sur tous ceux des indigènes qui n'étaient pas citoyens français : peines limitées à quinze jours de prison et 100 F. d'amende dans le cas de seize délits (refus de répondre à une convocation de l'Administration, non-paiement d'impôt, non-accomplissement de travail obligatoire, manque de respect envers l'autorité française, défaut d'exécuter les mesures sanitaires en cas d'épidémie, usurpation des fonctions de chef de village, etc.).

Ce système laissé à l'arbitraire de l'Administration ouvrait la porte évidemment à beaucoup d'excès. Il fut supprimé de fait en 1945 par un texte réglementaire. L'abrogation des peines disciplinaires dites de l'indigénat porta un coup au pouvoir discrétionnaire de l'Administration.

Dans la réalité des faits, à certaines occasions, certains administrateurs se sont par la suite autorisés – à leurs risques – des pratiques de même genre. » (Communication personnelle, 1993.)

Certains voient dans la substitution du régime de tutelle de l'ONU au mandat de la SDN (13 décembre 1946) la fin officielle de « l'indigénat » au Cameroun.

C'est moins le statut de « l'indigénat » qui est reproché à cette période que le côté discriminatoire des recrutements de manœuvres opérés par le « lamido » à la demande de l'Administration. Pour ces mobilisations, le « lamido » avait fortement tendance à imposer plus les quartiers et villages frondeurs. Les personnes qui voulaient se soustraire aux corvées, devaient acheter le droit d'y envoyer un « serviteur » à leur place ou d'en être momentanément dispensées. Les Peuls libres, mais pauvres, ne pouvaient échapper à ces travaux qui étaient jugés indignes de leur condition. Certains préférèrent donc quitter les grands centres à cette époque. La population de Maroua se réduisit à guère plus de 20 000 habitants à la suite de ces exactions.

Il y eut une nette amélioration à partir de 1949, les crédits alloués à l'Administration devenant plus substantiels, et le recrutement de travailleurs réguliers, rémunérés selon les barèmes officiels, plus nombreux.

**initiation**, n. f. : *cf.* **laba**

**initiation de circoncision**, n. f.

- initiation des jeunes garçons qui viennent d'être circoncis.

📖 Peuls, Guiziga et Mofou-Goudour pratiquent ce type d'initiation. Les Peuls peuvent la faire avec des jeunes non musulmans. On peut les voir par petits groupes, chaque année, dans la région de Maroua, au début de la saison des pluies. Ils portent encore le cache-sexe des païens du début du siècle, appelé [benteere] en *fulfulde* – du *hausa* [bântée] (C. Gouffé, c.p.).

**inondation**, n. f.

- crue des fleuves et des « mayos » à la saison des pluies, provoquant l'inondation des terrains bas.

📖 « L'inondation est arrivée. »

**interprète**, n. m. : *cf.* **tourdjouman**

**interroger les cailloux**, locution verbale

- pratiquer la divination par les cailloux.

📖 Dans ce type de divination, le devin dispose devant lui, ou même tout autour de lui, des petits cailloux délimitant des chambres divinatoires, affectées d'un coefficient positif ou négatif. (Vincent 1991, p. 111.)

*syn.* : **consulter les cailloux, faire les cailloux**

**iolobri**, n. m (Couty 1965.) : *cf.* **yolobri**

**islamisé, ée**, adj. et n. : *cf.* **foulbéisé**

## J

### **jardin**, n. m.

- (1) généralement, désigne un verger ; (2) jardin maraîcher.

### **jardin de case**, n. m.

- champ de case de superficie réduite, en montagne.

« Ces 'jardins de case' entourent chaque habitation, couvrant quelques dizaines de mètres carrés ; les produits sont très mélangés : quelques pieds de tabac ... hautes tiges de gombo ... des pieds de taro ... » etc. (Boulet 1975, p. 44.)

*cf.* **champ de case**

### **jardin de concession**, n. m.

- petit verger planté dans l'enceinte d'une « concession ».

### **jardinier**, n. m.

- maraîcher, qui cultive divers légumes, de l'oignon, etc.

### **jarre (double -)**, n. f.

- ensemble de deux jarres abouchées, destinées à recueillir un cadavre.

📖 L'inhumation en double jarre est une technique ancienne. Le corps, mis en position accroupie, est placé dans une grande jarre enfoncée verticalement dans le sol, recouverte par une seconde poterie retournée qui s'adapte à l'ouverture de la première.

L'inhumation en double jarre fait partie des clichés véhiculés à propos des Sao. Cependant, il semble que chez ceux-ci, ce type d'inhumation n'ait été pratiqué qu'aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Il s'est répandu par la suite sur les rives du mayo Kebbi et de la Bénoué.

« [A. Holl distingue à Houlouf] deux cas de figure dans l'empilement des jarres sur les tombes : dans le premier, elles sont imbriquées les unes dans les autres, et dans le second, elles ne sont pas en contact les unes avec les autres, les vides ayant été comblés par des sédiments. » (Holl 1988, p. 220.)

« Chez les Fali ... la tombe-caveau ... aurait remplacé (ou supplanté) la double jarre de style sao, dont les fouilles archéologiques ont révélé la présence dans une période que l'on peut estimer comprise entre le début du XVII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. » (Gauthier 1998, p. 336.)

### **javelot**, n. m.

- couteau de jet (Barth 1860-1861, t. 3, p. 38).

***jawleeru*** : cf. **djaoulérou**

***jawro*** : cf. **djaouro**

***jeke*** : cf. **cauri**

***jerma*** : cf. **notable**

***jəyna***, n. de langue

~ ***jina***

- langue des Kotoko de Zina, de la famille tchadique.

cf. **kotoko**

***jiddere*** : cf. **djidéré**

**jimi**, n. et adj., variables ou non : cf. **djimi**, **jimjimən**

***jimjimən***, n. de langue

- langue des Djimi, de la famille tchadique.

***jina*** : cf. ***jəyna***

**jujubier**, n. m.

- *Ziziphus spina-christi* (L.) Desf. (Rhamnaceae).

syn. : **épine du Christ**, **faux jujubier**

**jujubier sauvage**, n. m.

- *Ziziphus mauritiana* Lam. (Rhamnaceae) (cf. Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 317).

**jurer**, v.

- jurer de sa propre innocence.

📖 « Ils partent au bureau, jurer », peut-on entendre. Cela signifie que les personnes en question se rendent à la sous-préfecture, pour jurer de leur innocence, à la suite d'une accusation de vol, de meurtre ou de sorcellerie. On relève l'aspect d'ordalie que revêt ce serment, pratiqué couramment dans le Nord-Cameroun auprès des tribunaux coutumiers.

Les musulmans jurent sur le Coran, mais pour que celui-ci soit sorti il faut déboursier une certaine somme d'argent. Ils peuvent aussi jurer sur le grand tambour de la chefferie, [toonteere], mais cela est moins courant.

Pour les ressortissants de groupes non musulmans, l'objet sur lequel est fait le serment est variable, mais il est toujours en relation avec le « mil », qu'il



s'agisse de calebasse à bière usagée chez les Mafa, ou de panicules de sorgho (surtout pendant la période coloniale). Ces pratiques sont à relier à la « religion du mil », bien décrite par R. Jaouen (1995).

## K

**Kaadiriya** : *cf.* secte

**kaado** : *cf.* habé

**kacalla** : *cf.* katchala

**kachalla**, n. m. invar., ~ **kachela** : *cf.* katchala

**kachimbet**, n. m. : *cf.* khachimbet

**kadara**, n. m. : *cf.* cheval kirdi

**kadeï**, n. m. ou f. invar.

~ **kadéï**, **kadeye** (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 177)

< *yedāna* (langue des « Boudouma ») [kaday], « pirogue ».

- pirogue en papyrus.

« Chef-d'œuvre d'élégance nautique, le kadeï est une pirogue ou un radeau fait de tiges de papyrus assemblées et carénées de manière à figurer une proue relevée en poulaine et une poupe à recouvrement. » (Couty 1980, p. 223.)

M. Allégret en parle aussi dans ses Carnets (1987, p. 193) :

« Les pirogues durent six mois environ. Souvent, on attache des morceaux d'ambadj sur les côtés des vieilles pirogues. L'étanchéité est obtenue par l'épaisseur de la couche de papyrus ... Les papyrus sont liés avec de la corde de doum... »

Les « Boudouma » pratiquaient avec cette pirogue le cabotage sur le lac Tchad, pêchaient et transportaient du natron. Le « kadeï », du moins le plus grand modèle, est remplacé de nos jours par une barcasse de contre-plaqué, montée au Nigeria et équipée d'un moteur hors-bord.

**kado**, n. et adj. ; pl. **habé(s)**

- non musulman.

*cf.* **habé(s)**

**kada**, nom de langue

- langue des Guidar (ou Baïnawa).

**kafila**, n. f.

~ **kafla** (Barth 1860-1861)

< arabe [qāfila], « caravane » (Wehr 1979, p. 915).

- caravane

« Il y avait aussi dans la kafila (on prononce ordinairement *goffle*), environ cinquante Bornouens, et vingt-sept marchands arabes ... » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 327.)

**kaïgama**, n. m.

~ **kaygama**, **kaygamma**, **keghamma** (Barth 1860-1861), **keïgama**

< *fulfulde* [kaygamma], emprunté au *kanuri* [káigáma], « 1. titre du commandant de l'armée et gouverneur de la partie méridionale de l'empire ; 2. titre donné au fils du roi sous la dynastie Maghumi » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 74).

📖 Ce nom provient de la titulature kanouri. Il apparaît dans la titulature des cours peuls dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, en même temps que celui de « gladima » [galdiima] et après celui de « katchalla » [kacalla].

Il a correspondu, selon les « lamidats », à diverses fonctions, mais il est toujours attaché à l'un des principaux dignitaires. Chef de guerre à la tête des contingents serviles, le « kaïgama », dont la charge est héréditaire, peut aussi tenir la place du « lamido » en son absence.

À Maroua, le « kaïgama », issu des groupes affranchis peuls qui firent la conquête, garde un rôle prééminent. Il nomme le « lamido » et possède la partie occidentale de la ville (Zokok-Djarengol). Le « kaïgama » représente, face aux « lamidos », une sorte de contre-pouvoir. Cf. **notable**

**kake**, n. m. : cf. **fête du kake**

**Kalamaloué**, n. de lieu : cf. **réserve de la Kalamaloué**

**kanga**, n. m.

- nom en français local, rarement employé, de *Heterotis niloticus* (C. 1829) (poisson, Osteoglossidae).

**kangourou**, n. m.

- nom de l'oryctérope, (*Orycteropus afer* (Pallas 1766) (Orycteropodidae), en français local.

📖 C'est ainsi, curieusement, qu'on appelle l'oryctérope, fourmilier nocturne qui dort le jour dans des terriers, dénommé [yeendu] en *fulfulde*. Ce

terme fait partie de toute une série de noms d'animaux étrangers, appliqués abusivement à la faune locale (voir anguille, boa, brochet, caïman, carpe, sanglier, zèbre etc.).

*syn. rare : cochon de terre*

**kanori**, n. m., ~ **kanôry** : *cf.* **kanouri**, **kanuri**

**kanoun**, n. m.

< arabe tchadien [kânūn], « brasero » (Jullien de Pommerol 1999, p. 700).

• foyer métallique portatif, en fil de fer.

📖 Le « kanoun », en fil de fer et sur trépied, a diffusé à Kousseri et à Maroua à partir de février 1979, lors de l'afflux de réfugiés du Tchad. Il fonctionne avec du charbon de bois et est utilisé pour la cuisine ou la préparation du thé.

« C'est traditionnellement un réchaud hémisphérique à trépied en terre cuite. Il est aujourd'hui fabriqué à l'aide de minces tiges métalliques et affecte la forme d'une coupe à anses. » (Conte & Hagenbucher 1977, p. 312.)

**kanouri**, n. et adj., variables ou non

~ **kanori**, **kanôry** (Denham, Clapperton & Oudney 1826, de Lanoye 1858, Barth 1860-1861), **kanuri**

📖 Appelés généralement « Bornouans » par l'administration. Pour les Peuls, ce sont des [Koole], des [Borno] ou des [Sirata]. Ce dernier nom, ressenti comme péjoratif par les intéressés, serait réservé à des Kanouri issus de lignages incertains, venus du Borno lors de famines ou comme clientèle de certains « ardos » peuls, et vivant au contact des Peuls depuis longtemps. Beaucoup d'entre eux seraient d'origine gamergou. On appelle « Sirata de Patawal » un groupe de Kanouri venus de Patawal, grand centre artisanal et commercial situé au nord-est du « lamidat » de Mindif, qui disparut à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lors des guerres de [moodibbo Hayaatu] de Balda. Les « Sirata » se dispersèrent alors dans la région.

« ... les Kanoris ont dans toute leur personne de la bonhomie et de la rondeur, tempérées d'une dignité réelle que pourraient leur envier bien des civilisés au galbe classique. » (De Lanoye 1858, p. 198.)

**kanuri**, n. de langue

~ **kanori** (de Lanoye 1858, p. 195)

• langue des Kanuri, de la branche saharienne du Nilo-Saharien. Voir Cyffer 1994 ; Cyffer & Hutchison 1990 ; Cyffer & Geider 1997 ; Cyffer 1998. *Cf. supra.*

**kapokier**, n. m.

< malais [kapoq], « *Ceiba* ».

• (1) *Ceiba pentandra* (L.) Gaertn. (Bombacaceae); (2) faux kapokier, *Bombax costatum* Pellegr. et Vuillet (Bombacaceae).

📖 On appelle « kapokier » à la fois le *Bombax costatum* (faux kapokier ou kapokier rouge; cf. **gourji**) et le *Ceiba pentandra*, kapokier proprement dit ou fromager, que Nachtigal avait baptisé « cotonnier géant ».

Le *Ceiba* fut un arbre de diffusion, alors que le *Bombax costatum* était seulement préservé. L'Administration encouragea la plantation de *Ceiba* le long des routes, cette mode précédant celles des neems et des *Cassia*.

La base de la fleur du *Bombax* entrainait dans la composition d'une sauce très commune, qui a connu une récente désaffection. Guidar et Toupouri appellent cette fleur rouge « notre ancien gombo ».

Le kapok servait aussi à allumer les foyers et les pipes. Lorsque qu'il n'y avait pas de kapokiers, on prenait d'autres fibres végétales ressemblant au kapok, comme, par exemple, *Holarrhena floribunda* (G.Don.) Dur. et Schinz (Apocynaceae) dans les monts Mandara.

A. Gide (éd. 1981, p. 378) décrit ainsi le *Bombax* :

« Un grand arbre à capoc (faux fromager) dont nos porteurs abattent les fruits – gros comme de très grosses bananes, de même forme, écorce très dure quoique assez mince, contenant un soyeux duvet dont chaque porteur rembourre son coussin porte-charge ».

L'administration coloniale a eu bien du mal à faire la promotion du kapok dans le nord du Cameroun, non seulement à cause de l'enclavement de la région, mais aussi du fait de la situation de monopole tenue par Java et Sumatra. Le marché, déjà étroit, disparaît dans les années 1950, quand la fibre de verre, aux propriétés ignifuges, remplace le kapok dans plusieurs de ses usages.

**kapsiki**, n. et adj., variables ou non

📖 Le nom des « Kapsiki » viendrait de la déformation par les Peuls de [kapsuku], « ceux qui font de la bière » (cf. Smith, 1969), d'après un verbe [psuku], évoquant les bouillonnements de la bière en fermentation (ou en ébullition ?). Cela nous paraît être le type même de l'étymologie populaire. En effet, si « ka- » est une marque de pluriel pour les ethnonymes, la deuxième partie de ce nom est bien éloignée de [psuku], puisqu'elle est, en réalité, [psikyɛ], (Barreteau *in* Dieu & Renaud 1983). On doute que les Peuls aient pu être capables de faire ce genre de jeu de mots dans la langue (i.e. rapprocher [psikyɛ] ou [psiki] de [psuku]). Le problème reste entier, car, quoi qu'il en soit, « Kapsiki » n'est pas un autonome. Les intéressés se disent eux-mêmes [Margi], et incluent dans leur groupe ceux que l'on appelle [Higi] au Nigeria. Cf. **margui**.

Voici la solution pratique qu'adopte W.E.A. van Beek (1981, p. 113) :

« Nous utiliserons le nom 'Kapsiki' pour l'ensemble des deux groupes (i.e. Kapsiki du Cameroun et Higi du Nigeria) parce que nous considérons les Kapsiki du Cameroun et les Higi du Nigeria comme une même ethnie. »

Voir aussi Van Beek 1987.

### ***kapsol***

< « capsule », (emprunté de longue date par l'arabe de la région).

📖 Ce mot, peu susceptible de se retrouver à l'écrit, sinon sous forme de citation, désigne des médicaments conditionnés en gélules, importés frauduleusement du Nigeria, au contenu douteux et à la date de péremption incertaine. Ils sont écoulés sur des étals spécialisés ou par colportage. Leur prix de vente étant bien adapté au pouvoir d'achat des citadins et même des villageois, leur diffusion est en progression constante, ce qui ne laisse d'inquiéter les responsables de santé publique.

**karal**, n. m. ; invar. ou pl. **karé**

~ **karral** (in Vaillant 1956, p. 468), pl. **karré**

< *fulfulde* [karal], pl. [kare], « (1) terrain à sorgho repiqué ; (2) champ de sorgho repiqué » ; < *kanuri* [har-] « être sec » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 66), cf. Mohammadou Eldridge 1997, p. 279.

• (1) vertisol à teneur élevée en argile ; (2) terrain à mouskouari ; (3) champ de mouskouari ; (4) parfois synonyme de « sorgho repiqué ».

📖 Le terme de « karal », adopté par tous les pédologues travaillant dans la région, désigne certains vertisols, appelés « terre cassée » par les premiers voyageurs, à cause des fentes de retrait qu'ils présentent en saison sèche, puis « argiles noires tropicales » (Pias & Guichard 1958).

« Le pays de la terre 'cassée', embué de lumière trop éclatante et de poussière échappée de ses argiles fendillées sous l'effet de la sécheresse, devient à partir d'août une immense solitude d'eau et d'herbes. » (Diziain, in Cabot & Diziain 1955, p. 65.)

L'emploi de la forme plurielle « karé », courant chez les administrateurs, est devenu plus rare chez les auteurs ultérieurs (Couty 1965, p. 197), et l'on ne s'en plaindra pas.

Les « karal » sont des vertisols à teneur élevée en argile (35 à 75 %). La pédogenèse de ces argiles gonflantes de type « montmorillonite » les différencie en :

1. vertisols lithomorphes provenant de l'évolution sur place de la roche mère ;
2. vertisols topomorphes formés sur alluvions ;
3. vertisols hydromorphes ou à engorgements prolongés.

La vocation agricole de ces sols intéresse une seule gamme de sorghos repiqués, désaisonnés, les mouskouaris, appelés aussi « mils de karal ». Il arrive même que « karal » en vienne à désigner ces sorghos eux-mêmes. L'importance des superficies de « karal » est telle qu'elle est mentionnée par les premières expéditions et chez presque tous les administrateurs.

« De Balaza Alcali à Karagari, on traverse d'immenses 'karre' cultivés en mouskouari. » (Prestat, rapport de tournée 1947).

La mise en culture des « karal » connut un fort développement lors de l'imposition de la culture du coton, dans les années 1955. Le « karal » devint un type de sol très valorisé ; aussi, une pression foncière de plus en plus forte s'exerce-t-elle sur les zones de « karal ». La « saison du karal » est le début de la saison sèche où l'on effectue les travaux de mise en culture des sorghos repiqués ; on doit alors « nettoyer », puis « repiquer » son « karal ».

*cf.* **mouskouari**

**karkadé**, n. m.

< arabe tchadien [karkadē], « fleur d'*Hibiscus sabdariffa* » (Jullien de Pommerol 1999, p. 705). Le mot, passé en italien sous la forme [carcadè] ou [karkadè], est donné comme ayant une origine érythréenne par *Lo Zingarelli* (1999, p. 312). *cf.* **folléré**

**Karnak**, n. de lieu

~ **Carnac, Carnak, Kernack**

< arabe [karnak], « forteresse » (Roth-Laly 1969-1972, p. 416).

• Logone-Birni.

*syn.* : **Logone-Karnak**

**karral**, n. m., pl. **karré** : *cf.* **karal**

**kashalla**, n. m. : *cf.* **katchala**

**kassar**, n. m.

< *hausa* [kásáríi] (Bargery 1934, p. 577) ; *cf.* *fulfulde* [kasaryel].

• store en tiges de graminées assemblées avec des liens d'écorce (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 168).

**katambourou, katembourou**, n. m.

< arabe tchadien [katambūru], « Cobe à croissant » (Jullien de Pommerol 1999, p. 714).

• Cobe à croissant, ou Cobe defassa, *Kobus (Kobus) ellipsiprymnus* (Ogilby, 1833) (Reduncinae).

📖 Certains auteurs appellent aussi de ce nom l'antilope-cheval, mais c'est une erreur.

**katchala**, n. m.

~ **kachalla**, **kachela** (de Lanoye 1858), **kashalla**, **kashella** (Malte-Brun 1856), **kaschella** (Barth 1860-1861), **katchalla**, **katchallah**

< *fulfulde* [kacalla], emprunté au *kanuri* [kacálla], « officier militaire de haut rang » (Cyffer & Hutchison 1990, pp. 73, 86).

• titre d'un « notable » de la cour d'un « lamido ».

📖 Ce nom tire son origine de la titulature militaire *kanuri*. Sa valeur peut varier. Selon Bovill (1966<sup>1</sup>, p. XIII), il désigne « the chief slave of a sultan ».

*cf.* **notable**

**kaygama**, **kaygamma**, n. m. : *cf.* **kaïgama**

**keghamma**, n. m. : *cf.* **kaïgama**

**keïgama**, n. m. : *cf.* **kaïgama**

**kéké**, n. m.

< *sango* [kèkè], « arbre ».

• petit arbuste de recrû, après culture.

📖 L'expression « savane à kékés », du registre colonial, tend à disparaître. Mais on parle encore parfois de « kékés », de manière plaisante, pour désigner une végétation non déterminée.

**kerdi**, pl. **kerdies** ou **kerdis**, n. et adj. : *cf.* **kirdi**

**kerena**, n. m.

< *masa* [kerena], « manœuvre ».

• ouvrier agricole, dans la zone rizicole des Massa.

📖 Ce terme a été diffusé par les rapports de la SEMRY. A. Bikoï (1983, p. 42) rapporte cette phrase prononcée par des Massa de SEMRY I :

« Nous souhaitons que la SEMRY cesse d'attribuer les 'piquets' aux gens de la ville ... ces derniers ne les cultivent pas, mais nous embauchent comme *kerena* pour le faire. »

**Kernack**, n. de lieu : *cf.* **Karnak**

**khachimbet**, n. m.

~ **kachimbet**

< arabe tchadien [xašum bēt], « clan ; litt. bouche de maison » (Jullien de Pommerol 1999, p. 1275).

- lignage ou sous-fraction chez les Arabes Shuwa.

« Dans l'aire culturelle comprise entre la frontière soudanaise et les confins du Tchad, chacune des différentes sections de la tribu [arabe] est appelée [xashimbêt] (pl. [xashimbuyüt]), terme signifiant mot à mot 'bouche de la maison' et utilisé pour désigner toutes les divisions de la société arabe, de l'ensemble tribal le plus vaste à la cellule sociale la plus restreinte. » (Hagenbucher-Sacripanti 1977, p. 235.)

**Khaya senegalensis**, n. scient. : *cf.* **caïlcédrat**

**Kigelia africana**, n. scient. : *cf.* **saucissonnier**

**kïikorwal** : *cf.* **chadouf**

**kilichi**, n. m.

< probablement de l'arabe [qals], « corde », qui aurait donné en arabe tchadien [kiliš] et [cilis] (Roth-Laly 1969-1972, p. 106), « lanière de viande séchée », d'où le *hausa* [kīlīshīi] (Newman & Newman 1977, p. 66) et le *kanuri* [cīlis], « viande séchée et épicée » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 26).

- viande séchée et pimentée qui se présente en plaques très fines.

📖 On dit que le « kilichi » de Ngaoundéré est le meilleur.

**kilo**, n. m.

- (1) kilogramme, unité de poids ; (2) bascule utilisée sur les marchés, principalement pour peser les sacs d'arachides ou les ballots de coton.

**kinguiri**, n. m.

< probablement analogue au [kəndórmú] des Kanouri, « lait fermenté ». Le mot « kinguiri » pourrait venir du *hausa* [kángár] « décoction de racines avec une petite quantité d'urine de vache, utilisée pour donner au lait du piquant » (Abraham 1962, p. 471 ; C. Gouffé, c.p.).

« [Le Fellata] consomme beaucoup de lait, mais il ne le dénature pas par l'adjonction d'urine de vache pour en faire l'infâme 'kinguiri' arabe. » (Ferrandi 1928, p. 187.)

**kinkéliba**, n. m. invar.

~ **kinkiliba**, **quinquéliba**

< *cf.* *wolof* [kenkiliba] ; bambara [kèlèbèbilen]. On retrouve, dans les trois premières syllabes du mot bambara, les trois dernières du mot wolof.

- (1) faux kinkéliba, (*Cassia occidentalis* L. (Caesalpinaceae) ; (2) décoction de feuilles de faux kinkéliba.



📖 En Afrique l'Ouest, où se trouve le véritable kinkéliba, le nom désigne *Combretum micranthum* G.Don. (Combretaceae), arbuste buissonnant, de 2 à 5 m de haut, poussant sur les cuirasses latéritiques. Ses propriétés fébrifuges, diurétiques et toniques, font qu'il alimente parfois, comme au Sénégal, un véritable commerce.

Au Nord-Cameroun, on parle, en fait, du faux kinkéliba, (*Cassia occidentalis*), rudérale pan-tropicale d'origine américaine, que l'on rencontre en bordure de villages, notamment chez les éleveurs.

J. M. Dalziel (1948, p. 77) parlant du vrai kinkéliba note ceci :

« In general the properties (of *C. micranthum*) are regarded as similar to those of *Cassia occidentalis* and other species of *Cassia*. »

Les graines torréfiées de (faux) kinkéliba servent à faire un succédané de café, qui se boit, pimenté, dans les gargotes qui jouxtent les marchés. C'est le « café indigène ».

*syn.* : **benta maré, café nègre, faux kinkéliba, quinine des Noirs**

**kirdi**, n. et adj., variables ou non ; on accordait autrefois l'adj. en genre : **kirdi, ie**

~ **kerdi**, pl. **kerdies** (de Lanoye 1858)

< arabe [qird], « singe » ; cf. *infra*. A. Marliac (1991, p. 18) donne à ce mot une étymologie *kanuri*. Le mot existe bien en *kanuri*, sous la forme [kórdi], « païen, apostat » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 93), mais il vient de l'arabe.

• non musulman, animiste (Jullien de Pommerol 1999, p. 727).

📖 Ce mot, popularisé à l'époque coloniale pour désigner les non-musulmans, pose un problème d'étymologie. Certains ont voulu le faire venir de l'arabe [kurdī] « Kurde » (voir Bovill (1966<sup>1</sup>, p. XIV) ; les Kurdes habitant eux-mêmes les montagnes, on aurait là une appellation par analogie, des montagnards du Nord-Cameroun. Or, il n'y a pas que les montagnards à être appelés « kirdi », et le mot a cours également au Kanem, au Baguirmi et au Wadday. D'autre part, on ne voit pas pourquoi [kurdī], prononcé « kourdii » aurait donné « kirdi » avec un « i ». Pourquoi ce nom aurait-il coexisté, au Tchad, avec celui de « Hadjéray », qui veut précisément dire « quelqu'un du rocher », et qu'on applique justement à des non-musulmans montagnards ?

Nous pensons plutôt que « kirdi » vient de l'arabe [qird], qui signifie « singe » (Wehr 1979, p. 885). On trouve d'ailleurs en *dazzaga* [kidri] pour « singe » (Jourdan 1935, p. 42 ; Lukas 1953, p. 183). Le mot, dans son sens second et péjoratif, serait d'abord passé par des parlers arabes du Tchad ; ainsi, Carbou donne-t-il « kirdaï » ou « kirdawi » comme nom d'unité pour « fétichiste », et « kirdi » comme pluriel. Cette étymologie expliquerait la connotation très péjorative qui est souvent attachée à ce mot.

On a une attestation du mot, sous la forme « kerdy », dans les écrits de Denham, Clapperton & Oudney (1826, t. 1, p. 302). Curieusement, il l'applique d'abord à des populations païennes qui vivent autour de Tombouctou et à Ségou. Dans cette dernière ville, dit-il, la population est « Nègre, Kerdy, Kaffir ». Il faut reconnaître qu'on est, là, assez loin des montagnes.

Les officiers des colonnes françaises qui abordèrent le Nord-Cameroun (fin du XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> siècle) avaient déjà fait campagne au Baguirmi, au Kanem et au Wadday et avaient emprunté le vocable local de « kirdi » pour « païen ».

On notera cependant que le capitaine G.F. Lyon (1821), qui a voyagé au Soudan central dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle n'emploie jamais le mot de « kirdi », mais celui de « kaffir ». Hornemann, qui l'a précédé d'une vingtaine d'années, ignore également le terme (Bovill 1965).

D'après J. Lestringant (1962, p 422) :

« Dans sa forme nominale ou adjective, le terme de kirdi est devenu d'un emploi absolument général après 1914 dans toutes les archives et les publications en langue française. Il a pris la place du mot Heide (païen) jusqu'alors utilisé par les documents allemands pour désigner les Habé ... Les membres des divers groupes païens du Nord-Cameroun furent donc affublés en bloc du qualificatif de kirdi. Le mot véhiculait la nuance méprisante qu'y avaient incorporée les musulmans tchadiens devant des hommes non islamisés, apparemment sans honte de leur nudité, buveurs de bière de mil et au surplus simples cultivateurs. »

De nombreux autres auteurs se sont essayés à définir ce terme. Un « rapport ethnographique » anonyme, de 1930 (Archives de la préfecture de Mokolo) offre un véritable florilège sur le thème du « kirdi » :

« Le nom de kirdi signifie à proprement parler 'païen'. Les musulmans sont donc en droit de l'appliquer à toutes les peuplades autochtones, mais le terme a pris plus spécialement la valeur de 'païen' réfugié dans les montagnes au moment de l'invasion Foulbé, et aujourd'hui encore 'irréductible'...

« Les kirdis insoumis des montagnes sont restés libres et, si je puis m'exprimer ainsi, 'nature'. Leurs petites cases et leurs grands greniers s'accrochent aux pentes ... aucun point ne leur est trop escarpé. Absolument nus, ils portent parfois une peau de chèvre sur les reins, pour s'asseoir. Certains s'ornent le pénis d'un fourreau en paille tressée. Les femmes ont une sorte de petite ceinture mince en cuir tordu, quelque chose comme une ficelle ...

« Ce sont de bons agriculteurs, qui utilisent soit de petites terrasses gagnées sur la montagne, soit des plaines qui s'étendent au pied des escarpements. Ils récoltent de grandes quantités d'arachides et de mil et consomment volontiers ce dernier sous forme de bière, qu'ils boivent en abondance ...

« Au point de vue politique, les kirdis actuels sont des démocrates très divisés ; l'autorité de 'l'arnado' (chef) ne s'étend que rarement sur une fraction bien importante ...

« Anciens propriétaires du sol, traqués par les invasions et les chasseurs d'esclaves, les kirdis sont devenus méfiants et farouches ; ils n'osent s'aventurer dans la plaine, ou, s'ils le font, c'est pour détrousser les caravanes de marchands ...

« La natalité chez eux est extraordinaire, et les enfants pullulent. On voit presque toutes les jeunes femmes enceintes allaitant un enfant de 12 à 14 mois, et traînant souvent dans leur 'absence de jupe' un ou deux petits plus âgés ...

« C'est une race extraordinairement robuste et sans doute perfectible ... »

Les rapports administratifs reprennent à l'envi cette appellation : on signale des « razzias en pays kirdi », des « incidents kirdis » (jusqu'en 1940), du « bétail kirdi ». « Le petit bétail est le bas de laine kirdi », peut-on lire ailleurs. « Il faut apprivoiser les Kirdis » fut le leitmotiv des années 1930...

« Si l'on en croit de vieux rapports, les 'Kirdis', à savoir tous les païens du Nord-Cameroun, et plus spécialement les montagnards sont de redoutables guerriers. » (Lembezat 1952, p. 151.)

Les scientifiques emboîtèrent le pas, et ce, jusque dans les années 1970 (J. Hurault, 1958 ; J. Cabot 1965 ; C. Arditi, 1969 ; Y. Schaller, 1973, etc.) J. Hurault, par exemple, dans « Problèmes de toponymie », (1958, p. 47), écrit ceci :

« Kirdi est le terme sous lequel les envahisseurs musulmans désignent les populations animistes qui, réfugiées dans les montagnes, ont conservé leurs coutumes. Il se trouve qu'il englobe des populations possédant une certaine unité de civilisation et de coutumes. Aussi est-il commode de le conserver. »

De nos jours, ce sont les organisateurs de voyages qui vendent le « pays kirdi », les « Kirdi des Mandara » et autres « safaris kirdi ».

Un dernier avatar du mot « kirdi », a vu le jour lors des élections présidentielles camerounaises de 1991, où il a été brandi comme un drapeau de ralliement par des hommes politiques du Nord, opposés à l'UNDP de Bouba Bello, parti qui avait pris une coloration nettement islamique. En 1994, sortait un journal intitulé « Kirdi », reprenant les revendications des intéressés eux-mêmes.

Dans la ligne de cette appropriation du terme, par les populations mêmes qui avaient été victimes de sa valeur discriminatoire, on revendique maintenant haut et fort sa « kirditude ». Le mot « kirdi » suit en cela l'évolution du mot « nègre », du latin [niger], « noir », à ceci près que son étymologie est moins présentable.

*cf.* animiste, bonnet phrygien, cheval kirdi, fétichiste, habé, lit kirdi, mouton « poulfouli », païen

**kirgam**, n. m.

< *kanuri* [kǎrtá], « histoire » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 57).

• manuscrit en arabe, relatant l’Histoire du Wandala.

📖 Equivalent du « tarikh » arabe. Voir Mohammadou Eldridge (1982).

**kirta**, n. f.

< *kanuri* [kǎrtá] « île flottante » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 95), donné parfois comme venant du *buduma* ; *cf.* *m̀pàd̀d̀* [kǎrtá] « île ».

• île flottant à la dérive sur le lac Tchad.

📖 Les « kirtas » sont formées de *Cyperus papyrus* L. (Cyperaceae) et de *Phragmites communis* Trin. (Poaceae) qui peuvent s’accrocher à des formations « d’ambatch » (*Aeschynomene elaphroxylon* (Guill. & Perr.) Taubert (Fabaceae) ancrées sur le fond, en dépit d’une remontée des eaux, entre 1,5 m. et 2 m. de profondeur. Elles sont colonisées par des pêcheurs très cosmopolites qui installent sur un plateau flottant « d’ambatch » leurs huttes et leurs fours à fumer le poisson.

**kitikil**

< c’est un mot *giziga*, synonyme du *fulfulde* [jiddere].

*cf.* djidéré

**koka**, n. m., ~ **kokawha** : *cf.* kouka

**kokia**, n. m.

< *hausa* [kwáakíi], « farine de manioc » (Newman & Newman 1977, p. 71).

• manioc (Barth 1860-1861).

« ... le kokia qui croît abondamment au Mousgou ... » (Barth 1860-1861, t. 3, p. 39.)

**kona**

< anglais [corner], « coin ; virage », via le *hausa* [kwánàa] (Newman & Newman 1977, p. 71).

📖 Ce mot peut a été emprunté à l’anglais dans le sens de « virage ». Le quartier de Domayo-Kona [Dow-maayo Kona], à Maroua, doit son nom au grand virage de la ceinture périphérique.

*cf.* four corner

**koole**, n. et adj. invar.

📖 Inusité en français.

*cf.* **kanouri**

**kooseewa** : *cf.* **hosséré**

**kooseyel** : *cf.* **hosséré**

**korrigom**, n. m.

~ **kourigam**

< *kanuri* [\*kargum] > [karwûm], « damalisque » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 82).

• damalisque, *Damaliscus lunatus* (Burchell, 1823) (Alcelaphinae).

« En traversant la plaine qui conduit à [Angala], je tuai un grand korrigom, espèce d'antilope, à longues cornes annelées ; il est presque aussi gros qu'un cerf. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 158.)

**kortchi**, n. et adj., variables ou non

📖 Nom impropre donné par les Kapsiki à un petit groupe se disant lui-même Gavar, situé entre eux et les Mafa. Ce terme recouvrait autrefois, pour les Bana et Kapsiki, une appellation plus large des populations situées à l'Est. Les « Kortchi » ou « Rrtchi » sont appelés aussi dans les archives « païens de Gavar » ou « païens de l'Hosséré Gavar ».

*cf.* **gavar**

**kossel**, partie de toponyme : *cf.* **hosséré**

**kosséwa**, partie de toponyme : *cf.* **hosséré**

**kotoko**, n. et adj. (reçoit parfois un -s au pl.)

📖 Les Kotoko peuvent être considérés à bon droit comme les héritiers les plus directs des anciennes civilisations « sao ». Islamisés de longue date, ils ont pourtant conservé de nombreuses pratiques théoriquement incompatibles avec l'islam.

« La conversion des cités kotokos est due à des influences diverses. Ce sont des prédicants venus du Bornou qui apportent l'islam aux cités de Mafaté (Mpade en Kotoko, aujourd'hui Makari) et Afadé. » (Zeltner 1997, p. 20.)

Si l'on s'en tient au critère linguistique, on constate que les Kotoko parlent huit langues distinctes, apparentées, mais non intercompréhensibles. On peut les regrouper de la façon suivante : « kotoko » du nord (Afadé [afadə], Goufey [malgbe], Makari [mpadə], Maltam [maɫam]), « kotoko » du centre (Kousseri / Gawi [msər], Logone-Birni / Logone-Gana [lagwan]), « kotoko »

du sud (Zina [jəyna], Mazéra [majəra]). Pour certains, les Kotoko du sud ne seraient pas à compter parmi les Kotoko proprement dits ; il est évident que leurs langues sont bien différentes de toutes les autres.

On notera que, pour certains auteurs, les Kotoko du sud sont les Lagouané, et que ceux que nous appelons « Kotoko du sud » sont pour eux les Mida.

Il est intéressant de constater que la diversité des langues « kotoko » reflète les multiples particularismes qu'a fait naître une longue existence dans des cités rivales, encloses de murailles et cernées par les eaux une partie de l'année.

L'origine du nom « kotoko » n'a pas été élucidée jusqu'à ce jour ; les intéressés ne se disent tels que lorsqu'ils parlent arabe ou français. De toute évidence, et contrairement à ce que l'on voit écrit de façon récurrente, « kotoko » ne vient pas de l'arabe. Il faudrait regarder de plus près le *hausa* [kòotòokóo] « grand coq », qui peut entrer dans un nom de louange à l'adresse d'un puissant lutteur (cf. Abraham 1962, p. 539 ; C. Gouffé, c.p.) – les « Kotoko », on le sait, sont réputés pour leur stature impressionnante. Cependant, le mot *hausa* comporte trois voyelles longues.

« Les Kotoko sont de grands pêcheurs ; ils utilisent surtout un grand filet, étalé sur une armature à l'avant de l'embarcation, et basculant à l'aide d'un levier coudé ; le poisson est rabattu vers le filet par une autre pirogue dont les occupants frappant bruyamment en cadence le bordage à l'aide d'un morceau de bois ; c'est, paraît-il, ce bruit caractéristique, qui a fait donner son nom à cette race : « Ko-to-ko ; ko-to-ko ! » (Abou-Digu'en [1929], p. 29.)

Voir Lebeuf J.-P. 1976 ; Lebeuf A. 1969 ; Lebeuf & Masson-Detourbet 1950 ; Holl 1988 ; Marliac 1991.

cf. *afadā, jāyna, Lagouané, lagwan, majəra, malgbe, Mandagué, maslam, Mida, mpadā, msər*

**kouka**, n. m.

~ **koka, kokawha**

< *kanuri* [kúka] (Koelle 1854, p. 339), > [kúwa] (Cyffer & Hutchison 1990, p. 105), « baobab ».

• baobab, *Adansonia digitata* L. (Bombacaceae)

📖 (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, pp. 164, 341).

**kouli**, n. m.

~ **couli, kuli**

< *mofu-Gudur* [kuley] (prononcé [kuli] en contexte), « esprit des ancêtres ; sacrifice aux ancêtres ; poterie sacrificielle » (Barreteau 1988, vol. 2, p. 150) ; le mot se retrouve identique en *giziga* et dans d'autres langues tchadiques de la région.

📖 Le « kouli » peut être à la fois l'esprit des ancêtres, le réceptacle de l'esprit (poterie ou pierre), l'action du sacrifice lui-même. Il est à la fois le geste sacrificiel et l'autel. Le mot « kouli » est d'un emploi général dans les monts Mandara et leur périphérie. Les Peuls de la région de Maroua l'ont emprunté pour désigner les sacrifices païens. Toutefois, le sens le plus central, susceptible de rendre compte de tous les autres, serait celui de « force vitale » (analogue au « nyama » des Bambara, tel qu'il est défini par M. Griaule, cité dans *Ethnologie générale*, Poirier J. éd., Paris, NRF, 1968). R. Jaouen, spécialiste des Guiziga du Sud, traduit l'expression [kuli ngi daw] par « la force sacrée du mil » (1995, p. 15). Plus loin (p. 35), il poursuit sa définition de la notion complexe de « kouli » :

« tous les rites qui concernent la manipulation de la force vitale par la médiation ordinaire des ancêtres ou des esprits ».

Pour un auteur comme G. Georgy (1992), les « coulis » sont à la fois les pierres levées qui reçoivent des sacrifices dans la montagne, et les esprits auxquelles elles servent de support :

« ... les robustes païens vivaient sous la férule de petits chefs mi-satrapes, mi-sorciers dans un univers de pierres levées – les « coulis » – et d'esprits tutélaires qui les persuadaient de ne jamais descendre dans la plaine où l'air était censé les tuer. » (Georgy 1992, p. 122.)

« Je remarquai que toutes les pierres levées avaient reçu leur offrande d'huile, de sang et de plumes de volaille, les 'coulis' étaient donc satisfaits ... » (*ibid.*, p. 125.)

*cf.* **sadaka**

**kourigam**, n. m. : *cf.* **korrigom**

**Koussel**, nom de marque

< *fulfulde* [kusel], « viande ».

- ancienne marque de corned-beef légèrement pimenté.

📖 Cette marque de conserve de viande de bœuf a connu un certain succès. Des abattoirs frigorifiques, appelés « Comptoirs des viandes africaines » furent d'abord installés près de l'aéroport de Salak, à 17 km au sud de Maroua, de 1954 à 1958. Ils furent rachetés par M. Naasz, qui en fit une entreprise de charcuterie, exportant annuellement environ 200 tonnes de produits (début des années 1960). Sous la marque « Koussel », elle fut ensuite transformée en conserverie (1966-1975).

Les bâtiments ont ultérieurement été repris pour servir de casernement à l'armée camerounaise.

**kreb**, n. m.

< arabe tchadien [kirēb], « nom de diverses graminées sauvages » (Jullien de Pommerol 1999, p. 727).

• nom générique pour plusieurs Graminées sauvages récoltées, poussant généralement sur les dunes.

📖 Le « kreb » proprement dit est *Panicum laetum* Kunth (Poaceae). En *fulfulde*, l'équivalent est [pagguri], dont l'intérêt économique chez les Peuls est moins important qu'au nord, près du lac Tchad.

*cf.* **cram-cram, pagouri**

**kuli**, n. m. : *cf.* **kouli**

**kuri**, n. m.

• cauri

« Mowahabu Kabir [sultan de Logone-Birni] fait parvenir à Muhammad de riches étoffes et des Kuris pour demander grâce. » (Zeltner 1953, p. 9.)

*cf.* **cauri**

**kuytaaje** : *cf.* **aubergine indigène**

## L

**laalo** : *cf.* **légumes indigènes**

**laamdo cudde** : *cf.* **notable**

**laamiido**, pl. **laamiibe** : *cf.* **lamido**

**laarndugo** : *cf.* **cauri**

**laba**, n. m.

~ **labana**

< *munjuk* [laβa] (Tourneux & Hamat 1991, p. 101), *masa* [laβana], *tupuri* [leβε] (Ruelland 1988, p. 172).

• nom de l'initiation, chez les Mousgoum, Massa, Wina et Toupouri.

📖 Cette institution est relativement récente pour ces groupes et daterait du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a lieu tous les dix à douze ans. La dernière manifestation date de 1975.

« Alors commence 'labana', l'initiation ... On ignore tout de ses activités, perdues dans les secrets de la brousse, gardées par des hommes qui



signalent l'approche d'étrangers en agitant de longs bâtons fourchus décorés de grelots, ces sistres dont tout non-initié doit fuir le son sous peine de mort... » (Benoist 1957, pp. 161-162.)

Le dernier « laba », commencé au Tchad sous l'ère du président Ngarta Tombalbaye, dans le cadre du « retour à l'authenticité », a servi de prétexte à une vaste reprise en main des populations du sud du pays.

Imposé au Tchad, le « laba » fut, en revanche, spontané et populaire au Cameroun, chez les Toupouri et les Massa. Il fut vécu comme un défi contre une administration du Nord-Cameroun, entièrement musulmane à cette époque. Les chefs d'initiation du clan mouzouk Zomgoyna passèrent au Tchad. Le gouvernement camerounais tenta d'empêcher le processus d'initiation de s'engager. Les sous-préfets agirent brutalement, la gendarmerie brûla quelques quartiers et les silos de réserves mis en place pour les futurs initiés, appelés [pay] en *tupuri* (Ruelland 1988, p. 218). Elle arrêta un certain nombre de personnes. Ce faisant, l'administration camerounaise disait lutter contre « l'esprit tribaliste contraire à l'unité nationale », puis, devant le mouvement général de départs au Tchad, elle abandonna. Les Missions religieuses, de leur côté, manifestèrent leur opposition à ces « faux dieux ». L'église catholique, jugeant que la « pratique du 'labana' ne pouvait être compatible avec la foi en Jésus-Christ », excommunia les élèves du lycée de Maroua qui avaient participé au « laba ».

cf. **initiation de circoncision**

**labour chimique**, n. m.

• technique de semis direct, précédé d'une pulvérisation de désherbant.

📖 On ne laboure pas le sol avant le semis, mais on y pulvérise du paraquat (Gramoxone). Les herbes sèches laissées sur place après l'opération serviraient de protection anti-érosive (mulch).

J.-C. Patehale, agent de la SODECOTON, a commencé à expérimenter le labour chimique en 1987-1988 à Sorombéro (Mayo-Rey), dans des villages de migrants, dont les champs parsemés de souches ne pouvaient être labourés. Cette technique de semis direct a rencontré un grand succès et, en quelques années, s'est étendue à toute la région de la Bénoué ainsi qu'au Diamaré ; elle a même passé la frontière du Tchad vers Moundou.

La rapidité de diffusion de cette nouvelle technique pourrait alimenter la réflexion des « développeurs » sur les modes d'appropriation des « thèmes agronomiques » par les paysans, au regard de ceux de la « jachère améliorée » et de l'« étable fumièr », qui, déjà en promotion dans les années 1930, le sont encore en l'an 2000, avec toujours aussi peu de succès.

**labourer**, v.

• (1) houer ; (2) charruer.

📖 On utilise ce verbe aussi bien pour parler du labour à la charrue que du travail à la houe.

cf. **cultiver**

**labret**, n. m.

< latin [labrum], « lèvre ».

- ornement inséré dans la lèvre.

📖 La mode des labrets est ancienne, comme en attestent les gisements « sao », sur lesquels on en trouve fréquemment (labrets de terre cuite à engobe). Les femmes de certaines ethnies non musulmanes, surtout le long du Logone, (Mousgoum, Mousseï et Toupouri), portaient encore récemment des labrets, insérés au-dessus de la lèvre supérieure, ou de part et d'autre des lèvres, au-dessus et en dessous.

Les labrets, de forme circulaire ou oblongue, pouvaient être en terre cuite, en bois (ivoire végétal des noyaux de doum), en calcite (chez les Fali et les Guidar), en corne ou en métal (chez les Mousgoum et les Toupouri), en laiton (chez les Mousseï). Les femmes portant des labrets de forme circulaire étaient parfois dites « femmes à plateaux ». Mais il n'y a guère que les femmes mousgoum – voir les photos de G. von Hagen (Einige Notizen über die Mosgu, *Baessler Archiv*, vol. 2, 1912, pp. 117-122) – et sara-kaba (du Tchad), qui portaient de véritables plateaux.

Ces parures, qui renforcent le prognathisme, déforment la bouche et laissent passer des filets de salive, ont toujours été décrites comme mutilant et enlaidissant les femmes. On peut lire ceci dans un rapport anonyme, daté de 1933, qui décrit la femme mousgoum :

« La tête complètement rasée, hideuse, garde constamment entre ses lèvres lippues, dans lesquelles sont greffées de larges rondelles de bois, une pipe juteuse qui paraît ridiculeusement courte entre d'horribles mandibules. »

Les premiers voyageurs et administrateurs essayèrent de trouver des explications à cette pratique, mais elles sont généralement peu convaincantes (les hommes auraient, par exemple, voulu rendre leurs femmes peu appétissantes pour qu'elles échappent aux razzias esclavagistes).

« Ils défigurent leurs femmes en leur introduisant dans les lèvres des disques de bois, dont on augmente le calibre progressivement. S'ils veulent ainsi dégoûter les étrangers de leur propre bien, ils y réussissent. »

L'administration coloniale lutta mollement et de façon épisodique contre le port des labrets. À l'Indépendance, on proscrivit les labrets et la nudité, les contrevenantes étant parfois « chicotées ».

Le port du labret, en réalité, ressortissait davantage de canons esthétiques, et constituait une marque de différenciation sexuelle. (Voir Feckoua 1994, pp. 117-138.)

Dans les montagnes, le labret, quand il existe, est réduit à un simple fétu de paille, à une baguette légère en bois, ou à un piquant de porc-épic inséré au-dessus de la lèvre supérieure, ou sous la lèvre inférieure.

*syn.* : **soundou**

**lac de Maga**, n. m.

• retenue d'eau artificielle, alimentant la rizière de Maga-Pouss.

📖 Une digue-barrage de 27 km de long et de 4 m de haut en moyenne, coupant les « yaérés » d'est en ouest entre Pouss et Guirvidig, retient les eaux dans la zone déprimée traversée par le « mayo » Guerléo et le « mayo » Virik (ou Vrik), formant un lac de retenue d'une surface maximale proche de 35 000 ha (superficie jamais atteinte, en réalité). Cette retenue d'eau alimente par gravitation la rizière de SEMRY II.

L'alimentation en eau du barrage se fait par les apports du « mayo » Guerléo, par les « mayos » Tsanaga et Boula, qui drainent une partie des eaux de pluie tombées sur les monts Mandara, et surtout par le Logone, au moyen d'un canal d'amenée, creusé entre Djafga et le « mayo » Guerléo. La mise en eau de l'ouvrage a commencé en 1979. (Roupsard 1987, p. 293.)

Le barrage de Maga, qui modifie profondément le milieu naturel de la partie sud-ouest des « yaérés », et les relations que l'homme entretient avec lui, est périodiquement accusé de tous les maux de la région. D'un point de vue positif, il permet une très importante riziculture et une pêche non négligeable, en dépit de sa surexploitation.

*cf.* **yaéré**

**Lagdo**, n. de lieu : *cf.* **barrage de Lagdo**

**Lagouané**, n. de région et de peuple

• (1) région dépendant de Logone-Birni ; (2) Kotoko de Logone-Birni et des cités apparentées.

*cf.* **kotoko**

**lagwan**, n. de langue

• langue des Kotoko de Logone-Birni, de la famille tchadique.

*cf.* **kotoko**

**lahoré**, n. m. : *cf.* **lawré**

**laitue d'eau**, n. f.

- *Pistia stratiotes* L. (Araceae)

📖 Plante aquatique.

« Plante flottante se déplaçant en grands bancs lors des crues des fleuves et des rivières. Les Fulbé récoltent ces plantes, les font sécher, les brûlent et utilisent les cendres comme succédané du sel. » (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 152.)

**lalé**, interj.

< probablement, réduction minimale de l'arabe [as salām alēk], « salut à toi (m.) ».

- salutation passe-partout qui a cours dans le monde kanouri [lalê], ainsi qu'au Kanem et chez les Haoussa.

📖 Les Européens, ayant du mal à pratiquer les diverses salutations en fonction des moments de la journée, ont été soulagés en adoptant ce petit salut, que l'on réserva bientôt à leur intention, du moins dans le Nord-Cameroun et au Tchad.

**lamibbe**, n. m. pl.

📖 Employé pour « lamibé » dans Njeuma (1989).

cf. **lamido**

**lamibé(s)**, n. m. pl. : cf. **lamido**

**lamidal**, **ale**, adj.

< dérivé du *fulfulde* francisé « lamido », sur le modèle de « féodal ».

- relatif au « lamido »

📖 Les expressions « pouvoir lamidal », « système lamidal » sont apparues récemment. R. Santerre écrit (1982, p. 413) :

« Entre le pouvoir lamidal et le pouvoir préfectoral, la lutte depuis longtemps est engagée et l'issue n'en fait plus de doute. »

**lamidalisme**, n. m.

< du français « lamidal », dérivé de « lamido ».

- système politique dans lequel l'autorité est exercée par un « lamido ».

📖 On peut lire ce néologisme dans quelques travaux d'étudiants, comme dans la thèse de Motaze-Akam (1984) et dans ses écrits ultérieurs (1998).

**lamidat**, n. m.

< dérivé du *fulfulde* francisé « lamido », sur le modèle de « sultanat ».

- territoire sur lequel s'étend le pouvoir d'un « lamido ».

« Le lamidat – ou sultanat – de Marwa a ceci de commun avec le Wadday que sa fondation est liée, elle aussi, à l'islam d'un petit groupe. » (Zeltner 1997, p. 17.)

📖 Le lamidat est un super-canton, regroupant souvent l'équivalent de plusieurs cantons sous l'autorité du « lamido ». Un lamidat comme celui de Petté, est à la fois canton et sous-préfecture depuis 1992.

cf. **sultanat**

**lamido**, n. m. ; pl. **lamidos** ou **lamibé(s)**, **lamibbe**

< francisation du *fulfulde* [laamiido], « sultan », pluriel [laamiibe].

📖 Les chefs peuls de l'époque de la conquête, appelés « ardos » [ardo], se firent « malloums » [mallum] ou « modibos » [moodibbo] pour recevoir l'investiture de Sokkoto, via Yola. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ceux qui se trouvaient à la tête des principautés les plus puissantes s'arrogèrent le titre de « lamido », qui, jusqu'alors, était réservé au *shehu* de Sokkoto, que l'on appelait [laamiido juulbe], « commandeur des croyants ».

« Hammad Selbé pourtant n'était pas appelé à être l'auteur de la dynastie des lamibé de Marwa. » (Zeltner 1997, p. 19.)

Dans les années 1950, le titre se dévalua, comme l'explique J. Boutrais :

« Tous les chefs de canton ont maintenant tendance à se l'approprier. [Ce titre qui] exprimait autrefois le pouvoir étendu des chefs peuls ... se banalise et perd sa signification première. » (Boutrais 1987, p. 94.)

cf. **chef de canton**, **majesté**

**Lannea microcarpa**, n. scient. : cf. **dawa-dawa**

**lanterne de Méri**, n. f.

• pointement granitique très remarquable, qui domine la bourgade de Méri.

**laouanat**, n. m.

~ **lawanat**

< dérivé tiré du terme « laouane ».

• territoire sur lequel s'exerce l'autorité du « laouane ».

**laouane**, n. m.

~ **laouan**, **laouen**, **lawan**, **lawane**, **loan**

< francisation du titre *kanuri* [lawân], « chef de village ou de circonscription » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 110), qui vient de l'arabe [al ʿawan], « l'auxiliaire » (Hagenbucher 1977, p. 235).

Pour Urvoy (1949, p. 117, note 1), « 'El Aouna'. D'abord titre militaire donné par le cheikh des Koyams au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. »

« Au-dessus [des chefs de village] des *Laouan*, chefs de sous-districts et des *Ajia*, chefs de districts (subdivisions territoriales inférieures à la province). » (Urvoy 1949, *ibid.*)

- (1) chef peul descendant d'un « ardo » ; (2) titulaire d'une chefferie intermédiaire entre celle du « lamido » et celle du « djaouro » ; (3) chef de corps de métier.

📖 Le terme a cours également chez les Arabes Shuwa et chez les Peuls. Chez ces derniers, il se serait d'abord appliqué aux dynasties issues de la conquête. Ensuite, victime de la même inflation que le titre de « lamido », il a été appliqué au titulaire d'une chefferie intermédiaire entre celle du « lamido » et celle du « djaouro ».

« Le Fellata qui, à [la] cour [du lamido de Maroua] avait à notre passage la situation la plus en vue, était le laouen Gaourza, chef de Godola, village situé sur la route qui va de Doukba [Dogba] à Maroua, par la montagne. » (Ferrandi 1928, p. 192.)

Durant la période coloniale, le « laouanat » coïncidait avec le canton, chefferie du second degré. Jusqu'aux années 1950, le « laouane » était donc chef de canton. La généralisation administrative des « laouanats » entraîna la distinction entre deux types de « laouanes » (Mohammadou Eldridge 1970, pp. 352 et 420) :

(1) les [lawan asli] ([asli] signifie « origine »), descendants d'un « ardo » peul ayant conquis la terre ou l'ayant reçue en fief héréditaire lors de la conquête ; ils contrôlent une population généralement assez homogène. On parle en ce sens du « laouanat » Taara de Dargala, du « laouanat » Mawndin de Yoldéwo, du « laouanat » [Fulbe Bagarmi] de Tankirou etc.

(2) les [lawan baariki] ([baariki] voulant dire « bureau des administrateurs, chefs de Régions », puis « sous-préfecture ») qui furent imposés par l'administration à la fin des années 1930, afin de reprendre en mains la hiérarchie traditionnelle.

Voici ce que l'on peut lire à ce sujet dans le rapport semestriel n° 2 du chef de circonscription de Maroua (1932) :

« À la suite de multiples circonstances, dont la principale est la vente de charges, le nombre des chefs s'était multiplié au point où le 'laouane' n'était plus qu'un chef de village, le 'djaouro', un chef de quartier, et l'ancien 'djaouro fatoudé', un chef de famille agrandie. Le commandement ainsi éparpillé devenait difficile, l'autorité s'affaiblissait. Les inconvénients du système ne tardèrent pas à apparaître : recrutement pénible des travailleurs, difficulté de les maintenir sur les chantiers, rentrée tardive de l'impôt, opération de recensement malaisée, etc. »

On voit par là le rôle administratif que devaient jouer les « laouanes ».

Cette subdivision de « lamidat » que sont les « laouanats » va peu à peu évoluer. Certains « laouanats » vont devenir « lamidats » : Petté, ancien « laouanat » de 612 km<sup>2</sup>, qui comptait alors plus de 10 000 ressortissants, est élevé, en 1959, au statut de « lamidat », sous le commandement d'un fils de l'ancien « lamido » de Maroua. En 1972, Balaza Alkali devient Balaza

Lamido. Progressivement, les « laouanes » chefs de canton vont se faire appeler « lamidos ». On parlera alors du « lamido » de Gazawa, du « lamido » de Meskine... Le titre de « lamido » et celui de « chef de canton » se confondent au point que dans certains lexiques, on peut lire : « lamido : traditional head of canton » (Ecke bil & Guijt 1991).

Il existe également à Maroua des chefs de corps de métiers, appelés « laouanes » ; le « laouane » des maroquiniers, le « laouane » des cordonniers, par exemple.

*cf.* **chef de canton**

**laptot**, n. m.

< portugais [labuta], « labeur, travail pénible ».

Ce mot est généralement donné comme étant d'origine inconnue. L'inventaire réalisé par l'Equipe IFA, (1988, p. 214) en donne les définitions suivantes : « 1. Ancien captif souvent employé comme matelot. 2. Matelot, débardeur employé sur les chalands. » On voit nettement que le sens de « matelot » n'est pas le sens premier du mot.

Le -t final de la graphie française s'explique par l'analogie avec le mot « matelot », confirmée par la variante « laplot ».

• piroguier.

📖 Terme historique, complètement sorti de l'usage.

« [Sur le Benoit-Garnier qui descend le Logone en 1903] les laptots étaient enchantés de cette navigation aisée, douce à leur nonchalance. » (Delevoye 1906, p. 86.)

**Lates niloticus**, n. scient. : *cf.* **capitaine**

**lavadère**, n. m.

< portugais [lavadeiro], « blanchisseur ».

• blanchisseur.

« Quand on observe Maroua des hauteurs qui la bordent, elle fait l'effet d'une oasis, accroupie à la confluence des deux oueds saisonniers que sont les *maayo* Kaliao et Tsanaga. Lorsque la saison n'est pas à la pluie, les lavadères y creusent mille puits, où l'eau sourd à faible profondeur, qui feront alternativement office de lavoirs et de bains publics. » (Tourneux & Iyébi-Mandjek 1994, p. 5.)

*cf.* **boy**

**lawan, lawane** : *cf.* **laouane**

**lawré**, n. m.

~ **lahoré**

< *fulfulde* [lawre], « source natronée » ; < *mbum* (?) ; cf. *tupuri* [lâw] « sourdre » (Ruelland 1988, p. 169.).

- source natronée.

📖 Le terme est surtout employé pour le plateau de l'Adamaoua.

« Le mot ③Lahoré③ est M'boum, encore que sa terminaison soit peuhl, ③laho③ signifie ③point d'eau où va le gibier③, ③re③ est la désinence spécifique de ce qui fait partie du sol ... » (Delcroix 1937, p. 43.)

**layaaru** : cf. gris-gris

**le'al** : cf.alebasse de bois

**léban**, n. m.

< arabe [laban], « lait » (Jullien de Pommerol 1999, p. 750).

- lait fermenté

« L'officier du sultan [de Kousseri] ... m'apporta promptement un plat de poisson frais ... et y joignit une grande jatte de léban. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 144.)

**leeda**

< mot entré en *fulfulde*, de l'anglais [leather], « cuir », via le *hausa* [lédèàa] (Skinner 1993, p. 1265).

- petit sac en plastique très léger.

📖 Ce mot, prononcé « léda », est très fréquemment entendu dans le français local, bien que nous ne l'ayons jamais vu à l'écrit pour l'instant. Le *leeda*, importé en grandes quantités du Nigeria, est utilisé pour emballer un peu n'importe quoi : la viande et les légumes au marché, le pain à la boulangerie, l'épicerie, etc. Il est source d'une intense pollution, car ses utilisateurs le jettent n'importe où, alors qu'il n'est pas biodégradable. À Mora, il est la cause principale de décès du petit bétail, chez qui il provoque, après absorption, une occlusion intestinale fatale.

cf. écaille

**légumes-feuilles**, n. m. pl. : cf. brèdes

**légumes indigènes**, n. m. pl.

- légumes locaux, cultivés ou sauvages.

📖 Il existe deux sortes de légumes indigènes, ceux que l'on cultive et ceux qui font l'objet d'une cueillette. Parmi les légumes traditionnels les plus courants du Nord-Cameroun, cultivés sous pluie ou en contre-saison dans des jardins irrigués, on note :



	en <i>fulfulde</i>	taxon scientifique
gombo	[baskooje] (plur.)	<i>Abelmoschus esculentus</i>
corètes	[laalo]	<i>Corchorus tridens</i> , <i>C. olitorius</i>
oseille de Guinée	[follere]	<i>Hibiscus sabdariffa</i>
dah	[gabayji] (plur.)	<i>Hibiscus cannabinus</i>
	[gubudò]	<i>Ceratotheca sesamoides</i>
aubergine indigène	[kuytaaje] (plur.)	<i>Solanum aethiopicum</i>
	[yaalooje] (plur.)	<i>Solanum indicum</i>
morelle noire	[wuykitiniho]	<i>Solanum scabrum</i>
Amaranthacée	[haako-ndiyam]	<i>Amaranthus viridis</i> (...)

Parmi les brèdes cueillies :

margose	[habiiuru]	<i>Momordica charantia</i>
	[zaraawol]	<i>Leptadenia hastata</i>
	[tasbaaho]	<i>Cassia obtusifolia</i>
	[worbaaho]	<i>Cleome gynandra</i>
	[tuppe] (plur.)	<i>Tribulus terrestris</i>
	[memelho]	<i>Corchorus fascicularis</i>
	[laalo]	<i>Melochia corchorifolia</i> (...)

(Pour les identifications scientifiques complètes, voir Tourneux & Yaya 1998.)

L'ensemble de ces légumes est divisé en [haako botowko] (consommés en vert pour des sauces mucilagineuses) : [gubudò], [laalo], [baskooje], par exemple, et [haako yorko] (consommés secs) : [bokko] (feuilles de baobab), [wanko] (feuilles de *Celtis integrifolia*), [selekiya] (adventices des vertisols)...

La notion de goût relative aux légumes détermine des domaines culturels entre ethnies et à l'intérieur du même groupe, où elle varie en fonction de l'âge et du sexe (cf. **sauce**, **saucés des femmes**).

cf. **brèdes**

**lekki** : cf. **médicament**

**leppol**, pl. **leppi**

< mot *fulfulde*, « étroite bande de coton tissé ».

cf. **gabak**

**Leptadenia hastata**, n. scient. : cf. **légumes indigènes**

**Leptopilos crumeniferus**, n. scient. : *cf. marabout*

**lézard**, n. m.

- (1) margouillat ; (2) scinque.

📖 Exemple d'emploi dans le sens (1) :

« Le lézard – ‘margouillat’ – est remarquable par sa maigreur ; on ne le mange pas, de crainte de devenir aussi maigre que lui ; mais si l'on voit dépérir un enfant d'inquiétante manière, on saura que quelque lézard est offensé ; ou encore si un enfant se met à haleter avec le souffle court comme le lézard dont on voit battre la gorge dans une respiration précipitée. » (Lembezat 1952, p. 174.)

**liane**, n. f.

- fibre d'*Hibiscus cannabinus*, utilisée pour tresser des cordes.

📖 L'*Hibiscus cannabinus* L. (Malvaceae) s'est diffusé particulièrement vite le long des fleuves, car ses fibres intéressaient les pêcheurs pour la fabrication des filets (avant les années 1960, où sont arrivées les fibres synthétiques).

*cf. dah*

**Libanais**, n. m. : *cf. Syrien*

**lingué**, n. m.

< *jula* (d'après Equipe IFA 1988, p. 219).

- *Azelia africana* Sm. ex Pers. (Caesalpiniaceae)

**lit chauffant**, n. m.

- lit en terre, dans lequel on introduit des braises.

📖 Ce lit est constitué d'un bâti d'argile, souvent décoré, modelé sur une armature de bois. Pendant la saison fraîche, on place des braises à l'intérieur, par une série d'orifices ménagés au bas du muret. On a ainsi une sorte de chauffeuse, de la dimension d'un lit, qui diffuse de la chaleur tout au long de la nuit.

Le système du lit chauffant se trouve chez les populations riveraines du Logone (Mousgoum et Massa), où il porte le nom de [dono], ainsi que chez certains groupes des monts Mandara, Goudé et Njègn.

**lit foubé**, n. m. : *cf. tara*

**lit kirdi**, n. m.

- lit fait d'une épaisse planche de bois.

« ... simple planche aux quatre pieds grossiers taillés dans la masse, généralement en bois de caïlcédrot ou d'*Acacia albida*... » (Boulet 1975, p 31.)

📖 Cette planche peut très bien être dépourvue de pieds.

Les lits sont régulièrement huilés et exposés au soleil pour en chasser les punaises. Chez les Mofou, on les trouve dans la chambre commune des femmes, disposés autour d'un foyer central. Les enfants en bas âge sont placés entre la mère et les braises qui se consomment.

« Il est vrai que le lit kirdi n'est pas plus moelleux que le sol de la terrasse. Bien souvent, ce n'est qu'une planche large à peine d'une trentaine de centimètres, où le relief léger de l'indispensable oreiller est taillé dans la masse à coups de hache...

Sur ces lits, il n'y a pas trente-six façons de dormir. Il faut s'étendre sur le côté, les jambes plus ou moins repliées, les mains jointes sur la tête, et ne plus bouger sous peine de chute... Encore mal entraînés, des enfants troublés par un rêve s'agitent, tombent en plein sommeil, roulent au sol et vont se brûler profondément au contact du feu qui couve au centre de la case. » (Benoist 1957, p. 198.)

« Le mort [chez les Mada] est exposé à l'entrée de sa case sur un *thlakh* ou 'lit-planche' ... » (Cuingnet 1968, p. 1088.)

*syn.* : **lit-planche**, **planche-lit**

**lit-planche**, n. m. : *cf.* **lit kirdi**

**Loggoun**, n. de lieu

~ **Loggoum** (Verne 1863, ch. XXX)

- région de Logone-Birni.

**Loggounien**, n. de peuple

~ **Loggouny** (de Lanoye 1858, p. 243)

- « Kotoko » de Logone-Birni et de la région (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 151).

**Logonais**, n. de peuple

- « Kotoko » de Logone-Birni et de la région (Barth 1860-1861).

« La tribu des Logonais, et surtout la partie féminine, offre généralement un type plus beau que celui de la race du Bornou. Il est étonnant qu'ils se tatouent exactement de la même manière que les Kanori, c'est à dire en se traçant sur le visage six lignes courbes partant des angles extérieurs des yeux pour aller rejoindre la bouche. Ce genre de tatouage porte le même nom chez les deux peuples ... » (Barth 1860-1861, t. 3, p. 83.)

**Logone-Karnak**, n. de lieu

- Logone-Birni

**syn** : *Karnak, Kernack* ; cf. **kotoko**

**loubia**, n. m.

< arabe tchadien [lubyā], *Vigna unguiculata* ou « niébé » (Jullien de Pommerol 1999, p. 776).

📖 Sous le nom de « loubia », la littérature relative au Nord-Cameroun désigne un cultivar de niébé à graine rouge, du cultigroupe *Melanophtalmus*. Ce niébé à graines rouges est le seul cultivar rencontré dans la zone d'influence du Borno, c'est-à-dire de la latitude de Kolofata jusqu'au lac Tchad. Un deuxième cultivar (Ife Brown ou ses dérivés), toujours à graines rouges, a été récemment introduit du Nigeria. Cultivé, comme culture de spéculation, sur les laisses du lac Tchad, il est commercialisé au Nigeria.

cf. **niébé**

**lougan**, n. m.

< portugais d'Afrique de l'Ouest [lugar], (1) « endroit, lieu », (2) « champ cultivé » (Massa 1996, p. 69). Voir Mauny 1952, p. 45.

• défriche et champ indigène.

📖 Terme courant en Afrique de l'Ouest, il a disparu complètement des rapports administratifs concernant la région, après 1938.

**Luffa cylindrica**, n. scient. : cf. **éponge végétale, sosso**

**lutte étagée ciblée**, n. f.

• technique de protection contre les ravageurs des cultures cotonnières, plus économe en pesticides, et plus écologique.

📖 C'est un « mode de traitement de quinzaine, à doses établies suivant les résultats d'observations et de comptages des divers ravageurs ».

« Mode opératoire de traitement insecticide : traitement de quinzaine pour les pyréthriinoïdes, mais à ½ dose, le complément à la dose complète de pyréthriinoïde, et le traitement aux organophosphorés étant subordonné à l'appréciation de la pression parasitaire des chenilles et des piqueurs-suceurs. C'est la technique la plus élaborée, la plus sûre, et la plus économique à terme, mais la plus difficile à mettre en oeuvre. » (CFDT/DDR/juin 1993, *Mémento phytosanitaire : Lexique*, p. 10.)

Cette technique, mise au point à l'IRA de Maroua en 1990 par J.-P. Deguine (IRCT), fut pré-vulgarisée en 1990 et vulgarisée en 1991. Elle offre une meilleure protection de l'environnement et permet de réaliser des économies substantielles, car seule la quantité nécessaire d'insecticide est pulvérisée. Toutefois, la « lutte étagée ciblée » (LEC) est à la limite des possibilités de vulgarisation, car elle implique pour les paysans un savoir-faire

supplémentaire, et un comportement scrupuleux de la part des « observateurs » villageois.

En 1995, cette technique touchait 85 000 hectares, mais, en 1997, la SODECOTON s'interrogeait sur la poursuite de cette expérience.

**lutte prédéfinie**, n. f.

• technique standardisée de protection contre les ravageurs des cultures cotonnières.

📖 La « lutte prédéfinie » (LPD) est un mode de traitement à calendrier de quinzaine, à doses prédéterminées, sans observation préalable (traitement TBV, très bas volume, 10 l / ha).

**luumo**

< mot *fulfulde*, « marché » ; a pour diminutif [luumel].

📖 Ce mot n'est jamais utilisé dans le français local, où l'on parle toujours de « marché ». Il apparaît, en revanche, dans des noms de lieux, à l'intérieur ou à la périphérie des agglomérations (par exemple à Maroua [Luumel kopp], litt. « le petit marché des genoux », [Luumo labatuwa], « le marché de l'abattoir », etc.).

cf. **marché**

## M

**Maadiya** : cf. secte

**maayo** : cf. mayo

**maccudo**, pl. **maccube** : cf. matchoudo

**maciyaare** : cf. folléré

**mada**, n. et adj., variables ou non

📖 Voir Cuingnet 1968.

cf. **mada**

**mada**, n. de langue

• langue des Mada, de la famille tchadique. Voir Barreteau & Brunet 2000.

**madjé(s)**, n. pl. : cf. mayo

**madjéri**, n. m. : *cf.* **mouskouari**

**mafa**, n. et adj., variables ou non

~ **mofa**

📖 Ethnie montagnarde la plus nombreuse, occupant les massifs les plus élevés des monts Mandara. Les Mafa, conjointement avec leurs voisins Mabas, Hidé, Minéo et Boulahay, sont aussi appelés « Matakam », d'un nom ressenti comme très dépréciatif. Voici l'étymologie qu'en propose G. Lavergne (1949, p. 7) et que l'on a répétée depuis à l'envi :

« ... La légende veut qu'un des lieutenants de Lawal (émir peul de Yola), devant la nudité de ces primitifs, se soit écrié en les voyant : “ sont-ce là nos redoutables adversaires ? ” et les ait traités de “Mettayamen”, pluriel de “Mettayamjo”), terme méprisant réservé aux êtres que la nature n'a pas favorisés, l'absence de vêtements étant pour les peuhls un signe évident de pauvreté, de manque de dignité, d'infériorité. Telle serait l'origine du mot “Mettayam” qui, devenu “Mettakam” ou “Matakam” désigna tout d'abord la montagne, puis, par extension, la tribu elle-même. »

Notons d'abord que le mot peul auquel G. Lavergne fait référence est [metta-yíiyámjo], « individu avec lequel il est difficile de vivre, qui a un tempérament déplaisant » (*cf.* Noye 1989, p. 245) ; il ne comporte aucune des connotations auxquelles cet auteur fait allusion. Ensuite, il faut effectuer un véritable tour de passe-passe pour lui donner comme aboutissement « Matakam ».

Plus prosaïquement, il se pourrait bien que « Matakam » soit le nom par lequel leurs voisins de langues tchadiques aient désigné certains de leurs clans, désignation entérinée ensuite par le Wandala, puis par les Peuls de Madagali. Notons toutefois que les Wandala (Mandara) les appellent globalement [Wula]. Le mot « matakam » a bien une structure tchadique, et l'on y trouve peut-être le préfixe [ma-], qui sert à former tant des noms de lieux que des noms d'agents.

Les hydrologues et les géologues continuent à l'employer dans les expressions « château d'eau matakam », « massifs matakam », « plateau matakam ».

Voir Podlewski 1966<sup>1</sup> ; Boulet 1971 ; Müller-Kosack 1988 ; Boisseau & Soula 1989 ; Van Santen 1993 ; Kosack 1997.

*cf.* **reliquaire**

**mafa**, n. de langue

- langue des Mafa, de la famille tchadique.

📖 Voir Barreteau & Le Bléis 1990.

**mafa-Centre**, n. de langue

- dialecte des Mafa de Ouzal, Koza, Mokola, Mokolo, Ldamtsai.

**mafa-Est**, n. de langue

- dialecte des Mafa de Soulédé, Roua.

**mafa-Ouest**, n. de langue

- dialecte des Mafa de Magoumaz, Mavoumay.

**Maga**, n. de lieu : *cf.* **lac de Maga**

**magaaji**, ~ **magadgi**, n. m. (Georgy 1992, p. 120) : *cf.* **notable**

**Mahdia**, n. f. : *cf.* **secte**

**maï**, n. m.

< *kanuri* [mâi], « sultan » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 116).

- titre du sultan du Borno.

**maio**, n. m. : *cf.* **mayo**

**maître de la pluie**, n. m. : *cf.* **chef de pluie**

**maître de la terre**, n. m. : *cf.* **chef de terre**

**maître des parents**, n. m.

- enseignant du primaire bénévole.

📖 Entre 1987 et 1997, le nombre des enseignants du primaire est passé de 2 624 à 2 935 dans la Province de l'Extrême-Nord. Au cours du même laps de temps, les « maîtres des parents » sont passés de 9,5 % à 45,5 %, soit près de la moitié du total.

Les enseignants originaires du Sud, qui assuraient le plus gros contingent de maîtres du primaire, ne veulent plus exercer dans l'Extrême-Nord, du fait de l'effondrement des salaires et de la fin des réquisitions de transport. On assiste donc à une hémorragie des maîtres fonctionnaires d'Etat, qui sont remplacés par des « bénévoles ». Certaines écoles publiques en arrivent même à ne fonctionner qu'avec des « maîtres des parents », catégorie professionnelle entérinée par les registres de la Direction provinciale de l'enseignement. Ces maîtres sans contrat, peu ou pas payés, ont tendance à employer leurs élèves comme main d'œuvre gratuite, chez eux et dans leurs champs. Ils dispensent, quand ils le veulent bien, un enseignement d'une qualité aléatoire.

**majeeri** : *cf.* **mousskouari**

**majəra**, n. de langue

- langue des Kotoko de Mazéra, de la famille tchadique.

*cf.* **kotoko**

**majesté**, n. f.

- titre attribué aux sultans et aux chefs de canton.

📖 Avec la progression de la langue française dans les sociétés du Nord-Cameroun, et peut-être sous l'influence de l'usage du terme dans les chefferies bamiléké (répercuté fréquemment au cours des informations à la radio ou à la télévision), on attribue maintenant le titre de « Majesté » non seulement aux sultans et lamidos, mais même aux chefs de cantons.

**makala**

< mot *fulfulde*, « beignet de farine de froment ».

- beignet de farine de froment.

📖 On consomme couramment ce beignet au petit déjeuner, à Maroua, où cette habitude a été prise dans les années 1970.

**makélélé**, n. m.

< *sango* [makelele], nom de plusieurs poissons Schilbeidae.

- nom, en français local, de *Schilbe mystus* (L. 1762) (poisson, Schilbeidae).

**mal** : *cf.* **malloum**

**maladie des cotonniers rouges**, n. f. : *cf.* **cotonnier rouge**

**Malapterurus electricus**, n. scient. : *cf.* **poisson-courant**

**malgbe**, n. de langue

- langue des Kotoko de Goulfey, de la famille tchadique.

*cf.* **kotoko**

**malgwa**, n. de langue

- langue des Gamergou, de la famille tchadique.

*cf.* **gamergou**

**malloum**, n. m.

~ **maloum**

< *fulfulde* [mallum], de l'arabe [mu<sup>ʿ</sup>allim], « professeur ».

- maître d'école coranique.

📖 R. Santerre (1982, p. 339.) le décrit ainsi :



« Le titre de *mallum* (lettré) s'obtient à la fête du *tumbirdu* quand on a terminé la lecture et l'écriture de tout le Coran... Le *mallum* habituellement enseigne le Coran à l'élémentaire, tandis que les sciences coraniques, au complémentaire, relèvent plutôt du *moodibbo*. »

« On peut être devenu savant et rester *mallum*, si son père, son oncle ou son grand-père n'a pas exercé de fonctions coraniques. » (Santerre 1982, p. 364.)

Le titre de « malloum » s'abrège en « mal » quand il est devant un nom propre ; on a ainsi : « mal Mamoudou », « mal Yaya », par exemple.

Le « malloum », présenté par certains administrateurs, bien à tort, comme le « curé du village », enseigne donc à son domicile les rudiments du Coran (lecture et écriture, sans compréhension), à de jeunes élèves qui lui ont été confiés par leurs parents. Les effectifs d'une école coranique élémentaire peuvent aller de quelques unités à plusieurs dizaines d'élèves (soixante et même plus). Le maître lui-même continue à suivre un enseignement épisodique auprès de grands « modibos ». Il vit de son enseignement, auquel il adjoint parfois le petit commerce et, généralement, l'agriculture. Les élèves l'aident à cultiver ses champs, leurs parents lui donnent un peu d'argent « pour le feu de l'école », c'est-à-dire pour éclairer la classe le soir. Certains arrondissent leurs revenus par la pratique peu recommandable du « maraboutage ».

Le « malloum » est parfois décrit comme étant le chef d'une communauté musulmane :

« Ce n'est pas une recherche religieuse qui pousse le Mada à se convertir à l'Islam, mais un complexe d'infériorité en face des musulmans groupés autour d'un *maloum*, ou près d'un marchand haoussa vêtu d'amples vêtements alors que lui est nu ... » (Cuingnet 1968, p. 1080.)

*cf.* **faki, goni, marabout, modibo**

***mallum*** : *cf.* **malloum**

**mamelles de Waza**, n. f. pl.

- petits inselbergs entre lesquels passe l'actuelle route de Waza.

« ... se dressent sur la piste même, trois rochers, dont les deux plus grands sont jumeaux et appelés 'Mamelles de Ouasa' bien qu'ils soient hauts de 60 mètres au plus, on les aperçoit de 25 kilomètres à la ronde... » (Abou-Digu'en [1929], p. 41.)

**mandagué**, n. de région et de peuples

- (1) pays kotoko, au nord de Kousseri ; (2) Kotoko résidant au nord de Kousseri.

📖 Certains auteurs (voir J.-P. Lebeuf et A. Lebeuf, par exemple) appellent « Mandagué » les Kotoko de Goulfey, Makari, Maltam et Afadé. Les mêmes auteurs disent que ces Kotoko habitent le « Mandagué ».

cf. **kotoko**

**mandara**, n. et adj. (prend parfois un -s au pl.)

< *kanuri* [mandərá], « peuple du Wandala » (cf. Cyffer & Hutchison 1990, p. 118). Voir Mohammadou Eldridge 1982, entre pp. 12-13.

📖 Le royaume du Mandara, ou du Wandala, orthographié aussi « Ouandala », est peuplé par les Mandara, qui s'appellent eux-mêmes « Wandala ». On a plutôt coutume de parler des Mandara qui peuplent le royaume du Wandala. Les capitales furent successivement Ishga-Kéwé, K(é)rawa au XVI<sup>e</sup> siècle, Doulo au XVIII<sup>e</sup>, et Mora à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir Mohammadou Eldridge 1982, Barkindo 1989.

Les « monts Mandara », ou « monts du Mandara », tiennent leur nom du royaume qui occupait les plaines de piémont, à partir desquelles les premiers voyageurs, qui tous venaient du Borno, les aperçurent.

« Le Mandara développait sous les regards des voyageurs son étonnante fertilité avec ses forêts d'acacias, de locustes aux fleurs rouges, et les plantes herbacées des champs de cotonniers et d'indigotiers... » (Verne 1863, ch. XXX.)

**mandaran, ane**, n. et adj.

• habitant du royaume du Mandara (Denham, Clapperton & Oudney 1826, de Lanoye 1858).

cf. **mandara**

**mange-mil**, n. m. invar. : cf. **Quelea quelea**

**mange-mille**, n. m. invar.

< français « (qui) mange (les billets de) mille (francs) ».

• gendarme (sobriquet).

📖 Ce nom repose sur un jeu de mots entre « mange-mil » et « mange 1000 ». Le mange-mil est un oiseau à bec rouge, et le gendarme porte un béret rouge. Le premier s'abat en nuées sur les champs de mil, et le dernier fait preuve d'un appétit insatiable pour les billets de mille francs.

**mannda**

< terme *fulfulde*, qui vient du *kanuri* [mándá], « sel » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 118).

• (1) sel de cuisine ; (2) substance cristallisée, en poudre.

📖 Il existe plusieurs sortes de [mannda] utilisés en cuisine : [mannda fite], [mannda kiiki], [mannda gongorisa]...

En plus de cet emploi originel, le terme s'étend à des substances cristallisées en poudre, utilisées à des fins techniques. Les engrais chimiques, par exemple, sont appelés [mannda] (l'urée est appelée de préférence « glacé »). Dans le tannage, le bicarbonate de soude, utilisé pour le blanchiment des peaux, est également appelé [mannda].

**marabout**, n. m.

< portugais [marabuto] (Massa 1996, p. 75), qui vient de l'arabe [murābiṭ], « (militaire) en poste » (Wehr 1979, p. 373).

• (1) maître d'école coranique ; (2) *Leptopilos crumeniferus* (Lesson) (Ciconiidae), grand oiseau placide, de la famille des cigognes.

📖 De nos jours, on appelle couramment « marabout » tant le [mallum], maître d'école coranique élémentaire, que le [moodibbo], expert en sciences coraniques. Toutefois, une connotation fréquente en fait le synonyme de « charlatan », surtout lorsqu'il s'applique aux nombreux fabricants de gris-gris et amulettes diverses, qui vivent de ce titre de « marabout » en exploitant la crédulité du peuple.

L'administration coloniale n'afficha que mépris pour ces personnages, dont elle tenait le savoir pour médiocre ; on les traitait couramment de « charlatans ».

« Le marabout du lamido est son chapelain et conseiller juridique. »  
(Archives de Maroua, 1939.)

cf. **malloum**

**maraboutage**, n. m.

• action magico-religieuse effectuée par un marabout au bénéfice d'un commanditaire et souvent au détriment escompté d'un tiers.

**maraboutisme**, n. m.

• quasi synonyme de « charlatanisme », en parlant d'un « marabout », avec souvent une connotation de magie noire.

📖 Tout « malloum » qui n'enseigne pas, qui n'a pas de métier déclaré, qui vit de mendicité, d'expédients, comme notamment la fabrication de gris-gris, est accusé de « maraboutisme ».

R. Santerre écrit (1982, p. 412) :

« Maraboutisme désigne toute activité paramédicale ou magique dont le maître tire un revenu grâce à la fabrication de charmes ou d'amulettes. »

**marado**, n. m. ; pl. **marabé**

< *fulfulde* [maraado], pl. [maraabe], « esclave » ; litt. « personne possédée (par qqn) ».

- esclave.

cf. **matchoudo**

**marara**, n. f.

< arabe [marrāra], qui désigne originellement le fiel, puis, par extension, les tripes et autres abats. Voir Jullien de Pommerol (1999, p. 138) sous [ammarrāra].

- abats (panse, intestins, poumons, foie) consommés grillés.

**maray**, n. m.

~ **marai**, **mareï** (Lembezat 1961, p. 52 ; Georgy 1992, p. 123), **marey**

< langues tchadiques des montagnes, *mafa*, par exemple, [maray] (Barreteau & Le Bléis 1990, p. 231).

- grande fête du « massif », qui a lieu tous les deux, trois ou quatre ans, au cours de laquelle on sacrifie un taureau. Voir von Graffenried 1984.

cf. **bœuf de case**

**marché**, n. m.

📖 Le plus grand marché de la province est assurément celui de Maroua qui, depuis deux siècles, se déroule toujours le lundi, d'où son nom peut de [luumo altineewo], « marché du lundi ».

« Il n'est pas rare de voir plus de 8.000 personnes au marché de Maroua, et on y abat couramment 50 bœufs pour la boucherie. Bornouans et Haoussas y sont nombreux et vendent des étoffes, des pagnes, des cuirs travaillés, du natron du Manga. Ils achètent des animaux et des peaux brutes pour le Nigeria. » (Lemoigne 1918, p. 109.)

Le principal marché à bétail est celui de Bogo, qui se tient le jeudi. Le marché d'approvisionnement est celui de Banki, à la frontière du Nigeria ; il a remplacé, en 1986-1987, le marché de Kérawa.

Dans beaucoup de langues locales, les jours de la semaine sont nommés par le nom des marchés correspondants de la région. Ainsi, dans le parler des Mousgoum de Pouss, jeudi se dit [bogo] (le marché de Bogo a lieu le jeudi), samedi se dit [katawa] (le marché de Katoa, sur la berge tchadienne du Logone a lieu le samedi) etc. (Voir aussi Podlewski 1966<sup>1</sup>, p. 24.)

cf. **luumo**

**mare d'hivernage**, n. f. : cf. **hivernage**

**marghi**, n. et adj. invar. : cf. **margui**

**margose**, n. f. : *cf.* légumes indigènes

**margouillat**, n. m. : *cf.* lézard

**margui**, n. et adj. invar.

~ **marghi** (Barth 1860-1861)

- nom par lequel se désignent eux-mêmes les « Kapsiki ».

« Au sud du Bornou, de nombreuses tribus païennes semi-anarchiques occupaient les pays montagneux du Mandara (ou Mabina) et du Baoutchi. Yves Urvoy cite les principales d'entre elles : Les Marghi (avec leur rameau Chibouk) tenaient, au sud des plaines de Dikoa, tout le pays montagneux, du Mandara aux collines de la Gongola... » (Vossart 1953, p. 28.)

*cf.* kapsiki

**Margui-Wandala**, n.p. m.

- circonscription du Margui-Wandala.

📖 Cette appellation administrative est apparue en 1931. Elle associe le nom du royaume du Wandala (ou Mandara) et celui des Margui, ou « Kapsiki ».

La circonscription du Margui-Wandala comprenait alors trois subdivisions : Guider, Mokolo et Mora, qui furent réunies sous un commandement militaire unique, résidant au poste de Mokolo (fondé en 1922). Ces trois subdivisions avaient en commun le même problème, à savoir la « pacification des Kirdis ».

Après l'Indépendance (1960), la subdivision de Guider fut rattachée à Garoua, et la circonscription du Margui-Wandala, ainsi amputée, devint un département. En 1981, ce département du Margui-Wandala fut scindé en deux, et donna naissance aux départements du Mayo-Tsanaga (Mokolo) et du Mayo-Sava (Mora).

**mari**, n. f.

< acronyme de « marge après remboursement des intrants ».

- marge bénéficiaire qui reste au « planteur » après remboursement des intrants.

📖 La « mari » est devenue, depuis 1990, le principal critère d'évaluation interne de la productivité de la culture cotonnière (SODECOTON). Elle permet, un peu abusivement, de déterminer la compétitivité des groupes de « planteurs ».

**mark**, n. m. : *cf.* thaler

**marmiton**, n. m. : *cf.* boy

**MARP**, n. m.

< sigle pour « méthode accélérée de recherche participative ».

- technique d'enquête rapide, menée en collaboration avec les ruraux concernés.

📖 Le MARP s'inspire du RRA (*Rapid rural appraisal*) prôné en 1989 par la FAO, ou du LEARN (*Local environmental analysis and appraisal of rural needs*) (Leiden, 1990), méthodes qui ont été expérimentées dans la province de l'Extrême-Nord du Cameroun. Le LEARN est plus ciblé sur les ressources naturelles et les problèmes d'environnement. Toutes ces méthodes affirment être plus attentives aux connaissances et aux savoir-faire locaux.

Mis au point par des chercheurs à l'expérience de terrain limitée, le MARP vise à acquérir une information minimale, nécessaire et suffisante, tout en faisant l'économie d'une enquête approfondie.

L'application mécanique d'une « méthode » rigide dans des milieux très divers est de toute façon, a priori, contestable. Elle est dite « accélérée » par opposition à une recherche fondamentale prétendument jugée longue, coûteuse et inadaptée. Par son côté « participatif », elle rend la manipulation d'autant plus sensible aux enquêtés, qu'elle est accélérée. En bref, c'est la recherche du pauvre, adoptée par les ONG « pour une réduction des coûts d'intervention », réduction qui reste à vérifier. C'est surtout une bonne conscience naïve, mais dévastatrice, appliquée à la recherche de terrain. Les utilisateurs de « l'approche participative » du MARP se drapent dans un discours démagogique, cause, par la suite, de bien des déconvenues. Nous renvoyons aux différents projets qui s'en sont prévalus : CARE (USAID), SOS Louti Nord (ACDI-GTZ-ONAREF), Projet d'intégration agriculture-élevage dans la PEN (GTZ-MINAGRI), Projet Waza-Logone, etc.

En conclusion, le MARP ne peut être considéré comme une méthode digne de ce nom ; il n'a de participatif que le décor, ignorant tout des rapports sociaux existant dans les villages abordés, et du poids de l'Histoire, mais il est certes accéléré.

Pour une analyse détaillée de cette méthode, voir P. Lavigne Delville, N-E Sellamna & M. Mathieu (sous la direction de), 2000, *Les enquêtes participatives en débat*, Paris, Karthala, 544 p.

**masa**, n. de langue

~ **masana**

- langue des Massa, de la famille tchadique.

Voir Melis 1999.

cf. **banana**

**maslam**, n. de langue

- langue des Kotoko de Maltam, de la famille tchadique.

📖 Se prononce [maɫam].

*cf.* **kotoko**

**massa**, n. et adj., variables ou non, ~ **masa** : *cf.* **banana** ; voir aussi **farana**, **golla**, **gourna**, **laba**, **lit chauffant**, **panier de capture**

**massaï**, n. m.

< *mofu-Gudur* [maslay], phonétiquement [maɫay], « forgeron-fossoyeur du chef » (Barreteau 1988, vol. 2, p. 187.)

• devin-guérisseur, chez les Mofou (*lato sensu*).

« Si la nouvelle de notre présence s'était répandue dans tous les massifs et si les flèches restaient sagement dans les carquois, les poulets de la montagne, décapités par le Massaï Chouel chargé de dire l'oracle, tombaient toujours du mauvais côté et s'opposaient à mes projets. » (Georgy 1992, pp. 127-128.)

**massakoua**, n. m. : *cf.* **mousskouari**

**massâs**, n. m.

< terme arabe tchadien [massās], « sorcier mangeur d'âmes » (Jullien de Pommerol 1999, p. 843).

• sorcier, chez les Arabes.

📖 L'éditeur des *Carnets* de Marc Allégret semble avoir confondu le mot « massâs », signifiant « sorcier » et « Massa », le peuple de la région de Yagoua. Nous présumons qu'il a supprimé le « s » final du mot, dans la citation suivante :

« Sur les Massa : c'est ainsi que les Kotoko appellent les sorciers qui déterrent les cadavres pour les manger... » (Allégret 1987, p. 219.)

*cf.* **anthro**, **sorcier**

**massif**, n. m.

• (1) relief montagneux de faible altitude, se présentant souvent sous forme de petit inselberg ; (2) territoire ayant pour centre un « massif », occupé par une population relativement homogène.

📖 Contrairement au sens géographique usuel d'« ensemble montagneux de forme massive » (opposé à « chaîne »), le mot a acquis, dans les textes relatifs aux monts Mandara, une valeur particulière sous la plume de géographes et d'anthropologues. Pour eux, les « massifs » sont des reliefs de faible altitude, culminant à peine à 900 m, ainsi que de petits inselbergs.

On parle du « massif » de Mbokou, de Méri, de Douvangar, de Wazang, de Zidim, de Molkwo, de Mékéri, de Tchéré etc. Ces derniers, comme la montagne de Dougour, qui culmine à 935 m, sont composés de granites

calco-alcalins à biotite, qui se débitent en énormes boules, formant des chaos de blocs qui oblitèrent souvent totalement les surfaces sommitales, et parfois les pentes.

Les « massifs » sont plus que des représentations morphologiques, ils sont le siège de petites unités socio-politiques qui disposent généralement de leur langue propre, d'un cycle particulier de fêtes... On a là affaire à des « massifs-ethnies » constituant la « véritable patrie des montagnards » selon J.-F. Vincent (1992).

B. Juillerat (1971, p. 73) précise :

« Cela nous amène à faire une distinction entre le massif en tant qu'unité géographique plus ou moins isolée de son entourage [que B. Juillerat appelle 'mont'] et le massif en tant que territoire aux limites fixes, pouvant largement dépasser en surface la place occupée par le massif montagneux proprement dit. »

**massif-île**, n. m.

~ **massif-îlot** (Cuingnet 1968, p. 1081)

• inselberg.

*cf.* **massif**

**matabiche**, n. m.

~ **matabish**, **matapiche**

< portugais [mata-bicho], « tue-ver » ; à l'origine, on appelait ainsi le petit verre d'alcool avalé le matin pour « tuer les vers ».

• pourboire ; gratification en nature.

📖 Prononcé souvent [matabis], ce mot du langage colonial a fini par désigner une sorte de pourboire, et parfois même une gratification en nature. On disait ainsi que tel « djaouro » avait reçu un village en « matabiche » pour ses loyaux services envers l'administration.

La pratique du matabiche a impressionné A. Gide (1928), qui en parle à tout moment :

« Et, par instants les tipoyeurs, sans doute pour appeler le matabiche, me remercient soit séparément, soit en choeur ... Ils crient : "Merci, Gouvernement, merci". »

*cf.* **goro**

**matakam**, n. et adj. invar.

• mafa.

📖 Terme dont on devrait éviter l'usage. *Cf.* **mafa**.

**matal**, n. de langue

• langue des Mouktélé, de la famille tchadique.



**matchoubé(s)**, n. m. pl. : cf. **matchoudo**

**matchoudo**, n. m., pl. **matchoubé(s)**

~ **matioudo**

< transcription « à la française » du *fulfulde* [maccuɗo], qui fait au pluriel [maccuɓe].

• esclave mâle, généralement serf de case. Voir Baumgardt 2000, pp. 68-71.

📖 Ce terme est courant dans les textes administratifs, quasiment jusqu'à l'Indépendance, où il désigne, en fait, des descendants d'esclaves.

cf. **captif de case**, **dimadjo**, **marado**, **serviteur**

**matrone**, n. f.

• sage-femme.

📖 En français, le terme de « matrone » était employé dans le sens péjoratif de « femme qui exerce illégalement le métier d'accoucheuse ». En Afrique, et au Cameroun en particulier, les matrones ont pignon sur rue et exercent leur savoir-faire dans les hôpitaux, auprès des médecins.

cf. **forgeronne**

**maya**, n. et adj. invar.

📖 Ancienne population de la plaine de Mora, aujourd'hui pratiquement disparue. Quelques Mandara au sud de Mémé, sur le « mayo » Mangafé, se disent Maya. Il existe même des [sli Maya], « chefs des Maya ».

Certains clans en montagne (Mouyang) se revendiquent comme Maya, de même que les Gorey, clan guiziga Bwiy-Marva. Gorey fait référence à la fraction maya jadis détentrice du pouvoir à Doulo. « Gorey » et « Maya » sont encore présents dans la toponymie.

**mayo**, n. m. ; pl. **mayos** ou **madjé(s)**

~ **maio** (Léger 1935)

< *fulfulde* [maayo], pl. [maaje], « cours d'eau ».

• cours d'eau temporaire, oued, ouadi.

📖 « Cours d'eau, généralement au débit torrentueux en saison des pluies, mais qui, en saison sèche, découvre un lit de sable et de rochers souvent totalement à sec », c'est ainsi que J. Lestringant (1964, p. 428) définit le « mayo ».

Les auteurs ont multiplié la description de ces cours d'eau de type oued, en reprenant le nom peul, francisé en « mayo », si bien que celui-ci est entré dans le vocabulaire géographique.

« La route est coupée par les rivières, naguère à sec, mais que les pluies ont grossies. J'en passe une – un 'mayo', comme on dit ici pour ces 'oued' »

saisonniers – à gué, dans un grand éclaboussement d'écume... » (Lembezat 1952, p. 3.)

Au lieu de parler de « mayos » au pluriel, certains auteurs connaissant la langue peule (mais ne sachant pas l'écrire) parlent de « madjé(s) », d'après le *fulfulde* [maaʒe], (Lavergne 1943 ; Boulet 1975).

« À peu de distance coule presque toujours une 'source' qui évite aux femmes la pénible corvée d'eau aux madjé de la vallée... » (Boulet 1975, p. 31.)

Une variante orthographique rare de ce mot se trouve dans Léger 1935 :

« Quelques années après, [le frère d'un chef de famille installé à Midjivin] le quittant vint fonder un village dans la plaine, sur les bords du maio Kaliaou, là où s'élève aujourd'hui la ville peul de Maroua. » (Léger 1935, p. 341.)

*cf.* **bahr**

### **mayruwa**

< *hausa* [màì rúwáa], « le responsable de l'eau ».

- vendeur d'eau.

📖 Les premiers à exercer cette activité à Maroua furent des Tchadiens originaires du Kanem et du Guéra. Comme à N'Djaména, ils portaient deux bidons d'eau de 18 litres (18 l x 2) à l'aide d'une palanche. Le recrutement des porteurs d'eau s'est diversifié et l'on trouve parmi eux principalement des Mafa et des Tchadiens de la région de Kélo. Ces « palanquiers » continuent à s'approvisionner aux dix-huit bornes-fontaines de la ville, quand elles fonctionnent.

Depuis les années 1980, d'autres porteurs d'eau ont fait leur apparition, équipés d'une charrette à bras appelée « pousse-pousse », transportant dix bidons de 20 ou 25 litres. Ces nouveaux porteurs d'eau achètent leur eau chez des particuliers abonnés au réseau urbain de la SNEC. Ils revendent l'eau de 10 à 25 francs le litre, en fonction de la distance qu'ils ont à parcourir pour la livrer.

Dans le passé, on a aussi appelé « may-ruwa » (du *hausa* [bínǵàa màì-rúwáa], « mitrailleuse ») les mitrailleuses « Maxim » utilisées par les Allemands pendant la première guerre mondiale. Cette mitrailleuse était en effet l'arme qui « crache des balles comme si c'était de l'eau », c'est-à-dire probablement comme des gouttes de pluie (Mohammadou Eldridge 1976, p. 331).

**mazagway**, nom de peuple, pl. ; *cf.* **mousgoy**

**mbabuuri** : *cf.* **babouri**

**mbal** : cf. **bilbil**

**mbana**, n. et adj. invar. : cf. **moundang**

**mbang**, n. m.

< *barma* [mbaŋ], « roi ». Le titre de [mbàŋ] est porté par les chefs coutumiers dans le pays sar (Palayer 1992, p ; 554).

- (1) titre du sultan du Baguirmi (Tchad) ; (2) titre du sultan de Pouss.

**mbazla** : n. de langue ; cf. **baldamou**

**mbærem**, n. de langue

- langue des Mbrémé, de la famille tchadique.

cf. **vamé**

**mbo**

< *fulfulde* [mbo(ojo)], pl. [mboo'en].

- chansonnier indépendant, pratiquant la satire sociale.

📖 Le *mbo* n'est pas un griot. Homme de condition libre, il pratique l'art du [mbooku].

« Le [mbooku] était pratiqué à l'origine comme un passe-temps ordinaire sans but lucratif. Chanté dans les pâturages et les champs pour se donner du cœur à l'ouvrage, il devenait divertissement lors des fêtes et des veillées où l'occasion était donnée aux meilleurs de se mettre en valeur en faisant montre d'esprit et d'habileté dans les jongleries verbales. » (Dalil 1988, p. 9.)

De nos jours, le *mbo* a gardé sa liberté d'esprit, et il est toujours aussi satirique dans ses chansons, mais les difficultés des temps font qu'il ne refuse plus les cadeaux qu'on peut lui faire discrètement.

Voir aussi Eguchi 1976, 1978<sup>1</sup>, 1980<sup>2</sup>, 1984<sup>2</sup> ; Erlmann 1979, 1980.

cf. **griot**

**mbokou**, n. et adj., variables ou non : cf. **mbuko**

**mbooku** : cf. **mbo**

**mbororo**, n. et adj., variables ou non

~ **bororo**, **borroro**, **m'bororo**, **mborroro**

- Peul nomade, éleveur de gros bétail.

📖 Ce mot est souvent employé par les auteurs spécialisés en opposition à « foubé », relatif aux Peuls sédentarisés.

**mbororodji**, n. et adj. invar.

< *fulfulde* [(na'i) mbororooji], « (vaches) des Mbororo ».

cf. **zébu** « **mbororo djafoun** »

**mbuko**, n. de langue

• langue des Mbuko (improprement appelés « Mbokou »), de la famille tchadique.

**mbuujaare** : cf. **dawa-dawa**

**mé**, n. m.

< *kanuri* [mâi], « sultan » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 116).

• titre de certains sultans kotoko, comme celui d' Afadé.

**Mecque des païens**, n. f.

< calque du *fulfulde* [makka haaɓe].

• chefferie mofou de Goudour.

📖 « La Mecque des païens », ou encore la « Terre sainte des païens », désigne la chefferie de Goudour, dans le canton de Mokong. Le pouvoir de Goudour reposait sur une sorte de « religion du mil », et donc sur la maîtrise des éléments naturels qui favorisent ou détruisent la culture du « mil », que ce soient la pluie, la sécheresse, ou les invasions de criquets et autres ravageurs.

L'influence passée de Goudour couvrait, au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, la plus grande partie des monts Mandara, de Moskota jusqu'au pays goudé ; en plaine, elle s'étendait jusque sur le « mayo » Kebbi, à Katiao et à Léré, en passant par Lara, Lam et Libé.

La chefferie de Goudour et, avant elle, celle de Movo, dont elle est issue, sont situées à l'entrée des monts Mandara, sur le couloir de passage quasiment obligé pour une infinité de groupes venant des plaines, qui ont gagné les « massifs » en effectuant des séjours plus ou moins longs dans la région de Goudour. Ces groupes, passés par Goudour, garderont avec cette chefferie des liens de nature rituelle. Ainsi, peu à peu, grâce à ses colonies, Goudour a tissé une vaste aire d'influence, et est devenu un centre de pèlerinage individuel et collectif. On s'y rendait en délégation quand une sécheresse ou une invasion acridienne touchait un « massif », ou encore lors d'attaques de chenilles défoliatrices. Les requêtes pouvaient être également d'ordre privé. Les pèlerins, marqués au front d'ocre, et munis de présents, se déplaçaient librement.

**médersa**, n. f.

< arabe [madrasa], « école liée à une mosquée », d'où « école, école arabe » (Jullien de Pommerol 1999, p. 795).

- école franco-arabe ou franco-musulmane bilingue, dispensant un enseignement parallèle en français et en arabe.

📖 À la différence du Tchad, qui eut son collègue franco-musulman d'Abéché en 1952, il fallut attendre l'Indépendance pour voir une telle implantation dans le Nord-Cameroun. Ce fut une décision du président Ahidjo, fidèle à ses prises de position antérieures à l'ARCAM (Assemblée représentative du Cameroun). En 1963, on créa quatre « médersas » dans la province : à Maroua, Fort-Foureau (Kousseri), Mokolo et Kalfou, à la charge de l'ACI (Association culturelle islamique). Elles entrèrent en fonction en 1966.

**médicament**, n. m.

- (1) « toute chose possédant le pouvoir de guérir, de rendre malade, de tuer (poison), son contraire : le contrepoison, ce qui peut rendre la force, la puissance (sexuelle et matérielle) et la fécondité. » (Brunetière 1982, p. 98) ; (2) opération magique, basée sur la manipulation de substances naturelles (principalement végétales).

📖 Les « médicaments du mil » – [lekki gawri] en *fulfulde* – sont des plantes à odeur entêtante (inflorescences de *Hyptis spicigera* Lam. (Lamiaceae), *Ocimum spp.* (Lamiaceae), certains libers comme celui de *Securidaca longipedunculata* Fres. (Polygalaceae), disposés en strates intercalaires dans les stocks de mil. Ces insectifuges naturels repoussent les ravageurs en inhibant leurs comportements. Les montagnards utilisent aussi plusieurs racines tubéreuses qu'ils pilent et dont les poudres mélangées sont étalées dans le fond des greniers, et par dessus la récolte quand on veut que des réserves importantes puissent se conserver même plus d'un an. Les « médicaments du mil des Blancs » sont la « poudre rouge » (Thioral) et la « poudre blanche » (Actellic).

Voici un exemple d'emploi du mot dans le sens (2) :

« ... ils ont fait de nuit un 'médicament' [suite à la chute d'un enfant dans un puits], le puits ou le génie du puits a été vexé probablement ; il n'y a presque plus d'eau. » (Lembezat 1952, p. 49.)

**mefe**, n. de langue

- langue des Méfélé, de la famille tchadique.

cf. **méfélé**

**méfélé**, n. et adj. invar.

📖 Les locuteurs de langue [mefe] ont toujours été comptés parmi les Mafa par l'administration. Eux-mêmes ne se déclarent pas Mafa et les Mafa

les désignent par le nom de « Bəla-hay », transcrit « Boulahay » ou « Boulahai » dans la littérature scientifique (voir Boulet 1975). Leur aire de peuplement va du nord-ouest de Mokolo, à Sougoulé au sud-est, en passant par Méfélé, Sirak et Mouhour.

**mélipone**, n. f.

< grec [meli], « miel » et [ponein], « travailler dur ».

- mouche à miel, appelée « sweet bee » en anglais.

📖 De la sous-famille des Apidae, les Meliponinae proprement dits ne sont représentés pratiquement que dans le Nouveau Monde. En Afrique, ce sont, en réalité des trigones que l'on appelle « mélipones » (parfois orthographiées « mellipones »). La « mélipone » du Nord-Cameroun est une petite abeille qui ne pique pas et produit peu de miel. On en recherche cependant la propolis, sorte de cire, pour obturer certains petits contenants en métal ou en corne, renfermant des « médicaments » en poudre. Son nom peul, (sing. [mbuuluulu], pl. [buuluuli]), se retrouve dans certains toponymes de la région comme [Buuluuliire], [Wuro Buuluuli].

**Melochia corchorifolia**, n. scient., ~ **Meloheicæ** (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 3, p. 416)

*cf.* légumes indigènes

**malokwo**, n. de langue

- langue des Molko, de la famille tchadique.

**memelho** : *cf.* légumes indigènes

**Mendif**, n. de lieu : *cf.* dent de Mindif

**mérissé**, n. m.

< arabe tchadien [merīse] (Jullien de Pommerol 1999, p. 857).

- autre nom de la bière de mil, surtout utilisé au Tchad.

*cf.* bilbil

**meskine**, n. m.

< arabe tchadien [miskīn], « pauvre » (Jullien de Pommerol 1999, p. 863).

- personne n'appartenant pas à la classe peule dirigeante.

📖 Ce mot arabe francisé a été utilisé par les administrateurs pour parler des gens du commun par opposition à l'aristocratie. On trouve, dans les écrits de la période coloniale, des expressions telles que : « le 'meskine' qui est taillable à merci », « la fuite, [qui est] la grande parade du meskine... » etc.

**Mésopotamie tchadienne**, n. f.

- vaste région inondable comprenant l'ensemble des « yaérés » et le bas Chari.
- 📖 Cette expression apparut très tôt dans les rapports administratifs coloniaux, puis tomba en défaveur à la fin des années 1950.

cf. **yaéré**

**meule**, n. m.

📖 On distingue la « meule dormante », partie stable du dispositif, et la « meule active », galet mobile que l'on déplace en un mouvement de va-et-vient sur la meule dormante.

cf. **molette**, **table meulière**

**mianraï**, n. m.

~ **miarre** (Lebeuf A. 1969.)

< *lagwan* [miyaŋre].

- titre du sultan kotoko de Logone-Birni.

**micocoulier d'Afrique**, n. m.

< grec moderne [mikrokoukouli] « arbre de la famille des Ulmacées » (*Le Nouveau Petit Robert* 1993, p. 1401).

- *Celtis integrifolia* Lam. (Ulmaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 322).

**Mida**, n. de peuple, pl.

~ **Midaa**, **Mida'a**

- Kotoko de Zina et Mazéra.

syn. : **Da**

**mil**, n. m.

- (1) sorgho ; (2) sorgho et mil pénicillaire (en alimentation).

📖 Normalement, les agronomes et les géographes appellent « mil » le mil pénicillaire (cf. **yadiri**), ou « petit mil », ou encore « mil (à) chandelle », (*Pennisetum glaucum* (L.) R. Br. (Poaceae), ex *P. typhoides*).

Jusque dans les années 1960, on employait l'expression « gros mil » (Malzy 1954<sup>2</sup>, p. 444, par exemple), pour désigner le sorgho proprement dit, par opposition au « petit mil ».

Mais, à partir de cette période, on constate, dans l'usage quotidien et dans la littérature relative au Nord-Cameroun, une généralisation abusive dans l'emploi du mot « mil ». Certains ont dès lors jugé nécessaire de faire une mise en garde à l'adresse de leurs lecteurs, comme J. Boulet (1975, p. 31), par exemple :

« Tout au long de cette étude, selon l'habitude au Nord-Cameroun, chaque fois que l'on parle de mil, il s'agit du sorgho. »

Dans les expressions relatives à l'alimentation, le terme de « mil » recouvre à la fois les sorghos et le mil pénicillaire. Quand on parle de « boule de mil », de « bouillie de mil », de « bière de mil », il peut s'agir aussi bien de petit mil que de sorgho, avec une forte probabilité que ce soit du sorgho, quand on est dans la plaine.

« Mil amer », « mil à poils », « mil d'ombre » et « mil des teinturiers » sont en voie de disparition. *Cf. infra.*

*cf. fête du mil, mil d'été, mouskouari, sorgho ; cf. syn. anciens : gafouly, gossob*

#### **mil amer, n. m.**

- sorgho à grains amers.

📖 Quelques sorghos comme le « bourgouri » [burgouri] et certains « djigari », présentent divers degrés d'amertume. Les montagnards des monts Mandara avaient sélectionné des sorghos réellement amers pour parer aux invasions acridiennes. À certains stades de leur croissance, ils étaient délaissés par les sauteriaux alors que les autres étaient attaqués. On les semait également le long des sentiers, en bordure des champs, afin de décourager ceux qui grappillaient le mil. Ces sorghos servaient au brassage de la bière et à la préparation de la « boule ».

#### **mil à poils, n. m.**

- sorgho irisé.

📖 Sorghos irisés dont la présence d'aristes (ou « poils ») dans le prolongement des glumelles dissuade les oiseaux granivores et les voleurs de « mil » sur pied. Les aristes peuvent faire 1 cm ou plus.

On sème aussi les « mils à poils » en limites de champs. Lorsqu'on les récolte, on place les panicules dans un sac pour les battre.

#### **mil à tige sucrée, n. m.**

- sorgho à tige sucrée.

📖 Les textes qui les mentionnent font rarement la différence entre les sorghos à tige occasionnellement sucrée, qui apparaissent de façon aléatoire au sein de certaines variétés, et ceux à vocation saccharifère.

Les premiers peuvent apparaître parmi les « djigari » et les « tchergué » ; on les reconnaît à la nervure des feuilles et à leur canne turgescente. Leurs panicules sont récoltées.

Les seconds sont généralement cultivés à l'intérieur des « concessions » et leurs grains ne sont pas consommés. Ces sorghos saccharifères purs se sont diffusés dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, précédant l'introduction de la canne à sucre au début du siècle.

*cf. canne à sucre*



**mil blanc**, n. m.

- sorgho à grains blancs.

📖 Il s'agit, le plus souvent, d'un *Sorghum guineense*, [yolobri] en *fulfulde*, à grosse panicule semi-lâche, à grains blancs, légèrement aplatis et glumelles noires (encore que certains « yolobri » présentent des grains rouges).

Il peut aussi s'agir aussi de « walaganari » [walaganaari], *Sorghum caudatum*.

Les sorghos blancs sont réputés peuls, car ils sont appréciés par les populations musulmanes, et ont été diffusés dans la région par leurs soins.

**mil chandelle**, n. m. : *cf.* fonio

**mil de karal**, n. m. : *cf.* mouskouari

**mil d'été**, n. m.

- sorgho pluvial

📖 On trouve cette appellation rare dans les archives des années 1940 et du début des années 1950. Elle fait le pendant à « mil d'hiver », d'un usage plus fréquent.

**mil de saison sèche**, n. m. : *cf.* mouskouari

**mil des teinturiers**, n. m.

- sorgho dont les grains rouges ont un fort pouvoir colorant.

📖 Cette appellation recouvre des sorghos rouges, *S. durra* et *S. caudatum* var. *colorans*, dont les tiges à forte pigmentation anthocyanique servaient à teindre les peaux tannées. Ils furent abondamment cultivés dans la région de Maroua jusqu'au début du siècle.

*syn.* : *sorgho tinctorial*

**mil d'hiver**, n. m. : *cf.* mouskouari

**mil d'ombre**, n. m.

- sorgho poussant à l'ombre des arbres.

📖 Cette locution est la traduction exacte des appellations vernaculaires ([ndri kaʃeŋ] en hina, [daw meezed] en diméo). Ce sont des sorghos *Guinea-Caudatum* à épillets très dégagés, offrant des grains gris bleuté pris dans une glumelle noire peu développée. Ils ne peuvent pousser qu'à l'ombre d'arbres comme les caïlcédrats, abondants sur les piémonts de ces massifs. On ne peut les engranger et les stocker car ils se conservent mal. Ils sont consommés avec les sorghos hâtifs à grains « sucrés ».

Leur aire d'extension est géographiquement strictement limitée au pourtour de la plaine de Gawar. On les trouve chez les Diméo, les Boudoum et les Hina. Ils sont actuellement en voie de disparition.

**mil flottant**, n. m.

- sorgho qui résiste en terrain inondé.

📖 Appelé aussi [wulaga] (écrit « ourlaga » par Diziain *in* Cabot & Diziain 1955, p. 66, « oualaga » par M. Gaide 1956), le « mil flottant » cultivé par les Mousgoum est un sorgho *Durra*. Il a été qualifié improprement de « flottant » ; de fait, il dispose d'un appareil racinaire qui lui permet de résister aux inondations. Il était récolté en pirogue. En 1978, il n'était plus cultivé que par quelques personnes dans la région de Katoa-Marmay (Tchad), alors qu'il avait été abandonné dans les années 1940 sur la rive camerounaise du Logone.

**mil jaune**, n. m.

- sorgho de montagne.

📖 Ce sont les « tchergué », sorghos des lithosols des monts Mandara. Montées sur de hautes cannes, les panicules sont généralement de compactes à semi-lâches. La couleur de leurs grains, dans les nuances orangé et vieil ivoire, leur a valu leur nom.

*cf.* tchergué

**millas**, n. m.

- « boule de mil ». *Cf.* boule.

📖 Terme pratiquement sorti de l'usage, actuellement.

**mil noir**, n. m. : *cf.* folléré

**mil pénicillaire**, n. m. : *cf.* fonio

**mil repiqué**, n. m. : *cf.* babou, mouskouari

**mil rouge**, n. m.

- sorgho pluvial à grains rouges.

📖 Les « djigari » [njigaari] sont réputés être des sorghos de populations venues du Logone : Massa, Mousgoum et Guiziga. Ils comportent des connotations de rusticité, d'appartenance aux non-musulmans de plaine, de bière, boisson prohibée par l'islam, de nourriture de païens et de chevaux... Ils présentent des variétés (comme le [muzukri] et le [saliyeeri]) qui se sont récemment diffusées. Leur caractère précoce, voire hâtif, a assuré leur succès après les stress climatiques de 1973, puis de 1984.

*cf.* **mil à tige sucrée**

**mil sale**, n. m. : *cf.* **faux mil**

**mil sous pluie**, n. m.

- sorgho pluvial

**mina**, n. de langue

- langue des Hina, de la famille tchadique (A.C. Edwards et Z. Frajzyngier, c.p.).

*syn.* : **besleri**

**Mindif**, nom de lieu : *cf.* **dent de Mindif**

**minéo**, n. et adj., variables ou non : *cf.* **zoulgo**, **zəlgwa**

**minew** : *cf.* **zəlgwa**

**ministre**, n. m. : *cf.* **notable**

**mirador**, n. m.

- tour de guet en bois, érigée au coin des champs de céréales, principalement des champs de mouskouari, pour en éloigner les oiseaux.

« ... Partout les petits guetteurs indigènes occupent les miradors où ils font un vacarme assourdissant pour chasser les oiseaux... » (Ferrandi 1928, p. 108.)

*cf.* **Quelea quelea**

**missionnaire**, n. et adj.

- chrétien.

📖 « Je suis un missionnaire, moi » signifie, dans la bouche d'un ressortissant de la province : « Je suis chrétien », c'est-à-dire ni païen ni musulman, mais adepte des missions catholiques ou protestantes.

**modibo**, n. m. ; pl. **modibos** ou **modibé(s)**

~ **modibbo**

< *fulfulde* [moodibbo], pl. [moodiɓɓe], « docteur en sciences coraniques ».

- docteur en sciences coraniques.

📖 Terme aussi connu que celui de « lamido ». Si on peut choisir de devenir « malloum » après la cérémonie du [do'ordu], qui marque la fin des études coraniques, et couronne l'achèvement de la lecture et de l'écriture du Coran, il n'en va pas de même pour devenir « modibo ».

R. Santerre (1982, p. 339) explique que

« [le titre] de *moodibbo* est moins automatique [que celui de *mallum*] : la communauté ne l'accorde que progressivement à ses maîtres les plus vénérables, sur la foi de leur savoir, de leur piété, leur tradition familiale et leur réputation de sagesse, que dénotent la qualité et le nombre de leurs élèves. »

Aucun « lamido » ni cénacle de « modibé » ne peuvent décerner ce titre. C'est uniquement le rayonnement de son enseignement, l'écho de ses avis en matières religieuses et juridiques, qui font que l'on commence à saluer un « malloum » du titre de « modibo ».

Les [moodibbe] peuvent ou non suivre un [wirdi] (voie ou confrérie).

cf. **faki, goni, malloum, marabout**

**mofa**, n. et adj. invar. : cf. **mafa**

**mofou**, n. et adj. invar.

~ **mofu, moffu, mofou**

📖 D'après D. Barreteau (1988), le nom de « Mofou » [mofu] proviendrait d'un nom de clan « Mafaw », prononcé [mofow], qui donne au pluriel « Mafaw-hay », qui se prononce [mofuhay]. Ce clan Mafaw est appelé lui-même ainsi du nom du « massif » qu'il occupe. Le massif de Mofou est pris entre les Diméo et les Boudoum. Il surveille la seule passe (entre Mofou et Boudoum) qui permettait l'accès à la plaine de Gawar et, au-delà, au plateau des Mandara et à la région de Madagali.

On comprend que les Peuls aient retenu ce toponyme stratégique. Ils l'auraient ensuite abusivement étendu à tous les montagnards situés à l'ouest de Maroua, suivis en cela par l'administration coloniale. La plupart des chercheurs qui ont ensuite travaillé dans la région ont entretenu la confusion. On distinguera donc les Mofou-Sud, qui seuls connaissent le toponyme « Mafaw », – à savoir les Mofou de Zidim, Diméo, Mokong et Goudour –, des « Mofou-Nord », montagnards de la chaîne qui va de Massakal à Méri : Wazang, Douroum, Douvangar, Méri, Guemzek et Mbokou. Ces « Mofou-Nord », dont on exclut les Zoulgo-Minéo, disposeraient de trois parlers distincts.

J.-F. Vincent (1991) préfère appeler « Mofou-Diamaré » les « Mofou-Nord ». Selon ce dernier auteur, les « Mofou-Diamaré » comprennent :

1. les Mofou de Douvangar, Douroum, Wazang ;
2. les Mofou de Dougour et de Mikiri ;
3. les Molkwo ;
4. les Zoulgo, Guemzek, Minéo ;
5. les Mofou de Méri ;
6. les Mbokou.

On pourrait y ajouter les Mofou de Tchéré, qui ont maintenant partiellement adopté le *giziga*.

Voir « **grenier-cyclope** », « **Mecque des païens** ».

**mofu-Gudur**, n. de langue. Voir Barreteau 1988. Cf. **mofu-Sud**

**mofu-Nord**, n. de langue

• langue des Mofou-Diamaré de Douroum, Douvangar, Wazang, de la famille tchadique.

**mofu-Sud**, n. de langue

• langue des Mofou de Goudour, Mokong, Massakal, Zidim, Ndjeleng, de la famille tchadique.

*syn.* : **mofu-Gudur**

**molette**, n. f.

• meule active.

*cf.* **table meulière**

**molko**, n. et adj., variables ou non : *cf.* **məlokwo**

**Momordica charantia**, n. scient. : *cf.* **blinder**, **brèdes**, **légumes indigènes**

**moniteur**, n. m.

• agent de développement mandaté auprès des paysans par une grande société de développement agricole.

📖 Il s'agit le plus souvent d'agents de développement de la SODECOTON, qui ont succédé aux « boys-coton » des années 1950 et 1960. Après la compression de l'encadrement SODECOTON de 1986, ils sont devenus « surveillants de semis » et « surveillants des traitements insecticides », les AVP et AVA reprenant par ailleurs le reste de leurs prérogatives.

*syn. actuel* : **vulgarisateur** ; *cf.* **boy-coton**

**montagne des Allemands**, n. f.

• point des monts Mandara fortifié par les Allemands en 1914, à une dizaine de km au sud de Mora.

📖 Au début de la première Guerre mondiale, les Allemands fortifièrent un point inexpugnable de la montagne vame. Von Raben, soutenu par les « Kirdis », résistera sur ces hauteurs du 26 août 1914 au 18 février 1916. Les troupes franco-anglaises firent leur jonction à Sava, près de Mora, en octobre 1914, mais leurs assauts répétés en novembre et décembre ne réussirent pas à déloger le capitaine allemand. Cette position fut alors

« masquée » par trois compagnies qui en firent le siège pendant que les colonnes franco-anglaises descendaient vers Garoua, qui capitula le 10 juin 1915. La chronique de la campagne mentionne de « nouveaux assauts infructueux de Cunliffe sur la ‘montagne des Allemands’ » en août 1915.

Après la capitulation de Yaoundé, von Raben descendit de son nid d’aigle pour se rendre : « Reddition, avec les honneurs de la guerre, de onze Européens et cent trente-neuf tirailleurs. »

**montgou**, n. et adj. : *cf.* **mousgoum**

**moodibbo** : *cf.* **faki, goni, malloum, marabout, modibo**

**moqad(d)em**, n. m. : *cf.* **secte**

**morelle noire**, n. f. : *cf.* **légumes indigènes**

**Moringa oleifera**, n. scient. : *cf.* **brèdes**

**Mosgô**, n. de lieu, m.

~ **Mousgou** (Barth 1860-1861)

• pays mousgoum ou vallée du Logone au sens large.

« L’effroi auquel ces montagnards [du Mandara] étaient en proie pénétra vers le sud-est jusque dans le Mosgô. » (De Lanoye 1858, p. 209.)

*cf.* **mousgoum**

**mosgovy**, n. de peuple : *cf.* **mousgoum**

**mosoy**, n. et adj. invar. : *cf.* **moussey**

**motopompe**, n. f. : *cf.* **chadouf**

**motor-boy**, n. m.

< anglais

• aide-chauffeur

📖 Voici la description qu’en fait J.-P. Benoist :

« Sur le plateau des camions vit un être à part, humilié et discret, sociable et craintif : le motor-boy... Le chauffeur, son maître tout-puissant, l’éveille d’un hurlement pour la moindre raison. Dévoué comme tous les opprimés, le motor-boy accourt ; il apporte l’eau pour le radiateur, les cordes pour le chargement, ou bien il sautille derrière le véhicule, une cale à la main, quand la pente est trop raide. Dieu sait pourquoi on le nomme ‘motor-boy’ ! En tout cas, ce n’est pas le boy du moteur. De ce

côté-là, il ne sait guère ce qui se passe en dehors du maudit radiateur toujours assoiffé et brûlant, et il ne faut pas compter sur lui pour les réparations. Et pourtant... pourtant... cet être crasseux, misérable, abandonné, ce 'pauvre nègre'... C'est de la graine de chauffeur ! Une graine qui germera ! Mal, lentement, mais qui deviendra cet être prestigieux, riche, arrogant : le chauffeur.

Il faudra des années, car personne ne lui facilitera la tâche. Mais la ruse aidant la patience, le pauvre boy apprendra un jour le rôle de telle pédale, le sens de tel bouton et, au gré de l'humeur de son maître, se familiarisera avec la mécanique... » (Benoist 1957, pp. 39-40.)

Ces motor-boys devenus chauffeurs, puis chauffeurs-mécaniciens pour un patron européen ou libanais, ou pour un lamido, ont fini par se mettre à leur compte et devenir commerçants. C'est en effet le chemin qu'ont suivi les premiers grands alhadjis de Maroua, dont le prototype est Alh. Issa Balarabé, qui a commencé comme motor-boy de Saladin Mourad.

Une fois devenus commerçants, les ex-motor-boys se sont mis à la « traite » arachidière et au transport. Après l'Indépendance, soutenus par le pouvoir politique, ils ont eu accès au crédit, et ont pu asseoir leur fortune grâce à des « ententes » sur la commercialisation des produits de base, comme le sucre, le riz, l'huile...

*cf.* **alhadji, boy**

**moto-taximan**, n. m. : *cf.* **clando**

**mouche tsé-tsé**, n. f. : *cf.* **tsé-tsé**

**moudoré**, n. f.

< *fulfulde* [muudoore], pl. [muudooje] ; de l'arabe [mudd], arabe tchadien [midd] (Jullien de Pommerol 1999, p. 857).

• mesure de capacité pour les grains.

📖 Il existe plusieurs types de « moudorés » ; la petite « moudoré » [muudoore famarde], qui équivaut à trois « agodas » de mil ; la « moudoré » moyenne [muudoore deydeyaare] ou [muudoore cakacakaare], qui vaut quatre « agodas » ; la grande « moudoré », [muudoowa], valant de quatre à cinq « agodas », utilisée pour les taxes (« zakkat ») prélevées par le « lamido ».

L'administration coloniale qui, à la fin des années 1930, avait procédé à l'établissement de greniers de réserve pour la semence de « mil », réclamait une contribution d'une « moudoré » par adulte.

J.-M. Texier, administrateur-adjoint à Maroua, dans un rapport de tournée du 5 mai 1938, écrit ceci :

« La moudoré d'arachides – celle que les indigènes appellent la moudoré 'compagny' (Niger C<sup>ie</sup>) – compte quatre agodas (petites calebasses contenant

de 0,450 à 0,500 kg d'arachides en coque). Mais, en fait, une moudoré est une calebasse ... qui est censée représenter 2 kg d'arachides environ. »

**moukhal**, n. m. : *cf.* **bourtol**

**mouktélé**, n. et adj., variables ou non, ~ **mukilé**

📖 Voir Juillerat 1971.

*cf.* **matal**

**moulgouwa**, n. et adj. invar. : *cf.* **gamergou**

**moundang**, n. et adj. invar.

~ **moundan**, **moudan** (Sicé 1944), **mundang**

📖 On a pris l'habitude de mettre un « -g » final à leur nom qui, en fait, se termine par une voyelle nasale. On devrait donc écrire « moundan », comme le faisait G. Bruel (1935). Les Peuls et les Guiziga de Midjivin les appellent « Mbana », d'un nom qui fait référence à un fond de peuplement ancien, centré ou refoulé sur la région des lacs de Léré et de Tréné. Il n'y a donc aucun rapprochement à faire avec le mot [mbana] qui signifie « buffle » en *fulfulde*. Voir Adler 1982 ; Schilder 1994.

La langue des Moundan appartient à la branche Adamawa de la famille Niger-Congo.

**mousgoum**, n. et adj. invar.

~ **montgou** (Sicé 1944), **mosgovy** (de Lanoye 1858, p. 210), **mousgou**, **moussekou** (Barth 1860-1861), **mouzgoum**, **musgu**, **musgum**

📖 On a étendu l'usage de ce nom aux populations des plaines de Kossa, de Guirvidig, des rives du Logone et du mayo Guerléo ; à l'origine, il ne désignait, sous la forme exacte de [muskûm], que les habitants de la cité tchadienne de « Mouskoum » – la plus importante avec Mala – orthographiée « Mouskoum » sur les cartes IGN et « Moosgoum » par A. Gide, exotisme oblige. Les « Mousgoum » au sens étendu, ont longtemps été appelés par l'administration « Banana » ou « Massa » ; la confusion a été largement diffusée par A. Gide grâce à sa fameuse description de la case-obus, qu'il attribue aux Massa. De Burthe d'Annelet (1939, p. 1334) appelle « Massa » les Mousgoum, et « Banana » les Massa. Les Allemands usent des noms de « Musgo », « Musgu », « Musuk », « Muzuk ». L'usage actuel des historiens et des géographes réserve le nom de [Muzuk] ('mousouk' chez de Garine 1964) aux groupes du mayo Guerléo, en voie d'assimilation totale par les Massa.

Si les [Muzuk] contemporains parlent une langue assez divergente de celle des « Mousgoum », ces derniers ne reconnaissent aucun nom générique qui couvre l'ensemble de leurs dialectes. On a proposé le terme de [munjuk], qui semble



le plus synthétique. Chaque groupe porte son nom particulier : [vulum] au Tchad (administrativement appelés « Mouloui »), [mujuk] à Guirvidig, [mpus] à Pouss, etc.

Les « Mousgoum » sont divisés en grandes fractions rivales : [Mugulna], [Kaday], [Kalaŋ], etc.

Voir de Garine 1981 ; Brunet-Jailly 1981 ; Van Est 1999.

cf. **banana, mousgoy** ; voir aussi **case-obus, labret, lit chauffant, Mosgô, panier de capture, plaque foyère**

**mousgoy**, n. et adj., variables ou non

~ **mousgoï, musugeu** (orthographe tirée des auteurs allemands anciens)

📖 Les Mousgoy, ou plus exactement les Mazagway, font partie des Daba, dont ils parlent la langue.

Jusqu'à nos jours, on trouve dans des nomenclatures diverses, une confusion entre « mousgoy » et « mousgoum », donnés pour synonymes. (Voir, pour une attestation assez ancienne, Frœlich 1962, p. 37.)

cf. **daba 2**

**mousskouari**, n. m.

~ **mousscouari** (Marty 1992), **mousskouaré, mousskwari, muskuari, muskwari, mussukuari**

< *fulfulde* [muskuwaari], « sorgho repiqué », du *kanuri* [\*masakwá] > [mosuwá], « sorgho de saison sèche » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 125).

• sorgho repiqué.

📖 « Le Borno s'est fait avec le sorgho repiqué » disent les Kanouri. En même temps que les Peuls leur empruntaient le nom de [masakwa], devenu [mosuwá] dans le dialecte actuel de Maiduguri, et [muskuwaari] en *fulfulde*, ils adoptaient la technique de culture correspondante.

Il existe une dizaine de types de « mousskouaris », qui appartiennent tous à la sous-série des *Caffra* et *Durra* de Snowden (cf. Barrault *et al.* 1970). Ces sorghos ont subi d'importantes fluctuations, surtout à l'époque où l'on n'en cultivait qu'un nombre restreint de variétés. Ils reculèrent un temps en raison de la trop grande prise qu'ils donnaient aux oiseaux granivores, comme dans les plaines de Mora et de Balgué, avant de revenir massivement grâce à une variété de [burguuri] à panicules irisées. Les sorghos repiqués ont connu un développement maximal après 1955, parallèlement au coton : il fallait, en effet, réaliser un « rattrapage vivrier » du fait que le coton empiétait largement sur des espaces précédemment réservés aux sorghos sous pluie. Les deux principales variétés actuelles de « mousskouari » sont le « safrari » [safraari] à grains jaunes (nom d'origine arabe), et le « madjéri » [majeeri] à grains blancs.

syn. : *massakoua* « *blé d'hiver indigène* » (Barth 1860-1861, t. 3, p. 10) ; *mil de karal*, *mil d'hiver* (Dietmann, rapport de tournée 1937) ; *mil de saison sèche* (Arditi 1983), *mil repiqué*, *sorgho désaisonné*, etc.

cf. **berbéré**, **bikordi**, **karal**, **plantoir à mouskouari**, **sorgho**, **trouaison**

**moussekou**, n. et adj. : cf. **mousgoum**

**moussey**, n. et adj. invar.

~ **mosoy**, **moussaï**, **mousseille**, **mousey**, **mouseye**, **mousseï**, **mousseille**, **mousseye**, **mouzeille**, **mozoy**, **musay**, **musey**, **muzeï** (de Garine 1999)

📖 Groupe linguistiquement proche des Massa, résidant dans le canton de Gobo. L'orthographe de leur nom est très variable. Ils sont aussi appelés, d'un nom qu'ils n'apprécient guère, « Banana Hoho ».

« Les Banana et les Moussaï fournissent de bons tirailleurs et alimentent le recrutement depuis 1932. » (de Burthe d'Annelet 1939, p. 1336.)

cf. **banana**, **labret**

**moutarde de néré**, n. f. : cf. **dawa-dawa**

**mouton « banana »**, n. m. : cf. **mouton « poulfouli »**

**mouton « bororo »**, n. m.

• mouton de grande taille, à robe pie.

📖 Ce mouton est un animal de très grande taille, à robe uniformément noire à l'avant, et blanche à l'arrière, capable d'effectuer de longues transhumances. Le mouton « bororo » obéit à la voix de son berger et le suit en groupe. Le berger, pour le nourrir, rabat à la hache des branches d'*Acacia*, signant ainsi son passage dans le paysage, en particulier dans la ceinture d'épineux des approches des « yaérés ».

Cet animal est encore appelé mouton « ouda ». Les Oûda ([Uuda]) sont une fraction de Peuls nomades qui élèvent exclusivement ce type de mouton. Les Kanouri eux-mêmes qualifient de [wúda] ces moutons pie (Cyffer & Hutchison 1990, p. 184). Notons au passage que, si le *fulfulde* [uuda] a pu donner régulièrement [wúda] en *kanuri*, l'inverse n'est guère probable.

F. Hagenbucher-Sacripanti (1977, p. 246) fait venir ce nom du haoussa. Ce qui est tout aussi improbable, bien qu'il figure aussi dans cette langue. N. Skinner (1996, p. 277) rapproche de façon pertinente ce nom de l'égyptien [āut] ou [ʿwt], qui désigne à la fois ovins et caprins. Le plus plausible est donc qu'une certaine fraction de Peuls nomades, que l'on dit être assez composite, s'est spécialisée dans l'élevage de ce mouton (que l'on appelle « mouton égyptien » dans la littérature de langue anglaise). Ces Peuls se

sont vu ensuite appeler du nom même de leur animal spécifique. Voir l'étymologie analogue de « Shuwa ».

*syn.* : **mouton** « *ouda* », **mouton de race weyla**, **mouton de race woyla**

**mouton de race woyla** (ou **weyla**), n. m.

< *fulfulde* [woyla] « nord », emprunté au *kanuri* [yalá], « nord » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 187).

*cf.* **mouton bororo**

**mouton** « **kirdi** », n. m. : *cf.* **mouton** « **poulfouli** »

**mouton** « **ouda** », n. m. : *cf.* **mouton** « **bororo** »

**mouton** « **poulfouli** », n. m.

< *fulfulde* [fulful-] ; ([fulful-] indique une appartenance au monde peul, par rapport au non-peul). Le passage de [f-] à [p-] est conforme aux règles d'alternance consonantique à l'initiale qui s'appliquent en *fulfulde*. le suffixe [-i] est la marque de l'accord pluriel avec le mot [baali] « moutons », qui est sous-entendu.

• mouton de taille moyenne.

📖 Ce nom est l'appellation officielle des services de l'Élevage pour le mouton peul. Il a une taille intermédiaire entre le mouton « bororo » et le mouton « kirdi » ou « banana ».

« On observe une nette majorité de moutons de race Poulfouli sur les marchés du Diamaré, 73 %. » (Thys 1988, p. 5.)

Il existe une corrélation étroite entre l'importance du cheptel ovin et l'appartenance à la communauté musulmane (voir Fréchou 1984, p. 433). La plus forte densité d'ovins se trouve dans les régions à peuplement peul, au nord du Diamaré. Chez les non-Peuls (non musulmans), les caprins l'emportent largement, comme c'est le cas chez les Moussey et les Toupouri, par exemple. Les Massa et les Mouzouk, eux, élèvent un mouton de petite taille à poil frisé. Le mouton a été introduit tardivement dans les monts Mandara où il est peu abondant, l'animal supportant mal la claustration imposée par la saison des pluies. Il intervient rarement dans les dots et reste un ingrédient sacrificiel de second ordre.

**mouyang**, n. et adj., variables ou non, ~ **muyang** (Fernando 1999)

*cf.* **muyang**

**mozoy**, n. et adj. invar. : *cf.* **moussey**

**mpadə**, n. de langue

- langue des Kotoko de Makari, de la famille tchadique.

*cf.* **kotoko**

**msər**, n. de langue

- langue des Kotoko de Kousseri, de la famille tchadique.

*cf.* **kotoko**

**muktilé**, n. et adj., variables ou non : *cf.* **mouktélé**

**mundang**, n. et adj. invar. : *cf.* **moundang**

**munjuk**, n. de langue

- langue des Mousgoum, de la famille tchadique. Voir Tourneux & Hamat 1991. *Cf.* **mousgoum**

**mura**, n. de langue

- langue des « Kirdi-Mora », de la famille tchadique.

📖 Ce serait une forme archaïque du *wandala* (Barreteau *in* Dieu & Renaud 1983).

**mûrissoir**, n. m.

- dispositif pour faire mûrir des grains.

📖 Le « mûrissoir toubouri » ou « séchoir toupouri » est mentionné par les commandants militaires et les premiers administrateurs civils, qui consignaient toutes les observations faites lors de leurs tournées à cheval. Ce « mûrissoir » est un système particulièrement ingénieux, que l'on rencontrait non seulement dans le pays toupouri, mais aussi chez les Kéra et les Moussey.

C'est une vasque de poterie, dotée d'une ouverture d'un mètre de diamètre et d'une hauteur de cinquante à soixante centimètres, obturée par une plaque de terre cuite, régulièrement percée. Elle présente sur sa base deux versoirs. Cette poterie est posée sur un des éléments amovibles du foyer. On y met des panicules de sorgho immatures, voire des épillets d'éleusine, récoltés avant maturité, car trop déhiscents pour qu'on les laisse mûrir sur pied. Les grains chauffés par le foyer, à l'occasion de la préparation des différents repas, glissent dans le fond de la vasque et sont récupérés par les versoirs latéraux. Cette technique était surtout utilisée lors des soudures.

« On rencontre dans quelques [tiŋ] (cases toupouri) une cheminée verticale en terre, fermée à la partie supérieure par une grille, en terre également, ou en petites tiges de bois, le “mûrit-mil”, sorte de four qui servait

à faire sécher, aux époques de disette, les panicules [de sorgho] cueillies encore vertes. » (Guillard 1965, p. 243.)

Aujourd'hui, l'objet lui-même est devenu peu courant.

J. Cabot décrit, sous le nom de « four à mil », une structure plus complexe destinée aux éleusines et sorghos rouges récoltés durant la saison des pluies.

« Les récoltes rentrées sont humides et vouées à la moisissure si on les enferme dans cet état. Les fours sont destinés à sécher le grain sans le griller. » (Cabot 1965, p. 101.)

*syn.* : **brasero mûrisseur de mil, séchoir toupouri**

**mûrit-mil**, n. m. : *cf.* **mûrissoir**

**Musa ensete**, n. scient. : *cf.* **bananier sauvage**

**musey**, n. de langue

~ **museyna**

• langue des Mousse, de la famille tchadique.

*cf.* **mousse**

**musgu, musgum**, n. et adj. invar. : *cf.* **moussoum**

**muskuari, muskwari**, n. m. : *cf.* **moussouari**

**muskuwaari, mussukuari**, n. m. (Passarge, éd. 2001) : *cf.* **moussouari**

**musugeu**, n. et adj. invar. : *cf.* **moussouy**

**muyang**, n. de langue

• langue des Mouyang, de la famille tchadique.

**muzeu**, n. et adj. invar. : *cf.* **mousse**

**muzugway**, n. et adj. invar. : *cf.* **moussouy**

**muzuk**, n. et adj. invar. : *cf.* **moussoum**

**muzukri** : *cf.* **mil rouge**

## N

**nara**, n. et adj. invar. : *cf.* **ngara**

**nassara**, n. et adj. invar.

< du pluriel arabe [naṣārā], « chrétiens », passé en *fulfulde* sous la forme [nasaara]. Le mot arabe dérive du toponyme [an-nāṣira], « Nazareth », patrie de Jésus (Wehr 1979, p. 1138).

- Européen blanc.

📖 Dans toute la région, le « Nassara » est le Blanc, l'Européen.

*cf.* **Blanc**

**natron**, n. m.

< arabe [naṭrūn], « natron ». Curieusement, le mot est devenu [atrōn] au Tchad (Jullien de Pommerol 1999, p. 201).

- natron, carbonate naturel hydraté de sodium cristallisé (selon *Le Nouveau Petit Robert* 1993).

« Les échantillons de trona (carbonate de soude) recueillis pendant le voyage offrent ce sel dans différents degrés de pureté ... » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 3, p. 346, Lettre de Charles König au Major Denham.)

📖 Le natron, [kilbu] en *fulfulde*, du *kanuri* [\*kálbu] > [kálwu], « natron, potasse » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 89), provenait des ouadis du nord du lac Tchad, au Kanem. Il transitait par le Borno et alimentait les grands axes de commerce méridionaux, étant échangé contre des esclaves et du fer. Ce commerce était déjà en place avant la conquête peule. Des négociants aventuriers kanouri avaient leurs comptoirs à Bindir et Léré dès le XVIII<sup>e</sup> siècle.

De nos jours, le natron a des usages culinaires et médicaux. Les montagnards le mélangent, à faible dose, au tabac à chiquer. Des commerçants alimentent en plaques de natron les éleveurs des « yaérés » pendant la saison sèche.

*syn.* : **trona** (Denham, Clapperton & Oudney 1826)

**n'djigari**, n. m. : *cf.* **djigari**

**ndolè**, n. m.

~ **ndolé**

< *duala* [ndolɛ], « *Vernonia amygdalina* Del. (Compositae) ».

- Arbuste dont les brèdes entrent dans la composition d'une sauce.

📖 Primitivement, un *Vernonia* poussait de façon spontanée dans les massifs mafa, et les marchands de légumes de Maroua s'en procuraient les feuilles à Mokolo. Par suite d'une forte demande de la clientèle originaire du Sud, ils ont

fait venir des graines de Mokolo et les ont semées dans leurs jardins. Les feuilles de ce *Vernonia* des montagnes sont tout à fait comparables à celles du « ndolè » du Sud, mais elles sont peut-être un peu plus amères.

**ndreme**, n. de langue

• langue des Ndrémé, de la famille tchadique.

cf. **vamé**

**ndrémé-mbrémé**, n. et adj. invar. : cf. **vamé**

**neem**, n. m.

~ **nim**, **nime**

< *hindi* [nīm], venant du sanscrit [nimba], passé par l'anglais colonial. (Webster's *Third New International Dictionary*, 1981, vol. 2, p. 1513.)

• *Azadirachta indica* A.Juss. (Meliaceae), anciennement *Melia azaderak*.

📖 Cet arbre, omniprésent dans la région, est originaire de l'Inde. Il a d'abord été introduit en Gold Coast (Ghana) par un administrateur colonial britannique. De là, il a été transporté dans la province nigériane du Borno, par M. Wier, un forestier, en 1928. Les premiers essais d'implantation furent effectués à Maiduguri (Bokhari & Aslam 1985).

Présent déjà dans le Nord-Cameroun en quelques exemplaires vers 1930, il y a été vulgarisé après la guerre. Des administrateurs français allèrent en chercher des plants au Nigeria. En 1948, sur les conseils d'un agent des services de l'Agriculture, l'administrateur J. Lestringant implanta à Mora les premiers neems en pépinière, à partir de plants qu'il avait fait venir du Borno (Maiduguri). Le neem devait rapidement diffuser, en dépit de conflits entre administrateurs « neemophiles » et « neemophobes ». En effet, le neem est l'arbre de la facilité. En climat sahélo-soudanien, il pousse rapidement, dans les conditions de sol les plus diverses.

Implanté d'abord autour des édifices publics, sur les marchés, le long des rues et des routes, il entra ensuite dans les « concessions », profitant du passage des toits de chaume aux toitures en tôle. Après avoir servi d'indicateur de l'audience dont jouissaient les chefs de cantons, le neem, par le canal des écoles, toucha tous les villages de plaine. Les élèves jouèrent un grand rôle dans cette dernière phase de la diffusion. Les services des Eaux et Forêts devaient également le promouvoir en plantation de régie. En 1985-1986, de fortes attaques de cochenilles (*Aoenidiella orientalis*, Hemiptera, Coccoidea, Pseudococcidae) firent craindre sa disparition dans la région de Bogo et de Maroua. Il n'en fut rien. En 1993, il continue à faire partie, avec *Cassia siamea* Lam. (Caesalpiniaceae) et *Dalbergia sissoo* Roxb. (Fabaceae), des trois arbres obligatoirement présents dans tout projet de reforestation.

Dans le Nord-Cameroun, le neem n'a pas d'utilisation. Ses qualités de bois de chauffe et de bois d'œuvre sont considérées comme médiocres. Le noyau oléifère du fruit reste inexploité. Seule, son écorce fournit un remède contre l'ictère.

Dans toutes les langues de la région, le nom du neem a été emprunté au *hausa* [gáanyée], « feuille, feuillage » (Newman & Newman 1977, p. 42).

syn. : *Margosa des Indes* (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 168)

cf. **nimier**, Sahel vert

**Neophron monachus**, n. scient. : cf. **charognard (petit-)**

**nééré**, n. m.

~ **neté** (Psichari 1946)

< mot d'Afrique de l'Ouest, que l'on retrouve en *wolof* [nere] (Fal *et alii* 1990, p. 145), *bambara* [nèrè] (Bailleul 1996, p. 459), et malinké [nere] (Delafosse 1929, p. 346), par exemple.

• *Parkia biglobosa* (Jacq.) Benth. (Mimosaceae).

📖 En *fulfulde* du Diamaré, le nom de cet arbre est [nareehi].

*Parkia filicoidea*, qui se différencie de *Parkia biglobosa* par des caractères mineurs, comme la pilosité du rachis, n'apparaît qu'au sud de l'Adamaoua.

« Non loin du village, il y avait un arbre, un neté solitaire, d'où pendaient des gousses allongées semblables à de grosses larmes noires. » (Psichari 1946, p. 95.)

Cette légumineuse, qui ne constitue pas une gêne sur les champs, est non seulement préservée, mais elle est semée, en particulier sur les plateaux des monts Mandara, à la frontière du Nigeria, chez les Djimi et les Goudé. Ses graines servent à préparer un condiment recherché, appelé [daddawa] en *fulfulde* (voir **dawa-dawa**). Les graines de nééré, déjà transformées ou non, partent en sacs vers le Nigeria. Cette production est actuellement concurrencée, de l'autre côté de la frontière, par les graines de soja, qui ont le même usage.

**ngara**, n. et adj. invar.

~ **nara**

< *fulfulde* [ɲara].

• fraction peule.

**niamri**, n. et adj. invar.

~ **nyamri**

< *igbo* [(kù)nye m 𐀀𐀁𐀂𐀃] « donne-moi de l'eau ! » (litt. : « verse-moi de l'eau ! ») (F. Ugochukwu *et al.*, *Dictionnaire igbo-français*, Paris, Karthala, 2001). Les Haoussa du nord du Nigeria auraient donné cette



expression récurrente comme sobriquet aux Igbo en particulier – quand ils arrivent au nord du pays, ils meurent constamment de soif – et aux autres populations du sud-est du pays. Ensuite se serait greffé dessus une étymologie populaire, à partir de la racine [nyaam-]. Il semble que les Igbo eux-mêmes mettent ce sobriquet en relation avec [nyüö mmamiri] « uriner » (Echeruo, M.J.C., 1998, *Igbo-English Dictionary: A comprehensive dictionary of the Igbo language, with an English-Igbo index*, New Haven and London, Yale University Press, p. 117). Les musulmans du nord du Nigeria se moqueraient ainsi d’eux, en faisant allusion au fait qu’ils urinent debout (à la différence des musulmans) (S. Osu, c.p. 2000). Cette interprétation, si elle peut correspondre à un fort sentiment des personnes concernées, demeure cependant très douteuse d’un point de vue étymologique.

📖 Le mot, sous la forme [nyàamíríí], a cours chez les Haoussa, où il est considéré comme très insultant. Il mêle les connotations de « cannibale », de « sauvage qui vit nu » et de « non musulman » ; appliqué principalement aux Igbo (C. Gouffé, c.p.). On y reconnaît la racine verbale peule (et presque panafricaine) [nyaam-] « manger ». Cette dénomination est à rapprocher de celle de « Niam-Niam », que l’on retrouve dans toute l’Afrique centrale (Congo, Centrafrique), pour surnommer diverses populations (comme les Zandé) prétendument cannibales, ou du moins « mangeuses d’âmes » ou sorcières.

Au Cameroun, le terme de « Niamri » désigne aussi le plus souvent les Igbo du Nigeria. Ceux-ci, « montés » dans le nord du Nigeria, du Cameroun, jusqu’au Tchad, se sont révélés de redoutables concurrents pour les commerçants locaux. Accusés des pires maux, ils sont parfois victimes de violentes campagnes, pouvant dégénérer en chasse à l’homme, comme en 1976 à Kousseri.

**niébé**, n. m.

< d’une langue ouest-africaine (on retrouve ce nom en *wolof*, en peul et en malinké).

📖 En *fulfulde* du Nord-Cameroun, [nyebbe] est un nom pluriel qui désigne les graines de *Vigna unguiculata* (L.) Walp. (Fabaceae).

« Niébé » est le nom français homologué de *Vigna unguiculata* Walp. On devrait toujours l’employer, au lieu de « haricot », qui est une appellation impropre pour cette plante. Dans les textes des années 1930, le nom de « dolique » est souvent employé pour « niébé ». (Voir Pasquet & Fotso 1998.)

*syn.* : **haricot rampant** (Boulet 1975, p. 44.)

*cf.* **haricot textile, loubia**

**nim, nîm, nime**, n. m.

• *Azadirachta indica* A.Juss. (Meliaceae).

📖 Variantes orthographiques rares, pour « neem ». A. Beauvilain (1989, p. 285, par exemple), écrit « nim », même au pluriel... Cf. **neem**

**nimier**, n. m.

< dérivé de « nime ».

• *Azadirachta indica* A.Juss. (Meliaceae).

📖 Variante orale ou même écrite (inutilement) pour « neem ».

cf. **neem**

**njigaari** : cf. **mil rouge**

**noix de rônier**, n. f. : cf. **rône**

**nom de louange**, n. m.

• devise ; surnom élogieux, qui peut tenir en un mot, comme en une phrase complète.

📖 Chez les Peuls, le nom de louange ([mantoore], de [mango], « féliciter, faire l'éloge de »), est cité en certaines circonstances, en particulier dans les chants des griots. Il peut concerner une personne, un animal, une plante (exemple de [kinaski] pour *Cleome gynandra* L. (Capparidaceae), en *fulfulde*), etc.

Chez les groupes non peuls, en revanche, le nom de louange, ou devise, a un intérêt bien plus important, puisqu'il permet de maintenir une identité à travers les aléas de l'Histoire. On l'appelle [mehólmey] « nom de louange » (Barreteau 1988, vol. 2, p. 129, sous [hólm-]) ou [membedéy vaw] « transformer le corps » (Barreteau, *ibid.*, p. 197 [-mbəð-]) en *mofu-Gudur*, et « voler le corps », en *giziga* de Maroua. Chaque clan a un nom de louange, qui n'est généralement pas le même pour les hommes et pour les femmes.

Chez les Diméo, par exemple, le nom de louange du clan Mata Kamza est [Maslalan], et celui du clan Mozongho, [Sluwnam]. Chez les Guiziga Loulou, le nom de louange du clan forgeron Showa est [Mariyam]. Le nom de louange du clan des chefs de Movo est [Jariba da Wandala]. (Voir Barreteau 1988, vol. 1, pp. 33-40.)

Pour les lignages qui ont opéré une ou plusieurs mutations au cours de leurs pérégrinations, au cours de laquelle (ou desquelles) ils ont perdu leur nom propre et leur langue, la survivance du nom de louange permet une reconnaissance de parenté plus large. Par rapport aux désignations très changeantes des clans, qui sont souvent des toponymes, le nom de louange est stable. Selon D. Barreteau, (*ibid.*, p. 32),

« ce qui semble rester stable [dans les clans], ce sont les chiffres rituels et les noms de louanges ».

Le nom de louange, ou devise, peut aussi être individuel. Chez les Moussey, la devise [tooda], est donnée par le père et la mère. Elle peut être sifflée dans une corne de gazelle à quatre trous, appelée [diffa]. Elle permettait de communiquer lors des campagnes de chasse et pendant les guerres. En arrivant au village, après avoir tué un homme ou un gros gibier, le cavalier moussey criait sa devise.

*syn.* : **devise**

**noria**, n. f. : *cf.* **chadouf**

**notable**, n. m.

• dignitaire de la cour d'un chef, souvent détenteur d'un titre.

📖 Le terme de « notable » n'est pas associé à une ville ou à un village, mais à un pouvoir, celui du sultan chez les Kotoko, du « lamido » et parfois du « laouane » chez les Peuls. Les premiers voyageurs les ont désignés du nom de « ministres ».

Pendant la période coloniale, à l'intronisation d'un « lamido », la liste nominale des « notables » de la « fada » (ou « cour du lamido ») et de leurs fonctions était portée sur le procès-verbal. Il existait deux collèges de notables, celui des hommes libres et celui des esclaves. Dans le premier, les plus importants étaient le « kaïgama » [kaygamma], le « katchala » [kacalla], le « djerma » [jerma], le « gladima » [galdiima], etc. ; dans le second, le [laamdo cudde], litt. « chef des cottes de mailles », le [magaaji], le [camaki]...

« [Le lamido] avait fait bastonner son ministre des Travaux publics, le 'Magadgi', sur les testicules avec des baguettes flexibles pour que l'œdème empêchât le malheureux de marcher pendant trois semaines. » (Georgy 1992, p. 120.)

*cf.* **dakawol**, **fada**, **gladima**, **kaïgama**, **sarki pawa**, **sarki sanou**, **yérima**

**nourriture**, n. f. : *cf.* **boule**

**nyebbe** : *cf.* **niébé**

## O

**Ocimum**, n. scient. : *cf.* **médicament**

**oiseau royal**, n. m. : *cf.* **grue-trompette**

**oiseau-tisserand**, n. m.

- tisserin, principalement *Ploceus cucullatus* (Müller) (Ploceidae).

📖 (Barth 1860-1861, t. 3, pp. 26-27).

**omsiki**, n. de langue : *cf. psikyε*

**opération tornade**, n. f.

- violente opération de police contre les « Kirdis ».

📖 Cette locution, qui évoque un titre de roman policier, désigne les « tournées de police à effectifs redoutables (deux cents fusils, une section de mitrailleuses) », menée contre les habitants des monts Mandara, au temps des Allemands, et sous l'occupation française jusqu'en 1920. (Voir Beauvilain 1989, p. 350.)

**ordre musulman**, n. m. : *cf. secte*

**Orycteropus afer**, n. scient. : *cf. kangourou*

**oryzaie**, n. f.

< latin [oryza], « riz ».

- zone colonisée par le riz sauvage.

📖 Le terme est d'un emploi très rare, réservé à certains travaux spécialisés de botanique.

**os (avec -, sans -)** : *cf. viande*

**oseille de Guinée**, n. f. : *cf. folléré*

**ouadey**, n. m.

- ouadi (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 1, p. 293).

« Voici le *ouadey* ; mais il n'y a pas d'eau ; Dieu soit loué ! » (De Lanoye 1858, p. 203.)

*cf. mayo*

**oualaga**, n. m. : *cf. mil flottant*

**ouandala**, n. et adj. invar.

📖 Orthographe sortie de l'usage ; actuellement, on écrit « wandala ».

*cf. mandara*

**Ouasa**, n. de lieu : *cf.* **mamelles de Waza**

**ouina**, n. et adj. invar.

📖 Orthographe sortie de l'usage ; on écrit actuellement « wina ».

*cf.* **wina**

**ouda**, n. et adj. invar. : *cf.* **mouton « bororo »**

**ouerd**, n. m. : *cf.* **secte**

**ouldémé**, n. et adj., variables ou non, ~ **uldémé**, **uldeme** : *cf.* **wuzlam**

**ouléma**, n. m. : *cf.* **alkali**

**ourlaga**, n. m. : *cf.* **mil flottant**

**ourza**, n. et adj., variables ou non

~ **hourza**

*cf.* **hurza**

## P

**padogo**, **padoko**, **padokwa**, **paduko**, n. et adj. invar. : *cf.* **podoko**

**pagguri** : *cf.* **pagouri**

**pagouri**, n. m.

~ **pagori**, **paggouri**

< *fulfulde* [pagguri], « Graminées sauvages à petites graines comestibles ».

📖 Le terme de « pagouri » désigne un ensemble de Graminées sauvages, récoltées surtout au nord de la latitude de Maroua.

« C'est le pagori dont les récoltes très abondantes rendent les disettes impossibles dans ces régions [Petté et Fadéré]. » (Rapport de tournée de Texier, subdivision de Maroua, 1938.)

Appelé « petit riz » dans M. Allégret (1987, p. 284).

*syn.* : **fonio sauvage**, **riz de savane** (Vaillant 1945)

*cf.* **cram-cram**, **kreb**

**païen**, n. et adj.

• non musulman.

📖 Ce terme a été abondamment utilisé après guerre (avec ou sans guillemets) pour remplacer celui de « kirdi ».

« ... le relief et la forte densité du peuplement 'païen' sont des obstacles à l'expansion de l'élevage des bovins ... » (Fréchou 1966, p. 100.)

« Si la désignation 'païens' peut paraître désuète, elle a le mérite d'englober une catégorie bien déterminée de population. » (Boutrais 1977, p. 5.)

A cause de ses connotations religieuses péjoratives, il a été remplacé à son tour par « non musulman ».

cf. **kirdi**

**pain de singe**, n. m.

• appellation plaisante du fruit du baobab. Voir Mauny 1952, p. 53.

📖 Ce fruit contient des graines entourées d'une pulpe acidulée comestible.

**pain-gâteau**, n. m.

• pain importé du Nigeria, du format pain de mie anglais.

📖 Le « pain-gâteau » est un pain de longue conservation, importé du Nigeria. Il doit sa couleur jaune à la présence de semoule de maïs dans sa composition.

**paka**, n. m.

• *Urena lobata* L. (Malvaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 168).

**palissandre du Sénégal**, n. m.

• *Pterocarpus erinaceus* Poir. (Fabaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 177).

**palmier d'Abyssinie**, n. m. : cf. **palmier doum**

**palmier d'Égypte**, n. m. : cf. **palmier doum**

**palmier deleb**, n. m.

< arabe tchadien [delēb], « *Borassus aethiopum* » (Jullien de Pommerol 1999, p. 383).

• palmier rônier, *Borassus aethiopum* Mart. (Arecaceae).

📖 Dans un rapport de tournée anonyme de 1930, on lit :

« Tékélé, premier établissement des Musgus, se trouve dans une grande forêt de palmiers deleb... »

cf. **palmier rônier**

**palmier doum**, n. m.

< arabe [dōm], « *Hyphaene thebaica* » (Jullien de Pommerol 1999, p. 395).

- *Hyphaene thebaica* (L.) Mart. (Arecaceae), (palmier).

📖 On dit sans doute plus volontiers « palmier doum ». Voici comment M. Allégret (1987) décrit la « façon dont on traite les fruits du palmier doum » :

« Ils sont martelés sur un billot avec un maillet jusqu'à ce que la première écorce très mince parte, puis, jusqu'à ce que la pulpe sèche, feutrée, qui enveloppe le noyau, s'effrite et tombe. Cela a l'aspect de chapelure et un goût sucré assez agréable. »

*syn.* : **doumier, hyphène, palmier doum, palmier fourchu, palmier d'Abyssinie, palmier d'Égypte** (Barth 1860-1861) ; *cf.* **doumeraie, palmier rônier**

**palmier flabelliforme**, n. m.

- *Borassus aethiopum* Mart. (Arecaceae), palmier rônier (chez Barth 1860-1861).

**palmier fourchu**, n. m. : *cf.* **palmier doum**

**palmier rônier**, n. m.

< *wolof* [ron], « *Borassus aethiopum* » (Fal *et alii* 1990, p. 183).

- (1) *Borassus aethiopum* Mart. (Arecaceae) ; (2) *Hyphaene thebaica* (L.) Mart. (Arecaceae).

📖 Sous ce nom, on désigne souvent, à tort, le palmier doum (*Hyphaene thebaica*). Le rônier proprement dit est alors appelé « rônier géant », surtout dans le Mayo-Danay.

Certains auteurs appellent « bourgeons de rônier » les germes comestibles (après cuisson à l'eau) des noix de rônier.

*syn.* : **palmier flabelliforme** (Barth 1860-1861), **rônier**

*cf.* **dosse de rônier, palmier doum, rône**

**Panicum laetum**, n. scient. : *cf.* **kreb**

**panier de capture**, n. m.

- engin de pêche formé d'un panier tronconique de 20 cm à l'ouverture supérieure, et de 60 à 80 cm à la base, sur 60 cm de hauteur, utilisé par les femmes, en particulier chez les Mousgoum, les Massa et les Toupouri.

📖 Les femmes pêchent dans les mares de décrue, un panier dans chaque main, qu'elles plongent alternativement dans l'eau au hasard. Le panier est appliqué sur le fond. Si un poisson y est capturé, les coups qu'il donne signalent sa présence et la femme s'en saisit à la main, par l'ouverture supérieure. Les pêcheuses progressent en ligne, en direction de la rive, celles qui se trouvent aux deux extrémités accélérant pour se refermer en un demi-cercle contre la berge.

Chez les Mousgoum, ce sont le plus souvent les petites filles et les femmes âgées portant encore labrets, qui continuent à pratiquer cette pêche, une calabasse flottante attachée à la taille pour y déposer les prises (*Clarias* et petits protoptères).

**papaye de brousse**, n. f.

- fruit d'*Annona senegalensis* Pers. (Annonaceae).

< nom calqué sur le *fulfulde* [dukuuhi ladde].

📖 *Annona senegalensis* est un arbuste très répandu, qui apparaît dans le recrû de jachères de troisième année. Son fruit, à chair orange, est apprécié par les bergers. Son bois, difficilement attaqué par les termites, était autrefois recherché pour la construction des toits d'argamasse.

**papier**, n. m.

- (1) document écrit, symbole d'instruction ; (2) document officiel.

📖 L'expression : « Il ne connaît pas le papier », signifie : « Il n'a pas été à l'école ». Mais, dans une phrase comme : « À Kodek, il y a vingt-cinq 'djaouros', ceux qui ont le papier, et ceux qui ne l'ont pas », le « papier » représente l'acte de nomination délivré par la sous-préfecture.

**parəkwa**, n. de langue

- langue des Podoko, de la famille tchadique.

**pari-vente**, n. m.

< français du Tchad.

- « sorte de kermesse organisée généralement par des femmes, et où le chiffre d'affaires repose sur la vente de nombreuses boissons » (Jullien de Pommerol 1999, p. 671, sous **jugurnuma**).

📖 Sous l'influence des femmes tchadiennes, le « pari-vente » se popularise actuellement au Nord-Cameroun.

**Parkia biglobosa**, n. scient. : cf. **dawa-dawa**, **nééré**

**parpaing d'adobe**, n. m. : cf. **adobe**

**passiri**, n. m.

< *mundan* [pa siri], « chef de terre ».

- chef de terre.

📖 Le terme semble avoir été diffusé par les interprètes moundan, puis peuls, de l'administration coloniale. Il s'employait depuis Mindif jusqu'à Guider, en passant par Kaélé.

cf. **chef de terre**



**patate d'eau**, n. f.

- *Ipomoea aquatica* Forsk. (Convolvulaceae) (cf. Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 161).

**patate douce**, n. f.

- *Ipomoea batatas* L. (Convolvulaceae).

**pâte de mil**, n. f. : cf. **boule de mil**

**patte**, n. f.

- quart d'un animal en multipropriété.

📖 Chez les Peuls, à la suite d'héritage,

« il arrive parfois que plusieurs frères se partagent la propriété d'un seul animal (chacun possède une moitié, ou 'une patte' et peut vendre sa part. » (Fréchou 1966, p. 21.)

**pâturage d'hivernage**, n. m. : cf. **hivernage**

**paysannat**, n. m.

< français « paysan ».

- cultivateurs d'un ensemble de villages, fortement encadrés par un projet ou un organisme para-étatique.

📖 Les Belges sembleraient avoir été les premiers à utiliser ce terme au Congo.

On parle du « paysannat de Golompoui », « d'intervention en paysannat », par exemple. Les « paysannats » allaient souvent de pair avec des SEMA.

cf. **planteur**

**paysannal**, ale, adj.

- relatif au paysannat.

📖 On parle de « développement paysannal ».

**peau**, n. f. : cf. **peau de cabri**

**peau de cabri**, n. f.

- cache-fesses en peau de chèvre.

📖 Peau de chèvre, généralement tannée, que portaient sur les fesses les riverains païens du Logone. Ce vêtement était réservé aux adultes après l'initiation, pour les grandes fêtes de sortie de deuil. Dans la littérature coloniale, la « peau de cabri » était vraiment l'emblème du « kirdi » de plaine.

« Au cours de ce second mois, les initiés ne sont plus nus. Ils ont vêtu les pagnes de peau de chèvre ornés de perles, taillés en une pointe qui pend dans leur dos jusqu'au sol, ce qui a valu au costume banana le surnom de 'queue-de-pie'. » (Benoist 1957, pp. 163-164.)

« Chez les Banana de Bongor, les hommes, exhibitionnistes sans pudeur, vêtus de la seule peau de cabri sur les fesses, ne relèvent pas celle-ci entre les jambes, se présentent sans rien cacher et font leurs petits besoins sans se gêner, quand l'envie leur en prend. » (De Burthe d'Annelet 1939, p. 1336.)

« Peau tannée attachée à la taille par les deux pattes de devant, et flottant par derrière ... Les Toupouri ... ramènent plus volontiers leur peau de chèvre vers l'avant, réalisant ainsi une sorte de slip de cuir. » (Lembezat 1961, p. 96.)

« Qu'un chef kirdi ait tendance à jouer au petit lamido, à s'habiller de boubous au lieu de peaux de cabris, à posséder un cheval, une petite suite, ne nous doit point scandaliser. » (E. Génin, 6 juin 1942, cité par Beauvilain 1989, p. 263.)

*syn.* : **peau lombaire**, **peau**, **queue-de-pie**, **tablier de peau**

**peau lombaire**, n. f. : *cf.* **peau de cabri**

**peau pédophore**, n. f.

• peau de chèvre avec laquelle on amarrait un enfant sur le dos, chez les populations non islamisées.

« Les enfants des deux sexes [sont] portés dans la peau 'pédophore' sur le dos de leur mère... » (Lembezat 1961, p. 44.)

**pêche au poison**, n. f.

• pêche pratiquée avec l'aide de végétaux ichtyotoxiques.

📖 L'administration coloniale autorisait la pêche traditionnelle au poison, mais elle veillait à empêcher le passage des techniques d'une région à l'autre, l'ouvrage de Th. Monod (1928) *L'industrie des pêches au Cameroun* servant de référence.

Dans l'Adamaoua et au sud de la Bénoué, la plante ichtyotoxique la plus courante est *Tephrosia vogelii* Hook. (Fabaceae), qui est cultivée en tant que telle (on en utilise les feuilles et les jeunes bractées), ainsi que *Tetrapleura tetraptera* (Sc. et Th.) Taub. (Mimosaceae), dont on collecte les gousses. (Voir Monod 1928, p. 222 *ss.*)

Dans l'Extrême-Nord, la pêche au poison n'était pas très courante. Elle se pratiquait avec le bois d'*Adenium obesum* (Forsk.) Roem. et Schult. (Apocynaceae) coupé en rondelles puis séché, et avec l'écorce pilée de *Balanites aegyptiaca* (L.) Del. (Zygophyllaceae). On pouvait y adjoindre des écorces de *Ximenia americana* L. (Olacaceae), de *Sarcocephalus esculentus* Afzel. ex

Sabine (Rubiaceae), etc. La technique est toujours la même : les produits pilés sont mis dans des sacs que l'on agite dans des biefs restés en eau pendant la saison sèche.

**pelle**, n. f.

- fer de houe.

« La houe des Fali ... se compose d'un manche court fabriqué dans une fourche d'arbre judicieusement choisie, armée d'une pelle à douille de 40 cm de long, environ... » (Frœlich 1968, p. 150.)

**Pennisetum glaucum**, n. scient. : *cf.* **fonio**

**Pennisetum purpureum**, n. scient. : *cf.* **herbe à éléphants, sissongo**

**Pennisetum typhoides**, n. scient. : *cf.* **fonio**

**pépinière**, n. f.

- (1) semis à la volée, de riz ou de sorgho, destiné au repiquage ; (2) terrain où l'on multiplie des arbres ou des arbustes par semis ou par bouturage.

📖 Les pépinières de mouskouari sont faites sur des termitières ou sous le houppier de *Faidherbia albida*.

**perdrix**, n. f.

- nom du francolin en français local, *Francolinus bicalcaratus* (Linné) (Phasianidae).

**périmètre**, n. m. : *cf.* **casier**

**peul, peule**, n. et adj.

~ **peulh, peulhe ; peuhl, peuhle**

< *wolof* [pəl], « peul » (Fal *et alii* 1990, p. 169).

📖 La variante orthographique « peulh » ou « peuhl » est désuète (bien que des auteurs contemporains continuent de l'utiliser – Georgy 1992). Rappelons que « peul » est un adjectif parfaitement intégré dans le lexique français, qui ne peut être considéré comme une citation en français d'un ethnonyme en langue étrangère. En conséquence, il s'accorde en genre et en nombre : « peul, peule, peules ». Certains auteurs ou « éditeurs » s'obstinent cependant à laisser le mot invariable, par souci de « scientificité ».

*cf.* **félan, fellata, foulbé, fulfulde, plata 1**

**pəlasla**, n. de langue

- langue des Plata ou Gwendélé, de la famille tchadique.

*cf.* **plata 2**

**pharmacie de garde**, n. f.

- bar ouvert la nuit.

📖 L'expression, venue du Sud (voir Fouda M. 1995, p. 51), est maintenant appliquée à certains débits de boissons de Maroua, situés sur le boulevard du Renouveau.

**phragmitaie**, n. f.

< grec [phragmitês], « (plante) qui pousse en haies ».

- roselière, zone colonisée par *Phragmites communis* Trin. (Poaceae).

📖 R. Letouzey, botaniste du Cameroun, semble être le seul à employer ce mot très rare.

**Phragmites communis**, n. scient. : *cf.* **kirta**, **phragmitaie**

**phratrie**, n. f.

- clan (*sensu* Nord-Cameroun).

📖 J. Vossart (1953, p. 46) emploie ce terme dans le sens de « fraction, lignage ». En conséquence, il utilise « clan » pour « groupe ethnique ».

*cf.* **clan**

**pic de Mindif**, n. m. : *cf.* **dent de Mindif**

**pick-up**, n. m.

< anglais [pickup (truck)], « camionnette à plateau découvert, montée sur un châssis de voiture pour passagers ».

- petite camionnette à plateau découvert, susceptible de recevoir une bâche.

📖 Dans les années 1930, avant même que tous les postes administratifs ne soient équipés en véhicule, les missionnaires protestants ont été motorisés. Le premier fut le révérend R. Berge, de la Mission fraternelle luthérienne américaine, qui sillonna la province avec son célèbre pick-up Ford.

**pièces**, n. f. pl.

- pièces d'identité.

📖 « Montrez-moi vos pièces ! » dit le policier ou le gendarme.

**pied d'éléphant**, n. m.

- nom français d'*Adenium obesum* (Forsk.) Roem. et Schult. (Apocynaceae).

📖 Ancienne composante de systèmes défensifs pré-coloniaux, le pied d'éléphant était bouturé en haies, toutes coalescentes, de 3 à 3,5 m. de hauteur (à Midjivin, Moutourwa, Kamarkwé...). Il a été récupéré comme plante orne-

mentale des postes administratifs durant la période coloniale (Guider, Kaélé, Mora).

Cité sous son nom peul [darɓokki] par Lembezat :

« ... j'aime [le] pays sec et brûlé [des Podokwo], où les curieux 'darboki' mettent en cette saison, au bout de troncs gris, noueux, boursoufflés et nus, de surprenantes touffes de fleurs roses. » (Lembezat 1952, p. 88.)

*syn. rares* : **baobab des chacals**, **faux baobab** (Lavergne 1944)

**pierres de chefferie**, n. f. pl. : *cf.* **pierres de pluie**

**pierres de foudre**, n. f. pl.

📖 Signalées chez les Guiziga par B. Lembezat (1961, p. 125).

*cf.* **pierres de pluie**

**pierres de guerre**, n. f. pl. : *cf.* **pierres de pluie**

**pierres de pluie**, n. f. pl.

• pierres, généralement polies, utilisées par le « chef de massif » pour manipuler la pluie.

📖 Ce sont généralement des polissoirs ou des hachereaux en pierre trouvés sur des gisements préhistoriques. Les « pierres de pluie » sont la propriété des « chefs de massifs » chez les Mofou-Nord. Celles que l'on appelle « enfants de l'eau » ou « enfants de la pluie », [bizi yam], servent à provoquer la pluie ; les autres, appelées « arc-en-ciel », [kwolay], la bloquent. (Voir Vincent 1991, pp. 621-634.)

Leurs desservants les réactivent avec certains ingrédients, comprenant des feuilles broyées, le sang et le rumen d'animaux sacrifiés. On fait appel à elles surtout lors des petites périodes sèches qui apparaissent au début de la saison des pluies.

Les « pierres de pluie » appartiennent à un registre plus vaste de pierres supports de pouvoirs particuliers. Il existe, encore chez les Mofou, des « pierres de guerre » qui sont « découvertes » dans des nids de *Dorylus sp.*, un Formicidé particulièrement agressif dont les Mofou se servent pour nettoyer et assainir leurs concessions.

On trouve aussi des « pierres de protection du bétail » chez les Bana, Kapsiki, Mofou, et des « pierres de la chefferie » chez les Kapsiki, les Bana, les Djimi...

*syn. rares dans la région* : **pierres de foudre**, **pierres de tonnerre**

*cf.* **chef de pluie**

**pierres de tonnerre**, n. f. pl. : *cf.* **pierres de pluie**

**pili**, n. m.

• « fleur rouge d'une variété de tabac que [les] femmes [musulmanes] utilisent pour se teindre les dents... » (Hallaire 1972, p. 277.)

**Piliostigma reticulatum**, n. scient. : *cf. corde sauvage*

**pipi**, n. m.

< *banda ngbugu* [pípí], « boisson alcoolisée » ; autres dialectes *banda* [ípí] (F. Cloarec-Heiss, c.p. 2000).

• bière de mil.

📖 Au début de la période coloniale, et jusque vers 1930-1933, c'est ainsi qu'on appelait, en français colonial, la bière de mil au Tchad et au Cameroun. Le lieutenant Bernard (Garoua, 1926) déplorait que la population locale détournât le plus gros de la production de sorgho pour en faire du « pipi » :

« Ils boivent beaucoup de pipi, les trois quarts de la récolte servent à sa fabrication. » (Bernard 1926.)

« ... ce liquide excitant que les Blancs appellent 'pipi' en raison de son odeur et de sa couleur, mais qu'ils ne refusent pas si on leur en offre. » (Benoist 1957, p. 105.)

A. Gide emploie couramment le terme, comme dans cette description d'un village « mousgoum » (« massa », selon lui) :

« Devant certaines de ces cases s'étend une aire de terre battue et lisse où les Massa arrosent le mil qui doit germer et fermenter pour la préparation du 'pipi' (sorte de bière). » (Ed. 1981, p. 277.)

En fait, c'est du mil déjà germé qui est mis à sécher au soleil.

Michel Leiris cite aussi le mot :

« On nous tend à diverses reprises une pleinealebasse de *pipi*, dans laquelle le chef de village et quelques hommes ont bu devant nous pour nous démontrer qu'elle n'est pas empoisonnée. » (1996, p. 318.)

L'éditeur scientifique de Leiris donne en index (p. 1439) la définition suivante : « bière de mil épicée du pays 'kirdi'. » En fait, cette bière n'est pas nécessairement épicée. Elle peut être aromatisée avec des écorces végétales, et parfois avec un peu d'huile de sésame (chez les Bana-Djimi).

*cf. bilbil*

**pique-bœuf**, n. m.

• (1) héron garde-bœuf, *Ardeola ibis* (Linné) (Ardeidae) ; (2) pique-bœuf à bec jaune, *Buphagus africanus* Linné (Sturnidae).

📖 Dans le sens (1), l'appellation est impropre (voir Haafkens 1983, pp. 337 ss.). Le héron garde-bœuf est un petit échassier blanc, vu de loin, qui suit souvent les troupeaux de vaches.

« Le Pique-Bœuf au pas léger mit sa patte sur ce qu'il chassait et l'attrapa. » (Haafkens 1983, p. 341.)

Le pique-bœuf à bec jaune, lui, appartient à la famille des étourneaux, (*Sturnidae*). Il se tient en permanence sur le dos du bétail ou des grandes antilopes, dont il extrait les parasites cutanés avec son bec acéré. Son plumage est de couleur brune.

**piquet**, n. m.

• unité de superficie qui correspond à la « corde », appliquée actuellement aux périmètres rizicoles de la SEMRY.

📖 Les variations du « piquet » furent plus grandes que celles de la « corde » de coton. Au Tchad, en 1970, le « piquet » était de 100 m x 100 m à Bongor, et de 60 m x 60 m dans les plaines de Laï, deux districts rizicoles pourtant voisins. Les surfaces rizicoles n'ont jamais été « piquetées » avec la même rigueur que celles de coton. La mécanisation des rizières a cependant fixé le « piquet » à un demi-hectare.

cf. **casier**, **corde**

**piquetage**, n. m.

< français « piqueter ».

• (1) opération qui consiste à délimiter au sol des superficies correspondant à un « piquet » ; (2) opération qui correspond à marquer sur le terrain, à intervalle régulier, l'emplacement de plants, avant trouaison.

**piqueter**

< français « piquet ».

• (1) délimiter au sol des superficies correspondant à un « piquet » ; (2) marquer sur le terrain, à intervalle régulier, l'emplacement de plants, avant la trouaison.

**pirogue**, n. f. : cf. **kadeï**, **zémy**

**pirogue boudouma**, n. f. : cf. **boudouma**

**pirogue cousue**, n. f.

• pirogue comportant des pièces assemblées par des liens végétaux.

📖 Presque toutes les embarcations qui circulent sur le Logone, le bas Chari et le lac de Maga, sont des pirogues cousues. Les troncs de caïlcédrat, généralement utilisés dans la région, sont souvent trop courts pour former une pirogue complète. On doit donc y rajouter des pièces (partie d'un flanc, proue). Les pièces rapportées sont cousues avec des fibres d'*Hibiscus cannabinus* L. (Malvaceae), étanchéisées avec des bourrelets réalisés avec

certaines Graminées et de la gomme (*cf.* Bruel 1918, pp. 239-240, Monod 1928, pl. XVIII.)

Au début du siècle, les plus grandes de ces pirogues, le « zémy » kotoko et le [gumti] baguirmien, pouvaient transporter de quarante à cinquante hommes, et servaient pour la chasse à l'hippopotame.

*cf.* zémy

**pirogue-moustique**, n. f.

- pirogue légère, conduite à une seule pagaie.


« Montés sur des pirogues moustiques auxquelles ils font décrire une large spirale autour du filet immergé, [les enfants des pêcheurs kotoko] frappent sans cesse sur les parois de l'embarcation qui rend un claquement continu dont s'effraie le poisson... » (Ferrandi 1928, p. 100.)

« Les riverains du Logone sont de grands pêcheurs de poissons dont ils sont très amateurs. Tout le long de la rivière, des pirogues sont vautrées dans le sable où elles paressent au soleil. Des flottilles de 'pirogues-moustiques', petites pirogues en planches reliées par des cordelettes, glissent sur l'eau. Le pagayeur, accroupi à l'arrière qui rase la nappe liquide, tandis que l'avant se dresse, ne peut bouger, le simple mouvement du corps risquant de faire chavirer le frêle esquif. » (de Burthe d'Annelet 1939, p. 1335.)

**pisé**, n. m. : *cf.* banco

**pistache**, n. f.

- arachide.

 Ce mot est sorti de l'usage courant ; il apparaît dans des documents anciens.


*syn.* : **pistache de terre**

*cf.* amande de terre

**plaine d'inondation**, n. f. : *cf.* yaéré

**plan**, n. m.

- planche ou carreau de maraîchage.

 Le « plan », généralement d'une superficie de 2 m x 3 m, est délimité par des canaux et des diguettes. On y cultive des oignons ou tout autre légume.

**planche-lit**, n. f. : *cf.* lit kirdi

**planteur**, n. m.

- paysan inscrit sur le cahier de culture du coton ou du riz.



📖 Ce terme, venu du Sud, est peu adéquat en zone soudanienne ; il relève d'un souci d'uniformisation terminologique pour une meilleure planification, mais il fait fi des traditions ethniques régionales, et de l'héritage agronomique des différentes populations.

Cultivateurs encadrés par un organisme para-étatique, les « planteurs » travaillent pour la SODECOTON ou pour la SEMRY. Ces organismes, parlant des cultivateurs, disent « nos planteurs ».

La différence qu'il y a entre un groupe de « planteurs » et un « paysannat », c'est que les premiers sont encadrés pour une culture de spéculation.

Deux responsables de la SODECOTON, M. Bekolo et L. Gaudard, nous mettent en garde, dans un *Rapport semestriel oct. 95 (campagne 95/96)* (SODECOTON, DPA, 43 p.), contre une compréhension trop simpliste du terme :

« Il faut bien noter que la définition de 'planteur' reste vague et ambiguë. Elle se limite à l'inscription sur le cahier de culture cotonnière ... Les femmes, les enfants adultes peuvent être recensés ou non comme 'planteurs'. En aucun cas, il ne faut assimiler la notion de 'planteur' à celle de l'exploitation agricole. »

*cf.* **cercle de caution solidaire, paysannat**

**plantoir à mouskouari**, n. m.

• pieu en bois, muni généralement d'un embout métallique, avec lequel on repique le « mouskouari ».

📖 Le plantoir à « mouskouari » est généralement fait d'un tronc d'arbre dont l'extrémité supérieure peut avoir un diamètre de 20 cm environ. Effilé vers le bas, il est normalement garni d'un fer à douille pointu. Dans sa partie supérieure, il comporte une profonde échancrure qui permet de le saisir commodément à deux mains. Cet outil particulièrement pesant est requis pour percer les argiles compactes du « karal ».

*cf.* **trouaison**

**plaque foyère**, n. f.

• muret d'argile auquel est adossé le foyer.

📖 Ce muret d'argile, généralement décoré, haut de 1,20 m, empêche le feu d'entrer en contact avec les parois végétales de la case. La plaque foyère équipe toutes les cases ([kūzi]) des Arabes Shuwa, et aussi celles des éleveurs peuls du nord du Diararé ; on la trouve encore chez les Djimi, les Bana, les Mousgoum. M. Allégret la décrit ainsi :

« Le foyer [mousgoum] est très étonnant : une plaque de terre à pots qui a tout à fait l'aspect des plaques de fonte des grandes cheminées. Devant cette plaque, trois sortes de petites mottes (de terre à pots, toujours) servent de chenets. Le tout est couvert de dessins linéaires. » (Allégret 1987, p. 211.)

**plata 1**, n. et adj., variables ou non  
• nom donné aux Peuls par des groupes montagnards.

**plata 2**, n. et adj., variables ou non  
~ **plasia**, **platla**

• mauvaise graphie pour [pəlasla].

📖 Les Plasia, groupe montagnard de langue tchadique, résident dans le canton de Mayo-Ouldémé, dans l'arrondissement de Tokombéré. Leur nom a été donné au « mayo » Plata.

*cf. pəlasla*

**plateau**, n. m. : *cf. labret*

**platla**, n. et adj., variables ou non : *cf. plata 2*

**plectrante**, n. m.

• *Plectranthus esculentus* N.E. Br. (Lamiaceae).

📖 Comporte des racines tubéreuses. Le plectrante est souvent cultivé en même temps que *Solenostemon rotundifolius* (Poir.) Mort. (Lamiaceae), ce qui explique que Mouchet (1966, p. 210) emploie « plectrante » comme synonyme de « fabirama ».

*cf. fabirama*

**pluies parasites**, n. f. pl.

• pluies inférieures à 10 mm, en début de période de culture, insuffisantes pour autoriser les semis.

📖 Cette expression appartient au jargon SODECOTON ou CFDT. Ces pluies sont dites « parasites », car, si elles ne permettent pas de semer, elles font lever les adventices ou favorisent leur développement.

**podoko**, n. et adj., variables ou non, ~ **padogo**, **padoko**, **padokwa**, **paduko**, **podokwo** : *cf. parəkwa*

**pois arachide**, n. m. : *cf. voandzou*

**pois bambara**, n. m. : *cf. voandzou*

**pois d'Angole**, n. m. : *cf. café*

**pois de terre**, n. m. : *cf. voandzou*

**poisson-ballon**, n. m.

- nom, en français local, de *Tetraodon lineatus*, ex *T. fahaka strigosus* (Benn. 1834) (Tetraodontidae).

**poisson-caïman**, n. m.

- nom, en français local, de tous les *Polypterus* (Polypteridae).

**poisson-courant**, n. m.

- nom, en français local, de *Malapterurus electricus* (Gm. 1789) (Malpteruridae).

syn. : *silure électrique*

**pois souterrain**, n. m. : cf. **voandzou**

**police-parti**, n. m. (invar. ?)

- membre du service d'ordre d'un parti politique.

📖 Les « police-parti » sont les membres du service d'ordre, d'abord du parti unique UNC, puis du RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais), et enfin, après 1991, de chaque parti politique. Ceux de l'UNDP (Union nationale pour la démocratie et le progrès) sont habillés aux couleurs du parti, en blanc et vert (béret vert et bande verte sur le pantalon blanc).

« Les présidents de section du parti unique (UNC) et les 'police-parti' se rendent à Garoua. » (Boutrais 1987, p. 98.)

**politique**, n. f.

- manœuvre occulte et peu honnête.

📖 L'emploi de ce mot par le commun des mortels a toujours un sens péjoratif. « Ils font la politique » est à peu près synonyme de « Ils complotent ».

**politique de races**, n. f.

- procédé d'administration directe, à l'époque coloniale.

📖 La « politique de races » consistait à créer des chefferies « kirdi », au détriment éventuel des lamidats peuls, dans le but de « mieux contrôler les populations (païennes) turbulentes et en tout cas de diminuer le nombre de plaintes émises par les lamibé suzerains ». (Voir Beauvilain 1989, pp. 360-361.)

**Polypterus**, n. scient. : cf. **poisson-caïman**

**pomme de terre aérienne**, n. f.

- bulbilles de *Dioscorea bulbifera* L. (Dioscoreaceae).

📖 Les bulbilles aériennes de cette igname ont parfois des noms suggestifs dans les langues de la région : « igname des lépreux » en kapsiki, les bulbilles évoquant des moignons de lépreux ; « testicules de phacochère », [kalle gaduuru] en *fulfulde*. La plupart de ces bulbilles sont comestibles sans avoir préalablement longtemps bouilli. Elles accompagnent généralement un plat de viande.

La diffusion de *Dioscorea bulbifera* cultivée est récente dans le Nord-Cameroun. *Dioscorea bulbifera* sauvage, [mayawad] en *mafa* (Barreteau & Le Bléis 1990, p. 236) et en *mofu-Gudur* [mayáwad] (Barreteau 1988, vol. 2, p. 194), joue un rôle important dans les monts Mandara comme aliment de soudure, mais, dans ce cas, c'est le tubercule qui est récolté, et non les bulbilles.

syn. : **tubercule aérien**

**pomme de terre de Madagascar**, n. f. : cf. **fabirama**

**pomme de terre indigène**, n. f. : cf. **fabirama**

**poney moussey**, n. m. : cf. **cheval kirdi**

**Porte-Mayo**, n.p. f.

< jeu de mots faisant référence à la Porte Maillot (Paris).

• célèbre campement de Maroua, sis à proximité du « mayo » Kaliao, et à la porte de la vieille ville.

📖 Le campement de la Porte-Mayo est, pour Maroua, et même pour tout le Nord-Cameroun, une véritable institution. C'est un hôtel-restaurant dans lequel chambres et salles de restauration sont constituées de « boukarous » à toits de chaume.

Historiquement, c'est de là que les affranchis de Mal Biiri se sont lancés, en 1792, à la conquête de la Marva des Guiziga, implantée sur l'autre rive du « mayo ».

À l'époque peule, ce quartier appelé « Bapaldé », était le point d'arrivée des routes venant de Yola et de Madagali (actuel Nigeria). Le campement réservé aux étrangers était alors établi à l'Est, vers le grand marché, dans le quartier appelé [Gada-Mahol], littéralement : « de l'autre côté de la muraille ».

À l'époque coloniale, le campement de « Bapaldé » était installé à peu près où se trouve actuellement la Porte-Mayo, sur la rive qui faisait face au quartier administratif et au « cercle ». Ce campement, composé de cases rondes reliées deux à deux par des auvents fermés, était sous la responsabilité du djerma, notable du lamido. Comme c'était le lieu de passage des

étrangers, en majorité européens, on monta à proximité le premier marché de légumes européens.

Dans les années 1950, le transport routier, florissant, était encore entre les mains des Européens. Maroua était alors un passage obligé en toute saison. Pendant la saison des pluies, on devait emprunter le difficile col de Méri, qui obligeait les plus gros camions à des ruptures de charge ; on joignait Garoua par la route des monts Mandara, via Mokolo et Dourbey. A cette époque, le campement de la Porte-Mayo fut restructuré pour accueillir les routiers de passage, et l'on y incorpora un restaurant. Il sera tenu, jusqu'à nos jours, par des expatriés.

« Ce campement de Maroua est un véritable hôtel. Il groupe six grandes cases circulaires bâties en pierre et couvertes de paille, une case encore plus vaste qui sert de salle à manger et une terrasse où les Européens viennent boire leur apéritif le soir. Chaque case est une chambre avec électricité et eau courante ; celle-ci provient d'un 'gongon' qui traverse le mur et qu'un boy remplit matin et soir avec un seau. » (Benoist 1957, p. 144.)

**pot à pieds**, n. m.

• petite poterie tripode que l'on peut mettre au feu directement, en dehors d'un foyer.

📖 Ce récipient était jadis très répandu dans la plaine ; on en retrouve des pieds sur la plupart des sites archéologiques. Actuellement, les Kapsiki sont à peu près les seuls à s'en servir encore, principalement dans des usages rituels.

**potasse**, n. f. : *cf.* **sel de potasse**

**poterne**, n. f. : *cf.* **djaoulérou**

**potière**, n. f. : *cf.* **forgeronne**

**poto-poto**, n. m. invar.

< *bangála* [pɔtɔpɔtɔ], « boue, vase, fange » (Edema 1994, p. 95). A donné son nom à Poto-Poto, un quartier tristement célèbre de Brazzaville. Attesté comme emprunt en wolof (Fal *et alii* 1990, p. 171).

• bousillage de terre pétrie avec les pieds.

📖 Prononcé généralement « pote-pote », ce terme a parfois cours dans le Nord-Cameroun, comme dans le reste de l'Afrique centrale, pour désigner un bousillage de terre pétrie avec les pieds. C'est le « ciment indigène ».

*syn.* : **banco**

**poudre rouge**, n. f.

- produit antifongique et insecticide pour le traitement des semences.

📖 Ce produit chimique, dont le nom de commercialisation est « Thioral », est efficace, mais dangereux. En effet, les utilisateurs ne pensent pas toujours que des grains, traités au Thioral pour être semés, ne sont plus consommables.

**poulakou**, n. f., parfois employé au m. : *cf.* *pulaaku*

**poulfouli**, n. et adj. invar. : *cf.* **mouton** « poulfouli », **zébu peul**

**Poulo**, pl. **Foulbé**

~ **Pulo**, pl. **Fulbé** (Mouchet 1966)

< *fulfulde* [pullo], « un Peul, une Peule ».

- Peul, Peule.

📖 (Zeltner 1953, p. 12.) La forme « Poulo » est rarement utilisée dans les textes écrits en français.

*cf.* **foulbé**

**pourpier**, n. m.

- *Portulaca oleracea* L. (Portulacaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 442).

**pousse**, n. m. invar. : *cf.* **pousse-pousse**

**pousse-pousse**, n. m. invar.

- charrette à bras.

📖 Le « pousse-pousse » sert à transporter les marchandises entre le marché et les entrepôts. Les Peuls se font livrer en « pousse » le sable dont ils utilisent de grandes quantités pour entretenir les cours de leurs concessions. On déménage en louant un « pousse ». On a même vu à Maroua déplacer en pleine nuit des kiosques à journaux sur des « pousse ».

*syn.* : *pousse*

**pousseur**, n. m.

- conducteur de charrette à bras.

📖 Le « pousse » est l'outil de travail du « pousseur ».

**préparation**, n. f.

- activité culinaire.

📖 En français local, la « préparation », prise absolument, ne peut être que la préparation des repas. Dans une famille polygyne, chaque femme fait à tour de rôle la « préparation » pour l'ensemble des membres de la « concession », ce qui détermine en même temps sa nuit avec le mari.

**préparer**, v.

- (1) faire la cuisine (intransitif) ; (2) accommoder (telle ou telle nourriture).

📖 (1) « Aujourd’hui, c’est toi qui prépares. » (2) « Elle prépare la sauce. »

**préservatif**, n. m.

- amulette de protection.

📖 « La peur, l’orgueil, la cupidité sont les domaines où ces préservatifs tiennent un rôle déterminant... » Obligation est faite au détenteur de ce « préservatif » de le « maintenir constamment en contact avec son corps... » (Fourneau 1938, pp. 194-195.)

Nous n’avons rencontré ce mot, dans cet usage, que dans l’article cité de J. Fourneau ; il semble cependant qu’il ait eu cours en Afrique de l’Ouest à l’époque.

*syn.* : **gris-gris**

**président de la jeunesse**, n. m.

- responsable politique de l’encadrement des jeunes au sein d’un parti.

📖 Le « président de la jeunesse » est l’avatar moderne du [bwiɣ ɡawla], « chef de la jeunesse », que l’on trouve dans pratiquement toutes les populations de la région, tant païennes que musulmanes. Le [bwiɣ ɡawla] était souvent aussi chef de guerre. Le titre haoussa [sárkín sáurìi], « chef des jeunes », chargé des danses et des jeux, qui correspondrait mieux au contenu actuel, fut récupéré par l’administration coloniale qui voulut en faire, en 1953, le « représentant de la jeunesse et des sports ». À l’Indépendance, et jusqu’en 1988, le « chef des jeunes » du parti unique (UNC, puis RDPC), fut chargé de percevoir les taxes pour le parti et de mobiliser les jeunes pour les fêtes officielles, recrutant aussi pour l’occasion les « filles libres » (dites « filles-bordel » jusque dans les années 1970) jouant le rôle d’hôtesse d’accueil.

**prince**, n. m.

- (1) chef non musulman dont la souveraineté s’étend à un « massif » (voir Vincent 1991) ; (2) titre honorifique appliqué à tout fils de chef, musulman ou non.

*cf.* **yéríma**

**princesse**, n. f.

- titre honorifique qui peut être appliqué à toute fille de chef, musulman ou non.

*cf.* **yéríma**

**prix (vrai -)**, n. m. : *cf.* **gaskia**

**prix de la fiancée**, n. m. : *cf.* **dot**

**productivité**, n. f.

• mode d'agriculture impliquant l'utilisation de la charrue et d'intrants (dans l'expression « en productivité »).

📖 La culture du coton « en productivité », lancée en 1972-1973 au Tchad, et en 1977-1978 au Cameroun, implique l'utilisation de la charrue et d'intrants (engrais et pesticides). C'est une culture plus intensive qui permet d'accroître notablement les rendements.

**protestant, ante**, n. et adj.

• chrétien appartenant à l'une des Églises évangéliques présentes au Cameroun.

📖 Le mot a pris un sens restrictif et ne désigne que les adeptes des églises évangéliques (UEENC, Union des Églises évangéliques du Nord-Cameroun, anciennement SUM, Sudan United Mission). À côté d'eux, on recense les baptistes, les adventistes du septième jour, l'Église fraternelle luthérienne et des groupuscules de la mouvance pentecôtiste, qui ne sont pas comptés parmi les « protestants ».

**protoptère**, n. m.

• *Protopterus annectens*.

📖 Poisson à écailles incluses dans la peau, qui a la particularité de s'enfouir dans la vase, en s'enfermant dans un cocon qu'il secrète, lors du retrait des eaux des mares et des zones inondées. Appelé improprement « anguille » en français local, et parfois même « silure » par certains auteurs (Juillerat 1971, p. 9).

**prune**, n. f.

• fruit de *Sclerocarya birrea* (A.Rich.) Hochst. (Anacardiaceae).

*cf.* **prunier**

**prunier**, n. m.

• nom, en français local, de *Sclerocarya birrea* (A.Rich.) Hochst. (Anacardiaceae).

📖 Cet arbre, appelé [eedi] en *fulfulde*, produit des fruits ronds, jaunâtres, de la taille et de la couleur d'une mirabelle, à la pulpe légèrement sucrée et astringente, qui jonchent le sol au début de la saison des pluies. Appelé localement « prune », le fruit est moins recherché pour sa pulpe que pour son amande.



Chez les Moundan, par exemple, les enfants surtout la consomment comme l'arachide. Les fruits, systématiquement récoltés, sont mis à pourrir, puis grillés sous des feux de paille. On ramasse même les noyaux passés par le transit intestinal des animaux. Une fois le noyau grillé, on le casse pour en retirer une amande au goût délicat.

Dans les piémonts des monts Mandara, on stockait les noyaux de « prunes » dans des greniers.

Ce fruit n'est pas à confondre avec ce que l'on appelle « prune » au Sud du Cameroun, et qui est le fruit du safoutier.

**psikyɛ**, n. de langue

• langue des Kapsiki, de la famille tchadique.

syn. rare : *omsiki* (Jacques-Félix 1948)

cf. **kapsiki**

**puisard**, n. m.

• trou creusé dans un « mayo » à sec pour y chercher de l'eau (français local).

📖 Le « puisard » est une sorte d'excavation en entonnoir creusée dans le sable des « mayos » pendant la saison sèche. On y puise de l'eau et on se lave sur place.

« Le poste [allemand de Maroua] est construit sur deux petits mamelons jumeaux dominant l'immense agglomération fellata qui s'étend sur les rives plates d'un bahr au lit sablonneux creusé de puisards où la population, en saison sèche, trouve son eau. » (Ferrandi 1928, p. 161.)

cf. **lavadère**

**pukara**

< mot *fulfulde* [pukara(ajo)], plur., [fukar(aa)ɓe] ; de l'arabe (forme plurielle [fuqarāʾ], « derviches mendiants » (Wehr 1979, p. 846).

• « élève de l'enseignement coranique complémentaire » (Santerre 1973).

📖 Disciple, élève-enseignant, « étudiant-voyageur », le *pukara* étudie les sciences coraniques (exégèse, droit, littérature arabe, traditions prophétiques, astrologie, etc.).

**pulaaku**

~ **poulakou**, n. f., parfois employé au m.

< mot *fulfulde* [pulaaku], dérivé abstrait formé sur le radical adjectival *ful-* (Noye 1989, p. 125).

• valeur sociale complexe qui définit le Peul dans son être, son comportement et ses représentations. Voir VerEecke 1986 et Pulaaku 1998.

*puyāadi* : cf. Balanites

## Q

**Qadriya**, n. f. : *cf.* secte

**quartier**, n. m.

• (1) subdivision d'une ville, d'un village, d'un « massif » ; (2) pris absolument, s'oppose au centre administratif, commercial ou résidentiel d'une ville.

📖 Dans les villes peules, il existe des quartiers [fattude / pattule] qui peuvent avoir, de par leur histoire, une forte identité. Ils sont eux-mêmes divisés en sous-quartiers représentant les organisations administratives de base. Ceux-ci regroupent généralement des « sarés » par affinités ethniques, voire familiales. Leurs ressortissants cultivent souvent les mêmes espaces à la périphérie des villes, et, dans le passé, ils étaient assujettis aux mêmes prestations pour le « lamido » ou pour l'administration. On peut encore distinguer une subdivision au niveau du regroupement d'unités endoculinaires, comportant les frères, fils, neveux et voisins, qui se concrétise le soir, lors du repas que les hommes prennent en commun.

Les « quartiers » d'un village peuvent ne pas être contigus, et correspondre, en plaine, à ce que nous appellerions des hameaux, en région d'habitat dispersé.

« Nous pouvons ... définir le quartier traditionnel [de montagne] comme suit : c'est la région d'un massif – délimité ou non par des frontières – à l'origine occupée exclusivement par un ou deux groupes de descendance, mais pouvant aujourd'hui, à la suite de micro-migrations, présenter une relative hétérogénéité lignagère dans laquelle un lignage ou segment demeure cependant dominant. » (Juillerat 1971, p. 77.)

Le mot « quartier », dans son acception (2), auquel on accolait naguère le qualificatif d'« indigène », a souvent une connotation péjorative. En effet, le « quartier » est toujours moins bien équipé, moins bien desservi et moins bien entretenu que le centre ville. Les constructions y sont également plus précaires. « Vivre au quartier » est le signe d'un statut modeste.

**quartier administratif**, n. m.

• regroupement, sous l'autorité d'un « djaouro », de plusieurs terroirs villageois.

📖 La notion apparaît dans les zones d'habitat dispersé, comme chez les Massa. Il s'agit d'un découpage administratif plus ou moins arbitraire qui regroupe des terroirs villageois, [nagata], sous l'autorité d'un « djaouro ».

**quartier hydraulique**, n. m.

• subdivision dans une rizière.

*cf.* **casier**

**Quelea quelea**, n. scient.

• travailleur à bec rouge, *Quelea quelea* (Linné) (Ploceidae), appelé couramment « mange-mil ».

📖 Ce passereau granivore compromet parfois sérieusement les récoltes de sorgho (principalement de « mouskouari ») et de riz, sur lesquelles il s'abat en nuées. Pour s'en protéger, les cultivateurs érigent dans les champs de petits miradors d'où partent des cordelettes chargées d'oscilles manœuvrés par les enfants.

J. Ferrandi, qui vient de décrire le tapage fait par les enfants du haut de leur perchoir (*cf.* **mirador**), dépeint ainsi l'oiseau :

« ... Les 'mange-mils' effrayés, minuscules et vêtus de gris rouge, s'élèvent brusquement par essaims, hésitent un instant et s'abattent un peu plus loin, comme mus par une pensée identique, sur les mêmes tiges d'où le bruit les chassera encore. » (Ferrandi 1928, p. 108.)

On a parfois recours à des méthodes plus radicales pour s'en débarrasser : épandage d'insecticides par avion, à la tombée de la nuit, sur les bosquets d'eucalyptus de la rizière de Maga-Pouss. Les oiseaux, jonchant alors le sol sur plusieurs centimètres dans leurs dortoirs, sont ramassés, mis en sacs et vendus sur les marchés de la région.

**queue-de-pie**, n. f. : *cf.* **peau de cabri**

**quinine des Noirs**, n. f. : *cf.* **kinkéliba**

**quinquéliba**, n. m.

*cf.* **kinkéliba**

**quinze-ans**, n. m. pl.

< de l'expression « quinze ans de service ».

• engagés dans les troupes coloniales qui devaient quinze ans de service avant d'être démobilisés.

📖 Les « quinze-ans » sont particulièrement nombreux en pays toupouri et moundan. Cette appellation a également cours dans tout le Tchad méridional.

## R

**rabiste**, n. et adj.

~ **rabbiste**, **rahbiste**

- partisan du conquérant Râbeh (dont le nom est aussi orthographié « Rabehe », « Râbih », « Rabi », « Râbah » ou « Rabah »).

*cf.* **bazinguer**

**race**, n. f.

- groupe ethnique, ethnie.

*cf.* **politique de races**

**radier**, n. m.

- revêtement couvrant le lit d'un cours d'eau transversalement, en un point de passage.

📖 Le mot « radier » a longtemps été en concurrence avec « chaussée submersible ». Son emploi a dû se généraliser dans les années 1950, alors que d'autres mots techniques comme « dalot » et « ponceau » restaient confinés dans les textes des services des Travaux publics.

Le sens que l'on a attribué à ce mot dans le Nord-Cameroun ne correspond pas entièrement aux définitions que l'on en donne dans les dictionnaires – voir par exemple *Le Nouveau Petit Robert* (1993) :

« Revêtement, plateforme ... couvrant le sol d'une installation hydraulique, d'un canal, et servant de fondation. »

Le radier nord-camerounais est en quelque sorte un pont submersible qui ne permet pas de franchir les cours d'eau lors des crues, mais qui est suffisant à la saison sèche, ou quand l'eau a un faible débit.

Pendant la saison sèche, on pose des radiers temporaires sur le fond de certains « mayos » pour permettre aux camions de la SODECOTON de passer. Ces radiers provisoires sont faits de branches recouvertes de « sekko » et de terre.

Le radier permanent est une digue en maçonnerie, traversée dans sa largeur par des buses, construite en travers d'un cours d'eau temporaire.

**raïta**, n. f. : *cf.* **algaïta**

**ratat** : *cf.* **cauri**

**rat de rocher**, n. m. (Mouchet 1966, p. 183.)

- daman des rochers, *Procavia capensis* (Pallas, 1766) (Procaviidae).

**ration**, n. f

- somme d'argent (ou quantité de nourriture) nécessaire à la vie du foyer, ou de la « concession », pour une journée.

📖 Ce terme, d'origine militaire, désigne la quantité de « mil » ou d'argent que l'homme remet à sa (ou ses) femme(s) pour satisfaire à l'alimentation de la famille pour une journée. On parle du « mil de la ration », de « l'argent de la ration ».

« Le mouskouari est réservé à la ration familiale, alors que le djigari sert surtout la ration de la main d'œuvre salariée. » (Rapport IRA anonyme, 1993.)

« Les deux familles qui vivent dans le même saré font la ration à tour de rôle. »

**rationner**, v. intransitif

- fournir la somme d'argent (ou la quantité de nourriture) nécessaire à la vie du foyer, ou de la « concession » pour une journée.

📖 « Les deux familles 'rationnent' à tour de rôle. »

**rat palmiste**, n. m.

- appellation impropre de l'écureuil fouisseur.

*cf.* **écureuil**

**red fulani**, n. et adj. invar. : *cf.* **zébu** « **mbororo djafoun** »

**reliquaire**, n. f.

- lieu sacré où l'on met certaines poteries figurant les ancêtres.

📖 Le « reliquaire » est le lieu de la montagne où sont disposées les poteries les plus anciennes figurant les ancêtres. Ce lieu sacré est, chez les Mafa, généralement commun au lignage. (Seignobos 1982, p. 77.)

**réserve de la Kalamaloué**, n. f.

- réserve de faune.

📖 Créée en 1947, la réserve de la Kalamaloué couvre une superficie de 45 km<sup>2</sup>, dans la plaine qui borde le Chari à la latitude de Kousseri. Elle est devenue par la suite parc national.

**réserve de Waza**, n. f.

- réserve de faune.

📖 Créée en 1934, la réserve de Waza couvre une superficie de 1 700 km<sup>2</sup>. Elle est constituée en grande partie sur les « yaérés » qui bordent le Logone. Devenue par la suite parc national.

**riïmaaybe, rimaïbé(s)**, n. pl. : *cf.* **dimadjo**

**riyâl** : *cf.* **dala**

**riz (petit ~), riz de savane** : *cf.* **pagouri**

**riz d'hivernage** : *cf.* **hivernage**

**robe-mission**, n. f.

• ample vêtement féminin diffusé par les missions chrétiennes.

📖 Les missionnaires considéraient comme moralement dangereux de laisser les femmes se promener « nues » à leur vue et à celle des administrateurs.

**rône**, n. m.

< *wolof* [ron], « *Borassus aethiopum* » (Fal *et alii* 1990, p. 183).

• fruit du palmier rônier.

*syn.* : **noix de rônier**

**rônier**, n. m.

~ **ronier** (Lembezat 1952, p. 57)

< dérivé de « rône ». Voir Mauny 1952, p. 60.

• (1) palmier rônier, *Borassus aethiopum* Mart. (Arecaceae) ; (2) palmier doum (appellation fautive), *Hyphaene thebaica* (L.) Mart. (Arecaceae) ; (3) fruit du palmier doum (appellation fautive).

📖 L'enseigne de vaisseau Delevoye décrit le sud du pays kotoko, à Holom (qu'il orthographie « Holloum ») :

« ... parmi les arbres, les rôniers dominant, faisant entendre un bruissement rauque par l'entrechoquement de leurs frondes au passage du vent. » (Delevoye 1906, p. 85.)

*cf.* **palmier rônier**

**rônier géant**, n. m. : *cf.* **palmier rônier**

**roseau à miel du Niger**, n. m. : *cf.* **bourgou**

**roselle**, n. f. : *cf.* **folléré**

**roumdé**, n. m.

~ **rumde**

< *fulfulde* [ruumnde], pl. [duumde], « village de culture, en saison des pluies » (Noye 1989, p. 291).

• village de culture, peuplé d’esclaves appartenant à un notable ou à un groupe d’hommes libres habitant généralement un même quartier, ou apparentés.

📖 Contrairement à une idée reçue, les « roudés » ne sont pas la particularité de l’Adamaoua et de la Bénoué ; il y en avait aussi dans le Diamaré. Dans la région de Maroua et dans l’ancien pays zoumaya, certains quartiers, assez peu éloignés cependant de la résidence de leurs maîtres, étaient des « roudés ». Ils furent assez tôt débaptisés, échangeant leur nom particulièrement dépréciatif de [ruumnde] pour d’autres, qui le sont tout autant, mais plus subtilement, comme [Wuro dala], « village de quatre sous ».

« ... les gens des *dumde*..., ainsi se nomment les métairies où les Fulbe installent leurs esclaves. » (Lacroix (1952, p. 32)

« Politiquement, le *rumde* constituait un moyen effectif d’assujettir les esclaves rapportés des expéditions lointaines. Les *rumde* avaient leurs propres chefs chargés d’y maintenir une discipline martiale et d’enseigner les manières de vivre islamiques, la prière, la manière de se vêtir et de se conduire, ainsi que la langue *fulfulde*... Dans une certaine mesure, le handicap [des travailleurs du *rumde*] était de savoir qu’ils n’étaient pas libres d’aller où ils le voulaient. Mais ce handicap était compensé par la satisfaction d’être protégé, voire d’appartenir à la famille étendue d’une importante personnalité. » (Njeuma 1989, p. 37.)

**roustonnier**, n. m.

< français argotique « roustons », qui désigne les testicules.

• *Calotropis procera* (Ait.) Ait.f. (Asclepiadaceae).

📖 En fait, la forme du fruit de cet arbuste évoque un scrotum.

cf. **Calotropis**

**rrtchi**, n. et adj., variables ou non : cf. **kortchi**

**rumde**, n. m. : cf. **roumdé**

## S

**sadaka**, n. m.

~ **sadaga**

< mot peul [sadaka] et *hausa* [sádákàa] (Newman & Newman 1977, p. 103) venant de l’arabe [ṣadaqa], « aumône volontaire » (Wehr 1979, p. 594).

• (1) aumône volontaire, dans l’islam ; (2) sacrifice (au sens religieux du terme).

📖 À l’origine, il désigne l’aumône volontaire, distincte donc de la « zakat ». Dans le langage courant, le « sadaka » recouvre de nombreuses



pratiques pré-islamiques, équivalentes des « kouli » païens, auxquelles on donne un vernis plus orthodoxe. On fait un « sadaka » pour lever un deuil, pour faire venir la pluie, ou pour retrouver une voiture volée. En août 1993 et en juillet 1997, par exemple, l'imam de la grande mosquée de Maroua demanda par tous les haut-parleurs de la ville, que chacun fasse une supplication, [tornde], et un [sadaka], pour obtenir de Dieu la pluie, qui s'était interrompue depuis plus de quinze jours. Pour le « sadaka » en question, les hommes devaient se réunir devant les mosquées afin d'y piler le mil – tâche exclusivement féminine en temps normal – et faire des « boules » à distribuer aux enfants. (Tourneux & Yaya 1998, p. 181 ; voir sous *hokkere*.)

*cf.* **kouli**

### ***safraari***

< arabe [ṣafār], « couleur jaune » (Wehr 1979, p. 604).

*cf.* **berbéré, mouskouari**

**safrari**, n. m. : *cf.* **berbéré, mouskouari**

### **Sahel vert**, n. m.

- opération de reboisement très médiatisée, des années 1970.

📖 Ce nom de code fait référence à une suite d'opérations ponctuelles de reboisement, menées à grand renfort de publicité dans les années 1970, sous le gouvernement du président Ahidjo. Elles faisaient, en quelque sorte, suite à la « journée de l'arbre » de la période coloniale, qui visait principalement la plantation d'arbres le long des routes.

Les opérations « Sahel vert » prétendaient enrayer la « descente du désert » vers le Sahel. Elles furent l'occasion de plantations de neems (*Azadirachta indica* A.Juss. (Meliaceae) et de *Dalbergia sissoo* Roxb. (Fabaceae), placées en démonstration près des routes, souvent sur des sols pauvres. Laissées à elles-mêmes, elles subirent des passages répétés de feux de brousse. Ces opérations apparaissent aujourd'hui comme autant de contre-performances de reboisement, moins du fait du choix des essences et des sites retenus, que de l'incapacité à entraîner l'adhésion des populations.

**saison des pluies**, n. f. : *cf.* **hivernage**

**sakkat**, n. f. : *cf.* **zakkat**

### **salam**, n. m.

< arabe [salām], « paix » (Wehr 1979, p. 496).

- (1) salutation ; (2) prière musulmane.

« Le [‘capita’] mort aurait fait ‘salam’ et aurait eu des gris-gris. » (Sens 2, dans cette phrase tirée de Allégret 1988, p. 227.)

**salanga**, n. m.

< origine inconnue ; *cf.* arabe tchadien [amsallūm] (Jullien de Pommerol 1999, p. 141), où [am-] est un préfixe.

• (1) poisson sec, *Alestes dentex* (Linné, 1758) et *A. baremoze* (de Johannis, 1835) (Characidae), fendu dans le sens de la longueur ; (2) ces mêmes poissons vivants, ou non, quand on les destine au séchage.

📖 On appelle « salanga », en français local, les « sardines » fendues dans le sens de la longueur, et mises à sécher sur des fils au soleil à la période d’ensoleillement maximal (mars-juin). Ces poissons, pêchés à l’étiage, principalement à la senne à bâtons, sont calibrés pour être commercialisés plus facilement.

Depuis les années 1968-1970, avant même la grande sécheresse de 1973, les stocks piscicoles du système Chari-Logone se sont effondrés et les rendements en « salanga » sont devenus très médiocres. De nos jours, on pêche la « sardine » principalement au filet maillant. Le mot de « salanga » est presque devenu synonyme de « poisson séché au soleil », par opposition à « banda », qui est le poisson fumé. On distingue toutefois le « salanga », toujours fendu, éviscéré et séché, du « vrac de décru », constitué de petits poissons séchés entiers, que l’on vend de novembre à février par sacs.

*cf.* **sardine**

**saliyeeri** : *cf.* **mil rouge**

**salle des greniers**, n. f. : *cf.* **case-grenier**

**sanglier**, n. m.

• nom, en français local, du phacochère, *Phacochoerus aethiopicus* (Pallas, 1767) (Suidae).

📖 Trouvé déjà dans Barth (1860-61, t. 3, p. 72).

**sans-confiance**, n. f. pl.

• sandales en plastique de mauvaise qualité.

📖 La lanière qui permet de retenir la semelle au pied, et qui passe entre le gros orteil et son voisin, a une fâcheuse tendance à céder sans préavis.

**sao**, n. et adj. invar.

~ **saô**, **saw**, **so**, **sô**

• population disparue, que certains (Cohen 1962) tiennent pour mythique, qui vivait en cités encloses, près des fleuves du nord de la région. Voir Lange 1989.

📖 On qualifie de « sao » plusieurs types de civilisations disparues, localisées dans les régions amphibies du sud du lac Tchad, allant de la Komadougou Yobé au lac Fitri. Leurs cités, encloses dans une muraille, à une époque, occupaient des buttes fortement anthropiques en bordure d'eau. Le nom de « sao » ne serait pas sans rapport avec celui de la muraille, ou plutôt de l'enclos d'épineux, dans certaines langues « kotoko » ; le cas des « Sao » serait analogue à celui des populations qui ont précédé les Massa, que leurs voisins appelaient [Ngulmun], du nom de la muraille qui fortifiait leurs villages.

Les « Sao », qui ne durent jamais s'appeler ainsi eux-mêmes, constituaient une galaxie de groupes antagonistes, qui finirent par s'unifier autour de quelques cités plus puissantes, dont les « Kotoko » seraient parmi les descendants les plus directs – les études « Sao / Kotoko » doivent beaucoup à J.-P. & A. Lebeuf (voir la bibliographie en fin de volume). Cependant, les historiens ont encore beaucoup à faire pour élucider la question, et, selon D. Lange (1989), « l'existence des Sao reste jusqu'à nos jours un mystère ».

« Les questions posées par les traditions sao ne peuvent être élucidées que dans le contexte de l'histoire du Kanem-Borno. » (Lange 1989, p. 189.)

Les archéologues ont beaucoup de mal à déterminer une chronologie sao et ils s'interrogent encore sur la pertinence d'époques pré-sao et sao. (Voir G. Connah, A. Holl, J.-P. Lebeuf & A. Lebeuf, A. Marliac...)

cf. **butte sao, double jarre**

**sarclouse-iler**, n. f. : cf. **iler**

**sardine**, n. f.

• (1) nom en français local de *Alestes dentex* (Linné, 1758) et *A. baremoze* (de Johannis, 1835) (poissons, Characidae) ; (2) boîte de sardines à l'huile.

cf. **salanga**

**saré**, n. m., variable ou non

~ **sare** (Fréchou 1966.), **sarret**

< *fulfulde* [saare], « concession, enclos familial ».

• (1) enclos familial peul ; (2) enclos familial.

📖 En *pulaar*, peul du Sénégal oriental, [saare] signifie « grand village de sédentaires » (Gaden 1914, p. 163).

Dans les écrits français anciens, on peut rencontrer le mot orthographié « sarret ».

« La grande route tourne vers le 'sarret' du 'lamido'. » (Allégret 1987, p. 245.)

Le « saré » des Peuls non éleveurs est une habitation bien particulière. Généralement enclos d'un vaste mur, il s'ouvre sur l'extérieur par une « case-vestibule », qui donne accès à la case du maître de maison, à celle des hôtes, et aux magasins. La partie arrière est formée du gynécée, protégé du regard par un jeu de murets et de « cases-vestibules ». A. Dauzats (1939, p. 97) en donne une excellente description :

« Le saré comprend un nombre de cases rondes en terre avec toiture en chaume, ou exclusivement en paille : parois et couverture extrêmement variables suivant les moyens de fortune du propriétaire. Il est délimité par un mur de pisé ou plus simplement par une barrière de paille tressée appelée SEKO, pl. *tcheke*, d'environ 2 mètres de hauteur.

Une case ronde dans laquelle deux ouvertures se font face, donne l'accès dans le saré constituant ainsi un véritable vestibule, salle d'attente, salle de réception. C'est le DJAWLERU, pl. *djawledji*. A l'intérieur du saré sont réparties la case destinée au maître du saré, celles de ses femmes où sont attachés les chevaux, le grenier à mil, qui, en réalité, est un silo aérien, la cuisine, etc.

La cour intérieure dans laquelle sont disposées les chambres de chaque épouse et dépendances se nomme DALDAL, pl. *daldaldji*.

Au voisinage des habitations féminines, à l'intérieur de l'enclos, sont cultivés les légumes de première nécessité : gombo, oseille, piment au niveau d'un espace appelé TCHIRAKA, pl. *tchirakadji*. C'est là que sont souvent déposées les ordures ménagères.

Au fond du saré est creusé un trou servant de fosse d'aisance et désigné sous le nom de TCHALKA, pl. *tchalkadji*.

Les grands "saré" sont appelés TCHALADJE, pl. de *salare*.

Le « saré » peut constituer pour tous ceux qui s'islamisent un modèle architectural. Cependant, la raréfaction de l'espace en ville a conduit à divers aménagements moins directement évidents.

Le terme de « saré » est devenu si courant dans le français local que, bien souvent, on l'emploie pour désigner tous les types de « concessions » du Nord-Cameroun.

« L'unité d'habitat [entre Mandara et Logone] est l'enclos familial, le 'saré' qui rassemble dans une enceinte de terre, de pierre, de paille tressée ou d'épines, ou sans enceinte du tout, les cases et les greniers d'une même famille, limitée au ménage. L'exploitation familiale forme en général un tout, habitation et champs, où les cases s'isolent des sarés voisins au point de disparaître complètement à la vue derrière les hautes tiges de mil en saison des pluies. » (Diziain, in Cabot & Diziain 1955, pp. 64-65.)

« Le premier contact avec le Nord-Cameroun impose aussitôt le saré (concession familiale) à la vue du visiteur, comme l'unité d'habitation la mieux définie dans le paysage ... Dans la zone soudano-sahélienne, le

saré a toujours été pris comme unité de recensement sous la dénomination de “concession”. » (Gubry 1979, p. 22.)

*cf.* **concession**

**Saré (Le -)**, n.p.

- hôtel de Maroua, récemment qualifié de « lodge ».

📖 De même que la Porte-Mayo, l'hôtel « Le Saré » est une institution pour le Nord-Cameroun. Hôtel le plus prestigieux et le plus original, il a été ouvert en 1973. C'était la destination naturelle de tous les diplomates, artistes et hommes d'affaires de passage à Maroua. L'hôtel a été construit à partir des bâtiments de l'entreprise de Travaux publics Meunier Frères, implantée à Maroua depuis l'après-guerre. L'établissement, qui n'a connu qu'un seul propriétaire, s'adressait exclusivement à une clientèle fortunée. Il n'a pas su s'adapter aux nouvelles formes de tourisme, au tournant des années 1990, et son avenir est actuellement incertain.

*cf.* **saré**

**sarki-pawa**, n. m. invar.

< du *hausa* [sárkín fáawàa], « chef de la boucherie » (Newman & Newman 1977, p. 107).

- responsable de l'abattage du bétail sur les grands marchés des « lamidats » et des villes.

📖 Le « sarki-pawa » était autrefois un notable, d'origine serve ou kanouri, du « lamido ». De nos jours, à Maroua, il est sous le contrôle de la commune urbaine et du sous-préfet. Cette charge est devenue, depuis peu, le monopole des Mofou islamisés.

*cf.* **notable**

**sarki-sanou**, n. m. invar.

< du *hausa* [sárkín sháanúu], « chef des bovins ».

- (1) responsable de l'entretien des troupeaux du « lamido » ; (2) auxiliaire des services vétérinaires.

📖 Le « sarki-sanou » fut un notable mineur de la cour peule jusqu'à la période coloniale. A. Dauzats, chef des services vétérinaires à Maroua au début des années 1930, entreprit, le premier, de mettre à profit les compétences des « sarki-sanou ». Dans un rapport du premier semestre 1933, du chef de région de Maroua (ANY / APA 11834 / L), on peut lire ceci :

« Les sarki-sanou, bien que hors cadre, sont un peu rémunérés. Ils s'occupent surtout du rassemblement des troupeaux lors des opérations de vaccination. »

Le rapport du comité chargé de l'étude de la structure administrative du Nord-Cameroun, signale, en 1953, que les « sarki-sanou », qui ont été démultipliés sous A. Dautzats, deviennent « l'outil le plus efficace du service de l'élevage dans la lutte contre les épizooties, le recensement et la protection du cheptel ».

Ils sont encore aujourd'hui un rouage important de l'élevage dans le Nord-Cameroun. Dans le rapport d'A. Marty (1992, p. 95), un « sarki-sanou » explique son rôle :

« Je sers d'intermédiaire entre les éleveurs et les services de l'élevage. Si un éleveur a des problèmes de santé dans son troupeau, il vient me voir, et moi, j'irai contacter le vétérinaire. Je sers en même temps d'intermédiaire entre les éleveurs et le chef. Je m'occupe des recensements du bétail. Si des troupeaux étrangers arrivent, je vérifie si les bergers disposent du laissez-passer ... Lorsqu'il y a des dégâts de culture, je vais voir les dégâts. Si quelqu'un cultive sur un « bourtol », je vais lui demander d'éloigner son champ. Il en est de même avec celui qui installe son champ dans la zone de pâturage du village. J'avertis alors le lawane. »

Les « sarki-sanou » recevaient des primes du Service de l'Élevage, primes qui, passant de main en main, étaient réduites à peu de chose à l'arrivée. En 1973, ils bénéficiaient d'une sorte de salaire pouvant atteindre 20 000 F. Depuis 1987, leur recrutement est arrêté.

Toutefois, les « lamidos » nomment toujours un « sarki-sanou » dans leur cour. Les chefs de secteur de l'Élevage, voire de sous-secteur, engagent, pour leur part, un surveillant d'élevage ou vaccinateur, qui apparaît comme un « sarki-sanou » concurrent, et à leur dévotion. Cette situation génère des conflits, en particulier dans la province du Nord.

*cf. notable*

**sarret**, n. m. : *cf. saré*

**sauce**, n. f.

• préparation culinaire, dite [haako] en *fulfulde*, qui accompagne la « boule ».

📖 Chaque convive trempe, dans cette « sauce », un petit morceau de « boule », préalablement trituré pour qu'il ne se désagrège pas lors de l'opération, en essayant d'y coincer éventuellement un petit morceau de viande ou de poisson. La cuisinière cherche à donner à sa préparation une viscosité suffisante, en y incorporant des plantes mucilagineuses diverses, variables suivant la saison. On parle ainsi de « sauce de gombo », de « sauce de folléré », de « sauce longue » etc. La « sauce longue », plus connue au Tchad, se prépare aussi dans la région de Gobo et de Kaélé, à base de liber de *Grewia mollis* Juss. auct. non Juss. (Tiliaceae). Dans le français local, on

peut parfois l'entendre appeler « sauce de *Grewia* ». Les montagnards ont une préparation analogue à base de *Grewia villosa* Willd. (Tiliaceae).

*cf. infra sauces des femmes*

**sauces des femmes**, n. f. pl.

- « sauces » préférées par les femmes.

📖 Dans la société peule du Nord-Cameroun, hommes et femmes s'affrontent symboliquement dans le domaine des goûts culinaires. Amertume et acidité sont recherchées par les femmes : [habiiru], (*Momordica charantia*), et [giliganja], (*Moringa oleifera*), procurent l'amertume, l'acidité étant garantie par le « folléré ». En revanche, les femmes affichent un désintérêt, sinon un certain dégoût, pour les sauces mucilagineuses : [gubudo], [laalo], ou encore [mborho] (feuilles de courge), qui sont des plats de prédilection des hommes.

*cf. légumes indigènes*

**sauces des hommes**, n. f. pl.

- « sauces » préférées des hommes.

*cf. sauces des femmes*

**saucissonnier**, n. m.

< français « saucisson » ; de la forme des fruits de cet arbre.

- *Kigelia africana* (Lam.) Benth. (Bignoniaceae).

📖 Nom français de *Kigelia africana* (que l'on trouve même dans des ouvrages savants, voir Vaillant 1945, p. 38, Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 153), dont les fruits spectaculaires ressemblent à des saucissons suspendus à leurs ficelles. A. Gide parle, lui, « d'arbres à saucisses » (éd. 1981, p. 351).

**sauveteur**, n. m.

< dérivé de « sauvette », dans « vendre à la sauvette ».

- vendeur à la sauvette.

📖 Le terme a fait son apparition au sud du Cameroun à la fin des années 1980. Les « sauveteurs » sont particulièrement nombreux à Yaoundé et à Douala. Ce sont essentiellement de jeunes migrants montagnards mofou et mafa, qui exercent ce genre de « petits métiers » dans les grandes villes du Sud. Certains ont une spécialité. Les Mofou-Sud (Diméo, Mokong, Mowo...) sont vendeurs de chaussures d'occasion ; d'autres sont dans la vente de « soya » (viande grillée).

Lorsque la crise économique sembla toucher les villes de façon irréversible, entre 1990 et 1996, ils revinrent massivement dans leurs villages de piémonts, accentuant une crise foncière latente.

**savon indigène**, n. m. : *cf.* **Balanites**

**savonnier**, n. m. : *cf.* **Balanites**

**saw**, n. et adj. invar. : *cf.* **sao**

**scheik**, n. m. : *cf.* **cheikh**

**Schilbe mystus**, n. scient. : *cf.* **makélélé**

**schoua**, n. et adj., ~ **schoa** : *cf.* **shuwa**

**scinque** : *cf.* **lézard**

**Sclerocarya birrea**, n. scient. : *cf.* **prunier**

**séane**, n. m.

< *wolof* [seyaan], « puits peu profond creusé en saison sèche dans le fond d'une mare temporaire » (Fal *et alii* 1990, p. 195). Voir Mauny 1952, p. 61.

• (1) puits en entonnoir, aménagé ou non ; (2) abusivement, abreuvoir à bétail.

📖 Ce terme était malheureusement tombé en désuétude dans le Nord-Cameroun après les années 1930. Il a été repris dans les rapports relatifs aux campagnes d'hydraulique villageoise.

Improprement, on appelle parfois « séanes » les abreuvoirs à bétail ([heelewo], pl. [keeleje], en *fulfulde*) que les Peuls aménagent près des puits et sur les bords des « mayos », qui sont des réservoirs lenticulaires, d'au moins 4 à 5 m de diamètre, faits d'un pavement de pierres plates, ultérieurement lissé d'argile, que l'on entoure d'un muret bas de 0,50 m. Au centre est érigée une petite colonne tronquée sur laquelle se place le berger qui, à l'aide d'un bâton, discipline le bétail.

**séchoir**, n. m. : *cf.* **danki**, **mûrissoir**

**secte**, n. f.

• confrérie musulmane.

📖 Les rapports de l'époque coloniale emploient souvent le terme plutôt péjoratif de « secte » pour désigner les « ordres » ou « confréries » musulmans représentés dans la région, et que l'on appelle en *fulfulde* [wirdi] (extension de sens de l'arabe [wird]). En effet, à l'origine, le [wird] est une formule de prière récitée en privé, en plus des prières obligatoires, à certains moments déterminés de la journée.



Sur les fiches des pèlerins partant pour La Mecque et sur celles des « malloums » que l'administration tint à jour jusqu'en 1963, figure l'appartenance à une « secte ».

Les « sectes » se caractérisent par les différents [wird] (parfois appelés « ouerds » dans les documents anciens) qu'elles recommandent à leurs adeptes. Les religieux les plus en vue des confréries étaient appelés « mogad(d)ems » par les administrateurs, d'après l'arabe [muqaddam], « préposé ». Ce sont eux qui peuvent révéler le [wird] ésotérique (nom secret de Dieu) aux néophytes.

La première confrérie à se répandre dans la province fut la [Tijaaniya], vers 1840. La [Kaadiriya], qui l'avait précédée de peu, ne rencontra guère d'écho. Après 1880, la [Maadiya] venue de l'Est chassa la [Tijaaniya] des régions de Maroua, Bogo et Kalfou. L'administration coloniale, très méfiante à l'égard de la [Maadiya], favorisa le retour de la [Tijaaniya].

De nos jours, les confréries traditionnelles sont en recul devant différents mouvements réformateurs ou « fondamentalistes ».

### **Securidaca longipedunculata**, n. scient. : *cf. médicament*

#### **sécurité foncière**, n. f.

- sécurité dans la disposition du sol pour des migrants non musulmans établis sur des terres appartenant à des « lamidats ».

📖 La « sécurité foncière » est devenue une préoccupation des programmes de développement à partir des années 1994-1995. Sujet tabou jusque là, le droit foncier du Nord-Cameroun était avant tout de type traditionnel, sous couvert du flou de la législation nationale dans ce domaine.

Une partie des acteurs du développement, SODECOTON en tête, de même que plusieurs administrateurs n'ignoraient certes pas le malaise foncier de certaines régions. Toutefois, c'est un rapport de 1991, réalisé par deux géographes, qui a posé le problème de la « sécurité foncière » pour les villages de migrants dans le Nord-Est Bénoué (NEB) et qui a ouvert un débat que l'on ne pouvait plus longtemps différer.

Comment des migrants non musulmans installés sur les terres de « lamidats », régies par un droit de conquête datant du XIX<sup>e</sup> siècle et vivant dans le cadre d'une législation coranique, dont l'interprétation donne tout pouvoir au « lamido », pouvaient-ils avoir accès à une certaine « sécurité foncière » ?

Il ne s'agissait pas d'étendre ici le droit national avec titres fonciers et bornage, qui entraînerait le risque de constitution de latifundia, de ranches et autres grandes propriétés, entre les mains de commerçants et de hauts fonctionnaires, avec paupérisation corrélative d'une partie des cultivateurs, mais de trouver aux villages pionniers un cadre sécuritaire qui les stabilisent.

Les ONG, promues fer de lance du développement, sont entrées dans le débat avec, en particulier, les « Propositions pour améliorer la sécurité foncière des jeunes exploitants agricoles » du CDD du 14 novembre 1994, envoyées au premier ministre.

**sekko**, n. m. invar.

~ **secco**, **secko**, **séco**, **sécot**, **seko**, **séko**, etc.

< *fulfulde* [sekko], « panneau de vannerie en tiges de Graminées ». Le mot est attesté en *pulaar* du Sénégal (Niang 1997, p. 90). Beaucoup d'auteurs font venir ce mot du portugais [seco], « sec » (Mauny 1952, p. 61, le fait venir du portugais [secco], qui ne paraît pas exister) ; or, il nous semble, que s'agissant de paille, les Portugais auraient dû dire [palha seca]. D'autre part, on trouve en *wolof*, langue de la même famille ouest-atlantique que le *fulfulde*, le mot [sàkket], qui, comme nom signifie « palissade », et comme verbe « faire une palissade, entourer d'une palissade » (Fal *et al.* 1990, p. 190). Selon J.-L. Diouf (c.p. 2000), cette palissade est faite généralement en tiges de mil ou d'*Andropogon gayanus* Kunth (Poaceae).

Pourquoi « sekko » ne serait-il pas peul, tout bonnement ? La ressemblance entre les racines peule et *wolof* qui désignent cette réalité plaident en faveur de son origine ouest-atlantique.

• panneau de vannerie en tiges de Graminées.

📖 Ce mot est probablement l'un de ceux qui ont été transcrits en français avec le plus de fantaisie. Si J. Lestringant (1965, p. 25) et R. Santerre (1968) l'écrivent correctement, on trouve « secco » chez J. Guillard (1965), P. Couty (1968, p. 137), G. Pontié (1973), J. Brunet-Jailly (1981, p. 31) ; « secko » chez J. Cabot (1965, p. 91) ; « séco » ou « sécot » (employé en concurrence avec « tapade ») chez tous les administrateurs jusqu'en 1935. Le Lt Givaudan, dans un rapport daté de mars 1922 sur les opérations effectuées à Loulou, écrit ceci :

« Les indigènes de Loulou établissent leurs cases entièrement en paille et en 'sécots' et semblent ignorer la construction des murs en pierre et pisé. » (ANY / 1 AC 143, 3).

Leiris emploie le mot occasionnellement, dans *L'Afrique fantôme* (1934) :

« ... petite cour située derrière le campement, étroite comme un couloir, bordée d'une palissade de sécots haute comme un mur de sérail, plantée de quelques arbustes. » (1996, p. 347-348.)

Tous les auteurs en ont tenté une description :

« grosse natte de paille qui sert de clôture ou de parois de case, ne dépassant que rarement 2 m de haut » ;

« cloison amovible en paille tressée, encore appelée charganié (chez les Arabes Shuwa) » ;

« panneau de vannerie épaisse, en pailles grossières pour servir de clôture, de paravent de toiture ou de porte » ;

« clôture en paille tressée, à hauteur d'homme, délimitant l'enclos familial ».

Toutes ces définitions sont justes, car il existe, en réalité, plusieurs sortes de « sekko » qui, selon leurs destinations, requièrent des Graminées bien particulières.

*cf. syn.* : **charganié, tapade**

*cf.* **dakawol**

**sel liquide**, n. m. : *cf.* **sel de potasse**

**sel de potasse**, n. m.

• substance à saveur salée, extraite de cendres diverses par lixiviation.

📖 Le « sel de potasse » est issu de la lixiviation de cendres mises dans une poterie spéciale, dans laquelle ont été aménagés des trous, et qui est posée sur un réceptacle. Ce dernier recevra l'eau qui aura percolé lentement à travers ces cendres.

On peut incorporer ce liquide salé tel quel dans la « sauce », ou le faire cristalliser en le faisant évaporer sur le feu, comme dans le cas des cendres de coques de caïlcédrat.

Friedrich Hornemann dans son journal des années 1797-1798 (Bovill 1964, vol. 1, p. 118) est sans doute le premier à avoir décrit le procédé dans cette région d'Afrique (il parle en fait du Fitri, au Tchad) :

« There is not any salt in their country, but they procure it in the following manner : they burn a great heap of straw of *gassab* [voir **gossob**], gather the ashes and put them in a basket, pour water on them, and collect it as it runs through : this water they boil until the salt settles. »

On distingue les sels de potasse, ou « tchoukouris » d'après la nature des cendres dont on les a extraits. Chez les Mofou-Goudour, le « sel de potasse », [duwar] (Barreteau 1988, vol. 2, p. 111), se fait à partir des cendres de déjections du petit bétail, de graminées des bords de « mayo », d'*Hygrophila auriculata* (Schumach.) Heine (Acanthaceae), et de tiges de sorghos qui ont poussé sur les corrals. Le « sel de potasse » est encore le sel le plus utilisé dans les villages.

*syn.* : **potasse, sel liquide, tchoukouri**

*cf.* **tchoukouri**

**semis direct**, n. m.

• semis sans labour préalable.

📖 Le semis direct, ou semis sans préparation, connaît dans le milieu des années 1990, un grand développement, en particulier dans les régions de

Touboro et de Maroua Nord. Il répond toutefois à des stratégies et à des objectifs bien différents dans ces deux régions.

À Touboro et à Garoua Ouest, où la pluviométrie est régulière, le semis direct est un itinéraire technique précis, de haute productivité, exigeant du paysan un savoir-faire et une grande précision dans les dates de semis et dans l'application des herbicides.

Dans l'Extrême-Nord, il est un simple itinéraire d'opportunité, mis en œuvre au hasard d'une pluviométrie capricieuse. En général, dans cette province, la technique du semis direct oblige à ressemer, et demeure aléatoire.

*cf. labour chimique*

**semi-dur**, n. m. : *cf. dur*


**séné du Sénégal**, n. m.

- *Cassia obovata* Collad. (Caesalpiniaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 157).

**serganié**, n. m. : *cf. charganié*

**serviteur**, n. m.

- euphémisme pour « esclave » dans les rapports administratifs d'après-guerre.

 Dans le rapport de tournée dans le laouanat de Yoldéo, par M. Guerpillon, chef de la subdivision de Maroua, du 4 au 11 juillet 1950, on lit :

« La situation des 'serviteurs' (matchoubés) ne pose pas de problème. Leur nombre me paraît voisiner 10 % du total des islamisés. Les rachats de liberté sont très rares (le dernier remonte à 1948), malgré leur modicité ; les serviteurs sont d'origine banana ou toupouri. »

Aujourd'hui, quand on parle de famille d'origine servile, cela recouvre les mots peuls très précis de [maccuʙe] ou [ʙaleeʙe] pour 'esclaves', et de [riimaayʙe] pour 'affranchis'.

Ces dernières années, avec le regain de l'islam, on enregistre des « rachats de liberté », car se racheter auprès de ses anciens maîtres constitue une démarche scripturaire.

*cf. dimadjo, matchoudo, captif de case*

**Sesbania pachycarpa**, n. scient. : *cf. tara*

**sharwa**, n. de langue

- langue des Tchévi, de la famille tchadique.

*cf. tchévi*

**shaykhu**, n. m., ~ **shéhou, shehu** : *cf. cheikh*

**shimbeck**, n. m.

< origine inconnue ; cf. grec [kúmbē] « petite embarcation ».

- toit couvrant de la baleinière.

**shouwa, showa**, n. et adj. invar. : cf. **shuwa**

**shuwa**, n. et adj. invar.

~ **choa, choua, chouwa, chowa, schoa, schoua** (Barth 1860-1861), **showa, shouwa, šuwa**

📖 C'est ainsi que les Kanouri et les Kanembou appellent les Arabes noirs. L'étymologie du nom a été obscurcie par bien des commentaires (réfutés par Hagenbucher-Sacripanti 1977, p. 229). En fait, on peut penser, sans grand risque d'erreur, que « shuwa » vient de l'arabe [šuwāwi], « éleveur de petit bétail » (cf. Wehr 1979, p. 574, qui donne [šiwāh], forme plur., 'moutons'). Il se trouve que les Shuwa ne sont pas – ou plus – spécialisés dans le petit bétail. Toutefois, les premières fractions arabes Shuwa qui traversèrent le Chari (XVIII<sup>e</sup> siècle), comme les Salamat Dar Begli, étaient avant tout des éleveurs de petit bétail. Voir aussi Braukämper 1993 ; Conte & Hagenbucher-Sacripanti 1977, Zeltner 1988, 1997.

**siisi, sile** : cf. **dala**

**silure**, n. m.

- nom, en français local, de tous les Clariidae (poissons).

📖 Appliqué à tort par certains auteurs au protoptère.

**silure électrique**, n. m.

- nom français de *Malapterurus electricus electricus* (Gm. 1789) (Malpteruridae)

📖 (de Burthe d'Annelet 1939, p. 1335).

syn. : **poisson-courant**

**singe rouge**, n. m.

- cercopithèque Patas, *Erythrocebus patas* (Schreber, 1775), (Cercopithecinae).

**sirata**, n. et adj., variables ou non

- kanouri.

📖 Terme à éviter.

cf. **kanouri**

**sissongo**, n. m.

< langue bantoue du Sud-Cameroun (*duala* ?) ; cf. *ewondo* [esoŋ] (*Lexique français-ewondo*, s.d., s.l. – en fait R. Graffin & F. Pichon 1940 –, p. 119).

• *Pennisetum purpureum* Schum. (Poaceae).

📖 L'expression « partir dans les sissongos » signifiait « faire une embardée en brousse », pour les vieux coloniaux.

« Le 'sissongo' produit beaucoup d'humus et maintient la fertilité du sol mais il est, par la suite, difficile à éliminer. » (Malzy 1955, pp 290-291.)

*syn.* : **herbe à éléphants**

**sô**, n. et adj.

• variante ancienne pour « sao ».

cf. **sao**

**sokkoto-goudali**, n. et adj. invar. : cf. **zébu** « bokolo »

**Solanum**, n. scient. : cf. **aubergine indigène, légumes indigènes**

**Solenostemon rotundifolius**, n. scient. : cf. **fabirama**

**sorcier**, n. m.

• (1) chef religieux traditionnel (*péjoratif*) ; devin-guérisseur ; (2) sorcier.

📖 Dans le Nord-Cameroun, comme ailleurs en Afrique, on parle de « sorciers » dans une double acception ; la première désigne des spécialistes indispensables au bon fonctionnement de la société, tels que grands prêtres de village, devins et guérisseurs ; la seconde désigne les véritables sorciers antisociaux, « mangeurs d'âmes », lanceurs de sorts, etc.

Tout chef religieux traditionnel était appelé « sorcier », de façon très péjorative, par certains administrateurs, peu au fait de la vie de leurs administrés. Le [waŋ kuluu] de Doré, par exemple, était appelé « le grand sorcier des Toubouris ». Dans l'un des rapports de M. Privat (Yagoua), le terme de « sorcier » est corrigé en « witch doctor », dans la marge, de la main du gouverneur général.

Les « sorciers » dont on parle dans les dépliants touristiques (voir le « sorcier au crabe de Rhumsiki ») sont, en fait, des devins, que l'on peut comparer aux « voyants », qui pullulent dans certains quartiers parisiens. Traditionnellement, les Kapsiki, les Woula et les Mafa connaissent une divination par le crabe d'eau douce.

cf. **anthro, crabier**

**sorgho**, n. m.

• (1) sorgho de saison sèche ; (2) pour les scientifiques, tout type de sorgho.  
📖 Dans le Nord-Cameroun, en dehors des milieux de la recherche agronomique, le nom de « sorgho » est employé dans un sens très restrictif, pour désigner uniquement le « sorgho repiqué », appelé plus couramment « mouskouari ». Cet usage se retrouve jusque chez le personnel d'encadrement agricole.

*cf.* canne à sucre, mil, mil amer, mil à poils, mil à tige sucrée, mil blanc, mil des teinturiers, mil d'ombre, mil flottant, mil jaune, mil rouge, mouskouari

**sorgho désaisonné**, n. m. : *cf.* mouskouari

**sorgho des lithosols**, n. m. : *cf.* mil jaune

**sorgho irisé**, n. m. : *cf.* mil à poils

**sorgho tinctorial**, n. m. : *cf.* mil des teinturiers

**sosso**, n. m.

< hausa [sɔsɔ́o], « *Luffa cylindrica* » (Newman & Newman 1977, p. 112).

• éponge végétale.

*cf.* éponge végétale

**souchet**, n. m.

< français « souche », à cause du chevelu racinaire important de la plante.

• *Cyperus esculentus* L. (Cyperaceae).

📖 Cette herbe, appelée en *fulfulde* [waccuure], pl. [waccuuje], produit de petits rhizomes arrondis, de la taille d'un pois, que l'on consomme crus, ou sous forme de pâte, additionnée ou non de miel.

Mafa et Mofou disposent de plusieurs termes dans leurs langues pour décrire les diverses variétés de souchet, ses repousses, ses formes sauvages...

On ne cultive plus le souchet sur les bords du Logone, mais on y fait encore la cueillette du souchet sauvage. En revanche, dans les monts Mandara, les femmes continuent à le cultiver dans les arènes de piémonts, sur des grappes de billons larges et aplatis où l'on épand de la cendre. Ce sont les Mafa qui disposent du plus grand nombre de variétés de souchet.

Chez les Djimi et les Bana, on cultive cette Cypéacée à grande échelle. Les femmes déposent leur récolte dans un silo chez leur père. Cette réserve, complétée par quelques têtes de petit bétail, leur permet une certaine indépendance financière et constitue pour elles un petit capital en cas de répudiation.

Michel Leiris a eu l'occasion de goûter à la pâte de souchet, qu'il identifie mal, dans un premier temps :

« On nous accueille partout par de petits tam-tams, et dans chaque village on nous offre une tournée de *pipi* ou, à défaut, une bouillie qui ressemble à de la crotte, possède un goût exquis de chocolat praliné et n'est autre qu'un mélange d'arachides broyées et de miel. » (1996, pp. 318-319.)

Un peu plus loin, il rectifie :

« ... cette friandise que j'avais prise il y a deux jours pour des arachides au miel et qui n'est autre que de la purée d'une sorte de noisette. » (p. 321.)

Dans certains rapports administratifs, l'auteur ne connaissant pas le mot « souchet » parle de « watshudjé ». Dans « Budget d'un Kirdi de Podogo-Godugong » (1939, 5 p., Archives de Mora), on peut lire :

« ... puisque tout l'argent nécessaire à ces menus achats est fourni par les 'watshudjé', produit relativement cher, et comme tel réservé pour la vente ... »

*syn.* : **amande de terre, chiendent ; cf. gâteau de souchet**

**soudure**, n. f.

< « période de soudure ».

• période intermédiaire, où l'on a épuisé les réserves de grain de l'année précédente, et où la nouvelle récolte n'est pas encore disponible.

📖 Cette période se situe à la fin de la saison des pluies, avant les premières récoltes. On frôle souvent la disette à ce moment de l'année. On a recours alors à des « aliments de soudure », ou à des « sorghos hâtifs qui mettent fin à la soudure », qui permettent d'attendre la nouvelle récolte sans trop souffrir de la faim.

On appelle « bêtes de soudure » le petit bétail vendu pour acheter du « mil » en attendant la nouvelle récolte.

**souffleur**, n. m.

• préposé aux soufflets.

📖 Le « souffleur » active les soufflets de la forge ou du « haut fourneau ».

*cf.* **haut fourneau**

**souliers**, n. m. pl.

• chaussures d'homme à bouts pointus.

**soundou**, n. m.

< *sara-kaba-na* [sūndū], « labret en bois » (Goytisoló A. *et alii* 1986).

• labret

« ... les femmes [mousgoums] portent ici des soundous déjà très développés. » (Monod 1928, p. 298.)



**sourga**, n. m.

< *kanuri* [\*surga] > [surwa], « travail communautaire » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 166). On pourrait être tenté de rapprocher ce mot du *wolof* [surga], qui a donné en français du Sénégal “sourga” « employé agricole, homme à tout faire travaillant au service de qqn. » (Equipe IFA 1988, p. 350). Il s’agit probablement d’une coïncidence fortuite.

- travail collectif non rémunéré.

📖 Ce mot, d’origine kanouri comme la plupart des mots peuls concernant l’agriculture (houes, types de sarclages, sorghos de saison sèche, etc.) est passé en peul pour désigner un travail communautaire non rétribué, dont les participants sont simplement nourris et, chez les non-musulmans, abreuvés en bière. Apparaît de plus en plus fréquemment à la fin des années 1980 dans les rapports s’intéressant aux pratiques collectives de groupements paysans. On le trouve traduit dans les lexiques par « working party » (Eckebil & Guijt 1991). Il fait référence à des formes très codifiées d’entraide collective dans les domaines de la culture, de la construction, ou de la réfection d’une case :

1. invitation d’un voisin à travailler sur son champ contre repas et bière, à charge de revanche ;
2. invitation pour rattraper un retard (en particulier sur les champs de coton) contre bière ou équivalent en argent ;
3. invitation-convocation pour un jour sur le champ du chef ;
4. invitation d’un jeune homme à ses amis pour aller travailler sur les champs de ses futurs beaux-parents.

En ville, le « sourga » tourne à la tontine, en particulier pour construire les unités d’habitation.

syn. : **travail coopératif** (Mouchet 1966, p. 223)

**soya**, n. m.

< *hausa* [sóoyàa], « (1) frire dans l’huile (tout sauf des gâteaux) ; (2) griller (des arachides) dans du sable chaud » (cf. Newman & Newman 1977, p. 112).

- viande grillée.

📖 Le terme ne s’emploie que dans le français local oral. La viande, découpée en assez gros morceaux, est grillée aux carrefours et aux abords des marchés sur des « gongongs » aménagés en barbecues. Cette pratique, venue du pays haoussa (Nigeria), s’est répandue à Maroua depuis les années 1970. Les vendeurs de « soya » parlent généralement *hausa*. Ils se regroupent parfois à plusieurs sur le même lieu comme au « Ministère de Soya », au quartier Djarengol de Maroua.

On notera que, dans cette ville et dans la province, le vocabulaire concernant la boucherie doit beaucoup au *hausa*.

**stationnement**, n. m.

- gare routière.

📖 À Maroua, le premier « stationnement » fut établi à Dougoï, à destination de Bogo-Guirvidig-Pouss, et de Moulfouday-Yagoua. Les transports en commun dans la province de l'Extrême-Nord furent organisés dans les années 1930 sur l'axe Maroua-Bogo.

À Maroua, le principal « stationnement » est toujours (1999) celui de Dougoï. Deux autres tentent, sans grand succès, de se mettre en place sur l'axe goudronné Garoua-Kousseri, aux entrées nord et sud de la ville. Le premier (entrée nord) est appelé « Frolinat », du nom du mouvement rebelle tchadien ; en effet, depuis février 1979, c'est là que l'on arrêta pour les contrôler les réfugiés tchadiens, nombreux à fuir N'Djaména.

Le phénomène nouveau (vers 1995) est la multiplication de compagnies de transport de voyageurs (« Amy Voyage », « Jolis Voyages », « Royal Voyage », « Star Voyages », « Super Voyages », « Woïla Voyage » etc.), qui ont toutes leur propre aire de stationnement en ville.

**Striga**, n. scient.

- *Striga hermonthica* (Del.) Benth. (Scrophulariaceae), plante parasite du sorgho.

📖 Adventice parasite du sorgho, responsable d'importantes baisses de rendement. La principale espèce rencontrée est *Striga hermonthica*. Elle ne cesse de gagner du terrain ; toutefois, on ne la rencontre guère sur les terrasses des monts Mandara et elle est absente des zones de « karal », des terres riches comme les « champs de case » ou de dessous les houppiers des *Faidherbia albida*.

**Strophantus**, n. scient.

- *Strophantus sarmentosus* DC. (Apocynaceae).

📖 Arbuste lianescent, dont les graines fournissent un puissant poison sagittaire. Il était cultivé chez les particuliers, ou près des chefs chez les Guiziga et dans les monts Mandara centraux. Son éradication fut exigée par les « commandants » en même temps que le démantèlement des défenses végétales, en signe de soumission à l'autorité coloniale. Les graines de *Strophantus* alimentaient tout un commerce dans le bassin du lac Tchad, ce qui explique la densité des pieds de cet arbuste que l'on peut enregistrer sur les pentes des monts Mandara septentrionaux, autour de la plaine de Koza en particulier.

**Stylochiton warneckei**, n. scient. : cf. **tubercule de famine**

**sucré, ée**, adj.

- agréable au goût.

📖 Chez les Mofou-Sud, le mythe le plus commun qui relate l'arrivée sur les « massifs » des clans au pouvoir, s'énonce souvent sur le même canevas : un héros venant de la plaine séduit les autochtones avec une variété de sel inconnu d'eux. Alors, ceux-ci « goûtèrent le sel et trouvèrent que c'était tellement sucré ! »

**sucrerie**, n. f.

• boisson sucrée, non alcoolisée, de fabrication industrielle, du genre Fanta, Coca-Cola, Top, Gino, etc.

**sultanat**, n. m.

• territoire sur lequel s'exerce l'autorité d'un sultan.

📖 Au nord du pays peul et jusqu'au lac Tchad, le sultanat est la juridiction des sultans de Kousseri, Afadé, Makari, Logone-Birni, Woulki, etc. Le sultanat est un super-canton regroupant l'équivalent de plusieurs cantons sous les ordres d'un sultan.

« Dans les débuts de la conquête française, le nom de sultanat est donné aux lamidats par les officiers, ceux-ci étant familiarisés avec les dénominations du monde arabe. » (Lestringant 1964, p. 187.)

*cf.* **lamidat**

**sunku** : *cf.* **dala**

**surga** : *cf.* **sourga**

**surveillant de semis**, n. m. : *cf.* **moniteur**

**surveillant des traitements insecticides**, n. m. : *cf.* **moniteur**

**šuwa**, n. et adj. : *cf.* **shuwa**

**Syrien**, n. m.

• syro-libanais

📖 Jusqu'à la guerre de 1939-1945, on ne parle pas de « Libanais » au Cameroun, mais de « Syriens », car Syrie et Liban constituaient à l'époque un seul et même protectorat français. Le nom de « Libanais » apparaît à la fin des années 1950. Libanais et Européens étaient classés par les populations locales dans des catégories distinctes. Dans les années 1970, on pouvait entendre dire, par exemple : « A Guider, il y a trois Blancs et deux Libanais. »

## T

### **tabac indigène**, n. m.

- *Nicotiana rustica* L. (Solanaceae) (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 320).

### **tabac sauvage**, n. m.

- *Sphaeranthus flexuosus* O.Hoffm. (Asteraceae), mauvaise herbe.

📖 La plante doit son nom à la forte odeur de tabac qu'elle dégage. On l'appelle [tepuu] en *mundan* et [beepal] en *fulfulde*.

L'appellation de « tabac sauvage » apparaît dans les rapports administratifs et dans ceux des services de l'Agriculture après 1970.

« Malgré l'intoxication par endroit des tigelles par le tabac sauvage, la production de mouskouari s'annonce bonne. » (Rapport économique trimestriel du sous-préfet Sadou Abbo Ibrahima, Kaélé, oct.-déc. 1975.)

Le tabac sauvage est une plante difficile à extirper ; il peut proliférer par taches durant la période fraîche et enrayer la croissance des sorghos repiqués dans les zones de karal au sud de Mindif. Il cause la même nuisance que le riz sauvage *Oryza longistaminata* A. Chev. et Roehr. (Poaceae), appelé localement [naddere] en *fulfulde*, que l'on trouve dans la région de Petté et de Fadaré.

### **table à fumer le poisson**, n. f. : cf. **danki**

### **table de mouture**, n. f. : cf. **table meulière**

### **table meulière**, n. f.

- bâti, généralement d'argile, dans lequel sont encastrées plusieurs meules dormantes en pierre.

📖 La « table meulière » est un élément intégré à une cuisine ou à une construction indépendante, qui varie selon chaque ethnie. Individuelle ou partagée par toutes les femmes de la maison, elle comprend généralement un bâti d'argile dans lequel sont encastrées une ou plusieurs meules dormantes. Chaque meule dormante correspond à une catégorie de produits à écraser avec, dans son prolongement, une loge, poterie incorporée ou simple creux vernissé, où l'on recueille la farine ou la pâte. Chez certains groupes (Moussey et Toupouri), cette meule, encastrée dans une masse de bois (de *Prosopis africana* (Guill. et Perr.) Taub. (Mimosaceae) ou d'argile souvent décorée, est amovible.

Voici la description que fait V. de Colombel (1986, p. 35) de la table meulière des montagnards ouldémé :

« Deux pierres plates, de qualités différentes, sont logées dans la table d'argile de la cuisine et forment la meule dormante appelée 'mère'. Les 'enfants' sont les meules actives que les femmes déplacent avec les paumes de la main sur les meules dormantes. »

La meule active est aussi appelée « molette ».

*syn.* : **table de mouture** (Seignobos 1982)

**table pour étendre le mil**, n. f. : *cf.* **danki**

**tablier**, n. m.

< français « table ».

- (1) vendeur sur table ; (2) table de vente (Boutrais 1987, p. 83).

📖 De nombreux petits revendeurs exposent leur marchandise en bordure de rue, sur une table dont le couvercle relevé sert également de présentoir. Le « tablier » vend un peu de tout : allumettes, cigarettes, bonbons, savon en poudre, insecticides en bombes ou en spirales, piles, boîtes de concentré de tomate, sucre, etc.

**tablier de danse**, n. m.

- petit rectangle de tissu perlé, faisant office de cache-sexe, attaché sur les reins par deux cordelettes.

📖 Les jeunes filles toupouri et moundan le portaient uniquement pour la danse, tandis que chez les Guidar, son port pouvait être permanent.

« Les filles [moundan] étaient nues, avec une ceinture de perles, mais se paraient, notamment pour la danse, d'un petit tablier carré, tissé de perles bleues et blanches, ou rouges, en dessins géométriques, triangles affrontés, losanges, et terminés par une frange de 'cauris'. » (Lembezat 1961, p. 143.)

**tablier de peau**, n. m. : *cf.* **peau de cabri**

**Tacca leontopetaloides**, n. scient. : *cf.* **tapioca**

**talha**, n. m.

~ **telloh** (de Lanoye 1858)

< arabe tchadien [talha] « Acacia seyal » (Jullien de Pommerol 1999, p. 1174)

- nom arabe de l'*Acacia seyal* Del. (Mimosaceae).

📖 Trouvé chez des auteurs anciens, comme Denham, Clapperton & Oudney (1826), J. Ferrandi (1928) ; Abou-Digu'en (1929), etc.

« ... Je fis placer sur la fosse [où fut enterré M. Toole] un tas de branches épineuses de telloh, afin de la protéger contre les bandes d'hyènes, qui toutes les nuits infestent les cimetières de ces contrées. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 159.)

« Attention au telloh ! ses branches sont comme des lances ! pires que des lances ! » (De Lanoye 1858, p. 202.)

**tamarin**, n. m.

- (1) tamarinier, *Tamarindus indica* L. (Caesalpinaceae) (de Lanoye 1858, p. 212, Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 158) ; (2) fruit du tamarinier.

**tambour d'aisselle**, n. m.

- tambour à une ou deux membranes, tenu sous l'aisselle.

📖 Le tambour d'aisselle a la forme d'un sablier. Généralement fabriqué en bois de *Cordia africana* Lam. (Boraginaceae), il est suspendu sous l'aisselle du musicien, par une lanière qui passe sur l'épaule. La hauteur des sons qu'il émet, varie en fonction de la pression exercée par le bras de l'instrumentiste sur une faisceau de lanières qui relie, soit les deux membranes entre elles (dans la plaine), soit la membrane de frappe et l'extrémité ouverte du tambour (dans la montagne). Dans les deux cas, le musicien percute l'instrument à l'aide d'une baguette de bois recourbée et/ou à main nue.

Le tambour d'aisselle est l'instrument de tous les groupes de musiciens musulmans et accompagne souvent l'algaïta.

**tambour de décès**, n. m. (Podlewski 1966<sup>1</sup>) : cf. **tambour de deuil**

**tambour de deuil**, n. m.

- tambour utilisé lors des cérémonies de funérailles.

📖 Le tambour de deuil est généralement un grand tambour sur pied. C'est un tambour sacré, dont la fabrication et l'utilisation exigent un rituel. On le conserve dans un endroit secret ou dans le « saré » du chef. Par ailleurs, certaines ethnies l'emploient également lors de l'exécution des répertoires d'initiation. Le tambour de deuil des Toupouri, appelé [titir], est taillé dans un tronc de *Faidherbia albida* (Del.) A.Chev. (Mimosaceae) ; il mesure de 2 à 2,30 m. de hauteur. Il peut être sexué, et comporter deux seins et un nombril. Frappé différemment, il servait également de tocsin.

Chez les Mafa, la membrane de ce tambour est tirée d'une peau de bœuf sacrifié lors d'un « maray ». (Podlewski 1966<sup>1</sup>, p. 14.)

syn. : **tambour de décès**

**tam-tam**, n. m.

- (1) tambour ; (2) festivité accompagnée au son du tambour ; (3) toute musique « indigène ».

📖 Le terme exact pour désigner les membranophones percutés avec les mains ou avec des baguettes, quelle qu'en soit la forme, est « tambour ».

**tapade**, n. f.

< portugais [tapada], « enclos ». Voir Mauny 1952, p. 64.

Le mot portugais a donné le *wolof* [tappaat] « clôture, palissade ». Le mot [tapada] est par ailleurs utilisé dans le portugais de la Guinée-Bissau, voisine du Sénégal, où il signifie « clôture de roseaux ou de tiges de Graminées » (Massa 1996, p. 106). On notera que, dans le français du Sénégal, la tapade est une « clôture de roseaux ou de tiges de Graminées » (équipe IFA 1988, p. 360).

- panneau de vannerie en tiges de Graminées.

📖 P. Malzy emploie ce mot dans son sens originel d'« enclos » pour désigner la zériba.

« Les branches épineuses [de *Ziziphus mauritiana*] servent à faire les 'tapades' pour le bétail. » (Malzy 1954<sup>1</sup>, p. 317.)

cf. **charganié**, **sekko**

**tapioca**, n. m.

- *tupi-guarani*, langue amérindienne du Brésil, [tipi-óka], « résidu pressé (de manioc) ».

- fécule de *Tacca leontopetaloides* (L.) O.Ktze. (Taccaceae).

📖 Fécule très blanche d'un tubercule sauvage, *Tacca leontopetaloides*, que l'on stockait jadis, et qui faisait partie du tribut que l'on devait verser au Baguirmi. Le nom de « tapioca » est employé au Tchad, sur la rive camerounaise du Logone, et à Gobo, surtout oralement. On en trouve une attestation écrite chez V. Pâques (1977, p. 105).

**tara**, n. m.

< mandingue [tara], « lit en bois » (Delafosse 1929, p. 521); *bambara* [tàara] « lit à dossier légèrement relevé » (Bailleul 1996, p. 394).

- lit fait de tiges de *Sesbania pachycarpa* DC. (Fabaceae) assemblées et liées par des lanières d'écorce ou de cuir.

📖 Ce « lit indigène » est aussi dit, parfois « lit foulbé » ; son nom peut être [arngaawo], dans le dialecte du Diamaré.

« ... Je couchais sur un 'tara', composé d'un lit de branches minces assemblées, surmontant un cadre rectangulaire fait aussi de baguettes superposées, le tout lié solidement avec des lanières de peau de bœuf... » (Abou Digu'en, p. 65.)

Leiris n'a manifestement pas vu l'armature en bois de son *tara*, à moins qu'il n'applique ce nom à tout lit « indigène ». Pour lui, « tara » est un nom invariable.

« Je me couche sur mon *tara* de paille agrémenté de quatre cannes de mil porte-moustiquaire, dans la petite cour située derrière le campement ... » (1996, p. 347.)

**tasba, tasbaaho** : cf. légumes indigènes

**tasse**, n. f. : cf. agoda

**tata**, n. m.

< *wolof* [tata], « muraille d'enceinte » (Fal *et alii* 1990, p. 214) ; cf. *bambara* [tara] « forteresse, rempart » (Bailleul 1996, p. 391). Voir Mauny 1952, p. 65.

- palais fortifié du sultan.

📖 L'éditeur scientifique de Leiris (1996) donne à tort, pour ce mot, la définition de « maison » (Index, p. 1440.)

« À Léré, visite du *tata* du *lamido* moundang. Tours à toits presque plats – basses et rases comme la plaine – rejointes par un mur d'enceinte qui englobe le tout. Terrasses chargées de canaris. L'intérieur des cases, tout vernissé, est d'une netteté inouïe. » (1996, p. 330.)

**taureau du maray**, n. m. : cf. bœuf de case

**taurin**, n. m.

- *Bos taurus*, bovin sans bosse, de petite taille, antérieur à l'introduction du zébu (*Bos indicus*). (Voir Seignobos & Thys 1998.)

« ... Les Kapsiki élèvent un taurin, de petite taille, à la robe blanche et noire, dont l'aspect 'vache bretonne' fait un curieux contraste avec la nudité de ses bergers. » (Lembezat 1961, p. 20.)

cf. bœuf

**taxe de pacage**, n. f. : cf. impôt sur l'herbe

**tchabbal**, n. m.

< *fulfulde* [caɓɓal].

- pâturage d'altitude.

📖 Le terme s'applique plus spécifiquement aux pâturages des hauts plateaux de l'Adamaoua.

**tchadique**, n. et adj.

< nom de pays « Tchad ».

- ensemble de langues formant une famille rattachée au phylum afro-asiatique.



📖 On trouve des langues tchadiques au sud du Niger, au nord du Nigeria et du Cameroun, ainsi qu'au Tchad. La langue tchadique la plus répandue est le *hausa*. On compte environ 150 langues tchadiques encore vivantes aujourd'hui, dont le tiers au Nord-Cameroun.

Voir Newman 1996, Jungraithmayr & Ibrizimow 1994.

**tchardi**, n. m.

📖 Donné par J. Boutrais (1987) comme synonyme de « tchergué ».

cf. **tchergué**

**tchaski**, n. m. ; pl. **tchasdé**

< *fulfulde* [caski], plur. [casdè].

📖 On peut retrouver ce nom peul de l'*Acacia albida* sous la plume de certains administrateurs, lorsqu'ils traitent de milieu ou d'agriculture.

cf. **Acacia albida**

**tchédé**, n. et adj., variables ou non

📖 Appelés aussi « Téléki », les Tchédé parlent le [tsuvan]. Ils sont généralement classés au sein des Goudé.

**tchergué**, n. m.

~ **tchergari**, **tcherguéri**

< *mofu*-Sud [cerge] (Seignobos).

• « mil » de montagne, « mil » jaune.

📖 Le terme a été emprunté par les Peuls sous la forme « tcherguéri » [cergeeri]. Il a été entériné par l'administration coloniale, puis par les services de l'Agriculture pour désigner ces sorghos si particuliers des lithosols. Certains spécialistes des monts Mandara l'emploient également dans un sens générique :

« L'ensemble des sorghos de montagne est appelé 'tchergué' en mandara ('tchergari' en fulfuldé), terme que nous utiliserons. » (Hallaire 1991, p. 88.)

Pourtant, chez les montagnards, le terme de « tchergué » n'est pas générique ; ils appellent ces sorghos [ʒaraway] – Mafa, Tchouvok, Mofou – (voir Barreteau 1988, vol. 2, p. 269 [zlarawáy] ; Barreteau & Le Bléis 1990, p. 404 [zlaraway]). Le terme de « tchergué », quand il existe, dénomme des sorghos bien spécifiques. Un sorgho appelé « tchergué » fut pendant longtemps réservé aux seuls chefs de Goudour.

cf. **mil à tige sucrée**, **mil jaune**

**tchévi**, n. et adj. invar.

📖 Les Tchévi parlent le *sharwa* et peuplent le canton de Tchévi. Ils sont, la plupart du temps, assimilés aux Goudé.

**tchiroma**, n. m.

< *kanuri* [círoma], « titre traditionnel de la dynastie Maghumi » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 27).

• titre traditionnel, accordé, selon Bovill (1966<sup>1</sup>, p. XIII) à un fils de sultan, héritier du trône.

📖 La valeur exacte de ce titre peut varier. Voir **dakawol**.

**tchoukouri**, n. m.

< *fulfulde* [cukkuri].

cf. **sel de potasse**

**tchouvok**, n. et adj., variables ou non, ~ **tchouwok** : cf. *cuvok*

**tekkere**

• voir les différents sens ci-dessous.

📖 Mot peut formé sur la racine [tekk-], « tortiller en forme de couronne ». Il n'est pas passé en français local, mais il peut être utile d'en préciser les quatre principaux sens :

1. « coussinet de feuilles tressées et liées, placé sur la tête pour maintenir la charge à l'horizontale et amortir le rude contact du crâne et des caisses » (Plumet 1990, p. 182) ; *syn.* : **coussinet de portage** ;
2. boudin circulaire de branchettes liées ensemble qui tient la charpente de l'intérieur sur le haut des toits des cases circulaires ;
3. tore armé d'éclats de bambou en forme de léger entonnoir, que l'on pose sur un trou ; ce piège est assujéti à un rondin destiné à empêcher le gibier de s'enfuir ;
4. coussinets attachés aux genoux de celui qui chasse déguisé en grand calao, approchant les antilopes en avançant à quatre pattes.

**téléki**, n. et adj. invar. : cf. **tchédé**, *tsuvan*

**telloh**, n. f. : cf. **talha**

**terre cassée**, n. f. : cf. **karal**

**tétel**, n. m.

< arabe tchadien [tētal] (Jullien de Pommerol 1999, p. 1209).

• bubale, *Alcelaphus buselaphus* (Pallas, 1766) (Alcelaphinae) ; damalisque, *Damaliscus lunatus* (Burchell, 1823) (Alcelaphinae).

**Tetraodon lineatus**, n. scient. : cf. **poisson-ballon**

**thaler**, n. m.

• pièce d'argent, dite aussi « thaler de Marie-Thérèse », généralement frappée au millésime de 1788. Voir Regoudy F., 1992, *Histoires de la monnaie : Le thaler de Marie-Thérèse (1780), grand voyageur du temps et de l'espace*, Paris, Direction des Monnaies et Médailles, 84 p.

📖 Ce florin d'argent connut une fortune singulière. H. Barth écrit, qu'au Borno, il était recherché pour sa beauté et qu'il valait 2 500 cauris en 1850. Il en valait 3 000 en 1900, soit trois gandouras de « gabak ».

« Le Bornou présente l'extrême pointe occidentale du domaine de cette monnaie. Il y était, à l'occupation anglaise, la monnaie officielle, dans la mesure où le terme est applicable à un royaume soudanais (et sans supplanter la *gabaga* et les *cauris*). » (Urvoy 1949, p. 151.)

Le thaler fut très répandu dans le bassin du lac Tchad, principalement chez les Arabes Shuwa et chez les Mandara, servant dans les compensations matrimoniales et les parures.

Les populations de l'extrême nord des monts Mandara, Podokwo, « Kirdi Mora » et Vamé, adoptèrent le thaler au contact des Mandara. Ils auraient même fait payer en thalers le refuge qu'ils accordaient sur leurs « massifs » aux Mandara chassés par Râbeh à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour permettre au mark de faire prime sur les marchés, l'administration allemande essaya de mettre un terme à l'importation de thalers et de cauris ; mais elle fut contrainte d'accepter la pièce d'argent sur la base de 1,5 mark pour un thaler, sans jamais réussir à en épuiser les stocks. Par la suite, le mark réussit à s'imposer, au point que, son élimination au profit du franc, après 1915, provoqua des difficultés sérieuses jusqu'en 1924.

Dans les années 1926 à 1928, on continua encore à prélever partiellement l'impôt en marks, afin de retirer progressivement de la circulation la monnaie allemande.

Pendant ce temps, le thaler n'était plus, chez les Arabes Shuwa et les Mandara, qu'une unité dotale. Les dots furent fixées en thalers jusque vers l'Indépendance. Aujourd'hui, les thalers continuent à être thésaurisés et servent à faire des bijoux.

**Thioral**, n. de marque : cf. **poudre rouge**

**Tidjania**, n. f. : cf. **secte**

**tigre**, n. m.

• léopard, panthère, *Panthera pardus* (Linné, 1758) (Felidae, Pantherinae).

📖 (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 3, p. 420.) Il arrive encore d'entendre ce mot pour « léopard ».

**Tijaaniya** : cf. secte

**tiksé**, n. m. : cf. tliksé

**Tilapia**, n. scient. : cf. carpe

**tipoye**, n. m.

< probablement du hindi [tipāi], du sanskrit [tri pāda], « tripode », via l'anglais [tea poy], « (1) trépied décoré ; (2) guéridon pour service à thé ». (Webster's *Third New International Dictionary*, 1981, vol. 3, p. 2347.)

- chaise à porteurs.

📖 Ce mot du vocabulaire colonial, désigne un mode de transport qui a eu cours au Nord-Cameroun jusqu'en 1937. Il était utilisé par les « lamidos » peuls. Ainsi, le sultan Haman Yajji se rendait de Madagali, son fief, jusqu'à Maroua, dans un tipoye richement décoré. Les « commandants » en tournée s'en servaient aussi. Témoin, ce récit du lieutenant Belz, chef de subdivision de Yagoua, qui relate une tournée en pays moussey du 13 au 26 décembre 1926 (ANY / APA 11893 / B) au cours de laquelle il se trouva entouré d'une bande de trois cents à trois cent cinquante Moussey dont une centaine environ étaient montés :

« Une grêle de sagaies et de couteaux de jet s'abattit sur la piste, mon tipoye fut traversé d'une sagaie qui me passa à environ 20 cm du visage. »

**tipoyeur**, n. m.

< dérivé de « tipoye ».

- porteur de tipoye.

« ... les 'tipoyeurs' me montrent une hyène qui était couchée sur la route, vient de se lever et s'en va en trottant. » (Allégret 1988, p. 237.)

**tliksé**, n. m.

~ **tiksé** (Lembezat 1952, p. 160.)

< *wandala* [slikse] ; étymologiquement : [sli əkse], « chef de cité » (Mohammadou Eldridge 1982, pp. 81 et 216).

- titre du sultan du Wandala.

**tobé**, n. f.

< arabe tchadien [tōb], « tissu, étoffe » (Jullien de Pommerol 1999, p. 1217),

< arabe classique [tawb].

On peut penser que ce mot a été repris par les traducteurs français d'auteurs anglais anciens, comme Denham, Clapperton & Oudney, qui écrivaient « tobe » en orthographe anglaise. Ne sachant pas que le « -e » final était muet, ils en auraient fait un « -é ».

- vêtement d'homme, généralement en coton, de la forme d'une très longue chemise.

« Le tobé est une grande chemise à larges manches, comme la blouse de nos charretiers. Elle est ordinairement bleue, et forme le vêtement indispensable dans tout l'intérieur de l'Afrique. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, pp. 339-340.)

**toit d'argamasse**, n. m. : *cf.* **argamasse**

**tôler**, v.

- recouvrir (une case) d'un toit de tôle.

📖 Les cases tôlees remplacent de plus en plus les cases à toits de paille.

**tomate amère**, n. f.

- *Solanum sp.* (Solanaceae).

*syn.* : **aubergine indigène**

*cf.* **légumes indigènes**

**tomate-cerise**, n. f.

- *Lycopersicum esculentum* Mill. var. *cerasiforme* (Solanaceae). Voir Mauny 1952, p. 66.

📖 Petite tomate naturalisée, qui s'est répandue dans les jardins traditionnels. Utilisée dans les sauces, elle est appelée [kusel gide], « viande de la nouvelle génération », chez les Peuls. La tomate, plus récemment introduite, se dit [tumaatur] d'après son nom *hausa* [tùmáatîr] (Newman & Newman 1977, p. 127), ou [tomat] d'après le français.

*syn.* : **tomate indigène** (Malzy 1954<sup>2</sup>, p. 446)

**tontinage**, n. m.

- pratique de la « tontine ».

📖 « Ils font le tontinage. »

**tontine**, n. f.

< dérivé de « Tonti », nom d'un Napolitain qui inventa ce système.

- « cotisations périodiques constituées et partagées par un groupe de personnes » (Val 1995).

📖 O. Bloch et W. von Wartburg, spécialistes de l'étymologie du français, citent un édit de Louis XIV pour la création de la Tontine, datant de 1653.

Ces pratiques, très développées dans l'ouest et le sud du Cameroun, ont peu à peu gagné le nord.

« On trouve les tontines en grand nombre au sein des communautés rurales. Dans un groupe fermé (institué sur des bases aussi diverses que l'appartenance ethnique, la résidence, le sexe, le groupe d'âge, la position sociale...) dont les membres se connaissent bien et se font confiance, chacun verse chaque mois au trésorier une mise constante. Chaque mois aussi, un des membres reçoit l'ensemble des mises. Les tontines mobilisent une épargne relativement importante et sont à la base de la plupart des projets individuels ou collectifs ... » (MINEPIA CFD, 1995, p. 87.)

**toonteere** : cf. **jurer**

**torchis**, n. m. : cf. **banco**

**torkadi**, n. f. ; pl. **torkadis** ou **torkadies**

~ **torkady**, **turkadi**

< *kanuri* [\*tórkuði] > [tórwuði] « pagne de femme tissé main et teint à l'indigo » (Cyffer & Hutchison 1990, p. 176).

- pagne de femme, généralement teint à l'indigo.

« Les torkadis sont des habillemens de femmes, communément en toile de coton bleu, et quelquefois en bandes alternativement bleues et blanches, de la largeur de la toile. Les femmes les plus à leur aise portent deux torkadis, une autour de la taille, l'autre jetée sur les épaules. » (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 2, p. 340.)

**tornade**, n. f. : cf. **opération tornade**

**toubouri**, n. et adj. invar.

📖 Orthographe spécialisée ou tombée en désuétude.

cf. **toupouri**

**toupouri**, n. et adj. invar.

~ **toubouri**, **tupuri**

📖 Peuple appelé indifféremment par l'administration coloniale « Toupouri » ou « Toubouri ». L'étymologie populaire, rapportée par S. Ruelland (1988, p. 18) fait venir ce nom d'un syntagme à tons hauts [ti buri], « têtes nombreuses », alors que le nom actuel est [t(u)pur(i)] avec tons très bas. Mohammadou Eldridge propose une autre explication : [tupuri] ou [tuburi] suivant les dialectes, viendrait de [ti boori], « gens du Logone ». La prononciation courante de [tpur] ruine probablement cette hypothèse séduisante ; en outre, [ti] n'a jamais voulu dire « les gens de », mais « tête » ou « sur », et le deuxième [u] de [tupuri / tuburi] est résolument bref.

Les Peuls les appellent [Doore'en], « gens de Doré », du nom du clan ou de l'ensemble de clans d'où est issu leur chef spirituel, le [waang doore]. La graphie « Toubouri » apparaît jusque dans les années 1950, comme dans ce rapport de tournée anonyme (Yagoua 1936) :

« ... j'ai délivré un grand nombre de laissez-passer pour des Toubouris allant porter leurs palabres à Fianga », « ... la chefferie toubouri de Touloum ».

Elle est encore conservée de nos jours pour des désignations hydrologiques ou géologiques comme, par exemple, « la dépression du Toubouri ».

Voir aussi Guillard 1965 ; Kléda S. 1991.

cf. **fétiche, gourna, laba, labret, panier de capture**

**tourdjouman**, n. m.

~ **tourjeman**

< arabe tchadien [turjumān], « interprète » (Jullien de Pommerol 1999, p. 1225), mot dérivé construit sur le verbe [tarjama], « traduire ». On retrouve le même étymon dans le grec byzantin « dragoumanos » et dans le français « truchement ». Voir Mauny 1952, p. 67.

📖 On ne soulignera jamais assez le rôle des interprètes durant la période coloniale (voir par exemple *L'étrange destin de Wangrin ou les roueries d'un interprète africain*, de A. Hampâté Bâ, 1973). Ils étaient les intermédiaires obligés entre les « commandants », dont les séjours en poste étaient inférieurs à deux ans, et les autorités traditionnelles (sultans, chefs de village et chefs de quartiers). Certains étaient carrément stipendiés par les sultans ; il est même arrivé que l'un ou l'autre obtiennent la charge d'un canton (à Gawar, Mayo Oulo...), en récompense de leurs services auprès de l'administration.

**tourkou**, n. et adj. invar.

~ **tourcou**

< arabe [turk], « Turcs » (Wehr 1979, p. 113).

📖 C'est ainsi qu'on appelait, chez les Mandara et les Peuls, les soldats de Râbeh, qui étaient souvent reconvertis en goumiers auprès des chefs. Le parler « tourkou » est un pidgin arabe, introduit au Tchad par les troupes de ce même Râbeh.

**tourner la boule**, locution verbale

• malaxer énergiquement la pâte de céréales en cours de cuisson, avec un bois ou une grande spatule.

cf. **boule, baratton à millas**

**traitant**, n. m.

< français « traiter » au participe présent.

- négociant pratiquant le commerce de « traite ».

*cf.* **traite**

**traite**, n. f.

- commerce des arachides entre le « traitant » et le paysan, à la période coloniale.

📖 Dans le vocabulaire colonial, le mot désigne le commerce des produits agricoles par l'intermédiaire d'un négociant, qui achetait directement aux paysans leurs productions, grâce à ses rabatteurs, pour les revendre aux grandes compagnies. Par pléonasmе, on parle parfois de « commerce de traite ». Une « culture de traite » est donc une culture destinée à ce genre de commerce. L'arachide en est le cas typique au Nord-Cameroun.

Jusqu'en 1950, le terme de « traite » ne s'appliquait, dans cette région, qu'au commerce des arachides passant par les marchés officiels. L'ouverture et la fermeture de la « traite » correspondaient au début et à la fin de la période annuelle de commercialisation de l'arachide. Les agents de compagnies comme la R. W. King – appelée « Kampani » dans toute la région –, qui, dans l'après-guerre, jouissait d'un quasi-monopole dans la collecte des arachides, jouaient le rôle de « traitants ». Ils avaient eux-mêmes leurs rabatteurs, comme Félix Pineau dit « Chien-de-brousse », ce « traitant » resté célèbre dans les annales, qui avait pour rabatteur principal Akassou, qui deviendra ministre sans portefeuille sous la présidence d'Ahidjo. Autres grands « traitants » locaux : A. Mourad, Alh. Fassassy Badarou et Alh. Bashirou, le premier étant d'origine libanaise et les deux autres, yorouba.

**travail coopératif**, n. m. : *cf.* **sourga**

**Tribulus terrestris**, n. scient. : *syn.* : **croix de Malte** ; *cf.* **brèdes, légumes indigènes**

**tribut**, n. m.

- cadeau remis solennellement au titulaire de l'autorité, en signe d'honneur et de respect.

📖 Le tribut pouvait aller du simple geste d'allégeance à des contributions très importantes en esclaves, bétail, gabak, fer, etc. H. Barth estimait qu'en 1851, l'émir de Yola (actuel Nigeria) recevait annuellement plus de 5 000 esclaves sous forme de tribut. Le tribut était naturellement plus important lorsque c'était le lamido suzerain lui-même qui venait le chercher.

« Aux origines du jihad, le tribut était un indicateur de succès du Lamidat dans la mesure où existait une corrélation entre la taille du tribut et les victoires militaires. Socialement, le tribut consistait en une mise en scène



collective et ouverte, du respect que l'on devait à l'autorité. Sa signification religieuse venait du fait qu'il était utilisé pour financer le jihad... » (Njeuma 1989, p. 39.)

**trigone**, n. f. : *cf.* **mélipone**

**trona**, n. m. : *cf.* **natron**

**trouaison**, n. f.

< français « trouser ».

- ouverture d'un trou dans lequel on va introduire un plant.

📖 Ce terme appartient au vocabulaire des agronomes. On parle de la « trouaison du karal », au moment du repiquage du « mouskouari ». C'est une opération délicate de l'itinéraire cultural, que se réserve généralement le propriétaire. Il faut bien connaître son karal pour atteindre la profondeur optimale, qui peut varier selon la parcelle et selon l'année.

*cf.* **plantoir à mouskouari**

**tsé-tsé**, n. f.

< *afrikaans*, du *tswana* [tsêtsê]. (Webster's *Third New International Dictionary*, 1981, vol. 3, p. 2458.)

- (1) glossine ; (2) taon.

📖 La *Glossine tachinoides* (Glossinidae), qui transmet le trypanosome de la maladie du sommeil, existe encore dans les restes de forêts-galeries du bas Chari et sur les rives du Logone, près de sa confluence avec le Chari, en dépit de campagnes anti-glossinaires.

Le nom de « tsé-tsé » est souvent mal employé dans le Nord-Cameroun, où il peut aussi désigner les taons.

*syn.* : **mouche tsé-tsé**

**tsuvan**, n. de langue

- langue des Téléki, de la famille tchadique.

**tubercule aérien**, n. m. : *cf.* **pomme de terre aérienne**

**tubercule de famine**, n. m.

- tubercule ou rhizome non consommé en temps normal, mais auquel on a recours pour se nourrir en période difficile.

📖 Au sud de la latitude de Mora, on a recours, lors de « soudures », aux ignames de brousse, *Dioscorea abyssinica* Hochst. ex Kunth. (Dioscoreaceae), et aussi aux tubercules de *Dioscorea bulbifera* L. (Dioscoreaceae)

sauvage. Avant d'être consommés, ces derniers doivent être découpés en tranches, bouillis et rouis, parfois dans des vanneries.

Lorsque la disette apparaît, on a recours à *Dioscorea dumetorum* (Kunth.) Pax (Dioscoreaceae) sauvage qui demande encore plus de précautions ; il doit notamment être bouilli avec du « sel de potasse », pour perdre sa toxicité.

Quand la famine s'installe, les populations ont alors recours à des « tubercules » encore plus durs. Il s'agit de *Stylochiton warneckeii* Engl. (Araceae) et d'*Amorphophallus aphyllus* (Hook.) Hutch. (Araceae). Même après une longue préparation, ils restent toxiques, et on doit entrecouper leur consommation avec celle d'autres aliments, brèdes, son de mil, etc.

**tupuri**, n. de langue

• langue des Toupouri, de la famille Niger-Congo, branche Adamawa. Voir Ruelland 1988, Zoccarato 1988 et Cappelletti 1996. Cf. **toupouri**

**tuppe dogol** : cf. **cram-cram**

**turbo** : cf. **bourtol**

**turkadi**, n. : cf. **torkadi**

## U

**udlam** : cf. **wuzlam**

**uldémé**, n. et adj., variables ou non, ~ **uldeme** (Fernando 1999)

cf. **ouldémé**

**uléma**, n. m. : cf. **alkali**

**unité coutumière**, n. f.

• ensemble de villages, politiquement autonome du point de vue traditionnel, possédant des droits exclusifs sur le sol, à l'intérieur de ses frontières.

📖 Cette expression administrative était très en usage avant les années 1970. J. Hurault (1958<sup>2</sup>, p. 11), en donne une bonne définition :

« Groupement que l'on peut considérer comme politiquement autonome au regard de la coutume, et possédant des droits exclusifs sur le sol, à l'intérieur de ses frontières ... L'unité coutumière est en général mise en

évidence dans le recensement, car deux unités distinctes n'acceptent pas d'être recensées ensemble. »

*cf.* **groupement**

**urbanisé, ée**, adj.

• doté d'un quadrillage de rues bordées de neems.

📖 Un village « urbanisé » est un village où l'administration a procédé à l'implantation d'un damier de rues, suivie ou non de lotissement. Les rues étaient, à l'époque, systématiquement bordées de neems. Cette « urbanisation » a précipité les changements dans l'habitat et poussé à élever des unités d'habitation quadrangulaires et en « semi-dur » : Bogo, Mindif, Moulfouday et Guidiguï, par exemple, furent « urbanisés » entre 1955 et 1965.

## V

**valawa** : *cf.* **bilbil**

**vamé**, n. et adj. invar.

📖 La classification des petits groupes, Plata [Plasla], Hourza, Mora et Vamé, dans l'extrême nord-est des monts Mandara, a toujours posé problème. Le terme de « Vamé » apparaîtrait la première fois dans J. Vossart (1953, p. 28). Ce serait une appellation donnée par les Mandara aux montagnards situés au sud des « Kirdi Mora ».

En 1949, avait été créé un canton dit « Vamé-Brémé », distinct de celui de Mora-massif. Cette désignation administrative donnera l'ethnonyme « Vamé-Mbrémé » dans les années 1960 (*cf.* Hallaire 1965, p. 6). En fait, on a accolé à une appellation mandara (« vamé »), le nom d'un des six clans vamé, celui des Mbrémé.

O. Nyssens (1990, p. 230) propose de les appeler plutôt « Ndrémé-Mbrémé », qui renverrait à deux clans principaux représentant deux parlers légèrement distincts. Il souligne toutefois que, faute de mieux, il serait plus simple de garder « Vamé ».

Vamé, Hourza et Mora appartiennent à la même sous-aire culturelle.

Voir Thys & Nyssens 1992.

*cf.* **montagne des Allemands**

**vamé-mbrémé**, n. et adj. invar. : *cf.* **mbarem, ndreme, vamé**

**varicelle**, n. f.

- nom donné à des rickettioses, ou fièvres exanthématiques.

« La ‘varicelle’ (‘messé’ en fulfuldé de Garoua), nom couvrant le plus souvent des rickettioses, comme en témoignent des évolutions rapides et fatales, sévit souvent et partout. » (Beauvilain 1989, p. 192.)

**venants**, n. m. pl.

< français « venir » au participe présent.

- gens nouvellement installés dans un village ou dans un quartier, non-autochtones.

📖 Quand il s’applique à des clans, ce terme sous-entend que ce sont des gens de statut inférieur, qui ne peuvent prendre part au pouvoir.

**vendeur d’eau**, n. m. : *cf. mayruwa*

**vertisol**, n. m. : *cf. karal*

**vétiveraie**, n. f.

< français « vétiver », *Vetiveria nigriflora* (Benth.) Stapf (Poaceae).

- zone colonisée par le vétiver.

📖 Terme d’un usage très rare, réservé à certains travaux spécialisés de botanique.

**viande grillée**, n. f. : *cf. soya*

**viande sans os, avec os**, n. f.

- seules catégories reconnues pour la viande de boucherie.

« Parmi les masses musculaires [du bœuf], le filet, le faux-filet, etc. ne sont distingués que dans les centres urbains ; ailleurs, il existe seulement les catégories ‘sans os’ et ‘avec os’. » (Fréchou 1966, p. 89.)

**Vigna unguiculata**, n. scient. : *cf. haricot kilométrique, haricot textile, loubia, niébé*

**vigne de Bakel**, n. f.

- *Cissus quadrangularis* L. (Vitaceae).

**vigne sauvage**, n. f.

- *Ampelocissus africana* (Lour.) Merr. (Vitaceae).

📖 Les feuilles et les vrilles d’*Ampelocissus africana* rappellent celles de la vigne. Cette liane rampante, de la famille des Vitacées, pousse en plaine et sur les « massifs-îles » abandonnés. Ses fruits peuvent être grappillés par les enfants.

**village-satellite**, n. m.

- village créé en liaison avec un grand projet de développement.

📖 Au moment de la mise en eau de la digue-barrage de Maga, on créa des « villages-satellites » pour reloger les 7 500 personnes de la vingtaine de villages qui devaient être submergés par la montée des eaux (1979). (Roupsard 1987, p. 296.)

**vin**, n. m. : *cf.* **bilbil**

**vin blanc**, n. m. : *cf.* **fourdou**

**violon**, n. m.

- vièle monocorde des bergers peuls, appelée [geegeeru] en leur langue.

**vir**, n. et adj. invar. : *cf.* **wina**

**voandzou**, n. m.

~ **vouandzou**

< malgache [vòanjo], « arachide ». Quand on précise [voanjobory], on désigne le pois de terre. (Rajaonarimanana 1995, p. 334.)

- pois de terre, *Voandzeia subterranea* (L.) Thouars (Fabaceae).

*syn.* : *arachide bambara* (Lavergne 1944), *haricot pistache* (Malzy 1954<sup>2</sup>, p. 445), *pois arachide* (ibid.), *pois bambara*, *pois souterrain*, *voandzou des Malgaches* (ibid.)

*cf.* **amande de terre**

**Vossia cuspidata**, n. scient. : *cf.* **bourgoutière**

**vrac de décrue**, n. m.

- petits poissons séchés entiers, que l'on vend de novembre à février, par sacs.

📖 Les populations des montagnes en sont devenues les premières consommatrices. *Cf.* **salanga**

**vulgarisateur**, n. m. : *cf.* **moniteur**

## W

**walaganari**, n. m. : *cf.* **mil blanc**

**walaganaari** : cf. mil blanc

**wandala**, n. de langue

- langue des Mandara, ou Wandala, de la famille tchadique.

cf. mandara

**Waza**, n. de lieu

cf. mamelles de Waza, réserve de Waza

**white fulani**, n. et adj. invar. : cf. zébu « mbororo akou »

**wiikordu** : cf. bikordi

**wili-wili**, n. m. invar.

< cf. fulfulde [wililiiru], nom onomatopéique.

- dendrocygne veuf, *Dendrocygna viduata* (Linné) (Anatidae).

📖 En vol, cet oiseau crie constamment « lii lii lii... ». Cf. son nom en *munjuk* [liyli] (Tourneux & Hamat 1991, p. 101).

syn. : *canard siffleur* ; *canard du Maragnan* (Denham, Clapperton & Oudney 1826, t. 3, p. 247)

**wina**, n. et adj. invar.

~ ouina

📖 Groupe charnière entre Toupouri, Kéra, Guissey et Massa. Les [Wiina] sont aussi appelés « Viri » [Viiri], du toponyme désignant l'une de leurs fractions.

**wird** : cf. secte

**woula**, n. et adj. invar.

📖 Groupe frontalier, au nord des Kapsiki. Les Woula parlent un dialecte *psikyɛ*, que les locuteurs appellent *margyi*.

**wulaga** : cf. mil flottant

**wuykitiniho** : cf. légumes indigènes

**wuzlam**, n. de langue

~ *udlam*, *ouldémé*, *uldeme*, *uldémé*

- langue des Ouldémé, de la famille tchadique. Voir de Colombel 1986 et 1996.

## X

*xədi* ou *xdi*, n. de langue

- langue des Hidé, de la famille tchadique.
- cf.* **hidé**

**Ximenia americana**, n. scient. : *cf.* **cerise**

**xylophone**, n. m. : *cf.* **balafon**

## Y

*yaalo*, *yaaloore*, *yaalooje* : *cf.* **aubergine indigène, légumes indigènes**

*yaayre* : *cf.* **yaéré**

**yadiri**, n. m.

~ **iadiri**

< *fulfulde* [yadīiri].

- mil pénicillaire.

*cf.* **mil**

**yaéré**, n. m.

~ **yaere**, **yayré** (Mohammadou Eldridge 1976, p. 8 ; Marliac & Columbeau 1998, p. 344.)

< *fulfulde* [yaayre]. Le mot peul a été francisé depuis longtemps, puisqu'on le trouve déjà sous la plume de T. Monod en 1928 (p. 278 et suivantes).

- large plaine d'inondation servant de pâturage après le retrait des eaux.

📖 Cette plaine d'inondation couvre entre 3 100 et 6 000 km<sup>2</sup>. Botanistes et agrostologues distinguent un « grand yaéré », qui s'étend dans le bas Logone en aval de Pouss, et un « petit yaéré », à l'intérieur des terres. Dans le « grand yaéré », l'inondation est de forte à très forte, et toujours de longue durée. Dans le « petit yaéré », elle est de faible à moyenne, et plus rarement de longue durée.

« L'onde de crue envahissant rapidement les immenses plaines monotones de la "Mésopotamie tchadienne" et des "yaérés" calcinés par le soleil et les feux provoque une véritable explosion nutritive (insectes noyés, phyto- puis zoo-plancton surabondants ; plus tard, herbes immergées et graines diverses. » (Blache 1962, p. 15.)

On devine aisément l'importance écologique d'une telle zone, tant pour l'élevage que pour la reproduction du poisson. Les « développeurs », impressionnés par ces immenses espaces plats et facilement submersibles, décidèrent d'en faire une vaste rizière, au détriment des activités traditionnelles de pêche et d'élevage. La construction d'une digue, destinée à retenir les eaux nécessaires à l'inondation contrôlée d'une première tranche de 3 000 hectares de rizières, fut le premier acte de cet aménagement (1977). Malheureusement, la période fut marquée par une série de stress hydriques (1973-1974 et 1983), dont l'impact sur les yaérés fut aggravé par les installations rizicoles, et la pression des troupeaux venus du Nord. Les yaérés, peu ou pas réalimentés en eau, ne purent plus fournir le fourrage habituel, d'où surpâturage, ni jouer leur rôle dans la régénération des stocks piscicoles. Il en est résulté une polémique entre partisans et adversaires de la rizière, quant aux répercussions de celle-ci sur les problèmes écologiques que connaissent actuellement les yaérés.

*cf.* **lac de Maga**

**yedina**, n. et adj. variables ou non, ~ **yedena**, **yéténa** (Le Rouvreur 1962)

*cf.* **boudouma**

**yeendu** : *cf.* **kangourou**

**yérima**, n. m. ou f.

< *kanuri* [yeríma], titre actuellement donné au prince aîné de la famille régnante (Cyffer & Hutchison 1990, p. 190).

• titre honorifique appliqué à tout fils (ou, plus rarement, à toute fille) de chef, musulman ou non.

📖 Le nom de « yérima » appartient d'abord à la titulature militaire kanouri. Au milieu du siècle passé, le « yérima » commandait un millier de cavaliers. Ensuite, « yérima » a évolué pour désigner le fils aîné du sultan. Le titre est maintenant dévalué, puisqu'il en arrive à être utilisé comme terme d'adresse et de référence pour tout fils ou toute fille de chef, d'abord chez les Peuls, puis même chez les non-musulmans.

« Le sultan Bokhar [de Mora] a comme confident un certain Choura, qui porte le titre de 'iérima', homme d'âge et de bon conseil et qui est un véritable maire du palais. Le iérima s'occupe surtout des éléments véritablement mandarins. » (Ferrandi 1928, p. 114.)

*syn.* : **prince (2)**, **princesse**

**yillaga**, n. et adj. invar.

~ **hillaga**, **illaga**, **yllaga** (*sic*)

< *fulfulde* [yillaga].



- fraction peule de la tribu des Yirlabé.

📖 Les Yillaga ont pénétré dans le Diamaré au cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, après avoir franchi le massif du Mandara, en provenance de Moubi (actuel Nigeria).

**yoldé**, n. m.

< *fulfulde* [yoolde], « élévation de terrain sableux, dune ».

- terme apparaissant en toponymie.

📖 Ce terme géographique est assez fréquent sur les cartes de la région, car il se retrouve dans de nombreux toponymes. On note, par exemple : Yoldé Ardo, Yoldéo, Yolel, Yolol... « Yoldé » n'a cependant pas connu le succès de son équivalent arabe « goz » au Tchad.

**yolobri**, n. m., ~ **iolobri** : cf. **mil blanc**

*yolobri* : cf. **mil blanc**

*yoolde* : cf. **yoldé**

## Z

**zagazaga**, n. m.

< dérivé par reduplication du *hausa* [záagàa] « faire le tour d'un endroit » (Newman & Newman 1977, p. 138).

- filet dérivant.

📖 La pêche au « zagazaga » s'est surtout propagée après 1960. Le pêcheur descend le fleuve en pirogue, en maintenant le filet dans une position sensiblement perpendiculaire à la berge. Cette technique individuelle, avec d'autres, comme celle de l'épervier [birgi], a tendance à remplacer des techniques traditionnelles plus collectives, de barrages et d'enceintes de capture.

**zakât**, n. f.

~ **sakkat**, **zakhath**, **zakka**, **zakkat**, etc.

< arabe [zakāh], « aumône légale instituée par le Coran » (voir Wehr 1979, p. 441) ; le *fulfulde* [zakka] provient de la même racine.

- redevance proportionnelle due au chef musulman.

📖 Par cette aumône, le croyant se purifie tout en subvenant aux besoins des pauvres et en pourvoyant à l'entretien des maîtres coraniques. Tels étaient du moins les objectifs originels de cette institution.

Dans les royaumes sahéliens du Borno et du Mandara, ainsi que dans les sultanats peuls, la « zakât » perdit son caractère religieux pour devenir une simple redevance au prince, se rapprochant de l'impôt. Elle s'appliquait à la terre, au bétail, à la pêche et aux marchés ; on devait ainsi remettre un dixième de la récolte (d'où l'appellation fréquente de « dîme »), un taureau de deux ans pour trente bovins, un mouton pour quarante têtes de petit bétail.

Les rapports administratifs font souvent référence à la « dîme payée au sultan ».

« Le sultan du Mandara était le moins vorace. A la récolte du mil, il percevait la zakka et, pour la fin du Ramadan, comme fettra, chaque arabe lui apportait un bœuf ou une vache, chaque chef de village un bœuf ou des moutons. »

Dans son mémoire sur les « redevances coutumières dues au sultan des Wandalas par les cantons de la plaine », P. Bas écrit ceci, en 1957 :

« La totalité de la dîme sur le mil cultivé dans la Subdivision de Mora revenait au Sultan ... C'est-à-dire sur la récolte de chaque cultivateur, la part du Sultan est du dixième ... Puisqu'en ce temps-là, le coton et l'arachide n'étaient pas cultivés dans la Subdivision de Mora, il n'y avait pas de zakkat. Maintenant, il convient que le Sultan ait sa part de zakkat sur la récolte de ces deux produits qui sont actuellement cultivés en abondance. »

« Avant 1960, la zakkat empoisonnait les relations entre l'administration et les chefs, nous écrivait J. Lestringant en 1993. De toute façon, elle était plus ou moins perçue, en relation avec l'autorité du lamido (ou la cupidité des serviteurs de celui-ci). Le sultan Hamidou Oumar (durant mon séjour au Mandara en 1947-1948) obtenait peu de versements ; il n'avait, au surplus, aucun moyen de contraindre les Habé montagnards à s'y soumettre, et il n'a jamais demandé l'appui de l'administration à cet effet. À Guider, les lamibé montraient des exigences de principe à l'intérieur de leur commandement ; certains étaient conscients qu'ils risquaient de faire fuir le contribuable... »

L'interprétation de la « zakât » comme un impôt coutumier dressa les missions chrétiennes contre les pouvoirs traditionnels peuls. Ces derniers, avec l'assentiment de l'administration coloniale, imposaient une « zakât » aux groupements païens jadis indépendants. Dans ces conflits, les missions n'eurent jamais gain de cause, l'administration tranchant toujours en faveur du « lamido » (voir, par exemple, en 1954, l'affaire de M. Farely, pasteur à Méri). L'argument des missionnaires, qui se fondaient sur le sens originel de la « zakât », était que les chrétiens n'avaient pas à payer d'impôt religieux musulman, d'autant qu'eux-mêmes versaient à leurs Églises le denier du culte ou la dîme. Le débat n'est toujours pas clos.

Au lendemain de l'Indépendance, l'administration nationale fit campagne pour supprimer la « zakât », qui fut officiellement abolie par un arrêté en 1966. En réalité, l'arrêté n'est pas entré entièrement en vigueur et sa perception se prolonge en 1997 sur certaines cultures, comme les « mouskouari », par exemple. Les mouvements fondamentalistes musulmans actuels sont fortement opposés à cette forme d'impôt féodal qui perdure, pervertissant l'institution coranique primitive.

*cf.* **chef**

**zaraawol** : *cf.* légumes indigènes

**zaribé**, n. f. : *cf.* zériba

**zèbre**, n. m.

• nom, en français local, de l'éland de Derby, *Tragelaphus (Taurotragus) oryx* (Pallas, 1766) (Tragelaphinae).

**zébu arabe**, n. m.

• type de zébu à robe roux foncé.

📖 Animal de taille moyenne, au corps trapu et bien en chair. La robe est le plus souvent roux foncé. Sa production de lait est réputée meilleure que celle des zébus peuls.

*syn.* : **zébu choa**

*cf.* **bœuf porteur**

**zébu « bokolo »**, n. m.

• zébu sans cornes, à robe blanche.

📖 Le zébu « bokolo » ou « sokkoto-goudali », à robe blanche et sans cornes, a fait récemment son apparition dans la Bénoué.

*syn.* : (**zébu**) **sokkoto-goudali**

**zébu choa**, n. m. : *cf.* zébu arabe

**zébu « mbororo akou »**, n. m.

• type de zébu à robe blanche.

📖 Ce type d'animal se rencontre dans la province de l'Extrême-Nord. À la différence de la région de la Bénoué, on n'y distingue pas les trois sous-types. C'est un animal de grand format, de robe blanche, – d'où son appellation de « danédji » (du *fulfulde* [(na'i) daneeji], « zébus blancs ») –, parfois mouchetée, avec des muqueuses foncées.

*syn.* : (**zébu**) **danédji**, (**zébu**) **white fulani**

**zébu « mbororo djafoun »**, n. m.

- type de zébu à robe acajou uni.

📖 Animal de grand format, de robe uniformément acajou, à cornes en forme de lyre, implantées haut. Il a aussi un fanon extrêmement développé et une bosse très prononcée. Le taureau « djafoun » peut peser 400 kg et mesurer 1,50 m au garrot ; il a un caractère assez farouche. Le zébu « djafoun » est un bon marcheur, et il fait preuve d'une grande rusticité. Taillé pour la transhumance, il offre peu d'intérêt en boucherie, en raison du développement prépondérant de son squelette. La vache « djafoun » est une médiocre laitière.

*syn.* : (zébu) *mbororodji*, (zébu) *red fulani*

**zébu peul**, n. m.

- types de zébus élevés par les Peuls.

📖 Sous cette appellation unique se cache une grande diversité d'animaux. Dans les régions du Diamaré et de la Bénoué, on avait traditionnellement un zébu de petite taille, à cornes relativement courtes, appelé « poulfouli ». Il a été remplacé dans la Bénoué par le « goudali », qui devait ensuite prospérer sur l'Adamaoua. Simultanément, se développa une sous-variété à robe rouge, dite « gounadji » (originaire de Gouna dans la Bénoué).

L'arrivée des Mbororo à la fin des années 1930 modifia la composition des troupeaux peuls. Les Mbororo introduisirent, en effet, le zébu « akou » (*cf.* **zébu « mbororo akou »**), ainsi que le zébu « djafoun » (*cf.* **zébu « mbororo djafoun »**).

Le zébu « bokolo » ou « sokkoto-goudali », à robe blanche et sans cornes, a fait récemment son apparition dans la Bénoué, ainsi qu'une sorte de zébu brahmane.

Les provinces camerounaises du Nord sont un lieu de brassage pour toutes sortes de races bovines, qui se superposent à un vieux fonds de taurins. Dans ce contexte, il est difficile de départager ce qui revient à la race et ce qui revient à l'influence du milieu.

*cf.* **bœuf**, **bœuf porteur**, **goudali**

**zémy**, n. m. ou f.

~ **zémi**

< kotoko de Kousseri [zèmi], « filet triangulaire monté sur une armature en Y lestée d'un gros contrepoids, installé à l'avant de la pirogue ». Th. Monod (1928) a bien précisé que ce mot désigne à l'origine ce filet que l'on montait sur la grande pirogue [yòm].

- par métonymie, désigne la grande pirogue cousue, équipée d'un ingénieux système de levier pour manœuvrer le filet. (Voir Lemoigne 1918, pp. 104-106.)

📖 Le mot kotoko a été agrémenté d'un « y » pour faire plus exotique.

Cette énorme barcasse et son maniement ont fait l'objet de nombreuses descriptions plus ou moins lyriques. Voici celle qu'A. Gide (éd. 1981, p. 213) donne de la « zémy » :

« L'arrière de ces barques est fortement relevé, de manière à servir de point d'appui pour un grand filet tendu entre deux longues antennes ; un système de contrepoids permet de plonger le filet dans le fleuve et de le relever sans effort. »

M. Griaule, à son tour (1943, pp. 44-45), la dépeignait en ces termes :

« Fait de planches épaisses cousues et soigneusement calfatées, [le bateau kotoko] ressemble à un bateau égyptien qu'on aurait scié en son milieu. Il présente une poupe élevée sur l'eau, effilée d'abord et évasée à son extrémité, comme une queue de langouste. L'avant, carré, affalé dans l'eau comme une grande boîte, est muni d'un filet en V, tendu entre deux branches d'une dizaine de mètres de longueur et qui sont écartées, dans le haut, de dix à douze mètres. Ce filet, au repos, se dresse comme une paire d'antennes, comme les appendices d'un longicorne, et il est plongé dans le fleuve à l'aide d'un système basculant construit sur les coudes à angle droit des montants. »

Par comparaison entre ces deux citations, on remarquera que Gide semble laisser entendre que le filet est situé à l'arrière du bateau. En fait, il est bien à l'avant, mais, dans les écrits des auteurs les plus divers, on note souvent une hésitation quand il s'agit de distinguer proue et poupe.

Théodore Monod (1928, pp. 330-331) donne une bonne description de son fonctionnement :

« Assistons à la pêche au zémi à Kousseri. ...

[La flottille] commence par remonter le courant que tout à l'heure elle va redescendre au fil de l'eau en pêchant. Les pirogues peuvent naturellement pêcher isolées mais elles se regroupent souvent : elles se mettent ensuite en rang, parallèles les unes aux autres et en travers du courant. Alors commence la pêche, tandis que les lourdes barcasses, au clair de lune, sont entraînées vers Kousseri et le Chari.

Il faut signaler ici un acteur qui n'a pas encore apparu sur la scène : chaque grande pirogue est accompagnée par une autre minuscule, naturellement monophyte, montée par un homme debout à l'arrière et armé d'une perche et par un gamin accroupi en travers, sur l'avant.

Dans la grande pirogue, déliant l'amarre du levier, les pêcheurs ont fait basculer le filet qui est maintenant immergé. La petite pirogue qui fait office de rabatteur, décrit rapidement un vaste demi-cercle autour de l'engin tandis que son garçon, une baguette dans chaque main frappe le bord de l'embarcation sur un rythme alerte. Spectacle infiniment curieux que ces pesantes barcasses entraînées lentement au fil du courant, avec, tout autour, tel un essaim de mouches harcelant un pachyderme, les petites pirogues bondissant sur l'eau sous l'effort cadencé des longues perches qui ploient : et toujours, dans la nuit silencieuse – avec seulement

de loin en loin un ricanement de hyène dans les mimosas de la berge ou l'écho assourdi de quelque lointain tam-tam – le rythme ensorcelé des baguettes ; entre les falaises d'argile où sommeille la vieille cité, d'aval, d'amont, d'en face, de loin, de près, de toute la rivière s'élève la cadence endiablée : ko-to-ko, ko-to-ko, ko-to-ko... le nom de la peuplade ne serait-elle (*sic*) donc qu'une onomatopée ? »

Les « zémy » ont disparu du bas Logone et du Chari dans les années 1950.

**zériba**, n. f.

~ **zaribé**, **zeriba**, **zéribat**, **zerribat**

< arabe tchadien [zerībe], « enclos à bétail » (Jullien de Pommerol 1999, p. 1347).

• (1) enceinte d'épineux destinée à protéger le bétail la nuit contre les incursions d'animaux sauvages ; (2) par extension, toute enceinte d'épineux destinée à protéger quelque chose (un arbre fruitier, un champ).

📖 Au Soudan, on appelait « zériba » un camp fortifié de commerçants aventuriers. Ce camp était entouré parfois d'une palissade qui s'ajoutait à un réseau de branches entremêlées d'*Acacia* très épineux. (Trystram 1958 ; Conte et Hagenbucher, 1977, p. 312.)

*cf.* **dôr** ; **tapade**

**zəlgwa**, n. de langue

• langue des Zoulgo, de la famille tchadique, qui comprend les dialectes [zəlgwa], [gemjek] et [minew] (D. Barreteau, c.p. 2000).

*cf.* **gemjek**

**zoua-zoua**, n. m.

< *hausa*. C. Gouffé (c.p.) donne une étymologie *hausa*, de [zúwàa-zúwàa], « venir de temps en temps », nom verbal de [zóo] « venir », qui évoque un approvisionnement au compte-gouttes, ou par petites quantités successives.

• essence de contrebande.

« Juste à côté du stationnement ... un alignement de bouteilles, de bidons, de dames-jeannes et de géricannes (*sic*) rappellent que le carburant utilisé vient effectivement du Nigeria et est communément appelé 'zoua-zoua'. » (Simeu Kamdem 1998.)

*cf.* **fédéral**

**zoulgo**, n. et adj., variables ou non : *cf.* **zəlgwa**

📖 Voir von Graffenried 1984.

**zoumaya**, n. et adj. invar.

📖 Ethnie que l'on a trop rapidement considérée comme disparue. De fait, plusieurs milliers de personnes se revendiquent Zoumaya dans les plaines du Diamaré et à Maroua. Ecrasés par la conquête peule et persécutés jusque dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, ils durent s'islamiser et abandonner leur langue.

L'administration coloniale, pour complaire aux lamidos peuls de Mindif et de Maroua, les considérèrent comme assimilés et ne soulevèrent pas la « question zoumaya ». On redécoupa toutefois un éphémère « canton zoumaya » autour de Zoumaya Lamordé.

Les Zoumaya avaient dominé la plaine aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, épisodiquement inféodés au Borno-Wandala. Leur peuplement est axé sur le « mayo » Zoumaya, appelé également « mayo » Boula.

Une fraction importante du peuplement moundan est composée de [zəmay da] « Zoumaya dispersés ». Quant aux Peuls, ils sont désignés par les Moundan comme des [zəmay siɛŋ] « Zoumaya rouges », par référence aux Zoumaya proprement dits, ayant eux aussi dominé la région.

La langue *zumaya*, maintenant disparue, appartenait au groupe des langues *masa*.





NOTICES SUR DES PERSONNAGES  
DONT LE NOM EST PASSE DANS LA MEMOIRE COLLECTIVE

**Bodorel**

📖 Maurice Henri Baudelaire, né le 27 janvier 1905 à Mourmelon-le-Grand, dans la Marne, est nommé, très jeune, premier civil chef de subdivision de Garoua (1927-1930), puis à nouveau de 1934 à 1937. En 1939, il devient chef de subdivision de Guider, également premier civil à ce poste. Il s'engage dans les Forces françaises libres en 1941. Après guerre, il revient à Guider (1944-1946), puis à Kaélé (1947-1949). De 1951 à 1953, il est détaché à la CFDT et, avec J. Martin, représentant de la CFDT, il met en place l'infrastructure cotonnière à Kaélé et fait la promotion du coton auprès des chefs.

Baudelaire a exercé ses compétences dans tous les domaines, comme du reste la plupart des administrateurs de l'époque ; mais, contrairement à eux, il est resté plus longtemps dans le pays. Il procéda à des découpages administratifs, se fit cartographe, formé qu'il était pour les relevés topographiques, construisit des routes, créa ou aménagea des postes (Guider), introduisit certaines cultures : pomme de terre, coton annuel, etc. Il fut appelé [nebbam-biriiji], « huile d'arachide », par les populations peules et moundan, pour avoir relancé dans les années 1940 la culture de l'arachide dans la région.

« Sa curiosité toujours en éveil s'intéresse à tout, note J. Lestringant, (1964, p. 223). Il visita les établissements les plus reculés. Ses rapports sur Rey, Tchéboa et le pays guidar, montrent son sens de l'observation et une certaine approche des populations locales. Il s'appliqua à apaiser les tensions entre Peuls et païens dans cette période " d'appriovissement des Kirdis ". Il fut le défenseur des libertés des non-musulmans et l'émancipateur de groupes serviles. Baudelaire pourchassa les exactions et les abus féodaux, sans toutefois chercher à démanteler les " lamidats " peuls. »

Une série de pièces de monnaie portent son nom : [siisiyel bodorel], « 50 centimes 1938 » ; [suleyre bodorel], « 1 franc 1936 » ; [patakaare] ou [jowiire bodorel], « 2 francs 1937 ».

Les vieux notables, contrefaisant sa voix de fausset, reproduisaient encore en 1993 (année de sa mort) des passages entiers de ses discours, de ses jugements et de ses jeux de mots en *fulfulde*. Il étonnait par sa connaissance de la langue et du monde peuls. Il vécut avec de nombreuses femmes peules, dont la dernière en date était de Guéréomé (Kaélé).

On lui reprocha toutefois sa morgue à l'endroit des [lawan] et des [laamiibe] ainsi qu'une certaine pingrerie. À Kaélé, il ne s'entendit pas bien avec les Moundan, qu'il traitait de voleurs et qui le lui rendirent, l'appelant lui-même [Gujjo], « voleur ». (Voir aussi Beauvilain 1989, p. 584.)

### ***Doozal*, ou *Dooza***

📖 André Dazats est né à Albi à la fin du siècle dernier ; c'est là aussi qu'il sera inhumé. Fils de maréchal-ferrant, il fit l'école vétérinaire de Toulouse. Après 1925, il s'embarqua pour le Cameroun, comme médecin-vétérinaire du cadre colonial. Affecté à Garoua, puis à Maroua, il y resta près de vingt ans. Il quittera le Cameroun en 1944.

Il devint chef du service zootechnique de l'AEF en 1947 et depuis Brazzaville poursuivit sa carrière jusqu'en 1950, où il mourut à l'hôpital d'une tumeur cérébrale.

On lui doit la « ferme-laboratoire » de Misingilew à Maroua. Son action fut déterminante dans l'organisation des services de l'élevage, en coopération avec les responsables traditionnels, [laamiibe] et [sarkin saanu]. On lui est également redevable de l'arrêt des grandes épizooties dans la région, et de la bonne santé des troupeaux jusqu'à l'Indépendance. Dazats a formé tout un corps de vétérinaires et d'assistants vétérinaires au Cameroun, et il fut de toutes les initiatives dans ce domaine. D'une force physique peu commune, il suivait les transhumances dans les « yaérés ». Il s'appliquait à maîtriser parfaitement le *fulfulde*. On rapporte qu'il demandait à être questionné pour savoir quel mot il ne connaîtrait pas. Il eut auprès de lui son frère, Gilles Dazats ; tous deux parlaient le *fulfulde* « au point que, si on ne les voyait pas, on ne pouvait pas savoir que c'étaient des non-Peuls qui parlaient ». Il publia, en 1934, les premiers *Eléments de langue peule du Nord-Cameroun*, (Yaoundé, Imprimerie du Gouvernement, 100 p.), qui furent réédités après sa mort avec un *in memoriam* de Jacques Fourneau ; en 1939, un *Petit lexique peul-français* ; en 1943, « Quelques notes de toponymie » (*BSEC*, n° 4, pp. 47-60) avec M. Baudelaire et M. Mahonde. En 1952, deux ans après sa mort, parut un *Lexique français-peul et peul-français* (Albi, Imprimerie albigeoise, 444 p.).

Dazats apportait une autre façon d'aborder les « indigènes », en particulier les Peuls, et il fit beaucoup pour humaniser l'administration coloniale. En plus de la langue peule, il s'occupait du bétail, ce qui est le plus cher au Peul, et des chevaux, ce à quoi tiennent le plus les chefs. Homme de cheval lui-même, il défiait les meilleurs cavaliers. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait connu une telle renommée. Sultans, lamidos et laouanes, avant de se rendre chez le « commandant », venaient exposer leurs problèmes chez *Doozal*. Ils pouvaient le faire sans passer par les interprètes. *Doozal* devint ainsi une sorte de conseiller pour les « lamidos » et pour l'administration.

À Maroua, on lui attribue pratiquement la responsabilité de l'arrêt de la période de l'indigénat, de la fin des corvées et du début du travail rétribué en argent (travail qui jusqu'alors était rétribué en sel). C'est lui qui fit interdire le système du [muudoowa], grosse unité de mesure que les esclaves du

« lamido » Amadou Sadjo présentait devant les portes, et que les gens devaient remplir, en plus du versement de la « zakât ».

Le petit peuple de Maroua, qui ne comprenait pas très bien tous les rapports hiérarchiques qui liaient les « commandants », c'est-à-dire les différents fonctionnaires coloniaux, dirent de *Doozal* après son départ : « Nous ne savions pas qu'il avait été mis là comme ministre. »

### **Dumnuki**

📖 Le major Hans Dominik prit le commandement des colonnes allemandes à partir de Garoua pour conquérir le nord du Cameroun. C'est lui le vainqueur de la bataille d'Ibba Sangé (Maroua) du 20 janvier 1902. La répression qu'il exerça sur Maroua sema l'effroi dans la région ; on en retrouve l'écho dans les poèmes des [mbo] et dans certaines devises qui lui ont été attribuées. Il poursuivit l'émir Zubeyru de Yola et, depuis Maroua, il assura la conquête des pays du Logone. Il ne devait pourtant rester que fort peu dans le Nord-Cameroun.

Il écrivit *Vom Atlantik zum Tschadsee, Kriegs und Forschungsfahrten in Kamerun*, (Berlin, 1908, E.S. Mittler und Sohn, 308 p.).

### **Kafte Vala**

📖 Le capitaine Charles Vallin, né le 6 août 1895 à Lilignod dans l'Ain, d'un père brigadier de gendarmerie, fut le premier chef de subdivision de Yagoua avant d'effectuer trois séjours à Mokolo (1926-1928, 1929-1931 et 1932-1934). Il créa la circonscription de Mokolo et imposa ses méthodes de pacification. On parlera de « méthodes Vallin ». Son frère, Jules Vallin, servit également dans le Nord-Cameroun en 1929 comme adjoint du chef de circonscription de Maroua, puis comme chef de subdivision de Poli (1932-1934) où il reprit à son compte ses méthodes. On peut les résumer ainsi : présence constante sur le terrain, suppression des intermédiaires musulmans, rapports directs avec les populations, fermeté dans la répression des conflits inter-païens, mais, en contrepartie, équité, apprivoisement, distribution de sel...

Pour les montagnards mafa, gavar, kapsiki, woula, la période *Kafte Vala* faisait suite à une époque très dure où le « lamido » Haman Yadji, de Madagali, couvert par l'administration allemande, avait continué à conduire des razzias dans toute la région. Sous l'administration du capitaine Vallin, on vit l'arrêt des razzias et de l'esclavage ; il instaura une libre circulation des gens et ouvrit les premiers marchés. Il tenta également d'assurer une aide alimentaire lors des famines.

Il mourut accidentellement en 1984. (Voir aussi Beauvilain 1989, p. 585.)

### ***Kurnari***

📖 Pierre Cournarie fut chef de la région du Logone en 1935, puis du Nord en 1939. Il résida à Maroua de 1935 à 1940, où il laissa le souvenir d'un long commandement ; ne va-t-on pas jusqu'à dire qu'il y resta neuf ans ! Ce fut en effet le plus long, comparativement aux séjours de la majorité des autres administrateurs. P. Cournarie apparut à un moment clé pour la ville, et une grande partie des réalisations de l'époque lui seront attribuées, parfois à tort. C'est la fin de l'indigénat, la vulgarisation des premières voitures...

C'est lui qui se serait penché le mieux sur les affaires locales. « Il fut le seul des commandants à chercher à percer les actions secrètes des lamidos, Amadou Sadjo de Maroua, Bouhari de Mindif et Ousoumanou de Bogo, sans toutefois y parvenir. »

On lui avait donné le surnom de [Tuuturu], « toupet », à cause d'une mèche rebelle qui se dressait lors de ses colères, qui étaient partout répétées et jouées par le petit peuple de Maroua. On disait : [Kurnari bee Forno, Kurnari hona wadda, Forno foorna benndina !], « Cournarie et Fourneau (adjoint au chef de région en 1935-1936), Cournarie apporte du butin, Fourneau le flambe et le fait cuire. » En fait, Maroua, toujours prête à railler, reconnut dans Cournarie « son commandant ».

Lors de la deuxième guerre mondiale, appelée « guerre de de Gaulle » [haÛre Dogol], il récupéra le général de Gaulle, dont l'avion avait dû faire un atterrissage forcé dans la brousse de Goudoum-Goudoum. Les mauvaises langues dirent que sa carrière s'en trouva plutôt mieux.

Mme Cournarie, présentée en « marraine », protectrice de certaines femmes de « lamidos », eut également une action sur la ville. C'est à son époque, dit-on, que les femmes commencèrent à accoucher à l'hôpital.

### ***Paskale***

📖 René Pascalet fut « conducteur des travaux agricoles » à Garoua (1927-28), puis à Maroua, avant que ne soient créés les services de l'Agriculture. Proche des gens avec qui il travaillait, parlant lui aussi le *fulfulde*, plusieurs innovations portent son nom : le cotonnier Allen est dit [hottollo Paskale], « coton de Pascalet », la charrue, ou parfois un type de charrue, est désignée comme [baaneewo Paskale], « houe de Pascalet ». Un quartier de Maroua porte le nom de [Jaarengol Paskale] : c'est là que les parcelles de la future station agricole furent délimitées. Plus tard, des noms de « djigari », [njigaari saliyeeri, njigaari karameleri], rendront un hommage analogue, respectivement à M. Chalier, de la CFDT, et à E. Kramer, encadreur des casiers de colonisation de Mokyo et de Aïssa Hardé.

## **INDEX DES SIGLES ET ACRONYMES UTILISES AU NORD-CAMEROUN**

Nous avons retenu un assez grand nombre de sigles, dont certains, trouvés dans les archives, sont devenus obsolètes. Beaucoup ne sont pas spécifiques du Nord-Cameroun, mais désignent un programme, une administration, un organisme nationaux ou étrangers qui ont été présents dans la région à un moment ou à un autre – nous en avons parfois indiqué la date de création ou de fin.

Depuis 1990, on enregistre une inflation du nombre des sigles et acronymes liés principalement au développement des ONG. Nous en donnons un maximum sans pouvoir toutefois prétendre à l'exhaustivité.



ABF	Association Bois de feu (1989-1993)
ACDI	Agence canadienne pour le développement international
ACGUI	Association culturelle guiziga (fondée en 1992)
ACI	Association culturelle islamique
ACUDS	Antenne du Centre universitaire de Dschang (à Maroua)
AFCA	Association pour la formation des cadres africains
AFVP	Association française des volontaires du progrès
ALCAM	Atlas linguistique du Cameroun
ANY	Archives nationales de Yaoundé
APESS	Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (siège au Burkina Faso ; présente au Cameroun depuis 1996)
APICA	Association pour la promotion des initiatives communautaires africaines
ARCAM	Assemblée représentative du Cameroun
ASPPA	Appui aux stratégies paysannes et à la professionnalisation de l'agriculture (rattaché au MINAGRI)
ATCAM	Assemblée territoriale du Cameroun (1952)
AVA	Association villageoise autogérée
AVP	Association villageoise de producteurs
AVV	Agent de vulgarisation villageois (1989 dans le programme PNDVA)
BCCC	Bank of Credit and Commerce-Cameroon
BCEEOM	Bureau central pour les études des équipements d'Outre-mer
BCR	Bureau central du recensement
BDPA	Bureau pour le développement de la production agricole
BEAC	Banque des Etats d'Afrique centrale
BIAO	Banque internationale pour l'Afrique occidentale
BICIC	Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Cameroun
BID	Banque islamique de développement
BNCI	Banque nationale pour le commerce et l'industrie dans le Nord en 1952
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BSEC	Bulletin de la Société d'études camerounaises (1935-1961, devenu REC, 1961-1966)
CAC	Crédit agricole du Cameroun
CACOPRAF	Cadre de concertation pour la promotion des activités féminines (fondé en 1994)
CAF	Coût, assurances, frais

CAFOR	Cellule d'appui à la formation rurale (ONG camerounaise, à Maroua depuis 1993)
CAPIA	Certificat d'aptitude pédagogique d'instituteur adjoint
CAPME	Certificat d'aptitude pédagogique des maîtres d'enseignement
CARE	Cooperative for American Relief Everywhere (Mokolo, 1975-1995)
CBLT	Commission pour le bassin du lac Tchad (créée en 1964)
CCCE	Caisse centrale de coopération économique, devenue CFD en 1993
CCHA	Compagnie commerciale Hollando-Africaine, dite « La Hollando », à Maroua de 1953 à 1989
CCS	Cercle de caution solidaire (SODECOTON)
CDD	Comité diocésain de développement (né en 1975)
CEDC	Centre d'étude de l'environnement et du développement au Cameroun, (Université de Dschang et Université de Leiden), (Maroua)
CEPED	Centre français sur la population et le développement
CEPER	Centre d'édition et de production pour l'enseignement et la recherche (Yaoundé)
CERDOTOLA	Centre de recherche et de documentation sur les traditions orales africaines
CERELTRA	Centre de recherches et d'études sur les langues et traditions orales africaines
CERFAP	Centre d'études, de recherches et de formation à l'auto-promotion
CES	Centre for environmental Studies (Leiden, 1990)
CFA	Communauté financière africaine
CFAO	Compagnie française de l'Afrique occidentale
CFC	Crédit foncier du Cameroun
CFD	Caisse française de développement
CFDT	Compagnie française pour le développement des fibres textiles (1951-1974)
CFJA	Centre de formation de jeunes agriculteurs, à Goyang, Guétalé et Moulfouday (créé en 1969)
CG	Culti-groupe
CGN	Centre de géographie national (devenu INC en 1993)
CHEAM	Centre de Hautes Etudes administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes
CICAM	Cotonnière industrielle du Cameroun (usine de filature et de tissage de Garoua, 1965)
CIM	Centre d'instruction médicale, projet de santé publique, coopération Belgique Cameroun,(1981-1994)



CIMENCAM	Ciments du Cameroun, ouvert à Figuil en 1971
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (1984)
CIRAD-CA	Cultures annuelles, a pris en 1992, la relève de l'IRAT + IRCT + IRHO
CIRAD-EMVT	a pris la relève de l'IEMVT
CIRAD-FLHOR	Fruits, légumes, horticulture, a pris la relève de l'IRFA en 1992
CIRAD-Forêt	a pris la relève de la CTFT
CIRAD-GERDAT	Gestion, recherche, documentation et appui technique (1992)
CIRAD-SAR	Systèmes agro-alimentaires et ruraux, a pris la relève du DSA + CEEMAT
CMG	Centre motorisé de Guétalé (1948)
CNFCA	Centre national de formation communautaire agricole
CNE	Centre national de l'éducation
CNP	Commission nationale de la population
CNPS	Caisse nationale de prévoyance sociale
CODEMOS	Comité de développement de Mofou-Sud
CODEVI	Compagnie de développement et d'industrie, (Société israélienne de fabrication de parfums, Maroua 1984-1995)
CODEVIGO	Comité de développement du village de Gouzda (1990)
COOPARD	Coopérative artisanale de Djingliya (1968)
COOPARMAR	Coopérative artisanale de Maroua
COPAD	Collectif des organismes de participation au développement, (regroupe 47 ONG, fondé en 1990)
CPLCS	Comité provincial de lutte contre la sécheresse (Garoua, 1975)
CREA	Centre de recherches et d'études anthropologiques
CRF	Centre de recherche forestière (Maroua)
CSSP	Congrégation du Saint-Esprit
CTC	Compagnie de transport et de commerce (1949)
CTFT	Centre technique forestier tropical, devenu CIRAD-Forêt, puis CUDS, Centre universitaire de Dschang (Antenne à Maroua depuis 1988)
CVA	Compagnie des viandes africaines (Maroua-Salak, 1954-1965)
CZV	Centre zootechnique et vétérinaire
DASP	(zone de) Démonstration et d'actions de santé publique (zone DASP), 1983
DCK	Dynamique culturelle kirdi (créée en 1990 par J.-B. Baskouda)
DDA	Direction de la coopération au développement et à l'aide humanitaire (Suisse)

DEAPA	Direction des emprunts agro-économiques et de la planification agricole
DED	Deutscher Entwicklungsdienst (Service allemand de développement)
DGRST	Délégation générale à la recherche scientifique et technique
DPA	Direction de la production agricole (1994, SODÉCOTON)
DPA	Division des projets agricoles (MINAGRI)
DPENEN	Délégation provinciale de l'éducation nationale pour l'Extrême-Nord
DPGT	Développement paysannal et gestion des terroirs
DRA	Direction de l'Assistance rurale (SODÉCOTON), devenue en 1994 la DPA
DSA	Département systèmes agraires (1984-1992) au CIRAD
EAS	École pour les agents de santé (Maroua), créée en 1985 par la coopération belge
EFLC	Église fraternelle luthérienne du Cameroun (dans le Nord depuis 1923)
EMEC	Église messianique évangélique du Cameroun (au nord depuis 1980)
ENI	École normale d'instituteurs
ENIA	École normale d'instituteurs adjoints (Maroua-Mokolo)
EPC	Église presbytérienne du Cameroun
EPHE	École pratique des hautes études
FAC	Fonds d'aide et de coopération (France), a pris la succession du FIDES en 1960
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
F. CFA	Franc de la Communauté financière africaine (jusqu'au 14 janvier 1994, 1 F. CFA = 0,02 FF., et à partir du 14 janvier 1994, 1 F. CFA = 0,01 FF.)
FED	Fonds européen de développement
FEMEC	Fédération évangélique des missions et églises du Cameroun, fondée en 1953
FGM	Full Gospel Mission (Mission du plein Évangile)
FIDES	Fonds d'investissement et de développement économique et social, créé en 1946
FIMAC	Fonds d'investissement de micro-réalisations agricoles et communautaires, financement (Banque mondiale) dans le cadre du PSA, (Programme de sécurité alimentaire), lancé en 1990
FOGAPE	Fonds d'aide et de garantie aux petites et moyennes entreprises (fermé en 1997)

FONADER	(1) Fonds national de développement rural, appelé aussi « Banque du paysan » ; (2) Fonds d'aide au développement régional (fermé en 1988)
FORACO	Forage rationnel et construction, devenu, en 1992, FORACO-Pompes Vergnet
FOREN	Fédération des organisations des femmes rurales de l'Extrême-Nord
FSAR	Fonds spécial d'aménagement rural, (organisme annexe du FONADER pour les micro-projets)
GERDAT	Groupe d'étude et de recherche du développement agronomique tropical (1973), devient le CIRAD en 1984
GIC	Groupe d'initiative communautaire, (création 1994)
GMI	Groupement mobile d'intervention
GML	Groupement de motorisation légère, (SODECOTON, 1978-1992)
GOIB	Groupe des organismes intervenant pour les biefs, (création en 1988)
GTV	Gestion de terroir villageois
GTZ	(Deutsche) Gesellschaft für technische Zusammenarbeit, (Agence de coopération technique de la RFA)
GVP	(1) Groupement villageois précoopératifs (SODECOTON) ; (2) Groupement villageois de producteurs (SODECOTON) 1980
IAA	Instituteur adjoint auxiliaire (niveau BEPC)
IAC	Instituteur adjoint contractuel (probatoire)
IAEG	Instituteur adjoint de l'enseignement général, (CEPE + 3 ans d'ENIA ; BEPC + 2 ans d'ENI ; probatoire)
IC	Instituteur contractuel (baccalauréat)
IDEPM	Inspection départementale de l'enseignement primaire et maternel
IEG	Instituteur de l'enseignement général, (BEPC + 3 ans à l'ENI ; probatoire + 2 ans à l'ENI ; baccalauréat + 1 an à l'ENI)
IEMVT	Institut d'élevage et de médecine vétérinaire tropicale
IFAN	Institut français d'Afrique noire (1939), puis Institut fondamental d'Afrique noire (1960)
IFORD	Institut de formation et de recherches démographiques
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
ILCAA	Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa, (Tokyo University)
INADER	Institut national du développement rural

INADES	Institut africain de développement économique et social, INA-PG Institut national agronomique - Paris, Grignon (INADES-Formation, créé à Maroua en 1973)
INC	Institut national de cartographie
INE	Institut national de l'éducation
IPAR	Institut pédagogique d'action rurale
IRA	Institut de la recherche agronomique
IRAD	Institut de la recherche agronomique pour le développement (a succédé à l'IRA en 1995)
IRAT	Institut de la recherche agronomique et technique
IRCAM	Institut de recherches camerounaises
IRCT	Institut de recherche du coton et des textiles exotiques (fondé en 1946)
IRD	Institut français de recherche pour le développement ; nouveau nom de l'ORSTOM (1998)
IRFA	Institut de recherche des fruits et agrumes
IRHO	Institut de recherche des huiles et oléagineux
IRZ	Institut de recherches zootechniques
ISH	Institut des sciences humaines (dissous en 1991)
ITAA	Instituteur technique adjoint auxiliaire (CAP)
LANAVET	Laboratoire national vétérinaire (Garoua) (IEMVT, mis en service 1985)
MAEPS	Maître adjoint d'éducation physique et sportive
MAÏSCAM	Maïserie du Cameroun
MB	Maître bénévole (CEPE)
MCR	maladie du cotonnier rouge
MDR	Mouvement de réflexion, fondé en 1983 ; devenu en 1992 Mouvement pour la défense de la République, (de Dakolé Daïssala), appelé parfois « parti kiridi »
MEAVSB	Missions d'études pour l'aménagement de la vallée supé- rieure de la Bénoué
MEG	Maître d'enseignement général (CEPE + concours d'entrée ENIA)
MEGA	Maître d'enseignement général auxiliaire (CEPE)
MEN	Ministère de l'éducation nationale
MEPS	Maître d'éducation physique et sportive
MESIRES	Ministère de l'enseignement supérieur, de l'informatique et de la recherche scientifique
MESRES	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
MIDEVIV	Mission de développement des cultures vivrières, maraî- chères et fruitières

MIDIMA	Mission de développement intégré des monts Mandara (créée en 1988)
MINAGRI	Ministère de l'agriculture
MINASCOF	Ministère des affaires sociales et de la condition féminine
MINDIC	Ministère du développement industriel et commercial
MINEDUC	Ministère de l'éducation nationale
MINEPIA	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales
MINPAT	Ministère du plan et de l'aménagement du territoire
MINPLAN	Ministère du plan
MINREST	Ministère de la recherche scientifique et technique (1993)
MRST	Ministère de la recherche scientifique et technique (1991)
NEB	Projet Nord-Est Bénoué, créé dans le cadre de MEAVSB, 1973-1994, (appelé aussi Périmètre Nord-Est Bénoué)
NORCAMTOUR	Nord-Cameroun Tourisme 1970-1986
NOTACAM	Nouvelles tanneries du Cameroun, créées en 1988 (Maroua)
NPK	Azote (N), phosphore (P), potasse (K) (quantités calculés en NPK / ha)
OC	Office céréalier (1975)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OCISCA	Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun (ORSTOM)
OCSD	Organisation canadienne pour la solidarité et le développement
OMI	Oblats de Marie-Immaculée (présents depuis 1949)
ONADEF	Office national de développement des forêts
ONAREF	Office national de régénération des forêts
ONAREST	Office national de recherche scientifique et technique
ONCPB	Office national pour la commercialisation des produits de base
ORSTOM	l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, (présent depuis 1955), devenu en 1998 IRD
OS	Operazione Sviluppo (Italie, venu en 1991)
PAIV	Promotion des appuis aux initiatives villageoises (né en 1988, OCSD)
PAS	Programme d'ajustement structurel
PCIDRK	Promotion collective des initiatives de développement rural de Kar-hay, (fondé en 1988)
PCN	Projet Centre-Nord (SODECOTON) 1981-1986
PDBB	Projet de développement du bassin de la Bénoué (Union européenne, 1997 ; prend la suite du NEB)
PDRM	Projet de développement de la région des monts Mandara
PEACE CORPS	Corps de la Paix, service des Volontaires américains

PEN	Province de l'Extrême-Nord
PHV	Programme d'hydraulique villageoise
PIAE	Projet d'intégration agriculture élevage de la région de Mora (GTZ, créé en 1992)
PIME	Pontificio Istituto Missioni estere, (Pères des Missions étrangères de Milan, présents depuis 1975)
PIPO	Planification des interventions par objectifs englobant toute la vie du projet ( <i>cf.</i> ZOPP)
PMM	Projet Mindif-Moulvoudaye, créé en 1978 ou Projet Pilote Agro-Pastoral (USAID)
PN	Province du Nord
PNDVFA	Programme national de vulgarisation et de formation agricole (1989), (a pris la relève du projet Centre Nord avec financement de la Banque Mondiale)
PNVA	Projet d'appui au service national de vulgarisation agricole
PPCRD	Projet de petit crédit rural décentralisé (CFD)
PRASAC	Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale, (créé en 1997)
PS	Projet semencier (financement USAID)
PSA	Projet de sécurité alimentaire
RDPC	Rassemblement démocratique du peuple camerounais
REC	Recherches et études camerounaises (revue)
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat (1976)
RNC	Royal Niger Company, dont la filiale dans le Nord-Cameroun est la R. W. King
RRA	Rapid rural appraisal (diagnostic rapide en milieu rural)
SABC	Société anonyme des brasseries du Cameroun, en 1966 dans le Nord
SAILD	Service d'appui aux initiatives locales de développement (ONG camerounaise créée en 1988, venue à Maroua en 1991)
SAP	Sociétés africaines de prévoyance, (se substituent aux SIP en 1946 jusqu'en 1960)
SAVE THE CHILDREN	: ONG américano-canadienne (à Doukoula depuis 1978, à Maroua depuis 1986)
SNAR	Système national d'alerte rapide et d'information sur les marchés (BM)
SCNCT	Société cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad (1934-1940)
SCNPD	Service civique national de participation au développement (Langui-Pittoa), créé en 1969, formation agricole et paramilitaire par Israël

SCOA	Société commerciale de l'Ouest africain, installée dans le Nord-Cameroun en 1951
SDF	Social Democratic Front, (parti politique)
SEB	Projet Sud-Est Bénoué, lancé en 1978 par la SODECOTON
SEMA	Secteur de modernisation agricole
SEMNORD	Secteur expérimental de modernisation rurale du Nord-Cameroun (1952-1974)
SEMRV	Secteur expérimental de modernisation de la riziculture de Yagoua, (société para-étatique) ; devenu en 1970 : Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua, SEMRV I en 1971, SEMRV II en 1977 et SEMRV III en 1978, qui est aussi appelé Projet Logone et Chari (crédits FED)
SGBC	Société générale de banques au Cameroun
SHO	Société du Haut-Ogooué
SIC	Société immobilière du Cameroun
SIL	Section d'initiation au langage
SIL	Société internationale de linguistique, Summer Institute of Linguistics
SIP	Sociétés indigènes de prévoyance (créées en 1937)
SIPCOC	Société d'investissement des producteurs de coton du Cameroun
SITRAF	Société industrielle de transformation de fruits (fondée à Maroua en 1982)
SMA	Station de modernisation agricole (Guétalé, Maroua, etc.)
SNEC	Société nationale des eaux du Cameroun
SNV	Service des Volontaires néerlandais
SOCAMCO	Société camerounaise de conserverie (Maroua-Salak), 1965-1975)
SOCATOUR	Société camerounaise de tourisme (1986- 1991?)
SOCOOPED	Société coopérative d'épargne et de développement (née en 1973, après la suppression des SOMUDER)
SODEBLE	Société de développement de la culture et de la transformation du blé, créée en 1975, devenue MAISCAM en 1982
SODECOTON	Société de développement du coton du Cameroun, (prend la relève de la CFDT en 1974)
SODEVA	Société de développement de l'agriculture et de l'élevage, (pour le conditionnement du lait), fondé en 1989 à Maroua
SODEPA	Société de développement et d'exploitation des productions animales (1974)
SOGREAH	Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques

SOMUDER	Sociétés mutuelles de développement rural, (voir SOCOOPED)
SONEL	Société nationale d'électricité
SORILO	Société rizicole du Logone (1954-1955)
SOS Louti-Nord	Stratégie d'occupation des sols (dans le bassin versant du Mayo Louti Nord) ; Projet de développement intégré (ONADEF / ACDI 40 % / GTZ 60 %) (1990)
STPC	Société des tanneries et peausseries du Cameroun, créée en 1974, devient en 1985 la TANICAM (avec la CFAO)
SUM	Sudan United Mission
SYTRACAUCAM	Syndicat national des transports routiers par cars et autobus de la République du Cameroun
TERDEL	Territoire et développement local (2000, ONG issue du projet DPGT, Développement paysannal et gestion des terroirs)
UAC	United Africa Co, issue de la Niger Co
UBT	Unité de bétail tropical (ex: 1 ovin = 0,13 UBT)
UDEAC	Union douanière et économique de l'Afrique centrale
UEBC	Union des Églises baptistes du Nord-Cameroun (Maroua, 1960)
UEENC	Union des Églises évangéliques du Nord-Cameroun alias SUM, en place en 1968 et reconnue en 1970
UNC	Union nationale camerounaise
UNDP	Union nationale pour la démocratie et le progrès
UP	Unité de production familiale agricole
UPC	Union du peuple camerounais
USAID	United States Agency for International Development
VSNA	Volontaire du service national actif (français), devenu CSN en 1993
WID	Women in Development (projet de CARE-Mokolo)
ZACC	Zone d'activité communautaire et culturelle (préconisée comme village-pilote pour les stagiaires du centre de formation de Langui-Pitua, 1969 : CNFCA)
ZADRO	Zone d'aménagement et de développement rural organisé, (1964 : Kourgui, Koza, Peské Bori...)
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZCD	Zone de conservation et de développement (ZIC et villages voisins)
ZIC	Zone d'intérêt cynégétique
ZOPP	Ziel orientiertes Projekt Planung ( <i>cf.</i> PIPO)



## BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

**Abdoulaye Oumarou Dalil**, cf. **Dalil A.O.**

**Abdouraman Halirou**, 1998. Le Lamido Yaya Daïrou de Maroua (1943-1958). in Bah, Thierno Mouctar (éd.). *Acteurs de l'histoire au Nord-Cameroun : XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Ngaoundéré-Anthropos. *Revue de Sciences Sociales / Social Sciences Review*. Numéro spécial 1. Université de Ngaoundéré / Université de Tromsø, pp. 139-162.

**Abéga S.C.**, 1997. La femme mafa et l'arbre. in Barreteau D., Dognin R., von Graffenried C. (éds.). *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and Vegetation in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 171-185.

**Aberlenc H.P. & Deguine J.-P.**, 1999. Les insectes des monts Mandara : le regard des Mofu-Diamaré et le regard de l'entomologiste. in Baroin C. & Boutrais J. (éds.). *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions IRD. pp. 109-132.

**Aboubakary Modibbo & Hamadou Adama**, 1998. Modibbo Alhadji Usumanu (1884-1970) : The life of a muslim teacher and judge in Bogo (North Cameroon). in Bah, Thierno Mouctar (éd.). *Acteurs de l'histoire au Nord-Cameroun : XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Ngaoundéré-Anthropos. *Revue de Sciences Sociales / Social Sciences Review*. Numéro spécial 1, Université de Ngaoundéré / Université de Tromsø, pp. 73-96.

**Abou-Digu'en**, 1929 (?). *Mon voyage au Soudan tchadien*. Paris. Pierre Roger. 295 p.

[Sous ce pseudonyme se dissimule le lieutenant Huguet, qui servit dans la colonne Brisset, lors de la conquête du Nord-Cameroun (1914-1916). À partir du 26 août 1914, il dut faire le siège de von Raben, retranché dans les monts Mandara, jusqu'à la reddition de celui-ci, le 18 février 1916. Dans son livre, il parle donc beaucoup de Mora, où il était cantonné. (Bernard Lanne, c.p.)]

**Abraham R.C.**, 1962. *Dictionary of the Hausa Language*. London. University of London Press. XXVII + 992 p.

**Académie muyang**, 1995. *Contes et légendes muyang : recueillis par les jeunes de l'Académie muyang, Tokombéré (Nord Cameroun)*. Groupe Académie Muyang. Tokombéré. VII + 136 p. [La page de titre indique seulement : Académie muyang, *Paroles et récits* ; recueillis par Kokof D. & Tada J.-P.]

**Adler A.**, 1982. *La mort est le masque du roi : La royauté sacrée des Moundang du Tchad*. Paris. Payot. 427 p.

- Akinniyi J.A. & Sultanbawa M. Uvais S.**, 1983. A glossary of Kanuri names of plants, with botanical names, distributions and uses. *Annals of Borno* 1. pp. 85-98.
- Allégret M.**, 1987. *Carnets du Congo, voyage avec Gide*. Paris. CNRS. Coll. Singulier-Pluriel. 297 p.
- Amegboh J. & Clairval C.**, 1976. *Rabah, conquérant des pays tchadiens*. ABC, Paris ; NEA, Dakar, Abidjan. 89 p.
- Arveiller R.**, 1963. *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*. Paris. D'Artrey. 571 p.
- Bah, Thierno Mouctar (éd.)**, 1998. *Acteurs de l'histoire au Nord-Cameroun : XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Ngaoundéré-Anthropos. *Revue de Sciences Sociales / Social Sciences Review*. Numéro spécial 1. Université de Ngaoundéré / Université de Tromsø. XII + 304 p.
- Bailleul C.**, 1996. *Dictionnaire bambara-français*. Bamako. Donniya. 470 p.
- Baldi S.**, 1982. *Les emprunts arabes en swahili et haoussa*. Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle. Paris. Université Paris III et INALCO. 2 vols. 250 + 387 p.
- Barbier J.-C. (éd.)**, 1985. *Femmes du Cameroun : Mères pacifiques, femmes rebelles*. Paris. Karthala. 402 p.
- Bargery G.P.**, 1934. *A Hausa-English Dictionary and English-Hausa Vocabulary*, with some notes on the Hausa people and their language, by D. Westermann. London. Oxford University Press. LIV + 1226 p. [Voir Skinner 1993 pour les références de la réédition nigériane.]
- Barkindo B. M.**, 1989. *The Sultanate of Mandara to 1902 : History of the evolution, development and collapse of a central Sudanese kingdom*. Stuttgart. F. Steiner Verlag Wiesbaden. 252 p.
- Baroin C., Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.)**, 1995. *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. Death and Funeral Rites in the Lake Chad Basin*. Paris. ORSTOM Editions. 296 p.
- Baroin C. & Boutrais J. (éds.)**, 1999. *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions IRD. 705 p.
- Barrault J., Ekebil J.-P. & Vaillé J.**, 1972. Point des travaux de l'IRAT sur les sorghos repiqués du Nord Cameroun. *L'Agronomie Tropicale*. Vol. XXVII n° 8. pp. 791-814.
- Barreteau D. (éd.)**, 1987. *Langues et cultures dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions de l'ORSTOM. 217 p.
- , 1988. *Description du mofu-Gudur*. Paris. ORSTOM. 2 vols.
- , 1995. La mort et la parole chez les Mofu-Gudur. in Baroin C., Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. Death and Funeral Rites in the Lake Chad Basin*. Paris. ORSTOM Editions. pp. 243-271.
- , 1997. Les dénominations du coton dans le bassin du lac Tchad. in Barreteau D., Dognin R., von Graffenried C. (éds.). *L'homme et le*

- milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and Vegetation in the Lake Chad Basin.* Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 229-259.
- , 1999. Les Mofu-Gudur et leurs criquets. in Baroin C. & Boutrais J. (éds.). *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad.* Paris. Editions IRD. pp. 133-169.
- & **Brunet A.**, 2000. *Dictionnaire mada.* Berlin. D. Reimer. 423 p.
- , **Breton R.** & **Dieu M.**, 1984, Les langues. in Boutrais et al. *Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région.* Paris. ORSTOM. pp. 159-180.
- & **Delneuf M.**, 1990. La céramique traditionnelle giziga et mofu (Nord-Cameroun) : Etude comparée des techniques, des formes et du vocabulaire. in Barreteau D. & Tourneux H. (éds.). *Relations interethniques et culture matérielle dans le bassin du lac Tchad.* Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 121-155.
- & **Dieu M.**, 2000, Linguistique. Planche 11 in Seignobos C. & Iyébi-Mandjek O. (éds.), 2000. *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun,* avec un CD-Rom. Paris. IRD Editions. MINREST/INC. pp. 64-70.
- , **Dognin R.**, **von Graffenried C.** (éds.), 1997. *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and Vegetation in the Lake Chad Basin.* Paris. Editions de l'ORSTOM. 394 p.
- & **von Graffenried C.** (éds.), 1993. *Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad. Dating and Chronology in the Lake Chad Basin.* Paris. Editions de l'ORSTOM. 291 p.
- & **Jungrathmayr H.**, 1993. Calculs lexicostatistiques et glottochronologiques sur les langues tchadiques. in Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad. Dating and Chronology in the Lake Chad Basin.* Editions de l'ORSTOM. pp. 103-140.
- & **Le Bléis Y.**, 1990. *Lexique mafa.* Paris. P. Geuthner-ORSTOM. 473 p.
- , **Ngantchui E.** & **Scruggs T.**, 1993. *Bibliographie des langues camerounaises.* Paris. ORSTOM - ACCT. 269 p. + 1 disquette.
- & **Sorin-Barreteau**, 1988. La poterie chez les Mofu-Gudur : des gestes, des formes et des mots. in Barreteau D. & Tourneux H. (éds.). *Le milieu et les hommes : Recherches comparatives et historiques dans le bassin du lac Tchad.* Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 287-339.
- & **Tourneux H.** (éds.), 1988. *Le milieu et les hommes : Recherches comparatives et historiques dans le bassin du lac Tchad.* Paris. Editions de l'ORSTOM. 355 p.
- & **Tourneux H.** (éds.), 1990. *Relations interethniques et culture matérielle dans le bassin du lac Tchad.* Paris. Editions de l'ORSTOM. 266 p.
- Barth H.**, 1860-1861. *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855.* Traduction de l'allemand de P.

- Ithier. 4 vols. Paris, A. Bohné ; Bruxelles. A. Lacroix, van Meen et C<sup>ie</sup>. 372 p. + pl. ; + 320 p. ; + 340 p. + pl. ; + 306 p., carte et planches
- , 1965. *Travels and discoveries in North and Central Africa being a journal of an expedition undertaken the auspices of H.B.M's Government in the years 1849-1855*. (Edition du Centenaire). 3 vols. London. F. Cass. 701 + 723 + 816 p.
- Bauer F.**, 2001. *L'expédition allemande Niger - Bénoué - lac Tchad 1902-1903*. Traduit de l'allemand par Eldridge Mohammadou. [Titre original : *Die deutsche Niger - Benue - Tsadsee Expedition 1902-1903*, publié à Berlin en 1904 par D. Reimer.] Paris. Karthala. Ca. 200 p.
- Baumgardt U.**, 2000. *Une conteuse peule et son répertoire : Goggo Addi de Garoua*. Paris. Karthala. 548 p.
- Beauvilain A.**, 1989. *Nord-Cameroun. Crises et peuplement*. Chez l'auteur. Notre-Dame-de-Gravenchon. 627 p. Cartes hors texte.
- , **Dongmo J.-L.**, **Mahamat Paba Salé**, **Pahaï J.**, **Roupsard M.**, **Seignobos C.**, 1983. *Atlas aérien du Cameroun. Campagnes et villes*. Yaoundé. Université de Yaoundé / Département de Géographie. 138 p.
- Békolo A. & Gaudard L.**, 1995. *Rapport semestriel, mai-oct. 1995*. Garoua. SODECOTON.
- Benoist J.-P.**, 1957. *Kirdi au bord du monde : un médecin lyonnais au Cameroun*. Paris. Julliard. 225 p., photos hors texte.  
[La jaquette de couverture porte comme nom d'auteur « Jean-Pascal Benoit ».]
- Biesbrouck K. & Guijt J.**, 1991. *Were has all the water gone ? Environmental problems in and around Gawar and Gadala in the north of Cameroon*. Leiden. 78 p. + annexes.
- Blache J.**, 1964. *Les poissons du Tchad et du bassin adjacent du Mayo-Kebbi. Étude systématique et biologique*. Paris. ORSTOM. 483 p. dont 78 de planches.
- & **F. Miton**, 1962. *Première contribution à la connaissance de la pêche dans le bassin hydrographique Logone-Chari-lac Tchad*. Paris. ORSTOM. 143 p.
- Bloch O. & von Wartburg W.**, 1989 (8<sup>ème</sup> éd.). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris. PUF. XXVI + 682 p.
- Boisseau J. & Soula M.**, 1974. *La femme dans sa communauté territoriale / clef du cosmos mafa (Cameroun septentrional) : approche, rencontres, échanges*. Centre de recherches coopératives. Paris. Ecole pratique des hautes études. 3 vols. 812 p.
- Bokhari M. H. & Aslam K. M.**, 1985. *Neem (Melia Azadirachta A. Juss.). A useful tree in Northern Nigeria. Annals of Borno 2. pp. 83-86.*
- Boulet J.**, 1971. *Magoumaz, étude d'un terroir de montagne en pays mafa*. Yaoundé. ORSTOM. 147 p. + cartes.

- Bouquet C.**, 1990. *Insulaires et riverains du lac Tchad. Etude géographique*. 2 tomes. Paris. L'Harmattan. 415 + 464 p., cartes.
- Bouquiaux L.**, 1978 (avec la coll. de J.-M. Koboze et M. Diki-Kidiri). *Dictionnaire sango-français*. Paris. SELAF. 667 p.
- Boutinot L.**, 1999. *Migration, religion et politique au Nord Cameroun*. Paris, L'Harmattan. 239 p.
- Boutrais J.**, 1973. *La colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun (monts Mandara)*. Paris. ORSTOM. 279 p.
- , 1977. Compétition foncière et développement au nord du Cameroun ; la plaine de Mora. ONAREST. 45 p.
- , 1983. Une histoire régionale du développement rural : le Nord-Cameroun. *AMIRA*. pp. 83-146.
- , 1987. *Mbozo-Wazan. Peul et montagnards au nord du Cameroun*. Paris. ORSTOM. 154 p. + cartes.
- (éd.), 1991. *Du politique à l'économique : Etudes historiques dans le bassin du lac Tchad*. (Actes du IV<sup>e</sup> colloque Méga-Tchad, vol. 3). Paris. Editions de l'ORSTOM. 380 p.
- *et al.*, 1984. *Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région*. Paris. ORSTOM. 551 p. 5 cartes dans le rabat de couverture.
- Bovill E.W.** (éd.), 1964. *Missions to the Niger, I : The Journal of Friedrich Hornemann's Travels from Cairo to Murzuk in the Years 1797-98 ; The Letters of Major Alexander Gordon Laing 1824-1826*. Cambridge. Publ. for the Hakluyt Society at the University Press. XI + 406 p. Cartes et planches hors texte.
- 1966<sup>1</sup> [Issued for 1965]. *Missions to the Niger, II, The Bornu Mission 1822-25. Part 1*. Cambridge. Publ. for the Hakluyt Society at the University Press. XIV + 306 p. Cartes et planches hors texte.
- 1966<sup>2</sup> [Issued for 1965]. *Missions to the Niger, III, The Bornu Mission 1822-25. Part 2*. Cambridge. Publ. for the Hakluyt Society at the University Press. XII + pp. 309-595. Cartes et planches hors texte.
- 1966<sup>3</sup> [Issued for 1966]. *Missions to the Niger, IV, The Bornu Mission 1822-25. Part 3*. Cambridge. Publ. for the Hakluyt Society at the University Press. X + pp. 599-798. Cartes et planches hors texte.
- Boyd R.**, 1989. Adamawa-Ubangi. in Bendor-Samuel J. (éd.), *The Niger-Congo Languages*. University Press of America. Lanham / Londres. pp. 178-215.
- Brabant P. & Gavaud M.**, 1985. Les sols et les ressources en terre du Nord-Cameroun. Coll. Cartes et notice explicative. n° 103. Yaoundé, ORSTOM-MESRES-IRA / Paris, ORSTOM. 285 p. + 6 cartes.
- Braukämper U.**, 1993. Notes on the origin of Baggara Arab culture with special reference to the Shuwa. *Sprache und Geschichte in Afrika* 14. pp. 13-46.

- Breton R.**, 1999 (éd. originale 1665). *Dictionnaire caraïbe-français*. Nouvelle éd. sous la responsabilité de M. Besada Paisa. Paris. Karthala - IRD. CVI + VII + 305 p.
- Breton R. & Maurette G.**, 1993. *Montagnards d'Afrique noire : Les hommes de la pierre et du mil, Haut-Mandara, Nord-Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 72 p.  
[Voir la critique terminologique qui en a été faite par J.-F. Vincent 1996 dans *Africa* 66 (3), pp. 465-466.]
- Bruel G.**, 1905. *Le cercle du Moyen-Logone*. Paris. Publication du Comité de l'Afrique française. 131 p., 1 carte hors texte.
- , 1918. *L'Afrique équatoriale française*. Paris. Larose. IX + 558 p. + cartes.
- , 1935. *La France équatoriale africaine*. Paris. Larose. 558 p. + carte.
- Brunet-Jailly J.**, 1981. L'introduction de la riziculture irriguée en pays musgum. *Revue de Géographie du Cameroun*. vol. II n° 2. pp. 71-96.
- Brunetière D.** 1982. *Les Djimi, montagnards du Cameroun septentrional*. Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle. Université de Paris VII Jussieu. 398 p.
- Buffin A.**, 1994. Le gavage traditionnel des nourrissons au Nord-Cameroun. Nocivité d'une coutume. Approche préventive. *Archives de Pédiatrie*. 1. pp. 1138-1143.
- Burthe d'Annelet**, lieutenant colonel **de**, 1939. *À travers l'Afrique française. Du Sénégal au Cameroun par les confins libyens et au Maroc en 1935 par les confins sahariens*. Paris. Firmin Didot. 2 vols.+ carte.  
[Voir vol. II, pp. 1333-1348, Dans la vallée du Logone, le Haut-Oubangui et le Cameroun ; chapitre 1 : De Fort-Lamy à Bangui.]
- Cabot J. & Dizain R.**, 1955. *Population du Moyen-Logone (Tchad et Cameroun)*. Paris. ORSTOM. 76 p., planches et carte hors texte.
- , 1965. *Le bassin du moyen Logone*. Paris. ORSTOM. 327 p.
- Cappelletti G.**, 1996. *Dictionnaire tupuri-français*. Guidiguis. Mission catholique. 220 p.
- Carbou H.**, 1912. *La région du Tchad et du Ouadaï*. Paris. E. Leroux. 2 t., 380 p. et 279 p.
- Catherinet M.**, 1954. Quelques rites agricoles chez les Banana Kolon et les Marba de la région du Logone. *Notes Africaines*. IFAN. 62. pp. 40-43.
- Champion F.**, 1977. *Recherches sur l'organisation sociale des Massa (région de Koumi)*. Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle. Paris. Université René-Descartes. 361 p.  
[Voir Dumas-Champion 1983.]
- Chevalier A.**, 1907. *Mission Chari-Lac Tchad, 1902-1904, L'Afrique centrale française, Récit du voyage de la mission*. Paris. A. Challamel. XV + 776 p., planches et cartes hors texte.
- Clément D.**, 1997. Eau et pouvoir dans les monts Mandara : choix techniques en hydraulique villageoise. in Jungrathmayr H., Barreteau D., Seibert

- U. (éds.). *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and Water in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 367-373.
- Cohen R.**, 1962. The just-so So ? A spurious tribal grouping in Western Sudanic history. *Man* 62. pp. 153-154.
- Collard C.**, 1973. Les « noms-numéros » chez les Guidar. *L'Homme*. XIII, 3. pp. 45-59.
- Colombel V. de**, 1985. La naissance d'Aguedzavernda : un pouvoir enfanté et transmis par les femmes (tradition ouldémé du nord du Cameroun). in Barbier J.-C. (éd.). *Femmes du Cameroun : Mères pacifiques, femmes rebelles*. Paris. Karthala. pp. 219-231.
- , 1986. *Phonologie quantitative et synthématique*. Paris. SELAF. 375 p.
- , 1996. *La langue ouldémé, Nord-Cameroun*. Paris. Les Documents de Linguistique Africaine. 338 p.
- , 1990. Instruments de musique et relations interethniques dans les monts du Mandara. in Barreteau D. & Tourneux H. (éds.). *Relations interethniques et culture matérielle dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 183-211.
- , 1997<sup>1</sup>. Noms et usages des plantes. Etude comparative en dix langues tchadiques du groupe central. Méthodologie pour une remontée dans le temps. in Barreteau D., Dognin R., von Graffenried C. (éds.). *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and Vegetation in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 289-310.
- , 1997<sup>2</sup>. L'eau dans les monts du Mandara. in Jungrathmayr H., Barreteau D., Seibert U. (éds.). *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and Water in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 315-336.
- Conte E. & Hagenbucher-Sacripanti F.**, 1977. Habitation et vie quotidienne chez les Arabes de la rive sud du lac Tchad. *Cahiers de l'ORSTOM*. Sér. Sc. Hum. Vol. XIV n° 3. pp. 289-323.
- Contes du Cameroun*, 1978. Recueillis par les élèves du Lycée de Garoua et illustrés par le club de dessin Unesco du Lycée. Yaoundé. Editions Clé. 155 p.  
[Contient des contes massa, moundang, guidar et foubé.]
- Couty P.**, 1962. *Le commerce du poisson dans le Nord-Cameroun*. 1<sup>ère</sup> partie. Yaoundé. IRCAM. 247 p.
- , 1965. Notes sur la production et le commerce du mil dans le département du Diamaré (Nord-Cameroun). *Cahiers de l'ORSTOM*. Sér. Sc. Hum. Vol. II n° 4. 88 p.

- , 1980. Nécessité fertile ou le pêcheur sans arbres. in *L'arbre en Afrique tropicale, la fonction et le signe. Cahiers de l'ORSTOM*. Sér. Sc. Hum. Vol. xvii n° 3-4. pp. 223-226.
- Cuingnet M.**, 1968. Les Mada. Contribution à l'étude des populations du Nord-Cameroun. *Bulletin de l'IFAN*, T. XXX, série B, n° 3. pp. 1062-1146.
- Cyffer N.**, 1994. *English-Kanuri Dictionary*. Cologne. R. Köppe, XIII + 226 p.
- , 1998. *A Sketch of Kanuri*. Cologne. R. Köppe. 80 p.
- & **Hutchison J.** (éds.), 1990. *Dictionary of the Kanuri language*. Dordrecht / Nigeria, Foris / University of Maiduguri. XX + 200 p.
- & **Geider T.** (éds.), 1997. *Advances in Kanuri Scholarship*. Cologne. R. Köppe. 353 p.
- Dalil A.O.**, 1988. *Mbooku. Poésie peule du Diamaré*. Paris. L'Harmattan. 189 p.
- , 1991. Le *soro* ou rituel d'initiation du couple chez les Foulbé du Diamaré (Nord-Cameroun). in Echard N. (éd.). *Les relations hommes-femmes dans le bassin du lac Tchad*. (Actes du IV<sup>e</sup> colloque Méga-Tchad, vol. 2). Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 203-224.
- Dalziel J.M.**, 1948. *The useful plants of West Tropical Africa*. London. 612 p.
- Dauzats A.**, 1934. *Eléments de langue peule du Nord-Cameroun*. Yaoundé. Imprimerie du Gouvernement. 100 p.
- , 1939. *Petit lexique peul-français*. Yaoundé. Imprimerie du Gouvernement. 120 p.
- , 1943. Quelques notes de toponymie du Nord-Cameroun avec deux notes annexes de Baudelaire et Mahone. *Bulletin de la Société d'Etudes camerounaises* 4. pp. 47-60.
- , 1952. *Lexique français-peul et peul-français*. Albi. Imprimerie albigeoise. 444 p. [Reprend, avec quelques modifications et ajouts, la partie peul-français de 1939.]
- , (s. d.) *Eléments de langue peule du Nord-Cameroun*. Albi. Imprimerie albigeoise. 128 p. [Réédition de l'ouvrage de 1934.]
- David N.**, 1976. History of crops and peoples in North Cameroon to A.D. 1900. in Harlan J.R., de Wet J.M.J. & Stemler A.B.L. (éds.). *Origins of African Plant Domestication*. The Hague. Mouton. pp. 223-267.
- , 1995. Mortuary practices, ideology and society in the Central Mandara Highlands, North Cameroon. in Baroin C., Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. Death and Funeral Rites in the Lake Chad Basin*. Paris. ORSTOM Editions. pp. 75-101.
- & **MacEachern S.**, 1992. The Mandara Archaeological Project : Preliminary results of the 1984 season. in Essomba J.-M. (éd.). *L'ar-*



- chéologie au Cameroun : Actes du premier Colloque international de Yaoundé (6-9 janvier 1986)*. Paris. Karthala. pp. 109-131.
- , **Sterner J. & Kodzo Gavua**, 1988. Why pots are decorated. *Current Anthropology* 29,3. pp. 365-389.
- , **Killick D., Heimann & Wayman M.**, 1989. Between bloomery and blast furnace : Mafa iron-smelting technology in North Cameroon. *The African Archaeological Review* 7. pp. 183-208.
- Décobert C.**, 1982. Le conseil des anciens, islamisation et arabisation dans le bassin du lac Tchad. *Annales* 4. pp. 764-782.
- Delafosse M.**, 1929. *La langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula)* 1. Paris. Paul Geuthner. 674 p.
- Delcroix G.**, 1937. Enquête sur le Lahoré de N'gaoundéré. *Bulletin de la Société d'Etudes camerounaises* 2. pp. 43-52.
- Delevoye M.**, 1906. *En Afrique centrale, Niger-Bénoué-Tchad*. Paris. Le Soudier. VIII + 275 p., 20 fig., 1 carte, pl.
- Delneuf M.**, 1992. L'approche archéologique régionale du Diamaré (Nord-Cameroun). in Essomba J.-M. (éd.). *L'archéologie au Cameroun : Actes du premier Colloque international de Yaoundé (6-9 janvier 1986)*. Paris. Karthala. pp. 37-40.
- , **Essomba J.-M., Froment A.**, 1999. *Paléo-anthropologie en Afrique centrale : un bilan de l'archéologie au Cameroun*. Paris. L'Harmattan. 368 p.
- Denham** (Major), **Clapperton** (Capitaine), **Oudney** (feu le Docteur), 1826. *Voyages et découvertes dans le nord et les parties centrales de l'Afrique, au travers du grand désert, jusqu'au 10<sup>e</sup> degré de latitude nord, et depuis Kouka, dans le Bornou, jusqu'à Sackatou, capitale de l'empire des Felatah. Exécutés pendant les années 1822, 1823 et 1824*. Traduit de l'anglais par Eyriès et de Larenaudière. Paris. Arthus Bertrand. 3 vols. 367 + 379 + 428 p. + 1 carte.
- Dieu M. & Renaud P.**(dir.), 1983. *Situation linguistique en Afrique centrale. Inventaire préliminaire : le Cameroun*. Paris, ACCT. Yaoundé, CERDOTOLA et DGRST. 475 p. + cartes hors texte. (Ouvrage couramment appelé *Atlas linguistique du Cameroun*.)
- Diziain R.**, 1954. *Densité de la population, démographie, économie rurale dans les subdivisions de Guider-Kaélé et Yagoua (Nord-Cameroun)*. Yaoundé. IRCAM-ORSTOM. 106 p.
- Dominik H.**, 1902. Expédition et combat contre Maroua. TA-49. Archives nationales. Yaoundé.
- Dumas-Champion F.**, 1983. *Les Masa du Tchad : Bétail et société*. Cambridge, London, New York, etc. Cambridge University Press. Paris. Maison des sciences de l'homme. 276 p.

- , 1999. Les cultes liés aux animaux chez les Masa du Tchad. *in* Baroin C. & Boutrais J. (éds.). *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions IRD. pp. 349-372.
- Dury S.**, 1997. Approche ethnobotanique des figuiers au nord du Cameroun. *in* Barreteau D., Dognin R., von Graffenried C. (éds.). *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and Vegetation in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 261-287.
- Echard N.** (éd.), 1991. *Les relations hommes-femmes dans le bassin du lac Tchad*. (Actes du IV<sup>e</sup> colloque Méga-Tchad, vol. 2). Paris. Editions de l'ORSTOM. 329 p.
- Edema A.B.**, 1994. *Dictionnaire bangála - français - lingála*. Paris / ACCT ; Saint-Maur / Sépia. 239 p.
- Eguchi P.K.**, 1974. *Miscellany of Maroua Fulfulde (Northern Cameroon)*. Tokyo. ILCAA. 211 p.
- , 1976. Performers of Fulbe oral arts in Diamaré Préfecture. *Bulletin of the National Museum of Ethnology* 1, 1. pp. 159-168.
- , 1978<sup>1</sup>. Beeda : a Fulbe Mbooku Poem. *Africa 1, Senri Ethnological Studies* 1. Osaka. pp. 55-88.
- , 1978<sup>2</sup>. *Fulfulde Tales of North Cameroon*. Vol. I. Tokyo. ILCAA. 251 p.
- , 1980<sup>1</sup>. *Fulfulde Tales of Northern Cameroon*. Vol. II. Tokyo. ILCAA.
- , 1980<sup>2</sup>. The Wood Ibises : A Fulbe Mbooku Poem. *Africa 2, Senri Ethnological Studies* 6. Osaka. pp. 125-152.
- , 1982. *Fulfulde Tales of Northern Cameroon*. Vol. III. Tokyo. ILCAA.
- , 1984<sup>1</sup>. *Fulfulde Tales of Northern Cameroon*. Vol. IV. Tokyo. ILCAA.
- , 1984<sup>2</sup>. Let us Insult Pella : A Fulbe Mbooku Poem. *Africa 3. Senri Ethnological Studies* 15. Osaka. pp. 197-246.
- , 1996. *Fulbe Folktales of Northern Cameroon I : Stories told by Baaba Zandu*. Kyoto. Nakanishi Printing Co. 458 + 330 pp.
- , 1996. *Fulbe Folktales of Northern Cameroon II : Stories told by Baaba Zandu*. Kyoto. Nakanishi Printing Co. 604 + 438 pp.
- , 1996. *Fulbe Folktales of Northern Cameroon III : Stories told by Baaba Zandu*. Kyoto. Nakanishi Printing Co. 644 + 474 pp.
- Eldridge Mohammadou** : cf. **Mohammadou Eldridge**.
- Engola Oyep J.**, 1994, L'introduction du marché comme mode de régulation dans un périmètre hydro-rizicole d'Etat, la SEMRY, *in* Courade G. (coord.), 1994. *Le Village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris. Karthala. pp. 271-283.
- Equipe IFA**, 1988. *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Paris. EDICEF. XXXVI + 443 p.

- Erlmann V.**, 1979. *Booku, Eine literarisch-musikalische Gattung der Fulbe des Diamaré (Nord-Kamerun)* [Mbooku, un genre littéraire et musical des Peuls du Diamaré (Nord-Cameroun)]. Marburger Studien zur Afrika und Asien Kunde. Berlin. D. Reimer. 294 p.
- , 1980. *Die Macht des Wortes : Preisgesang und Berufsmusiker bei den Fulbe des Diamare, Nordkamerun* [Le pouvoir de la parole : chants d'éloge et musiciens professionnels chez les Peuls du Diamaré, Nord-Cameroun]. Studien zur Musik Afrikas. Cologne. K. Renner. 2 vols. VIII + 326 p., XI + 451 p.
- Essomba J.-M.** (éd.), 1992. *L'archéologie au Cameroun : Actes du premier Colloque international de Yaoundé (6-9 janvier 1986)*. Paris. Karthala. 383 p.
- Étude pédologique du bassin alluvionnaire du Logone-Chari*. 1954. Paris. ORSTOM. 233 p. 3 Cartes dans rabat de couverture.
- Fal A., Santos R., Doneux J.-L.**, 1990. *Dictionnaire wolof-français, suivi d'un index français-wolof*. Paris. Karthala. 342 p.
- Feckoua L.**, 1988. Le mariage en pays toupouri (Tchad et Cameroun). in Barreteau D. & Tourneux H. (éds.), 1988. *Le milieu et les hommes : Recherches comparatives et historiques dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 157-194.
- , 1994. Les labrets, marque de l'histoire ou recherche esthétique ? in *L'identité tchadienne*. Tubiana J. et al. éds. Paris. L'Harmattan. pp. 117-138.
- Fernando N.**, 1999. Les harpes du Nord-Cameroun. in *La parole du fleuve : harpes d'Afrique centrale*. Paris. Cité de la Musique, musée de la Musique, avec le concours de la Société d'ethnologie (Nanterre). pp. 145-150.
- Ferrandi J.**, 1928. *Conquête du Cameroun-Nord (1914-1915)*. Paris-Limoges. Charles-Lavauzelle. 293 p.
- Forkl H.**, 1982. *Die Beziehungen der zentralsudanischen Reiche Bornu, Mandara und Bagirmi sowie der Kotoko-Staaten zu ihren südlichen Nachbarn unter besonderer Berücksichtigung des Sao-Problems*. [Les relations entre l'empire du Bornu (Soudan central), du Mandara et du Bagirmi ainsi que des Etats kotoko avec leurs voisins du Sud, en prenant particulièrement en compte le problème Sao.] Münchner Ethnologische Abhandlungen. Band 3. München. Minerva Publikation. 661 p.
- , 1985. *Der Einfluss Bornus, Mandaras, Bagirmis, der Kotoko-Staaten und der Jukun-Konföderation auf die Kulturentwicklung ihrer Nachbarn südlich des Tschadsees*. [L'influence du Bornu, du Mandara, du Bagirmi, des Etats kotoko et de la confédération Jukun sur le dévelop-

- pement culturel de leurs voisins au sud du lac Tchad.] Münchner Ethnologische Abhandlungen. Band 5. München. Minerva Publikation. 505 p.
- , 1993. La chronologie et le problème de la succession légitime des rois wandala dans les manuscrits arabes. *in* Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad. Dating and Chronology in the Lake Chad Basin*. Editions de l'ORSTOM. pp. 209-227.
- Fouda M.**, 1995. *Le franco-faoufile illustré ou l'art de parler le français au Cameroun*. Yaoundé. Equinoxe. 90 p.
- Fourneau J.**, 1938. Une tribu païenne du Nord-Cameroun : les Guissiga (Moutouroua), contribution ethnologique. *Journal de la Société des Africanistes*. VIII. 2. pp. 163-195.
- Fréchou H.**, 1966. L'élevage et le commerce du bétail dans le nord du Cameroun. *Cahiers de l'ORSTOM*. Sér. Sc. Hum. Vol. III n° 2. 125 p.
- , 1984. L'élevage. *in* *Le Nord-Cameroun : des hommes, une région*. Boutrais J. éd. Paris. ORSTOM.
- Frœlich J.-C.**, 1962, *Carte des populations de l'Afrique noire. Notice et catalogue*, Paris, La Documentation Française, 47 p., 1 carte.
- , 1968. *Les montagnards paléonigritiques*. Paris. ORSTOM. Berger-Levrault. 267 p. + carte.
- Gaden H.**, 1914. *Le poular : dialecte peul du Fouta sénégalais. T. 2 : Lexique poular-français*. Paris. Leroux. 263 p.
- Gaïde M.**, 1956. Au Tchad, les transformations subies par l'agriculture traditionnelle, notamment sous l'influence de la culture cotonnière. Ronéo. 91 p.
- Garine I. de**, 1964 *Les Massa du Cameroun, vie économique et sociale*. Paris. PUF. 250 p., planches hors texte.
- , 1981, Contribution à l'histoire du Mayo Danaye (Massa, Toupouri, Moussey et Mousgoum). *in* Tardits C., *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*. Paris. Éd. du CNRS. pp. 171-186.
- , 1999. Contribution à l'ethnologie du chien dans le nord du Cameroun et le sud-ouest du Tchad : Masa, Muzey, Tupuri, Kera. *in* Baroin C. & Boutrais J. (éds.). *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions IRD. pp. 321-348.
- Gaudard L.**, 1996. *Rapport semestriel, nov. 1995*. Garoua. SODECOTON.
- Gauthier J.-G.**, 1969. *Les Fali Hou et Tšalo, montagnards du Nord-Cameroun : Vie matérielle, sociale et éléments culturels*. Oosterhout (Pays-Bas). Anthropological Publications. 272 p.
- [La couverture porte un autre titre : *Les Fali de Ngoutchoumi, montagnards du Nord-Cameroun*.]

- , 1998. A propos du taurin en pays fali actuel et en pays sao ancien. in Seignobos & Thys (éds.). *Des taurins et des hommes : Cameroun, Nigeria*. Paris. Editions de l'ORSTOM, avec la participation du CIRAD-EMVT. pp. 335-341.
- Georgy G.**, 1992, *Le petit soldat de l'Empire*, Paris, Flammarion, 271 p.
- Gide A.** *Voyage au Congo* (1927), suivi de *Le retour du Tchad* (1928). Paris. Gallimard. (coll. Idées, 1981, 493 p.).
- Gillet H.**, 1963. Végétation, agriculture et sol du centre et sud Tchad (feuilles de Miltou, Dagela, Koumra, Moussafoyo). *Journal d'Agriculture Tropicale*. 10. pp. 52-160.
- Goytisolé A. et alii**, 1986. *Dictionnaire sara-kaba-na - français, Kyabé (Tchad)*. Sarh. Centre d'Études Linguistiques. 217 p.
- Graffenried C. von**, 1984. *Das Jahr des Stieres : Ein Opferritual der Zulgo und Gemjek in Nordkamerun*. [L'année du taureau : un rituel d'offrande chez les Zoulgo et les Guemzek au Nord-Cameroun.] *Studia Ethnographica Friburgensia* 11. Freiburg. 308 p.
- Griaule M.**, 1943. *Les Sao légendaires*. Paris. Gallimard. 170 p.
- Gubry P.**, 1979. *Observation permanente pilote des faits démographiques au Nord-Cameroun*. Fascicule 1 : Méthodologie. (Travaux et Documents de l'ISH, n° 22). Yaoundé. ONAREST. 110 p. multig.
- , 1984. *Bibliographie générale des études de population au Cameroun (arrêtée au 31 mars 1984)*. *General Bibliography of Population Studies in Cameroon (as at 31<sup>st</sup> March 1984)*. Travaux et Documents de l'Institut des sciences humaines. Yaoundé. MESRES. 382 p.
- , 1991. *Rétention de la population et développement en milieu rural : à l'écoute des paysans mafa des monts Mandara (Cameroun)*. Actes du IV<sup>e</sup> colloque Méga-Tchad CNRS-ORSTOM (sept. 1988). Paris. ORSTOM. « Colloques et séminaires ». pp. 119-163.
- , **Lamlén S.B., Ngwé E., Tchégbo J.-M., Timnou J.-P., Véron J.**, 1996. *Le retour au village : une solution à la crise au Cameroun ?* Paris. L'Harmattan, MINREST, IFORD, CEPED. 210 p.
- Guillard J.**, 1965. *Golompoui, analyse des conditions de modernisation d'un village du Nord-Cameroun*. Paris-La Haye. Mouton-EPHE. 502 p.
- & **Wertheimer**, 1964. *Problèmes de développement rural dans le Nord-Cameroun*. Paris. BDPA. 145 p.
- Guis R.**, 1976. Un bilan des travaux visant à la mise en culture des sols « hardés » du Nord-Cameroun. *Agronomie Tropicale*. 31(2). pp. 141-158.
- Haafkens J.**, 1983. *Chants musulmans en peul*. Leiden. E.-J. Brill. XIII + 423 p.
- Habitat au Cameroun (L') : Présentation des principaux types d'habitat*, 1952. Publication de l'ORSTOM. Ed. de l'Union Française. Paris. 151 p.

- Hagenbucher F.**, 1973. Les Arabes dits « Šuwa » du Nord-Cameroun. N'Djaména, Tchad. ORSTOM. 38 p.
- Hagenbucher-Sacripanti F.**, 1977. Les Arabes dits « Šuwa » du Nord-Cameroun. *Cahiers de l'ORSTOM*. Sér. Sc. Hum. Vol. XIV n° 3. pp. 223-249.
- Hallaire A.**, 1965. *Les monts du Mandara au nord de Mokolo et la plaine de Mora ; étude géographique régionale*. Yaoundé. ORSTOM-IRCAM. 101 p. multigr.
- , 1972. Marchés et commerce au nord des monts Mandara (nord du Cameroun). *Cahiers de l'ORSTOM*. Sér. Sc. Hum. Vol. IX n° 3. pp. 259-285.
- , 1991. *Paysans montagnards du Nord-Cameroun*. Paris. ORSTOM. 217 p. + cartes.
- & **Barral H.**, 1967. *Atlas régional Mandara-Logone*. Commentaires et cartes. Yaoundé. ORSTOM. 66 p. + cartes.
- Haman Dawai**, 1995. *Éducation traditionnelle en pays guidar hier et aujourd'hui*. Maroua. Grand séminaire Saint-Augustin. 70 p.
- Hérelle S.**, 1938. *Bulletin du Comité de l'Afrique française*. n° 10 (oct. 1938).
- Holl A.**, 1988. *Houlouf I : Archéologie des sociétés protohistoriques du Nord-Cameroun*. Cambridge Monographs in African Archaeology 32. BAR International Series 456. Oxford. 338 p.
- , 1992. Systématique archéologique et processus culturels : essai d'archéologie régionale dans le secteur de Houlouf (Nord-Cameroun). in Essomba J.-M. (éd.) *L'archéologie au Cameroun : Actes du premier Colloque international de Yaoundé (6-9 janvier 1986)*. Paris. Karthala. pp. 51-78.
- , 1995. Apprivoiser la mort, s'approprier l'espace : les cimetières comme enjeu. in Baroin C., Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. Death and Funeral Rites in the Lake Chad Basin*. Paris. ORSTOM Editions. pp. 31-46.
- Humbel F.-X.**, 1965. Étude des sols halomorphes du Nord-Cameroun (Maroua). Transformation des « hardés » par sous-solage et culture du cotonnier. (Rapport). Yaoundé. ORSTOM. 146 p.
- Hurault J.**, 1958<sup>1</sup> Quelques aspects de la structure sociale des montagnards kirdi du Nord-Cameroun. *Bull. IFAN*. Sér. B. XX n° 1-2. pp. 111-122.
- , 1958<sup>2</sup>. *Problèmes de toponymie et de représentation du peuplement en Afrique noire. Mission d'étude au Cameroun, mars-août 1955*. Paris. Institut Géographique National. 124 p. + cartes.
- Ibrizimow D.**, 1993. Some thoughts on the relative chronology of the Chadic vocabulary. in Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad. Dating and Chronology in the Lake Chad Basin*. Editions de l'ORSTOM. pp. 141-146.

- Iyébi-Mandjek O.**, 1997. A l'écoute du marché : Les mutations de l'agriculture maraîchère au nord du Cameroun. in Barreteau D., Dognin R., von Graffenried C. (éds.). *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and Vegetation in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 187-193.
- Jacques-Félix H.**, 1948. Ignames sauvages et cultivées du Cameroun. *Bulletin de la Société d'Etudes camerounaises* 21-22. pp. 13-18.
- Jaouen R.**, 1995. *L'Eucharistie du mil*. Paris. Karthala. 286 p.
- Jouaux C.**, 1991. La chefferie de Gudur et sa politique expansionniste. in Boutrais J. (éd.). *Du politique à l'économique : Etudes historiques dans le bassin du lac Tchad*. (Actes du IV<sup>e</sup> colloque Méga-Tchad, vol. 3). Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 193-224.
- , 1995. Premières et secondes obsèques en « pays » mofu-gudur : symbolique et enjeux sociaux. in Baroin C., Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. Death and Funeral Rites in the Lake Chad Basin*. Paris. ORSTOM Editions. pp. 115-136.
- Jourdan P.**, 1935. *Notes grammaticales et vocabulaire de la langue daza*. London. Kegan Paul, Trench, Trubner and Co. VI + 58 p.
- Juillerat B.**, 1971. *Les bases de l'organisation sociale chez les Mouktélé (Nord-Cameroun). Structures lignagères et mariage*. Paris. Institut d'ethnologie. 271 p.
- Jullien de Pommerol P.**, 1999. *Dictionnaire arabe tchadien - français, suivi d'un index français-arabe et d'un index des racines arabes*. Paris. Karthala. 1.640 p.
- Jungraithmayr H., Barreteau D., Seibert U.** (éds.), 1997. *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and Water in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. 487 p.
- Jungraithmayr H. & Ibrizimow D.**, 1994. *Chadic Lexical Roots*. Berlin. D. Reimer. 2 vols, XLI-193 p. + XX-347 p.
- Kaufmann H.**, 1968. *Les hommes nus*. Paris-Colmar. Alsatia. 351 p.  
[Traduit de l'allemand. Les ethnonymes et toponymes cités sont calqués sur l'orthographe allemande.]
- Kléda S.**, 1991. *La sorcière et son fils : Contes toupouri du Cameroun*. Paris. L'Harmattan. 176 p.
- Koelle S.**, 1854. *African Native Literature [...] and a Kamuri-English Vocabulary*. London. Church Missionary House. xv + 434 p.  
[Il en existe plusieurs rééditions, devenues aussi rares que l'original.]
- Kosack G[erhardt]**, 1997. Water and the Mafa. in Jungraithmayr H., Barreteau D., Seibert U. (éds.). *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and Water in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 305-313.

- Kosack G[odula]**, 1997. Das Wasser in den Geschichten - im Leben der Mafa. [L'eau dans les contes et dans la vie des Mafa.] in Jungraithmayr H., Barreteau D., Seibert U. (éds.). *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and Water in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 297-304.
- (éd.), 1997<sup>1</sup>. *Contes animaux du pays mafa (Cameroun)*. (Recueillis par G. Kosack, traduits par P. Jikedayè, G. Kosack et H. Tourneux). Paris. Karthala. 162 p.
- (éd.), 1997<sup>2</sup>. *Contes mystérieux du pays mafa (Cameroun)*. (Recueillis par G. Kosack, traduits par P. Jikedayè, G. Kosack et H. Tourneux). Paris. Karthala. 270 p.
- Lacroix P.-F.**, 1952. Matériaux pour servir à l'histoire des Peul de l'Adamawa. *Études camerounaises* 37-38, pp. 3-61.
- Lange D.**, 1989. Préliminaires pour une histoire des Sao. *Journal of African History* 30, 2. pp. 189-210.
- Langlois O.**, 1995. *Histoire du peuplement post-néolithique du Diamaré (Cameroun septentrional)*. Thèse de doctorat. Université de Paris I. 4 vols. 566 p.
- Lanne B.**, 1979. Les populations du sud du Tchad. *Revue française d'études politiques africaines*. 163-164. pp. 41-81.
- Lanoye F. de**, 1858. *Le Niger et les explorations de l'Afrique centrale depuis Mungo-Park jusqu'au Docteur Barth*. Paris. L. Hachette et C<sup>ie</sup>. 620 p. + 1 carte.
- Lavergne G.**, 1944. Le pays et la population Matakam [avec carte et illustrations]. *Bulletin de la Société d'Études camerounaises* 7. pp. 7-73.
- , 1945. Monographie de la Subdivision de Mokolo. Archives ISH. Garoua.
- , (1990). *Nord Cameroun. Les Matakam*. s. l. Réédité avec le soutien du Ministère de la Coopération et du Développement. 207 p.
- Lebeuf A.**, 1969. *Les principautés kotoko*. Paris. Ed. du CNRS. 388 p. + dépliants.
- , 1992. Le site de Sou : étude d'une aire d'activité domestique. in Essomba J.-M. (éd.). *L'archéologie au Cameroun : Actes du premier Colloque international de Yaoundé (6-9 janvier 1986)*. Paris. Karthala. pp. 79-89.
- Lebeuf J.-P.**, 1945. *Quand l'or était vivant*. Paris. J. Susse. 219 p. + carte.
- , 1976. *Études kotoko*. Paris / La Haye. Mouton. 106 p.
- , 1992. Populations anciennes du sud du lac Tchad. in Essomba J.-M. (éd.). *L'archéologie au Cameroun : Actes du premier Colloque international de Yaoundé (6-9 janvier 1986)*. Paris. Karthala. pp. 91-99.



- & **Masson-Detourbet A.**, 1950. *La civilisation du Tchad*. Paris. Payot. 199 p.
- Le Bourgeois T.**, 1993. *Les mauvaises herbes dans la rotation cotonnière au Nord-Cameroun*. (Thèse). Université de Montpellier II. 249 p.
- Le Cornec J.**, 1963. *Histoire du Tchad de 1900 à 1962*. Paris. Librairie générale de droit et de jurisprudence, R. Pichon et P. Durand-Auzias. 374 p., fig., tabl., cartes, bibliogr.
- Léger A.**, 1935. Notes sur le mariage chez des païens du Nord-Cameroun, *Africa* VIII, 3, pp. 340-345.
- Leiris M.**, 1996. *Miroir de l'Afrique*. Coll. Quarto. Paris. Gallimard. 1.484 p. [Contient, *inter alia*, une nouvelle édition de *L'Afrique fantôme* (1934), et de *Afrique noire : la création plastique* (1967).]
- Lembezat B.**, 1950. *Kirdi, les populations païennes du Nord-Cameroun*. Mémoires de l'IFAN. Série Populations, n° 3. Cahors. 101 p.
- , 1952, *Mukulehe : un clan montagnard du Nord-Cameroun*. Paris. Berger-Levrault. 228 p.
- , 1961. *Les populations païennes du Nord-Cameroun et de l'Adamaoua*. Paris. PUF. 252 p. + 1 carte hors texte.
- Lemoigne J.** (Capitaine), 1918. Les pays conquis du Cameroun Nord. Archives IRCAM, Yaoundé. 127 p. dactyl.
- Le Rouvreur A.**, 1962. *Sahéliens et Sahariens du Tchad*. « Petit lexique des termes qui ont un intérêt particulier ». pp. 7-11. Paris. Berger-Levrault. 428 p. (Rééd. 1989. Paris. L'Harmattan. 535 p.)
- Lestringant J.**, 1964. *Les pays de Guider au Cameroun*. « Lexique des termes de la langue foulfouldé d'usage courant pour désigner des réalités locales sans correspondances exactes en français ». p. 428.
- Letenneur L. et al.**, 1995. *Étude du secteur Élevage, Cameroun*. Montpellier. CIRAD-EMVT-BDPA-SCETAGRI. 347 p.
- Lockhart J.R. Bruce**, 1996. *Clapperton in Borno*. Cologne. R. Köppe. 239 p.
- Lukas J.**, 1953. *Die Sprache der Tubu in der zentralen Sahara*. Berlin. Akademie-Verlag. XIX + 206 p.
- Lyon G.F.** (Captain), 1821. *A Narrative of Travels in Northern Africa in the Years 1818, 19 and 20 ; accompanied by geographical notices of Soudan and of the course of the Niger*. London. J. Murray. XII + 383 p., + 1 carte et 17 planches coloriées hors texte.
- MacEachern S.**, 1990. *Du Kunde : Processes of Montagnard Ethnogenesis in the Northern Mandara Mountains of Cameroon*. Thesis for the Degree of Doctor of Philosophy. Department of Archaeology. Alberta. University of Calgary. XIV + 406 p.
- Mahamat Paba Salé**, 1980. *Maroua. Aspects de la croissance d'une ville du Nord Cameroun*. Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle. Université de Bordeaux III. 304 p., cartes, planches photographiques.

- Malbrant R.**, 1952. *Faune du centre africain français (Mammifères et oiseaux)*. Deuxième édition. Paris. P. Lechevalier. 616 p. + carte.
- Maley J.**, 1981. *Etudes palynologiques dans le bassin du lac Tchad et paléoclimatologie de l'Afrique nord-tropicale de 30.000 ans à l'époque actuelle*. Paris. ORSTOM. 586 p.
- , 1993. Chronologie calendaire des principales fluctuations du lac Tchad au cours du dernier millénaire : le rôle des données historiques et de la tradition orale. *in* Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad. Dating and Chronology in the Lake Chad Basin*. Editions de l'ORSTOM. pp. 161-163.
- Malte-Brun V.A.**, 1856. Résumé historique de la grande exploration faite de l'Afrique centrale de 1850 à 1855 par J. Richardson, H. Barth, A. Overweg. *Nouvelles Annales des Voyages*, septembre 1856. Paris. Arthus Bertrand. 10 p. + carte.
- Malzy P.**, 1954<sup>1</sup>. Quelques plantes du Nord Cameroun et leur utilisation. *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*. Vol. I, n° 5-6, 7-8-9. pp. 148-179, 317-332.
- , 1954<sup>2</sup>. Aliments crus et masticatoires du Nord-Cameroun. *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*. Vol. I, n° 10-11-12. pp. 441-452.
- , 1955. Graminées du Nord du Cameroun et leurs utilisations. *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*. Vol. II, n° 5-6. pp. 281-297.
- Marliac A.**, 1991. *De la préhistoire à l'histoire au Cameroun septentrional*. Paris. ORSTOM Editions. 2 vols. 943 p., carte.
- , 1992. Bilan des recherches pré et protohistoriques conduites à l'ORSTOM du Diamaré à l'Adamaoua. *in* Essomba J.-M. (éd.). *L'archéologie au Cameroun : Actes du premier Colloque international de Yaoundé (6-9 janvier 1986)*. Paris. Karthala. pp. 101-108.
- & **Columeau P.**, 1988. Taurins de l'âge du fer au Cameroun septentrional. *in* Seignobos C. & Thys (éds.). *Des taurins et des hommes : Cameroun, Nigeria*. Paris. Editions de l'ORSTOM, avec la participation du CIRAD-EMVT. pp. 343-346.
- Marty A.**, 1992. *Étude régionale des stratégies différenciées des éleveurs d'Afrique centrale. Le Nord-Cameroun*. Paris. IRAM. 112 p.
- Massa J.-M.**, (1996). *Dictionnaire bilingue portugais-français des particularités de la langue portugaise en Guinée-Bissau*. Rennes. EDPAL (UHB). LIII + 166 p.
- Masse D., Floret C., Pontanier R. & Seïny Boukar L.**, 1993. Amélioration du régime hydrique des vertisols dégradés du Nord-Cameroun en vue

- de leur réhabilitation. *Cahiers de l'ORSTOM, série Pédologie*. Vol. XXVIII n° 2. pp. 203-215.
- Mauny R.**, 1952. *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain*. Dakar. IFAN. 69 p.
- Melis A.**, 1999. *Description du masa (Tchad) : phonologie, syntaxe et dictionnaire encyclopédique*. Thèse de doctorat. Tours. Université François Rabelais. 2 vols. 539 p. + cédérom.
- Meslé E.**, 1956. Les musées de l'I.F.A.N. au Cameroun. *Études camerounaises*. Numéro spécial. 55 p.
- Mignot J.-M.**, 2001. *Prélude à une étude ethnoscientifique des enfants Masa Bugudum : éléments sur l'acquisition des savoirs ethnobotaniques et ethnozoologiques*. Thèse de doctorat. Nanterre. Université de Paris X. 4 vols. (en 5 tomes). 730 + 337 + 584 + 574 p.
- MINEPIA CFD**, 1995. Etude du secteur Elevage au Cameroun. 347 p.
- Mohamadou Aliou**, 1994. *Classificateurs et représentation des propriétés lexicales en peul, parlars de l'Aadamaawa*. Paris. Les Documents de Linguistique Africaine. 239 p.
- Mohammadou Eldridge**, 1976. *L'histoire des Peuls Ferôbé du Diamaré : Maroua et Petté. Cameroun*. Yaoundé, ONAREST. Tokyo, ILCAA. 409 p.
- , 1982. *Le royaume du Wandala ou Mandara au XIX<sup>e</sup> siècle*. Tokyo. ILCAA. 333 p.
- , 1988. *Les lamidats du Diamaré et du Mayo-Louti au XIX<sup>e</sup> siècle (Nord-Cameroun)*. Tokyo. ILCAA. 324 p.
- , 1997. Kanuri imprint on Adamawa Fulbe and Fulfulde. in Cyffer N. & Geider T. (éds.). *Advances in Kanuri Scholarship*. Cologne. Rüdiger Köppe. pp. 257-311.
- , 2001, Présentation. S. Passarge, *Adamawa*. Paris. Karthala.
- Moñino Y.** (éd.), 1991. *Forge et forgerons*. (Actes du IV<sup>e</sup> colloque Méga-Tchad, vol. 1). Paris. Editions de l'ORSTOM. 385 p.
- Monod Th.**, 1928. *L'industrie des pêches au Cameroun*. Paris. Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales. 509 p. + planches phot. (Voir pp. 272-347).  
[Porte la date de 1929 sur la couverture.]
- Motaze Akam M.**, 1984 *Le lamidalisme dans la problématique du développement rural au Nord-Cameroun*. Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle. Université de Bordeaux II. 370 p.
- , 1998. Migrations et reproduction des rapports sociaux dans le système lamidal du Nord-Cameroun : esquisse sur les formes migratoires d'incertitude. *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences humaines de l'Université de Ngaoundéré* III. pp. 39-61.
- Mouchet J.**, 1957. Prospection ethnologique sommaire des massifs du Mandara. *Études camerounaises*. 55. pp. 3-15.

- , 1966. Le parler daba. *Recherches et études camerounaises*. 226 p.
- Müller-Kosack G.**, 1988. Sakrale Töpfe der Mafa (Nordkamerun) und ihre kulträumlichen Dimensionen. [Les poteries sacrées des Mafa (Nord-Cameroun) et leur rôle dans l'espace culturel.] *Paideuma* 34, pp. 91-118.
- Nachtigal G.**, 1880. Voyage du Bornou au Baguirmi. *Le Tour du Monde*. Paris. Hachette. pp. 337-416.
- Nassourou Souaïbou**, 1984. *Une crise paysanne dans le Nord-Cameroun. Le cas des FulBe (Peuls)*. Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle. Paris. EHESS. 307 p.
- Ndikawa R. et al.**, 1994. Evolution des agrosystèmes de la région de Gawar et quelques suggestions concernant le projet SOS Louti-Nord. SOS Louti-Nord. (Rapport). Care International. 72 p.
- Newman P.**, 1996. *Hausa and the Chadic Language Family : A bibliography*, Cologne, R. Köppe, XIX + 152 p.
- & **Newman R.M.** (compil.), 1977. *Modern Hausa-English Dictionary*. Ibadan - Zaria. Oxford University Press. XIII + 153 p.
- Niang M.**, 1997. *Pulaar-English / English-Pulaar Dictionary*. New York. Hippocrene Books. XXIV + 276 p.
- Njeuma N.Z.** (sous la direction de), 1989. *Histoire du Cameroun (XIX<sup>e</sup> s. - début XX<sup>e</sup> s.)*. Traduit de l'anglais par J.A. Mbembe et E. Nguematcha. Paris. L'Harmattan. 312 p.
- Noye D.**, 1971. *Un cas d'apprentissage linguistique : L'acquisition de la langue par les jeunes Peuls du Diamaré (Nord-Cameroun)*. Paris. P. Geuthner. 206 p.
- , 1974. *Cours de foulfouldé (dialecte peul du Diamaré, Nord-Cameroun) : Grammaire et exercices, textes, lexiques peul-français et français-peul*. Maroua. Mission catholique / Paris, P. Geuthner. 381 p.
- , 1976. *Blasons peuls : Eloges et satires du Nord-Cameroun*. Paris, P. Geuthner. 192 p.
- , 1989. *Dictionnaire foulfouldé-français. Dialecte peul du Diamaré. Nord-Cameroun*. Paris, P. Geuthner / Garoua, Procure des Missions. 425 p.
- , 1999. *Contes peuls du Nord-Cameroun : Le menuisier et le cobra*. Paris. Karthala. 191 p. [1<sup>ère</sup> éd. 1980.]
- Nyssens O.**, 1990. Tradition orale et pouvoir rituel chez les Vamé du Nord-Cameroun. in Barreteau D. & Tourneux H. (éds.). *Relations interethniques et culture matérielle dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 213-234.
- Oppenheim (M.) von**, 2001. *Le domaine tchadien de Rabah*. (Traduit de l'allemand par R. Pascal.) Paris. L'Harmattan. 143 p. [Titre original : *Rabah und das Tschadseegebiet*, publié en 1902 à Berlin par D. Reimer, IX + 199 p., pl., carte.]

- Pahaï J.**, 1991. Les migrations des forgerons Djorok chez les Massa du Cameroun. in Moñino Y. (éd.). *Forge et forgerons*. (Actes du IV<sup>e</sup> colloque Méga-Tchad, vol. 1). Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 31-41.
- , 1997. L'arbre dans l'agriculture chez les Massa du Cameroun. in Barreteau D., Dognin R., von Graffenried C. (éds.). *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and Vegetation in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp 333-337.
- Palayer P.**, 1992. *Dictionnaire sar-français, Tchad*. Paris. P. Geuthner. 1041 p.
- Pâques V.**, 1977. *Le roi pêcheur et le roi chasseur*. Travaux de l'Institut d'anthropologie de Strasbourg. 236 p.
- Parietti G.**, [1997]. *Dictionnaire français-foulfouldé, et index foulfouldé, complément au dictionnaire foulfouldé-français de Dominique Noye*. Guidiguis (Cameroun). Mission catholique. [Diffusion Karthala, Paris]. 488 p.
- Pasquet R.S. & Fotso M.**, 1998. Le niébé face aux haricots américains (Cameroun). in Chastanet M. (éd.), *Plantes et paysages d'Afrique : Une histoire à explorer*. Paris. Karthala-CRA. pp. 231-249.
- Passarge S.**, 2001. *Adamawa. Rapport du comité allemand pour le Cameroun au cours des années 1893/1894*. Traduit de l'allemand par Mohammadou Eldridge. [Titre original : *Adamaua. Bericht über die Expedition des deutschen Kamerun-Komitees in den Jahren 1893-1894*, publié à Berlin par D. Reimer en 1895.] Paris. Karthala. Ca. 650 p.
- Pelé J. & Le Berre S.**, 1966. *Les aliments d'origine végétale au Cameroun*. Yaoundé. ORSTOM.
- Pias J. & Guichard E.**, 1958. *Étude pédologique du bassin alluvionnaire du Logone-Chari (Nord-Cameroun)*. Yaoundé. IRCAM. 304 p. multigr.
- Plumey Y.**, 1990 *Mission Tchad-Cameroun. Documents, souvenirs, visages*. Éd. Oblates. 575 p.
- Podlewski A.-M.**, 1966<sup>1</sup>. Les forgerons mafa. *Cahiers de l'ORSTOM*. Sér. Sc. Hum. Vol. III n° 1. 46 p.
- , 1966<sup>2</sup>. La dynamique des principales populations du Nord-Cameroun (entre Bénoué et lac Tchad). *Cahiers de l'ORSTOM*. Sér. Sc. Hum. Vol. III n° 4. 194 p.
- Pontié G.**, 1973. *Les Guiziga du Cameroun septentrional*. Paris. ORSTOM. 255 p.
- Pulaaku. *Pullorama* 1. 1998. Cahier du cercle d'études et de réflexion sur la culture peule. Yaoundé. 76 p. [Diffusion Karthala, Paris.]
- Psichari E.**, 1946 [1<sup>ère</sup> éd. 1908]. *Terres de soleil et de sommeil*. Préface de M<sup>gr</sup> A. Le Roy. Paris. L. Conard. XXII + 265 p.
- Quéchon M.**, 1985. L'instabilité matrimoniale chez les Foulbé du Diamaré. in Barbier J.-C. (éd.). *Femmes du Cameroun : Mères pacifiques, femmes rebelles*. Paris. Karthala. pp. 299-312.

- Rajaonarimanana N.**, 1995. *Dictionnaire du malgache contemporain*. Paris. Karthala. 415 p.
- Roitman J. L.**, 1994. Lost innocence : The production of truth and desire in Northern Cameroon. *Critique of Anthropology*. Vol. 14,3. pp. 315-334.
- Roth-Laly A.**, 1969-1972. *Lexique des parlers arabes tchado-soudanais*. 4 vols. Paris. CNRS. 545 p.
- Roupsard M.**, 1987. *Nord-Cameroun. Ouverture et développement*. Chez l'auteur. (Imprimé à Coutances). 516 p.
- Ruelland S.**, 1988. *Dictionnaire tupuri-français-anglais, région de Mindaoré, Tchad*. Paris. Peeters-Selaf. 343 p.
- , 1992. *Description du parler tupuri de Mindaoré, Mayo-Kebbi, Tchad : Phonologie, morphologie, syntaxe*. Thèse de doctorat d'Etat ès Lettres. Paris. Université de Paris III. 589 p.
- , 1999. L'homme et l'animal en pays tupuri : réalités et représentations. in Baroin C. & Boutrais J. (éds.). *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions IRD. pp. 373-392.
- Sali Babani**, 1998. Le Lamido Ahmadou Bouhari de Mindif :1955-1991. in Bah, Thierno Mouctar (éd.). *Acteurs de l'histoire au Nord-Cameroun : XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Ngaoundéré-Anthropos. *Revue de Sciences Sociales / Social Sciences Review*. Numéro spécial 1. Université de Ngaoundéré / Université de Tromsø, pp. 227-254.
- Santerre R.**, 1968. *L'école coranique de la savane camerounaise*. (Thèse). Paris. 291 p.
- , 1973. *Pédagogie musulmane d'Afrique noire*. Montréal. Presses de l'Université de Montréal. 175 p.
- & **C. Mercier-Tremblay**, 1982. *La quête du savoir*. Essais pour une anthropologie de l'éducation camerounaise. Montréal. Presses de l'Université de Montréal. 889 p.
- Schaller Y.**, 1973. *Les Kirdi du Nord-Cameroun*. Strasbourg. 215 p.
- Schilder K.**, 1994. *Quest for self-esteem. State, Islam, and Mundang ethnicity in northern Cameroon*. African Studies Centre. Research Series 1994/3. [Aldershot, Brookfield-USA, Hong Kong, Singapore, Sydney]. Avebury. XIII + 283 p.
- Schultz E.A.**, 1984. From pagan to Pullo : Ethnic identity change in Northern Cameroon. *Africa* 54, 1. pp. 46-64.
- Seidensticker W.**, 1997. « The strangers, however, are numerous » : observations on the people of Borno in the 19<sup>th</sup> century. in Cyffer N. & Geider T. (éds.). *Advances in Kanuri Scholarship*. Cologne. Rüdiger Köppe. x + 353 p.
- Seignobos C.**, (1977). *L'habitat traditionnel au Nord-Cameroun*. Paris. UNESCO. 70 p.

- , 1978. Les systèmes de défense végétaux précoloniaux. Paysages de parcs et civilisations agraires. (Tchad et Nord-Cameroun). *Annales de l'Université du Tchad*. Série Lettres, Langues vivantes et sciences humaines. Numéro spécial. 93 p.
- , 1979. *Stratégies de survie dans les économies de raziés (rôniers, Ficus et tubercules sauvages)*. *Matières grasses et civilisations agraires*. (Tchad et Nord-Cameroun). N'Djaména. Université du Tchad. 120 p.
- , 1980. Des fortifications végétales dans la zone soudano-sahélienne (Tchad et Nord-Cameroun). in *L'arbre en Afrique tropicale, la fonction et le signe*. *Cahiers de l'ORSTOM*. Sér. Sc. Hum. Vol. XVII n° 3-4. pp. 191-222.
- , 1982. *Montagnes et hautes terres du Nord-Cameroun*. Roquevaire. Parenthèses. 188 p.
- , 1984. Instruments aratoires du Tchad méridional et du Nord-Cameroun. *Cahiers de l'ORSTOM*. Sér. Sc. Hum. Vol. XX n° 3-4, pp. 537-573.)
- (éd.), 1987. *Le poney du Logone*. Études et Synthèses. IEMVT n° 23. 213 p.
- , 1990. Note sur les poteries faïtières du Nord-Cameroun. in Barreteau D. & Tourneux H. (éds.). *Relations interethniques et culture matérielle dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 157-174.
- , 1993<sup>1</sup>. Hardé et karal du Nord-Cameroun : Leur perception par les populations agropastorales du Diamaré. *Les terres hardé : Caractérisation et réhabilitation dans le bassin du lac Tchad*. Cahiers scientifiques n° 11. Supplément de *Bois et Forêts des Tropiques*. Mémoires et Travaux de l'IRA n° 6. IRA / ORSTOM / CIRAD. pp. 9-28.
- , 1993<sup>2</sup>. Des traditions fellata et de l'assèchement du lac Tchad. in Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad. Dating and Chronology in the Lake Chad Basin*. Editions de l'ORSTOM. pp. 165-182.
- , 1997<sup>1</sup>. Les arbres substitués du mort et doubles du vivant. in Barreteau D., Dognin R., von Graffenried C. (éds.). *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and Vegetation in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 23-34.
- , 1997<sup>2</sup>. *Antiaris africana*, arbre relictuel de l'extrémité septentrionale des monts Mandara. in Barreteau D., Dognin R., von Graffenried C. (éds.). *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and Vegetation in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 327-332.
- , 1997<sup>3</sup>. Maîtrise de l'eau et contrôle de l'érosion : l'exemple mafa (Nord-Cameroun). in Jungraithmayr H., Barreteau D., Seibert U. (éds.). *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and Water in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 351-365.

- , 1999<sup>1</sup>. Jaglavak, prince des insectes chez les Mofu du Nord-Cameroun. in Baroin C. & Boutrais J. (éds.). *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions IRD. pp. 299-304.
- , 1999<sup>2</sup>. Elevage social du poney musey (région de Gobo, Nord-Cameroun). in Baroin C. & Boutrais J. (éds.). *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions IRD. pp. 395-407.
- , **Deguine J.-P. & Aberlenc H.P.**, 1996, Les Mofu et leurs insectes, *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, 38 (2), pp. 125-187.
- & **Iyébi-Mandjek O.** (éds.), 2000. *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, avec un CD-Rom. Paris. IRD Editions. MINREST/INC. 172 p., 32 cartes couleur, format 58 x 60 cm.
- , **Marzouk Y. & Sigaut F.** (éds.), 2000, *Outils aratoires en Afrique*. Paris. Karthala-IRD. 397 p.
- & **Schwendiman J.**, 1991. Les cotonniers traditionnels du Cameroun. in *Coton et Fibres Tropicales*. Vol. 46, fasc. 4. pp. 309-322.
- & **Thys E.** (éds.), 1998. *Des taurins et des hommes : Cameroun, Nigeria*. Paris. Editions de l'ORSTOM, avec la participation du CIRAD-EMVT. 399 p.
- Seïny Boukar L., Poulain J.-F. & Faure G.** (éds.), 1997. *Agricultures des savanes du Nord-Cameroun*. Montpellier. CIRAD-CA. 528 p.
- Shimada Y.**, 1992. Formation de la civilisation 'complexe' Islam et vêtements en Afrique sub-saharienne : étude de cas de l'Adamawa. *Senri Ethnological Studies*. 31. Shohei Wada et P. K. Eguchi éds. (Osaka). pp. 373-422.
- Sicé A.**, 1944. Notes sur les groupements ethniques en Afrique équatoriale française. *Africa* XIV, 5. pp. 454-458.
- Simeu Kamdem M.**, 1998. *La production urbaine au Cameroun septentrional*. Thèse de doctorat. Yaoundé. 450 p.
- Skinner N.**, 1993. Supplement. in Bargery G.P. (2<sup>nd</sup> ed.). *A Hausa-English Dictionary and English-Hausa Vocabulary*, with some notes on the Hausa people and their language, by D. Westermann, and Supplement by A.N. Skinner. Zaria (Nigeria). Ahmadu Bello University Press. pp. 1227-1280.
- , 1996. *Hausa Comparative Dictionary*. Cologne. R. Köppe. xxxi + 339 p.
- Sorin-Barreteau L.**, 1996. *Le langage gestuel des Mofu-Gudur au Cameroun*. Thèse de doctorat. Paris. Université René-Descartes. 3 vols. 290 + 344 + 298 p.
- , 2001. *Contes des gens de la montagne : chez les Mofu-Gudur du Cameroun*. Paris. Karthala. 227 p.
- Stern J.**, 1995. Life and death in Mandara ceramics. in Baroin C., Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Mort et rites funéraires dans le bassin*



- du lac Tchad. Death and Funeral Rites in the Lake Chad Basin.* Paris. ORSTOM Editions. pp. 63-74.
- Taylor F. W.**, 1932. *A Fulani-English Dictionary.* Oxford. Clarendon Press. 242p.
- Tchoumba Ngouankeu I.**, 1969. *Autour du lac Tchad.* Yaoundé. Editions Clé. 181 p.  
[Contient des contes zoulgo, toupouri, mandara, matakam.]
- Thys E.**, 1988, Observation sur la commercialisation des ovins dans le département du Diamaré (PEN). Maroua. CNFZV. 7 p.
- Thys E. & Nyssens O.**, 1992. Préparation et commercialisation de la viande canine chez les Vamé-Mbrémé, population animiste des monts Mandara. In *Tropical animal productions for the benefit of man.* Bruxelles. Prince Leopold Institute of Tropical Medicine. pp. 511-517.
- Tilho J.** Capitaine, 1910-1911. *Documents scientifiques de la Mission Tilho (1906-1909).* Imprimerie nationale. Paris. 2 vols. 412 + 631 p., nombreuses planches et cartes.
- Tourneux H.**, 1988. Le protoptère et le déluge. in Barreteau D. & Tourneux H. (éds.). *Le milieu et les hommes : Recherches comparatives et historiques dans le bassin du lac Tchad.* Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 127-138.
- , 1999. Les animaux supports de génies chez les Peuls du Diamaré. in Baroin C. & Boutrais J. (éds.). *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad.* Paris. Editions IRD. pp. 263-275.
- avec la collab. de **Hamat Patan**, 1991. *Lexique pratique du munjuk des rizières. Dialecte de Pouss.* Paris. ORSTOM-P. Geuthner. 130 p.
- & **Iyébi Mandjek O.**, 1994. *L'école dans une petite ville africaine (Maroua, Cameroun).* Paris. Karthala. 330 p.
- & **Seignobos C.**, 1997. Origine et structure du lexique botanique peul du Diamaré (Cameroun). in Barreteau D., Dognin R., von Graffenried C. (éds.). *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and Vegetation in the Lake Chad Basin.* Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 195-216.
- & **Yaya Daïrou**, 1998. *Dictionnaire peul de l'agriculture et de la nature (Diamaré, Cameroun), suivi d'un index français-fulfulde.* Paris, Karthala / Wageningen, CTA / Montpellier, CIRAD. 547 p.
- & **Yaya Daïrou**, 1999. *Vocabulaire peul du monde rural (Maroua-Garoua).* Paris / Karthala ; Garoua / DPGT. 248 p.
- Urvoy Y.**, 1949. *Histoire de l'empire du Bornou.* Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire. Paris. Librairie Larose. 166 p.
- Vaillant A.**, 1945. La flore méridionale du lac Tchad. *Bulletin de la Société d'Etudes camerounaises* 9. pp. 13-98.

- , 1946. Rapport annuel (1945) sur la région agricole du Nord-Cameroun. VI. Étude des terres du Nord-Cameroun. pp. 72-77.
- , 1947. Une enquête agricole chez les Mofou du Wazam. *Bulletin de la Société d'Études camerounaises* 17-18. pp. 41-99.
- , 1956. Contribution à l'étude agricole du Diamaré (Nord-Cameroun). *Agronomie Tropicale*. 11(4). pp. 448-476.
- Van Beek W.E.A.**, 1981. Les Kapsiki. *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*. Colloques Internationaux du CNRS. n° 551. Paris. CNRS. pp. 113-119.
- , 1987. *The Kapsiki of the Mandara Hills*. Prospect Heights. Waveland Press. 164 p.
- , 1995. A granary in the earth : dynamics of mortuary rituals among the Kapsiki / Higi. in Baroin C., Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. Death and Funeral Rites in the Lake Chad Basin*. Paris. ORSTOM Editions. pp. 137-152.
- , 1997. Rain and power : Rain making as a political discourse among the Kapsiki. in Jungrathmayr H., Barreteau D., Seibert U. (éds.). *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and Water in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 285-296.
- Van den Berg A.**, 1997. *Land right, marriage left : Women's management of insecurity in North Cameroon*. Leiden. CNWS Publications. VIII + 349 p.
- VerEecke C.**, 1986, Pulaaku : Ethnic identity among the Adamawa Ful'be, *Annals of Borno* 3, pp. 91-106.
- Van Est D.M.E.**, 1999. *Vissen in andermans vijver*. [Pêcher dans la mare d'un autre.] Leiden. Centrum voor Milieukunde. XIV + 345 p.
- Van Santen J.C.M.**, 1993<sup>1</sup>. *They leave their jars behind : The conversion of Mafa women to Islam (North Cameroon)*. Thèse de doctorat. Rijksuniversiteit. Utrecht. 403 p.
- , 1993<sup>2</sup>. Dot, commerce et contrebande : stratégies d'accumulation chez les femmes « islamisées » de Mokolo. in Geschiere P. & Konings P. (éds.). *Itinéraires d'accumulation au Cameroun. Pathways to accumulation in Cameroon*. Paris, Karthala / Leiden, Afrika-Studiecentrum. pp. 301-334.
- , 1995. « We attend but no longer dance » : Changes in Mafa funeral practices due to Islamization. in Baroin C., Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. Death and Funeral Rites in the Lake Chad Basin*. Paris. ORSTOM Editions. pp. 163-186.
- & **Schaafsma J.**, 1999. « Se faire pleurer comme une femme », la signification symbolique du taureau et l'introduction récente de la

vache chez les Mafa (Nord-Cameroun). Baroin C. & Boutrais J. (éds.). *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions IRD. pp. 427-446.

**Verne J.**, 1863. *Cinq semaines en ballon*. Paris. Hetzel.

**Vincent J.-F.**, 1985. Neveu utérin et oncle maternel : de la parenté au soupçon (Mofu, Cameroun du Nord). in Barbier J.-C. (éd.). *Femmes du Cameroun : Mères pacifiques, femmes rebelles*. Paris. Karthala. pp. 73-103.

—, 1986. L'oeil de la panthère sied au chef : Remarques sur la conception mofu du pouvoir politique (Nord-Cameroun). in *Afrique plurielle, Afrique actuelle : Hommage à Georges Balandier*. Paris. Karthala. pp. 199-217.

—, 1991. *Princes montagnards du Nord-Cameroun*. 2 vols. 774 p. Paris. L'Harmattan.

—, 1995. Contribution à l'étude des rites funéraires dans les montagnes mofu-diamaré. in Baroin C., Barreteau D. & von Graffenried C. (éds.). *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. Death and Funeral Rites in the Lake Chad Basin*. Paris. ORSTOM Editions. pp. 104-113.

—, 1996. Compte rendu de Roland BRETON and Guy MAURETTE, *Montagnards d'Afrique noire : les hommes de la pierre et du mil, Haut-Mandara, Nord-Cameroun*. Paris : Harmattan, 1993, 71 pp., *Africa* 66 (3), pp. 465-466.

—, 1997. Princes, pluies et puits dans les montagnes Mofu-Diamaré (Nord-Cameroun). in Jungraithmayr H., Barreteau D., Seibert U. (éds.). *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and Water in the Lake Chad Basin*. Paris. Editions de l'ORSTOM. pp. 337-349.

—, 1999. Panthères, autochtones et princes : Représentations symboliques du pouvoir dans les montagnes du Nord-Cameroun. in Baroin C. & Boutrais J. (éds.). *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*. Paris. Editions IRD. pp. 305-319.

**Vossart J.**, 1953. Histoire du sultanat du Mandara. *Études camerounaises*. IV n° 35-36. pp. 19-52.

—, 1971. Notes sur les populations du district de Bongor (Mayo-Kebbi). in *Quelques populations de la république du Tchad*. Paris. CHEAM. pp. 127-230.

**Vydrine V.**, 1999. *Manding-English Dictionary (Maninka, Bamana)*. Vol. 1. St. Petersburg. D. Bulanin. 316 p.

**Wehr H.**, 1979. *A Dictionary of Modern Written Arabic*. Edited by J. Milton Cowan. Wiesbaden. O. Harrassowitz. XVII + 1.301 p.

**Wente-Lukas R.**, 1977. *Die materielle Kultur der nicht-islamischen Ethnien von Nordkamerun und Nordostnigeria*. [La culture matérielle des popu-

- lations non islamisées du Nord-Cameroun et du nord-est du Nigeria.]  
Wiesbaden. Franz Steiner. 313 p. 375 fig. 3 cartes.
- Works J.A. (Jr)**, 1976. *Pilgrims in a Strange Land : Hausa Communities in Chad*. New York. Columbia University Press. XXII + 280 p.
- Zborowski I. de** (coord.), 1996. *Atlas d'élevage du bassin du lac Tchad / Atlas of Lake Chad Basin Livestock*. Montpellier. CIRAD-EMVT. 158 p., 50 x 40 cm.
- Zeltner J.-C.**, 1953. Notes relatives à l'Histoire du Nord-Cameroun. *Études camerounaises*. IV n° 35-36. pp 5-18.
- , 1988. *Les pays du Tchad dans la tourmente : 1880-1903*. Paris. L'Harmattan. 285 p.
- , 1997. *Les pays du Tchad et la montée des périls : 1795-1850*. Paris. L'Harmattan. 149 p.
- & **Tourneux H.**, 1986. *L'Arabe dans le bassin du Tchad : Le parler des Ulâd Eli*. Paris. Karthala. 161 p.
- Zoccarato S.**, 1988. *Cosa per saggi : 100 proverbi dei Tupurì del Camerun*. Bologna. EMI. 91 p. photos hors texte.
- , 1991. *Fenêtres sur le monde toupouri : 1200 noms*. Guidiguis. Mission catholique. 185 p.